Premier feuillet.

Ebeling

1883

TIMBRE

COMMUNE

de La Neuville en Hez

ARRONDISSEMENT

DE CLERMONT

DÉPARTEMENT

DE L'OISE

L'Officier public se conformera aux dispositions des articles du Code civil dont la teneur suit :

Art. 34. — Les actes de l'état-civil énonceront l'année, le jour et l'heure où ils seront reçus, les prénoms, nom, âge, profession et domicile de tous ceux qui y seront dénommés.

Art. 35. — Les Officiers de l'état-civil ne pourront rien insérer dans les actes qu'ils recevront, soit par note, soit par énonciation quelconque, que ce qui doit être déclaré par les comparants.

Art. 37. — Les témoins produits aux actes de l'état-civil ne pourront être que du sexe masculin, âgés de vingt et un ans au moins, parents ou autres, et ils seront choisis par les personnes intéressées.

Art. 38. — L'Officier de l'état-civil donnera lecture des actes aux parties comparantes, ou à leurs fondés de procuration et aux témoins; il y sera fait mention de l'accomplissement de cette formalité.

Art. 39. — Ces actes seront signés par l'Officier de l'état-civil, par les comparants et les témoins, ou mention sera faite de la cause qui empêchera les comparants et les témoins de signer.

Art. 42. — Les actes seront inscrits sur les registres, de suite, sans aucun blanc. Les ratures et les renvois seront approuvés et signés de la même manière que le corps de l'acte. Il n'y sera rien écrit par abréviation, et aucune date ne sera mise en chiffres.

Art. 43. — Les registres seront clos et arrêtés par l'Officier de l'état-civil à la fin de chaque année; et, dans le mois, l'un des doubles sera déposé aux archives de la commune, *l'autre au greffe du Tribunal de première instance*, sous les peines portées en l'article 50, conçu en ces termes :

« Toute contravention aux articles précédents, » de la part des fonctionnaires y dénommés, sera » poursuivie devant le Tribunal de première ins- » tance, et punie d'une amende qui ne pourra » excéder cent francs. »

Registre destiné à constater, par des actes authentiques, les Naissances, Adoptions, Mariages et Décès des citoyens de La Neuville en Hez pendant l'année mil huit cent quatre-vingt-trois.

Le présent registre contenant vingt deux feuillets de papier timbré, cotés par premier et dernier, et paraphés par nous, Scoté, Président du Tribunal civil de l'arrondissement de Clermont, en exécution de l'article 41 du Code civil.

Fait double, à Clermont, le premier décembre mil huit cent quatre-vingt-deux.

Ebeling

L'an mil huit cent quatrevingt-trois, le deux Janvier à huit heures du matin, devant nous Alphonse Adrien Pérot, Maire et officier de l'Etat

N° 1

Acte de Décès de Eugène Coppin âgé de quarante-sept ans. Célibataire.

2 Janvier 1883.

cent de la Commune de la Neuville en Hez, Canton et Arrondissement de Clermont, Département de l'Oise ont comparu Pierre François Médard Gabbé âgé de soixante trois ans Marchand de bois, et Louis Désiré Duverger, âgé de quarante et un ans, Instituteur, tous les deux domiciliés dans la présente commune, lesquels nous ont déclaré que ce deux Janvier courant à six heures du matin, Eugène Coppin, âgé de quarante sept ans, sans profession, né et domicilié dans la présente commune, garçon, fils des défunts Jean Baptiste Coppin, et Marie Jeanne Soutain, et veuve des deux comparants, est décédé dans son domicile rue de l'Eglise, après nous être assuré du décès, nous en avons dressé le présent acte que les déclarants ont signé avec nous après que lecture en a été faite.

Gabbé — L. Duverger. C.

N° 2

Acte de Mariage entre Anatole Sallot et Sidonie Ernestine Delafraye Epouse fille majeure.

3 Janvier 1883.

L'an mil huit cent quatre-vingt trois, le huit Janvier à midi, par devant nous Alphonse Adrien Pérot Maire et officier de l'Etat civil de la Commune de la Neuville en Hez, Canton et Arrondissement de Clermont Département de l'Oise, ont comparu Anatole Sallot, âgé de vingt-cinq ans, manouvrier, né dans la présente commune le dix huit Décembre mil huit cent cinquante sept, ainsi que le constate son acte de naissance que nous avons consulté, garçon, fils majeur de François Sallot, âgé de cinquante deux ans, bûcheron, et de Héloïse Coubet, âgé de quarante trois ans, sans profession, tous les trois domiciliés dans la présente commune; et appartenant à l'armée active comme disponible de la

classe 1877 envoyé dans ses foyers ainsi que le constate son livret militaire qu'il nous présente, et Demoiselle Sidonie Ernestine Delafraye âgée de vingt trois ans, domestique, demoiselle de fait en cette commune et de droit à la Rue-Saint Pierre, où elle est née le vingt huit Décembre mil huit cent cinquante neuf, ainsi que le constate l'extrait de son acte de naissance qu'elle nous présente dûment légalisé; fille majeure et naturelle de Emilie Geneviève Delafraye, âgée de quarante quatre ans, ménagère, épouse de François Edmond Débores jardinier, domiciliés à la Rue-Saint-Pierre, lesquels assistés de futur de sa père et mère, et la future de sa mère, ici présents et consentants, nous ont requis de procéder à la célébration de leur mariage dont les publications ont été faites dans la présente commune et dans celle de la Rue-Saint Pierre, les dimanches dix-sept et vingt-quatre Décembre dernier, sans qu'il soit intervenu aucune opposition, comme le constatent les deux actes inscrits au registre des publications de mariages de cette commune pour l'année dernière, et le certificat de publications et de non-opposition qu'ils nous présentent. Les futurs Epoux et les personnes présentes pour autoriser le mariage nous ont déclaré, sur notre interpellation, qu'il n'a point été fait de contrat de mariage. Faisant droit à la requisition des parties, nous avons donné lecture aux comparants des pièces ci-dessus énoncées et des dispositions du Code Napoléon au chapitre six du titre du Mariage; après quoi nous leur avons demandé s'ils voulaient se prendre pour Epoux. Chacun d'eux ayant

répondu séparément et affirmativement, nous avons prononcé, au nom de la loi, que Anatole Sallot et Sidonie Ernestine Delaforge, sont unis par le Mariage. Le tout a été fait publiquement, en la maison commune, les portes ouvertes, et nous en avons dressé immédiatement le présent acte en présence de Henri Sentier, âgé de trente quatre ans, bûcheron, domicilié en cette commune, beau-frère de l'Epoux; de Néophite Boulanger, âgé de trente-trois ans, Perruquier demeurant à Clermont, (Oise) ami de l'Epoux; de Alexandre Sonnier, âgé de quarante neuf ans, commissaire de Police demeurant à Breslay, Oise, Garçon de l'Epoux, et de Jean Rigaud âgé de quarante ans, demeurant à Chantilly, Oise, Gendarme, cousin de l'Epouse. Lecture faite du présent acte les nouveaux Epoux, les père et mère de l'Epoux, la mère de l'Epouse et les témoins sus dénommés sont signé avec nous, à l'exception de la mère de l'Epoux qui a déclaré ne savoir signer de ce requis.

Sallot
Sidonie Delaforge
Sentier Boulanger Sonnier Loubet
Rigaud Vannier.

N° 3.
Transcription de l'Acte de Décès de Mary Pierre Joseph âgé de quatre vingts ans. Epoux de Caroline Silvie Tetre
31 Xbre 1882

L'an mil huit cent quatre vingt trois, le huit janvier à six heures et demie du soir, nous Alphonse Adrien Pérot, Maire et officier de l'Etat civil de la Commune de la Neuville en Hez, Canton et Arrondissement de Clermont, Département de l'Oise, avons procédé à la transcription de l'acte de Décès dont la teneur suit.



N° 13.

Décès de Mary Pierre Joseph. le 31 Xbre marié

qui nous a été transmis par Monsieur le Maire de la Commune de Hez, oise, et qui nous est parvenu aujourd'hui à six heures du soir: _____

L'an mil huit cent quatre vingt-deux le dimanche trente et un Décembre à six heures du soir, pardevant nous Louis François Pollet, maire et officier de l'Etat civil de la Commune de Hez, Canton et Arrondissement de Clermont, oise, est comparu Désir Rabardelle, Cultivateur, âgé de cinquante trois ans, et Prudent Sentier, bucheur, âgé de quarante six ans et demi, tous deux domiciliés en cette commune, lesquels nous ont déclaré que Pierre Joseph Mary, âgé de quatre vingt deux ans, ancien garde forestier, né à Thury sous Clermont, oise, domicilié à la Neuville en Hez, fils légitime de défunts Eloi Joseph Mary, et de Geneviève Marceno Dubus, époux de Caroline Silvie Tetre, sans profession, âgé de soixante et onze ans demeurant aussi à la Neuville en Hez, est décédé dans la dite Commune de Hez, aujourd'hui à dix heures et demie du matin. Après nous être assuré du Décès, nous en avons dressé le présent acte que les déclarants ont signé avec nous, après lecture faite. — Ont signé au Registre: Rabardelle, Sentier, et Pollet, maire. _____

Et de cette transcription nous avons dressé le présent acte que nous avons signé. Le Maire.

L'an mil huit cent quatre vingt trois, le vingt Janvier à huit heures du matin, devant nous Alphonse Adrien Pérot, maire et officier de l'Etat civil de la Commune

15 H

Acte
de
Décès de Antoinette Caroline Henriette Cabay âgée de soixante-neuf ans et cinq mois veuve de Simeon Norbert Bogart

20 Janvier 1883.
Décédé à Laon (Aisne) le 18

de la Neuville en Hez Canton et Arrondissement de Clermont Département de l'Oise ont comparu Hermesse Charles Vincent Lacroix âgé de cinquante ans, Maître de Pension et Alexis Alexandre Augustin Angot âgé de soixante-huit ans, comptable, tous les deux domiciliés dans la présente commune, lesquels nous ont déclaré que ce vingt Janvier à une heure du matin Antoinette Caroline Henriette Cabay âgée de soixante-neuf ans et cinq mois, sans profession née et domiciliée dans la présente Commune, fille des défunts Fulgence Casimir Cabay et Henriette Caroline Fontaine, veuve de Simeon Norbert Bogart, décédé en cette commune le onze Septembre mil huit cent cinquante sept; belle mère du premier comparant et belle sœur du second est décédée au domicile du susdit premier comparant, grande rue de Clermont à Beauvais, après nous être assuré du décès nous en avons dressé le présent acte que les déclarants ont signé avec nous après que lecture en a été faite.

Angot Lacroix

16 B

Acte
de
Naissance de Julien Emile Agénor Bivière
Garçon naturel

7 Février 1883.

L'an mil huit cent quatre-vingt trois le huit Février à midi, par-devant nous Alphonse Adrien Perot, maire et officier de l'Etat civil de la Commune de la Neuville en Hez Canton et Arrondissement de Clermont Département de l'Oise, a comparu Joséphine Vaillant, âgée de quarante et un ans, sage femme demeurant dans la présente commune, laquelle nous a déclaré que le sept février courant à huit heures du matin, la nommée

Reconnu 1er Juillet 83 n° 16

L'an mil huit cent quatre-vingt trois le vingt huit décembre à midi

TIMBRE 2 1/2 CENTIMES

Division faite entre époux en matière de mariage à la mairie de la Neuville enfin avec Marguerite Hubert. Fait à La Neuville enfin le 28 décembre 1883.

L'officier de l'état civil.

G. Guesnet

Décédé à La Neuville-en-Hez le dix huit janvier mil neuf cent quarante huit.
Le 19-1-48
Le maire
Paul Lefort

16 6

Acte
de
Décès de Marie Julie Bouderville âgée de soixante-quatre ans et trois mois; Epouse de Antoine Maurice Duverger

9 Février 1883.

Julie Bivière âgée de dix huit ans et dix mois, manœuvrier, domiciliée avec ses père et mère grande rue de Clermont à Beauvais, fille mineure de Joseph Agénor Désiré Bivière et de Julienne Opportune Angot, est accouchée au dit domicile d'un enfant du sexe masculin, qu'elle nous a présenté et auquel elle donne les prénoms de Julien Emile Agénor, les dites déclaration et présentation faites en présence de Louis Désiré Duverger âgé de quarante deux ans, Instituteur, et de Alexis Paschal Lecuit âgé de cinquante cinq ans Garde Champêtre, tous les deux domiciliés dans la présente Commune; et ont la déclarante et les témoins signé avec nous le présent acte après qu'il leur en a été fait lecture.

Lecuit L. Duverger Josephine Vaillant

L'an mil huit cent quatre-vingt trois, le neuf Février à deux heures du soir, devant nous Alphonse Adrien Perot, maire et officier de l'Etat civil de la Commune de la Neuville en Hez Canton et Arrondissement de Clermont, Département de l'Oise, ont comparu Noël Albert Gomord, âgé de quarante-six ans Bûcheron, et Alexis Paschal Lecuit, âgé de cinquante cinq ans, Garde Champêtre, tous les deux domiciliés dans la présente commune, lesquels nous ont déclaré que ce neuf Février courant à huit heures et demie du matin Marie Julie Bouderville, âgée de soixante quatre ans et trois mois, sans profession, née et domiciliée dans la présente Commune

fille des défunts Louis François Boudeville, et Marie Augustine Mary; Epouse de Antoine Maurice Duverger, âgé de soixante cinq ans, bûcheron, demeurant en cette commune, belle-mère du premier comparant et amie du second, est décédée dans son domicile, grande rue de Clermont à Beauvais, après nous être assuré du décès, nous en avons dressé le présent acte que les déclarants ont signé avec nous après que lecture en a été faite.

Lecut Gomard

N° 7

Acte de Décès de Victoire Rosine Bayard âgée de quatrevingt ans et neuf mois, Veuf de Cyrille Isidore Magnier.

9 Février 1883.

L'an mil huit cent quatrevingt trois le dix Février, à sept heures du matin, devant nous Alphonse Adrien Perot, maire et officier de l'Etat civil de la Commune de la Neuville en Hez, Canton et Arrondissement de Clermont, Département de l'Oise, ont comparu Isidore Magnier, âgé de quarante et un ans, menuisier, et Nicolas Désir Bayard, âgé de soixante ans, bûcheron, tous les deux domiciliés dans la présente commune, lesquels nous ont déclaré que le neuf Février courant à huit heures du soir, Victoire Rosine Bayard âgée de quatrevingt ans et neuf mois, sans profession née et domiciliée dans la présente commune, fille des défunts Pierre Nicolas Bayard et Marie Victoire Sallot, décédés en cette commune, Veuve de Cyrille Isidore Magnier, décédé en cette commune le vingt neuf Août mil huit cent soixante quatorze, mère du premier comparant et Tante du second, est décédée dans son domicile, rue du Bois communal; après nous être assuré du Décès, nous en avons dressé le présent acte

Sefer

que les déclarants ont signé avec nous après que lecture en a été faite.

Bayard Magnier

N° 8

Acte de Décès de Simon Robert âgé de soixante ans et deux mois Epoux de Victoire Elisabeth Loubet.

25 Mars 1883.

L'an mil huit cent quatrevingt trois le vingt cinq mars à une heure du soir, devant nous Alphonse Adrien Perot, maire et officier de l'Etat civil de la Commune de la Neuville en Hez, Canton et Arrondissement de Clermont, Département de l'Oise, ont comparu Denis Gustave Coutenot, âgé de quarante-huit ans, cordonnier, et Fulgence Auguste Delarue, âgé de cinquante-sept ans bûcheron, tous les deux domiciliés dans la présente commune, lesquels nous ont déclaré que ce vingt cinq mars courant à minuit et demi Simon Robert, âgé de soixante ans et deux mois, rentier domicilié dans la présente commune, né en celle des Riceys (Aube) le dix sept Janvier mil huit cent vingt trois, fils des défunts Jean Baptiste Robert, et Catherine Damotte, Epoux de Victoire Elisabeth Loubet, âgée de quarante quatre ans, rentière, beau-frère du premier comparant et ami du second, est décédé dans son domicile, grande rue de Clermont à Beauvais, après nous être assuré du Décès, nous en avons dressé le présent acte que les déclarants ont signé avec nous après que lecture en a été faite Gt. Coutenot Delarue

L'an mil huit cent quatrevingt trois, le vingt huit mars à neuf heures du matin, devant nous Alphonse Adrien Perot, maire et officier de l'Etat civil de la Commune de la Neuville en Hez, Canton et Arrondissement de

N° 9

Acte

de

Décès de Marie Catherine Ducoron

âgée de soixante dix-neuf ans

Veuve de Jean François Joseph Hersant.

27 Mars 1883.

L'an mil huit cent quatre-vingt trois, le vingt sept Mars à neuf heures du matin, devant nous Alphonse Adrien Perot, maire et officier de l'Etat civil de la Commune de la Neuville en Hez, Canton et Arrondissement de Clermont, Département de l'Oise, ont comparu Adolphe Narcisse Maillard, âgé de vingt six ans, menuisier, et Nicolas Lesquillon, âgé de quarante six ans, maçon retraité, tous les deux domiciliés dans la présente Commune, lesquels nous ont déclaré que le vingt sept mars courant, à minuit Marie Catherine Ducoron, âgée de soixante dix neuf ans, sans profession, domiciliée en cette commune, née à Boulincourt Commune d'Agnetz le vingt germinal an XII (10 Avril 1804) fille des défunts François Victor Ducoron, et Marguerite Césarine Mercier, veuve de Jean François Joseph Hersant, décédé audit Boulincourt le treize Octobre mil huit cent soixante-quatorze ; grand mère du premier comparant et amie du second, est décédée dans le domicile du susdit Adolphe Narcisse Maillard, grande rue de Clermont à Beauvais ; après nous être assuré du Décès, nous en avons dressé le présent acte, que les déclarants ont signé avec nous après que lecture en a été faite.

Maillard Lesquillon

N° 10.

Acte

de

Naissance de Désiré Rooygens.

Enfant légitime

3 Avril 1883.

Le vingt décembre mil huit cent trois - ici mêtre le mil neuf cent trois - Acte de Naissance de Désiré Rooygens son fils légitime né ce jourd'hui à neuf heures du matin

L'an mil huit cent quatre-vingt trois, le quatre Avril, à huit heures du matin, par devant nous Alphonse Adrien Perot, maire et officier de l'Etat civil de la Commune de la Neuville en Hez, Canton et Arrondissement de Clermont, Département de l'Oise, a comparu Henricus Rooygens, âgé de trente trois ans, manouvrier, domicilié dans la présente commune, grande rue de Clermont à Beauvais, lequel nous a présenté un enfant du sexe masculin, qu'il nous a dit être né le trois Avril courant à minuit, dans

son domicile, de lui déclarant et de Augustine Victorine Duverger, âgée de trente et un ans, couseuse de gants, son épouse domiciliés au même lieu, et il a donné à cet enfant le prénom de Désiré. Ces déclaration et présentation ont été faites en présence de Pierre Emmanuel Prosper Loubet, âgé de soixante trois ans, menuisier, et de Pierre François Médard Labbé, âgé de soixante trois ans, Marchand de bois, tous les deux domiciliés dans la présente commune, lesquels ont signé avec nous le présent acte après que lecture en a été faite, le père ayant déclaré ne savoir signer de ce requis.

Labbé Loubet

N° 11

Acte

de

Décès de Louis Charles Alexandre Seignereux

âgé de soixante ans et demi.

Epoux de Catherine Adelphine Prothais

18 Avril 1883

L'an mil huit cent quatre-vingt trois, le dix neuf Avril, à huit heures du matin, devant nous Alphonse Adrien Perot, maire et officier de l'Etat civil de la Commune de la Neuville en Hez, Canton et Arrondissement de Clermont, Département de l'Oise, ont comparu Alexis Paschal Lecut, âgé de cinquante-cinq ans, Garde Champêtre, et Antoine Hector Levasseur, âgé de quarante-sept ans, employé de chemin de fer, tous les deux domiciliés en cette commune, lesquels nous ont déclaré que Louis Charles Alexandre Seignereux, âgé de soixante ans et demi, maçon, né à Ravenel, Oise, le vingt huit Octobre mil huit cent vingt-deux, et domicilié à Etouy, fils des défunts Louis Charles Seignereux, et Marie Louise Seignereux, Epoux de Catherine Adelphine Prothais, sans profession, âgé de soixante ans, demeurant aussi à Etouy, est décédé dans la pré-

sente commune hier dix huit Avril courant à huit heures quarante huit du soir. Après nous être assuré du Décès, nous en avons dressé le présent acte que les déclarants ont signé avec nous après que lecture en a été faite.

Levasseur Lecut

N° 12

Acte de Décès de Pierre Nicolas Corbillon âgé de quatrevingt-sept ans. Veuf de Alexandrine Caroline Descouleurs.

12 Juin 1883.

L'an mil huit cent quatrevingt-trois, le douze Juin, à huit heures et demie du matin, devant nous Alphonse Adrien Pérot, Maire et officier de l'Etat civil de la Commune de la Neuville-en-Hez, Canton et Arrondissement de Clermont, Département de l'Oise, ont comparu Maximilien Nicolas Corbillon, âgé de soixante sept ans, et Louis Modeste Alfred Corbillon, âgé de soixante ans, tous les deux rentiers et domiciliés dans la présente commune, lesquels nous ont déclaré que ce douze Juin courant, à huit heures du matin, Pierre Nicolas Corbillon, âgé de quatrevingt-sept ans, rentier, domicilié dans la présente commune, né à Bulles (oise) le vingt Germinal, an quatre, fils des défunts Nicolas Corbillon, et Marie Madeleine Dupont, veuf de Alexandrine Caroline Descouleurs, décédée en cette Commune le dix sept Octobre mil huit cent soixante-cinq et père des deux comparants, est décédé dans son domicile, rue Tantôt; après nous être assuré du Décès, nous en avons dressé le présent acte que les déclarants ont signé avec nous après que lecture en a été faite.

Corbillon A. Corbillon

L'an mil huit cent quatrevingt-trois, le vingt et un Juin, à cinq heures du soir, devant nous Pauquet

N° 13.

Acte de Décès de Pierre Louis Pérot, âgé de quatrevingt-sept ans, Veuf de Adélaïde Aglaé Fauquet

21 Juin 1883.

Ulysse, adjoint au maire de la Commune de la Neuville en Hez, Canton et Arrondissement de Clermont, Département de l'Oise, remplissant les fonctions d'officier de l'Etat civil de cette commune, en remplacement de Monsieur Pérot, maire, empêché, en qualité de déclarant dans le présent acte, ont comparu Alphonse Adrien Pérot, âgé de cinquante-neuf ans propriétaire et Maire, et Emile Edmond Pérot, âgé de vingt trois ans, Etudiant, tous les deux domiciliés dans la présente commune, lesquels nous ont déclaré que ce vingt et un Juin courant, à deux heures du soir, Pierre Louis Pérot, âgé de quatrevingt-sept ans, rentier, domicilié dans la présente commune, né à Liancourt, oise, le vingt-trois Germinal an IV de la République, fils des défunts Claude Pérot et Marie Geneviève Catherine Honorine Norest, veuf d'Adélaïde Aglaé Fauquet, décédée à Liancourt le vingt-sept mai mil huit cent soixante et onze, père du premier comparant et grand-père du second, est décédé dans son domicile, grande rue de Clermont à Beauvais; après nous être assuré du Décès, nous en avons dressé le présent acte que les déclarants ont signé avec nous après que lecture en a été faite.

[illegible] Pérot

L'an mil huit cent quatrevingt-trois, le vingt sept Juin, à cinq heures du soir, pardevant nous Alphonse Adrien Pérot, Maire et officier de l'Etat civil de la Commune de la Neuville en Hez, Canton et Arron-

N° 14.

Acte de Naissance de Félix Loeque fils légitime

27 Juin 1883

dissement de Clermont, Département de l'Oise a comparu Théophile Loeque, âgé de trente trois ans, manouvrier, domicilié dans la présente commune rue du Connétable Raoul, lequel nous a présenté un enfant du sexe masculin qu'il nous a dit être né ce vingt sept Juin courant, à huit heures un quart du matin, dans son domicile, de lui déclarant, et de Joséphine Losguellon, son épouse, âgé de vingt neuf ans, couturière, domiciliée au même lieu, et il a donné à cet enfant les prénoms de Xavier Félix. Ces déclaration et présentation ont été faites en présence de Zacharie Ambroise Gourlard, âgé de quarante quatre ans fabricant d'articles de ménage, et Joseph Laurent Bazin, âgé de trente sept ans, limonadier, tous les deux domiciliés dans la présente commune, lesquels ainsi que le père ont signé avec nous le présent acte après que lecture en a été faite.

Loeque Théophile

Bazin Gourlard

N° 15

Acte de Naissance de Louis Edouard Marie Blaise.

Garçon légitime

27 Juin 1883. Décédé à Laon (Aisne) le 22 janvier mil neuf cent soixante trois

le 17 janvier 1963 Le Maire

L'an mil huit cent quatrevingt trois, le vingt-sept Juin à sept heures du soir, par devant nous Alphonse Adrien Pérot, Maire et officier de l'Etat civil de la Commune de la Neuville en Hez, Canton et Arrondissement de Clermont, Département de l'Oise, a comparu Louis Edouard Blaise âgé de vingt sept ans, homme d'équipe au chemin de fer, domicilié dans la présente commune, grande rue de Clermont à Beauvais, lequel nous a présenté un enfant du sexe masculin qu'il nous a dit être né ce vingt sept Juin courant, à une heure et demie du soir, dans son domicile, de lui déclarant, et de Marie Louise Charlotte Montdecart son épouse, âgée de dix huit ans et demie, couturière domiciliée au même lieu, et il a donné à cet enfant les prénoms de Louis Edouard Marie. Ces déclaration et présentation ont été faites en présence de Louis Edmond Defienne, âgé de trente sept ans, chef de Gare demeurant à la Rue St Pierre, et Théophile Hainselin âgé de cinquante deux ans, chef d'équipe au chemin de fer, domicilié dans la présente commune, lesquels, ainsi que le père, ont signé avec nous le présent acte après que lecture en a été faite.

Blaise Hainselin Jeanne

N° 16

Acte de Reconnaissance de Julien Emile Agénor Rivière.

Garçon naturel

1er Juillet 1883. Décédé à La Neuville en Hez le 18 Janvier 1948. Le maire

L'an mil huit cent quatrevingt trois, le premier juillet à six heures du soir, pardevant nous Alphonse Adrien Pérot, maire et officier de l'Etat civil de la Commune de la Neuville en Hez, Canton et Arrondissement de Clermont, Département de l'Oise, a comparu Julie Rivière âgée de dix neuf ans, manouvrière, fille mineure de Joseph Agénor Désiré Rivière et de Julienne Opportune Angot, son père et mère avec lesquels elle est domiciliée dans la présente commune, laquelle nous a déclaré qu'elle se reconnaît mère d'un enfant du sexe masculin, né le sept février dernier à huit heures du matin, qui nous a présenté le huit et a été inscrit sur les registres de l'Etat civil de la présente année ce huit février sous les nom et prénoms de Rivière, Julien Emile Agénor, comme fils de père inconnu et d'elle-même. Cette déclaration a été faite en présence de Louis Désiré Duverger,

âgé de quarante deux ans, Instituteur, et de Ernest Lesguillon, âgé de trente quatre ans, cantonnier, tous les deux domiciliés dans la présente commune, et ont la déclarante et les témoins signés avec nous le présent acte, après qu'il leur en a été fait lecture.

J. Vinière L. Duverger Lesguillon

N.° 17

Acte de Décès de Marie Marcelline Sommereux âgée de quatrevingts ans Veuve de Marc Antoine Duverger

5 Juillet 1883.

L'an mil huit cent quatrevingt trois, le six Juillet à dix heures du matin, devant nous Alphonse Adrien Perot, Maire et officier de l'Etat civil de la commune de la Neuville en Hez, Canton et Arrondissement de Clermont, Département de l'Oise, ont comparu Pierre Emmanuel Prosper Loubet, âgé de soixante quatre ans menuisier, et Louis Désiré Duverger, âgé de quarante deux ans Instituteur, tous les deux domiciliés dans la présente commune, lesquels nous ont déclaré que ce six Juillet courant, à sept heures du matin, Marie Marcelline Sommereux, âgée de quatrevingts ans, sans profession, née et domiciliée dans la présente commune, fille des défunts Médard Sommereux et Marie Henriette Duverger, décédés en cette commune; veuve de Marc Antoine Duverger, décédé en cette commune le vingt Novembre mil huit cent soixante et onze, ami du premier comparant et cousine du second, est décédée dans son domicile, rue de la place, après nous être assuré du décès, nous en avons dressé le présent acte que les déclarants ont signé avec nous après que lecture en a été faite.

L. Duverger

Loubet

gefer

L'an mil huit cent quatrevingt trois, le quinze Juillet à huit heures du matin, devant nous Alphonse Adrien Perot, Maire et officier de l'Etat civil de la Commune de la Neuville en Hez, Canton et Arrondissement de Clermont, Département de l'Oise, ont comparu Charles Emile Callande âgé de vingt neuf ans, Artiste peintre et Louis Joseph Alexandre Vaillant, âgé de soixante trois ans, ancien Instituteur, tous les deux domiciliés dans la présente commune, lesquels nous ont déclaré que ce quinze Juillet courant, à sept heures du matin, Charles Emile Edme Callande, dit Champmartin, âgé de quatrevingt six ans et quatre mois, domicilié dans la présente commune, né à Bourges (cher) le deux mars mil sept cent quatrevingt dix sept, fils des défunts Jean Callande et Gabriel Amélie Roger Lemonier; époux de Maria Celina Loues, âgé de cinquante neuf ans, sans profession, ici présent du premier comparant et ami du second, est décédé dans son domicile, rue de la place, après nous être assuré du Décès, nous en avons dressé le présent acte que les déclarants ont signé avec nous après que lecture en a été faite.

E. Callande Vaillant

N.° 18

Acte de Décès de Charles Emile Edme Callande âgé de quatrevingt six ans, Epoux de Maria Celina Loues

15 Juillet 1883

+ rentier
# domicilié en cette Commune

E. Callande

L'an mil huit cent quatrevingt trois, le trente et un Juillet à six heures du matin, par devant nous Alphonse Adrien Perot, maire et officier de l'Etat civil de la Commune de la Neuville en Hez, Canton et Arrondissement de Clermont Département de l'Oise, a comparu Ernest Lesguillon, âgé de trente quatre ans, cantonnier, domicilié dans

N.° 19

Acte de Naissance Emilie Lesguillon. Fille légitime

31 Juillet 1883

la présente commune, rue Cantôt, lequel nous a présenté un enfant du sexe féminin, qu'il nous a dit être né ce trente et un Juillet courant, à deux heures un quart du matin, dans son domicile, de lui déclarant, et de Eugénie Valérine Rivière, âgé de vingt cinq ans, trossière, son épouse, domiciliée au même lieu, et il a donné à cet enfant le prénom de Emilie. Ces déclaration et présentation ont été faites en présence de Pierre Nicolas Lesquillon, âgé de soixante trois ans, bûcheron, et de Louis Charles Levasseur, âgé de soixante neuf ans, cordonnier, tous les deux domiciliés dans la présente commune, lesquels, ainsi que le père, ont signé avec nous le présent acte après que lecture en a été faite

Lesquillon Lesquillon Levasseur

L'an mil huit cent quatre vingt trois, le deux Août à midi, pardevant nous Alphonse Adrien Péret, maire et officier de l'Etat civil de la Commune de la Neuville en Hez, Canton et Arrondissement de Clermont, Département de l'Oise, a comparu Désiré Arthur Dennebecq, âgé de vingt cinq ans, manouvrier, domicilié dans la présente commune, grande rue de Clermont à Beauvais, lequel nous a présenté un enfant du sexe masculin, qu'il nous a dit être né ce deux Août courant, à cinq heures du matin, dans son domicile, de lui déclarant, et de Marie Irma Hélène Guendelin, son épouse, âgée de vingt et un ans, manouvrière, domiciliée au même lieu, et il a donné à cet enfant les prénoms

17 20

Acte de Naissance de Alphonse Ernest Dennebecq Garçon légitime

2 Août 1883.



de Alphonse Ernest. Ces déclaration et présentation ont été faites en présence de Jean Charles Berton, âgé de vingt trois ans, maçon, et de Alexis Célestin Bayard, âgé de soixante sept ans, manouvrier, tous les deux domiciliés dans la présente commune, lesquels, ainsi que le père, ont signé avec nous le présent acte après que lecture en a été faite.

Dennebecq Berton

Bayard

L'an mil huit cent quatre vingt trois, le seize Août, à six heures du matin, pardevant nous Alphonse Adrien Péret, maire et officier de l'Etat civil de la commune de la Neuville en Hez, Canton et Arrondissement de Clermont, Département de l'Oise, a comparu Joseph Victor Mary, âgé de quarante trois ans, menuisier domicilié dans la présente commune, lequel nous a présenté un enfant du sexe masculin, qu'il nous a dit être né ce seize Août courant, à une heure du matin, dans son domicile, rue du Connétable Raoul, de lui déclarant, et de Louise Créach, son épouse âgée de trente et un ans, sans profession, domiciliée au même lieu, et il a donné à cet enfant les prénoms de Georges Joseph. Ces déclaration et présentation ont été faites en présence de Pierre François Médard Labbé, âgé de soixante quatre ans, Marchand de bois, et de Louis Désiré Duverger, âgé de quarante deux ans, Instituteur, tous les deux domiciliés dans la présente commune, lesquels ainsi que le père, ont signé avec nous le présent acte après que lecture en a été faite.

Duverger

Labbé

16 21

Acte de Naissance de Georges Joseph Mary Garçon légitime

16 Août 1883.

N° 22

Acte de Décès de Marie Geneviève Joséphine Beauval, âgée de soixante dix-neuf ans, veuve de Ambroise Victor Mennessier

16 Août 1883

L'an mil huit cent quatrevingt trois le seize Août à cinq heures du soir, devant nous Alphonse Adrien Pérot, Maire et officier de l'Etat civil de la Commune de la Neuville en Hez, Canton et Arrondissement de Clermont, Département de l'Oise, ont comparu Jean Baptiste Mennessier, âgé de quarante-neuf ans, curé, et Louis Désiré Duverger, âgé de quarante deux ans, Instituteur, tous les deux domiciliés dans la présente commune, lesquels nous ont déclaré que ce seize Août courant, à trois heures du soir, Marie Geneviève Joséphine Beauval, âgée de soixante dix neuf ans, sans profession, domiciliée dans la présente commune, née à Liancourt-Saint-Pierre, Canton de Chaumont, (oise) le vingt sixième jour du mois de messidor an douze de la République, fille des défunts Mathieu Beauval et Marie Françoise Belard, veuve de Ambroise Victor Mennessier, décédé en cette commune le trente Novembre mil huit cent quatrevingt-deux, mère du premier comparant et amie du second, est décédée au domicile dudit premier comparant, son fils, rue de l'Eglise, après nous être assuré du décès, nous en avons dressé le présent acte que les déclarants ont signé avec nous après que lecture en a été faite.

Mennessier — L. Duverger — [signature]

L'an mil huit cent quatrevingt trois, le quatre Septembre à huit heures du matin, par devant nous Alphonse Adrien Pérot, Maire et officier de

N° 23



Acte de Naissance de Léon Adolphe Fournier
Garçon légitime

3 Septembre 1883
Le 1er août 1900 a été célébré le mariage de Fournier Léon Adolphe à contre dénommé avec Claude Juliette Armandine née le 1er mars 1877
L'officier de l'Etat civil
[signature]

décédé à La Neuville en Hez le douze février mil neuf cent soixante huit - dont acte
[signature]

N° 24

Acte de Naissance de Juliette Ernestine Lejeune
Fille légitime

19 Septembre 1883
Le trente août mil neuf cent six a été célébré le mariage de Juliette Ernestine Lejeune, dénommée à contre avec Paul Henri Eugène Descroit né en la ville de

l'Etat civil de la Commune de la Neuville en Hez, Canton et Arrondissement de Clermont, Département de l'Oise, a comparu Ildefonse Georges Fournier, âgé de trente trois ans, brossier, domicilié dans la présente commune, grande rue de Clermont à Beauvais, lequel nous a présenté un enfant du sexe masculin qu'il nous a dit être né le trois Septembre courant à une heure du soir, dans son domicile, de lui déclarant, et de Victoire Jacquet, son épouse, âgée de vingt neuf ans, sans profession, domiciliée au même lieu, et il a donné à cet enfant les prénoms de Léon Adolphe. Ces déclaration et présentation ont été faites en présence de Ulysse Pauquet, âgé de cinquante deux ans, et Pierre Alexandre Frédéric Lequeux, âgé de soixante trois ans, tous les deux propriétaires domiciliés dans la présente commune, lesquels, ainsi que le père, ont signé avec nous le présent acte après que lecture en a été faite.

Fournier — Lequeux — [signature] — [signature]

L'an mil huit cent quatrevingt trois, le dix-neuf Septembre, à huit heures du soir, par devant nous Alphonse Adrien Pérot, Maire et officier de l'Etat civil de la Commune de la Neuville-en-Hez, Canton et Arrondissement de Clermont, Département de l'Oise, a comparu Ernest Valentin Lejeune, âgé de vingt deux ans, Maréchal, domicilié dans la présente commune, grande rue de Clermont à Beauvais, lequel nous a présenté un enfant du sexe féminin qu'il nous dit être né ce dix-neuf Septembre courant

Clermont le cinq novembre mil huit cent quatre vingt trois, à Neuville en Hez le trente août mil neuf cent six. L'officier de l'Etat civil.

G. Gresnoy

Décédée à La Neuville en Hez Oise, le vingt quatre Avril mil neuf cent soixante sept — Dont mention le lendemain

Le Maire :

A. Meary

à onze heures du matin, dans son domicile, de lui déclarant, et de Julia Ismérie Debeaupuis, son épouse âgée de vingt et un ans, sans profession, domiciliée au même lieu, et il a donné à cet enfant les prénoms de Juliette Ernestine. Ces déclaration et présentation ont été faites en présence de Etienne Célestin Gobert âgé de quarante et un ans Limonadier, et de Gustave Adolphe Cornette, âgé de trente quatre ans, maçon, tous les deux domiciliés dans la présente commune, lesquels, ainsi que le père, ont signé avec nous le présent acte après que lecture en a été faite.

E. Gobert Lejeune

Cornette

N° 25

Acte de Mariage entre Ernest Narcisse Debeaupuis et Julie Angèle Magnier

Garçon majeur et fille mineure

27 Septembre 1883

L'an mil huit cent quatrevingt trois le vingt sept Septembre, à onze heures du matin, pardevant nous Alphonse Adrien Pérot, Maire et officier de l'Etat civil de la Commune de la Neuville-en-Hez, Canton et Arrondissement de Clermont, Département de l'Oise ont comparu Ernest Narcisse Debeaupuis, âgé de vingt neuf ans et neuf mois, Compteur aux Halles centrales, domicilié à Paris, premier Arrondissement, rue Sainte Opportune n° 6, né à Grandfresnoy, Canton d'Estrées-Saint-Denis, Oise, le seize Décembre mil huit cent cinquante trois, ainsi que le constate l'extrait de son acte de naissance qu'il nous présente dûment légalisé ; garçon, fils majeur de François Narcisse Debeaupuis, âgé de soixante deux ans et demi, et de Victorine Eugénie Bouchy âgée de cinquante six ans tous deux manouvriers

13 fev

domiciliés audit Grandfresnoy ; et libéré du service militaire actif ainsi qu'il en justifie par la présentation de son livret.

Et Demoiselle Julie Angèle Magnier, âgée de dix neuf ans et demi, sans profession, née à Letz le vingt sept février mil huit cent soixante quatre, ainsi que le constate l'extrait de son acte de naissance qui nous est présenté dûment légalisé ; fille mineure de Isidore Magnier, âgé de quarante et un ans, menuisier, et de Victorine Opportune Parmentier, âgée de trente neuf ans, sans profession, tous les trois domiciliés dans la présente commune, lesquels, assistés de leurs pères et mères, ici présents et consentants, nous ont requis de procéder à la célébration de leur mariage dont les publications ont été faites en cette commune, à Paris et à Grandfresnoy, les dimanches neuf et seize Septembre courant, comme le constatent les deux actes inscrits au Registre des publications de mariages de cette commune pour l'année courante, et les deux certificats de publications et de non opposition qu'ils nous présentent dûment légalisés, le tout sans qu'il soit intervenu aucune opposition. Les futurs Epoux et les personnes présentes pour autoriser le mariage ont déclaré sur notre interpellation qu'il n'a point été fait de contrat de mariage. Faisant droit à la réquisition des parties, nous avons donné lecture aux comparants des pièces ci-dessus mentionnées et des dispositions du Code Napoléon au chapitre six du titre du Mariage, après quoi

nous leur avons demandé s'ils voulaient se prendre pour époux. Chacun d'eux ayant répondu séparément et affirmativement, nous avons prononcé, au nom de la loi, que Ernest Narcisse Debeaupuis, et Julie Angèle Magnier sont unis par le Mariage. Le tout a été fait publiquement en la maison commune les portes ouvertes, et nous en avons dressé immédiatement le présent acte en présence de Pierre Nicolas Debeaupuis âgé de cinquante-six ans, cultivateur demeurant à Jonquières, oise, oncle de l'Epoux; de Charles Nicolas Gustave Pellieux, âgé de quarante-huit ans, propriétaire demeurant à Grandfresnoy, ami de l'époux, de Fulgence Ferrand, âgé de soixante-douze ans, propriétaire, grand Oncle de l'Epouse, et de Henri Démarest, âgé de quarante deux ans, cultivateur, cousin de l'Epouse, tous deux domiciliés à Litz. Lecture faite du present acte, les nouveaux Epoux, leurs pères et mères et les témoins susdénommés l'ont signé avec nous.

Debeaupuis Magnier Angèle Debeaupuis
Boucher Magnier Parmentier
Debeaupuis Pellieux Ferrand Démarest
Pérot

N° 26
Acte de Naissance de Hélène Julie Coulon
fille légitime
6 Octobre 1883

L'an mil huit cent quatrevingt-trois, le sept Octobre, à neuf heures du matin, pardevant nous Alphonse Adrien Pérot, Maire et officier de l'Etat civil de la Commune de la Neuville-en-Hez, Canton et Arrondissement de Clermont, Département de l'Oise, a comparu Jules Alfred Coulon, âgé de trente trois ans, Boulanger, domicilié dans la présente commune, grande rue de Clermont à Beauvais, lequel nous a présenté un enfant du sexe féminin, qu'il nous a dit être né le six Octobre courant, à trois heures et demie du matin, dans son domicile, de lui déclarant et de Maria Zoé Bary, son épouse, âgée de vingt trois ans, sans profession, domiciliée au même lieu, et il a donné à cet enfant les prénoms de Hélène Julie. Ces déclaration et présentation ont été faites en présence de Etienne Célestin Gobert, âgé de quarante et un ans, Limonadier, et de Isidore Auguste Cornette, âgé de cinquante-sept ans, maçon, tous les deux domiciliés dans la présente Commune, lesquels, ainsi que le père, ont signé avec nous le présent acte après que lecture en a été faite.

Coulon Cornette Gobert
Pérot

Par acte du vingt sept février mil neuf cent quatre a été célébré à la manière de la Neuville entre le mariage de Hélène Julie Coulon désignée dans l'acte ci contre avec Jean Baudet né à Eglisettes Gironde le 12 mars 1877.
Ce vingt sept février mil neuf cent quatre.
Le Maire,
Vaillant

Décédée à Paris 11° le 3 décembre 1983.

N° 27
Acte de Décès de Geneviève Elisabeth Callon
âgée de soixante neuf ans et neuf mois; veuve de Auguste Napoléon Boucher.
25 Octobre 1883.

L'an mil huit cent quatrevingt-trois, le vingt-six Octobre à midi, devant nous Alphonse Adrien Pérot Maire et officier de l'Etat civil de la Commune de la Neuville-en-Hez, canton et Arrondissement de Clermont, Département de l'Oise, ont comparu Alfred Victoria Levasseur, âgé de quarante huit ans, Cultivateur, et Pierre François Médard Labbé, âgé de soixante quatre ans, Marchand de bois, tous deux domiciliés dans la présente commune, lesquels nous ont déclaré que le vingt-cinq Octobre courant, à quatre heures et demie du soir, Geneviève Elisabeth Callon, âgée de soixante neuf ans et neuf

mois sans profession, domicilié dans la présente commune, né à la Rue Saint Pierre, rise, le sept janvier mil huit cent quatorze, fils des défunts Marital Callon et Marie Geneviève Roussel, Veuve de Auguste Napoléon Boucher, décédé en cette commune le vingt et un juin mil huit cent soixante quatorze; belle-mère du premier comparant et amie du second, est décédée dans son domicile, grande rue de Clermont à Beauvais, après nous être assuré du décès, nous en avons dressé le présent acte que les déclarants ont signé avec nous après que lecture en a été faite.

Levasseur Labbé

17e 28

Acte de Décès de Eugène Aubry, âgé de treize mois, - célibataire

10 Novembre 1883

L'an mil huit cent quatre-vingt-trois, le onze Novembre, à neuf heures du matin, devant nous Alphonse Adrien Perot, maire et officier de l'Etat civil de la Commune de la Neuville-en-Hez, Canton et Arrondissement de Clermont, Département de l'Oise, ont comparu Nicolas Eugène Aubry, âgé de trente huit ans, Cantonnier forestier, et Louis Désiré Duverger, âgé de quarante deux ans, Instituteur, tous les deux domiciliés dans la présente Commune, lesquels nous ont déclaré que le dix Novembre courant, à trois heures et demie du soir Eugène Aubry, âgé de treize mois, né à Saint Martin du Bertre (Seine-et-Oise) le sept Octobre mil huit cent quatre-vingt-deux, et domicilié dans la présente commune, fils du premier comparant et de Marguerite Virginie Roussel, âgée de vingt-sept ans, sans profession, domiciliée au même lieu, et ami du second comparant, est décédé au domicile de ses parents, en la maison forestière du Magasin, après nous être assuré du décès, nous en avons dressé le présent acte que les déclarants ont signé avec nous après que lecture en a été faite.

Aubry L. Duverger

17e 29

Acte de Décès de Jean Baptiste Onézime Vaillant âgé de quatre-vingt huit ans, Veuf de Célestine Carmélime Didard

13 Novembre 1883

L'an mil huit cent quatre-vingt trois, le dix neuf Novembre, à huit heures du matin, devant nous Alphonse Adrien Perot, maire et officier de l'Etat civil de la Commune de la Neuville en Hez, Canton et Arrondissement de Clermont, Département de l'Oise, ont comparu Phileas Vaillant, âgé de quarante trois ans, facteur rural, et Antoine Hyacinthe Hermand, âgé de quarante neuf ans, fabricant de bois à galoches, tous les deux domiciliés dans la présente commune, lesquels nous ont déclaré que le dix huit Novembre courant, à minuit, Jean Baptiste Onézime Vaillant, âgé de quatre-vingt-huit ans, rentier, né et domicilié dans la présente commune, fils des défunts Charles Vaillant, et Marena Angot, veuf de Célestine Carmélime Didard, décédée en cette commune le quatorze mars mil huit cent soixante-cinq, père du premier comparant et ami du second, est décédé au domicile du susdit premier comparant, grande rue de Clermont à Beauvais, après nous être assuré du Décès, nous en avons dressé le présent acte que les déclarants ont signé avec nous après que lecture en a été faite.

Vaillant H. Hermand

L'an mil huit cent quatre-vingt trois, le dix Décembre

N° 30

Acte de Décès de François Delahaye âgé de quatrevingt-six ans et trois mois, veuf de Marie Victoire Joséphine Déivry

9 Décembre 1883

à neuf heures du matin, devant nous Alphonse Adrien Poirot, maire et officier de l'Etat civil de la Commune de la Neuville-en-Hez, Canton et Arrondissement de Clermont, Département de l'Oise, ont comparu Hector Hyacinthe Semal, âgé de cinquante-sept ans, Notaire, et Louis Joseph Alexandre Vaillant, âgé de soixante-quatre ans, ex-Instituteur, tous les deux domiciliés dans la présente commune, lesquels nous ont déclaré que le neuf Décembre courant, à cinq heures du soir, François Delahaye, âgé de quatre-vingt-six ans et trois mois, propriétaire rentier domicilié dans la présente commune, né à Bulles, (Oise) le six Septembre mil sept cent quatre-vingt-dix-sept, fils des défunts Laurent Delahaye et Victoire Rayé, veuf de Marie-Victoire-Joséphine Déivry, décédée en cette commune le vingt-neuf janvier mil huit cent soixante dix-huit, stamé des deux comparants, est décédé dans son domicile grande rue de Clermont à Beauvais; après nous être assuré du décès, nous en avons dressé le présent acte que les déclarants ont signé avec nous après que lecture en a été faite.

Semal Vaillant Poirot

L'an mil huit cent quatre-vingt-trois, le quinze Décembre, à midi, par devant nous Alphonse Adrien Poirot, Maire et officier de l'Etat civil de la Commune de la Neuville-en-Hez, Canton et Arrondissement de Clermont, Département de l'Oise, ont comparu Ernest-Victor Gauthier, âgé de vingt-quatre

N° 31

Acte de Mariage entre Ernest Victor Gauthier et Henriette Essling, garçon majeur et fille mineure

15 Décembre 1883

ans et neuf mois, garçon-boulanger, domicilié de fait dans la présente commune et de droit à Eclance, canton de Soulaines, Département de l'Aube, où il est né le vingt-quatre février mil huit cent cinquante-neuf, ainsi que le constate l'extrait de son acte de naissance qu'il nous présente dûment légalisé; garçon fils majeur de Etienne Gauthier, âgé de soixante-trois ans, charron, domicilié audit Eclance, et de défunte Bathilde Pauline Dauvay, décédée audit Eclance le huit décembre mil huit cent soixante-douze ainsi qu'il est constaté par l'extrait de son acte de Décès que nous est présenté dûment légalisé, et dispensé du service dans l'armée active comme faisant partie des services auxiliaires de l'Armée, ainsi qu'il en justifie par la présentation de son livret militaire.

Et Demoiselle Henriette Essling, âgée de dix-neuf ans, couturière, née dans la présente commune le vingt-quatre Novembre mil huit soixante-quatre ainsi que le constate son acte de naissance que nous avons consulté, fille mineure de Pierre Essling, âgé de quarante-huit ans, maçon, et de Antoinette Duverger, âgée de quarante-six ans, couturière, tous les trois domiciliés dans la présente commune, lesquels procédant, le futur, avec le consentement de son père, ainsi qu'il résulte d'un acte reçu par Me Beau, notaire à Ville-sur-Terre, Aube, le sept Décembre courant, et la future assistée de ses père et mère ici présents et consentants, nous ont requis de procéder à la célébration de leur mariage dont les publications ont été faites en cette commune et dans

celle d'Eclance les Dimanches deux et neuf Décembre courant, comme le constatent les deux actes inscrits au registre des publications de mariages de cette commune pour l'année courante, et le certificat de publications et de non opposition qu'ils nous présentent dûment légalisé, sans qu'il soit intervenu aucune opposition. Les futures époux et les personnes présentes pour autoriser le mariage, ont déclaré, sur notre interpellation, qu'il n'a point été fait de contrat de mariage. Faisant droit à la réquisition des parties, nous avons donné lecture aux comparants des pièces ci-dessus mentionnées et des dispositions du Code Napoléon au Chapitre six du titre du Mariage, après quoi nous leur avons demandé s'ils voulaient se prendre pour époux. Chacun d'eux ayant répondu séparément et affirmativement, nous avons prononcé au nom de la Loi que Ernest Victor Gauthier et Henriette Essling sont unis par le Mariage. Le tout a été fait publiquement en la maison commune les portes ouvertes, et nous en avons dressé immédiatement le présent acte en présence de Jules Alfred Coulon, âgé de trente trois ans, boulanger, demeurant en cette commune, ami de l'Epoux, de Eugène Métivier, âgé de vingt-cinq ans, restaurateur, domicilié à Creil, vis aussi ami de l'Epoux; de Victor Anatole Duverger âgé de vingt huit ans, cultivateur, cousin de l'Epouse, et de Etienne Célestin Gobert, âgé de quarante-deux ans, Limonadier, ami de l'Epouse, tous les deux domiciliés en cette commune. Lecture faite du présent acte, les nouveaux

Epoux, les père et mère de l'Epouse et les témoins dénommés l'ont signé avec nous.

Gauthier Henriette Essling

Essling Antoinette Duverger

Coulon E. Métivier

A. Gobert

Duverger

N° 32

Acte de Naissance de Paule Antoinette Dessoile.

fille légitime

20 Décembre 1883

Par acte du dix-sept août mil neuf cent trois a été célébré à la mairie de La Neuville en Hez le mariage de Paule Antoinette Dessoile désigné dans l'acte ci-contre avec Louis Henri Demarchy né à Catillon le vingt quatre août mil huit cent quatre vingt

Ce dix-sept août mil neuf cent trois.

Le Maire,

Vaillant

Décédée à Breslas (Oise) le quinze mars mil neuf cent soixante-neuf —

Le Maire.

A. Méan

19 mars 1869

L'an mil huit cent quatrevingt trois, le trente Décembre à six heures du soir, pardevant nous Alphonse Adrien Pérot, maire et officier de l'Etat civil de la Commune de la Neuville-en-Hez, Canton et Arrondissement de Clermont, Département de l'Oise, a comparu Elisé Joseph Paul Dessoile, âgé de vingt-six ans, maçon, domicilié dans la présente Commune, grande rue de Clermont à Beauvais, lequel nous a présenté un enfant du sexe féminin qu'il nous a dit être né le vingt-neuf Décembre courant, à cinq heures trois quarts du soir, dans son domicile, de lui déclarant, et de Léontine Sallot, son épouse, âgée de vingt trois ans, couturière, domiciliée au même lieu, et il a donné à cet enfant les prénoms de Paule Antoinette. Ces déclaration et présentation ont été faites en présence de Ernest Lejeune, âgé de vingt-deux ans, maréchal, et de Joseph Duval, âgé de trente et un ans, tablettier, tous les deux domiciliés dans la présente commune, lesquels ainsi que le père, ont signé avec nous le présent acte après que lecture en a été faite. Dessoile

Duval Lejeune

celle d'Eclance les Dimanches deux et neuf Décembre courant, comme le constatent les deux actes inscrits au registre des publications de mariage de cette commune pour l'année courante, et le certificat de publications et de non opposition qu'ils nous produisent dûment légalisé, sans qu'il soit intervenu aucune opposition. Les futurs époux et les personnes présentes pour autoriser le mariage, ont déclaré, sur notre interpellation, qu'il n'a point été fait de contrat de mariage. Faisant droit à la réquisition des parties, nous avons donné lecture aux comparants des pièces ci-dessus mentionnées et des dispositions du Code Napoléon au Chapitre six du titre du Mariage; après quoi nous leur avons demandé s'ils voulaient se prendre pour époux. Chacun d'eux ayant répondu séparément et affirmativement, nous avons prononcé au nom de la Loi que Ernest Victor Gaulthier et Henriette Essling sont unis par le Mariage. Le tout a été fait publiquement en la maison commune les portes ouvertes, et nous en avons dressé immédiatement le présent acte en présence de Jules Alfred Coulon, âgé de trente trois ans, boulanger, demeurant en cette commune, ami de l'Epoux, de Eugène Métivier, âgé de vingt-cinq ans, restaurateur, domicilié à Creil, où, aussi ami de l'Epoux, de Victor Anatole Duverger âgé de vingt huit ans, cultivateur, cousin de l'Epouse, et de Etienne Célestin Gobert, âgé de quarante-deux ans, serrurier, ami de l'Epouse, tous les deux domiciliés en cette commune. Lecture faite du présent acte, les nouveaux

N° 32

Acte de Naissance de Paule Antoinette Dessoile. Fille légitime

30 Décembre 1883

Père de dix-sept août mil neuf cent trois à dix heures à la mairie de Chaumille-en-Hez, le nommé Paule Antoinette Dessoile déclare dans l'acte ci-contre avec Louis Hermé Demonchy né à Cailly le vingt-quatre août mil huit cent quatre vingt Ce dix sept août mil neuf cent trois.

Le Maire,

Taillebois

Décédé à Breteuil (Oise) le quinze mars mil neuf cent soixante-neuf — Le juge.

A Méan 19 mars 1969

Epoux, les père et mère de l'Epouse et les témoins susnommés l'ont signé avec nous.

Gaulthier Henriette Essling

Essling Antoinette Duverger

Coulon Gobert Duverger

L'an mil huit cent quatre-vingt trois le trente Décembre à six heures du soir, pardevant nous Alphonse Adrien Pérot, maire et officier de l'Etat civil de la Commune de la Nouville-en-Hez, Canton et Arrondissement de Clermont, Département de l'Oise, a comparu Elisé Joseph Paul Dessoile, âgé de vingt-six ans, maçon, domicilié dans la présente Commune, grande rue de Clermont à Beauvais, lequel nous a présenté un enfant du sexe féminin, qu'il nous a déclaré être né le vingt-neuf Décembre courant, à cinq heures trois quarts du soir, dans son domicile, de lui déclarant, et de Leontine Sallot, son épouse, âgée de vingt trois ans, couturière, domiciliée au même lieu, et il a donné à cet enfant les prénoms de Paule Antoinette. Ces déclaration et présentation ont été faites en présence de Ernest Lejeune, âgé de vingt-deux ans, maréchal, et de Joseph Duval âgé de trente-et-un ans, tabletier, tous les deux domiciliés dans la présente commune, lesquels, ainsi que le père, ont signé avec nous le présent acte après que lecture en a été faite. Dessoile

Duval Lejeune

L'an mil huit cent quatrevingt trois, le trente et un Décembre au soir, nous Alphonse Adrien Pérot maire et officier de l'Etat civil de la Commune de la Neuville en Hez, en exécution des dispositions de l'article 43 du Code Napoléon, avons clos et arrêté le présent Registre contenant trente-deux actes. L. Maire

Table des Actes
contenus au présent Registre

N.os des Actes	Noms et Prénoms.	Dates des actes.
	Naissances:	
15	Blaise. Louis Edouard Marie	27 Juin
26	Coulon. Hélène Julie	7 Octobre
20	Dennebecq. Alphonse Ernest	3 Août
32	Dessoile. Paule Antoinette	30 Décembre
23	Fournier. Léon Adolphe	4 Septembre
24	Lejeune. Juliette Ernestine	19 Septembre
19	Lesguillon. Emilie	31 Juillet
14	Locque. Xavier Félix	27 Juin
21	Mary. Georges Joseph	16 Août
5	Rivière. Julien Emile Agénor	8 Février
10	Roeyggens. Désiré	4 Avril
	11 Naissances.	
	Reconnaissance	
16	Rivière Julien Emile Agénor	1er Juillet.

N.os des actes	Noms-Prénoms.	Dates des Actes
	Mariages:	
25	Debeaupuis. Ernest Narcisse marié à Magnier. Julie Angèle	27 Septembre
31	Gauthier. Ernest Victor marié à Essling. Henriette	13 Décembre
2	Sallot Anatole. marié à Delafraye. Adèmé Ernestine	1 Janvier
	3 Mariages.	
	Décès:	
28	Aubry. Eugène	11 Novembre
7	Bayard. Victoire Rosine	10 Février
22	Blaval. Marie Geneviève Joséphine	16 Août
6	Boudeville. Marie Julie	9 Février
4	Cabary. Antoinette Caroline Henriette	20 Janvier
18	Callande. Charles Emile Edme	13 Juillet
1	Coppin. Eugène	2 Janvier
12	Corbillon. Pierre Nicolas	12 Juin
30	Delahaye. François	10 Décembre
9	Ducoron. Marie Catherine	22 Mars
11	Seigneureux. Louis Charles Alexandre	19 Avril
3	Mary. Pierre Joseph (Transcription d'acte)	8 Janvier
13	Pérot. Pierre Louis	21 Juin
8	Robert. Simon	23 Mars
17	Sommereux. Marie Marcelline	6 Juillet
27	Callon. Geneviève Elisabeth	26 Octobre
29	Vaillant. Jean Baptiste Onésime	19 Novembre
	17 Décès.	

Nous Alphonse Adrien Pérot, Maire et officier de

L'Etat civil de la Commune de la Neuville-en-Hez certifie exacte la présente table des Naissances, Mariages et Décès contenant trente deux actes.

A la Neuville-en-Hez le vingt cinq Janvier mil huit cent quatrevingt quatre.

Le Maire

TIMBRE 2/10 EN SUS F. 1

Premier feuillet.

N Dumont

1884

COMMUNE de la Neuville-en-Hez

ARRONDISSEMENT DE CLERMONT

DÉPARTEMENT DE L'OISE

L'Officier public se conformera aux dispositions des articles du Code civil dont la teneur suit :

Art. 34. — Les actes de l'état-civil énonceront l'année, le jour et l'heure où ils seront reçus, les prénoms, nom, âge, profession et domicile de tous ceux qui y seront dénommés.

Art. 35. — Les Officiers de l'état-civil ne pourront rien insérer dans les actes qu'ils recevront, soit par note, soit par énonciation quelconque, que ce qui doit être déclaré par les comparants.

Art. 37. — Les témoins produits aux actes de l'état-civil ne pourront être que du sexe masculin, âgés de vingt et un ans au moins, parents ou autres, et ils seront choisis par les personnes intéressées.

Art. 38. — L'Officier de l'état-civil donnera lecture des actes aux parties comparantes, ou à leurs fondés de procuration et aux témoins ; il y sera fait mention de l'accomplissement de cette formalité.

Art. 39. — Ces actes seront signés par l'Officier de l'état-civil, par les comparants et les témoins, ou mention sera faite de la cause qui empêchera les comparants et les témoins de signer.

Art. 42. — Les actes seront inscrits sur les registres, de suite, sans aucun blanc. Les ratures et les renvois seront approuvés et signés de la même manière que le corps de l'acte. Il n'y sera rien écrit par abréviation, et aucune date ne sera mise en chiffres.

Art. 43. — Les registres seront clos et arrêtés par l'Officier de l'état-civil à la fin de chaque année ; et, dans le mois, l'un des doubles sera déposé aux archives de la commune, *l'autre au greffe du Tribunal de première instance*, sous les peines portées en l'article 50, conçu en ces termes :

« Toute contravention aux articles précédents, « de la part des fonctionnaires y dénommés, sera « poursuivie devant le Tribunal de première ins- « tance, et punie d'une amende qui ne pourra « excéder cent francs. »

Registre destiné à constater, par des actes authentiques, les Naissances, Adoptions, Mariages et Décès des citoyens de La Neuville-en-hez pendant l'année mil huit cent quatre-vingt-quatre.

Le présent registre contenant Vingt Deux feuillets de papier timbré, cotés par premier et dernier, et paraphés par nous, Scoté, Président du Tribunal civil de l'arrondissement de Clermont, en exécution de l'article 41 du Code civil.

Fait double, à Clermont, le premier décembre mil huit cent quatre-vingt-trois.

P. le Président empêché

N Dumontet

Juge

N° 1.
Acte
de
Mariage entre
Edmond Sallot
& Marie Duval.
Garçon et Fille mineurs

9 Février 1884.

L'an mil huit cent quatre-vingt quatre, le neuf Février, à six heures et demie du soir, pardevant nous Alphonse Adrien Pérot, Maire et officier de l'Etat civil de la Commune de la Neuville-en-Hez, Canton et Arrondissement de Clermont, Département de l'Oise, ont comparu Edmond Sallot, âgé de dix neuf ans et trois mois, bûcheron, né dans la présente commune le quinze Octobre mil huit cent soixante-quatre ainsi que le constate son acte de naissance que nous avons consulté; fils mineur de François Sallot, âgé de cinquante-deux ans, bûcheron, et de Héloïse Loubet, âgée de quarante-quatre ans, sans profession, ses père et mère ici présents et consentants, et avec lesquels il est domicilié dans la présente commune; — et Demoiselle Marie Duval, âgée de dix-neuf ans et demi, brossière, domiciliée dans la présente commune, née à Liancourt, chef-lieu de Canton, oise, le treize Août mil huit cent soixante-quatre, ainsi que le constate l'extrait de son acte de naissance qu'elle nous présente dûment légalisé; fille mineure de Casimir Marie Duval, âgé de cinquante-quatre ans, boutonnier, domicilié de droit en cette commune, avec résidence obligée depuis peu à Beauvais (oise), et précédemment à Loos (Nord), et de Elise Ismérie Angot, âgée de quarante-cinq ans, journalière, domiciliée dans la présente Commune; lesquels nous ont requis de procéder à la célébration de leur mariage, dont les publications ont été faites dans la présente commune les dimanches treize et vingt Janvier dernier ainsi que le constatent les deux actes inscrits au Registre des publications de Mariages de cette commune pour l'année courante sans qu'il soit intervenu aucune opposition. A l'appui de leur réquisition, les comparants nous ont remis: 1° expédition en forme de l'acte de naissance de la future épouse; 2° l'acte de consentement audit mariage donné par le père de la future Epouse, reçu par Me Gustave Alphonse Recullet, notaire à Beauvais (oise) en date du deux Février courant; 3° une expédition dûment légalisée d'un acte reçu par Me Semel, notaire à la Neuville-en-Hez le sept de ce mois, enregistré, contenant sommation respectueuse à la mère de la future épouse et à la requête de celle-ci, lequel acte est suivi du consentement par ladite dame Duval au présent mariage. Les futurs Epoux, et les personnes présentes pour autoriser le mariage, sur notre interpellation, ont déclaré qu'il n'a point été fait de contrat de mariage. Faisant droit à la réquisition des parties, après avoir donné lecture des pièces ci-dessus énoncées, et des dispositions du Code Napoléon, au chapitre six du titre du Mariage, nous avons demandé aux comparants s'ils voulaient se prendre pour époux. Chacun d'eux ayant répondu séparément et affirmativement, nous avons prononcé, au nom de la Loi, que Edmond Sallot, et Marie Duval sont unis par le mariage. Le tout a été fait publiquement en la maison commune, les portes ouvertes, et nous en avons dressé immédiatement ce présent acte en présence de Henri Alexandre Amédé Sentier, âgé de trente-cinq ans, bûcheron, demeurant en cette commune, beau-frère de l'Epoux, de Néophite Boulanger, âgé de trente-quatre ans, Perruquier, demeurant à Clermont, oise,

2e feuillet

ami de l'Epoux, de Felix Lesguillon, âgé de trente-sept ans, bûcheron, ami de l'Epouse, et de Elisé Joseph Paul Dessoile, âgé de vingt-six ans, maçon ami de l'Epouse, tous les deux domiciliés en cette commune, témoins majeurs, lesquels ont affirmé par serment que le prénom de Elie et celui de Camille ont été donnés par erreur, le premier à l'Epoux et le second à l'Epouse dans l'acte de consentement du père de cette dernière et que c'est aussi par erreur que dans ledit acte on a indiqué pour la date de naissance de l'Epouse le quatorze au lieu du treize, date véritable constatée par l'acte de naissance qui nous est présenté. Lecture faite du présent acte, les nouveaux Epoux, les père et mère de l'Epoux et les témoins susdénommés l'ont signé avec nous. Marie Duval Edmond Sallot

Sallot Loubet Sentier Boulanger

Lesguillon Dessoile

No 2.
Acte de Décès de Marie Anne Gertrude Dubus, âgée de quatre-vingt-quatre ans et dix mois célibataire
25 février 1884
r. de Clermont

G. Coutenot
Lejeune

L'an mil huit cent quatrevingt-quatre le vingt six Février à midi, par devant nous Alphonse Adrien Perot, Maire et officier de l'Etat civil de la Commune de la Neuville-en-Hez, Canton et Arrondissement, Département de l'Oise ont comparu Ernest Valentin Lejeune âgé de vingt-deux ans, Maréchal, et Denis Gustave Coutenot, âgé de quarante-neuf ans, cordonnier, tous les deux domiciliés dans la présente commune, lesquels nous ont déclaré que le vingt-cinq Février courant à deux heures du soir, Marie-Anne-Gertrude Dubus âgée de quatrevingt-quatre ans et dix mois, rentière

3e feuillet



domiciliée dans la présente commune, née à Omécourt, arrondissement de Beauvais, Oise, le vingt-cinq Germinal an sept, Célibataire, fille des défunts Pierre Dubus et Marie Anne Sénéchal, et Grand Tante des deux comparants, est décédée dans son domicile, grande rue de Clermont à Beauvais, après nous être assuré du Décès, nous en avons dressé le présent acte que les déclarants ont signé avec nous après que lecture en a été faite.

G. Coutenot Lejeune

No 3
Acte de Mariage entre Louis Bernard Roussel & Marie Adèle Victorine Levergeois.
Garçon majeur et fille mineure
28 Février 1884.

L'an mil huit cent quatrevingt quatre, le vingt huit Février à onze heures du matin, par devant nous Alphonse Adrien Perot, Maire et officier de l'Etat civil de la Commune de la Neuville-en-Hez, Canton et Arrondissement de Clermont, Département de l'Oise, ont comparu Louis Bernard Roussel, âgé de vingt et un ans et quatre mois, Directeur de ménagerie, né à Reims, (Marne) le dix-sept Octobre mil huit cent soixante-deux, ainsi que le constate l'extrait de son acte de naissance qu'il nous présente dûment légalisé, garçon, fils majeur de Felix Réné Amable Roussel âgé de cinquante-trois ans, aussi Directeur de ménagerie, et de Rose Virginie Gautier, âgée de quarante-cinq ans, sans profession, tous les trois domiciliés dans la Commune de Gentilly, Département de la Seine, le futur étant dispensé du service militaire aux termes de l'article 17 de la loi du 27 juillet 1872 comme ayant un frère au service, ainsi qu'il en justifie. —

Et Demoiselle Marie Adèle Victorine Levergeois âgée de dix-neuf ans, et trois mois, sans profession, née à Marseille, (Oise) le vingt-neuf Novembre mil huit

cent soixante quatre, ainsi que le constate l'extrait de son acte de naissance qu'elle nous présente dûment légalisé; fille mineure de André Arsène Henry Levergeois, âgé de cinquante cinq ans, Peintre décorateur, et de Marie Louise Bourguet, âgé de cinquante ans, sans profession, tous les trois domiciliés dans la présente commune; lesquels, assistés de leurs pères et mères, ici présents et consentants, nous ont requis de procéder à la célébration de leur mariage, dont les publications ont été faites dans la présente commune et dans la Commune de Gentilly, les dimanches trois et dix du présent mois, sans qu'il soit intervenu aucune opposition, comme le constatent les deux actes inscrits au registre des publications de mariages de cette commune pour l'année courante et le certificat de publications et de non opposition qu'ils nous présentent dûment légalisé. Les futurs époux, et leurs pères et mères, ont déclaré, sur notre interpellation, qu'il n'a point été fait de contrat de mariage. Faisant droit à la réquisition des parties, nous avons donné lecture aux comparants des pièces ci-dessus mentionnées et des dispositions du Code Napoléon, au chapitre six du titre du Mariage, après quoi nous leur avons demandé s'ils voulaient se prendre pour époux. Chacun d'eux ayant répondu séparément et affirmativement, nous avons prononcé, au nom de la Loi, que Louis-Bernard Roussel, et Marie Adèle-Victorine Levergeois, sont unis par le mariage. Le tout a été fait publiquement, en la maison commune, les portes ouvertes, et nous en avons dressé immédiatement le présent acte, en présence de Pierre

4 feuillets

Schmitt, âgé de trente six ans, comptable, domicilié à Paris, rue du Cherche Midi n° 79, de Alphonse Dupont, âgé de quarante sept ans, Marchand fourrier, demeurant à Paris, Avenue du Maine, n° 133, tous deux amis de l'Epoux; de Julien Pelet, âgé de quarante cinq ans, rentier, demeurant à Rouen, cousin de l'Epouse; et de Ulysse Bourguet, âgé de cinquante deux ans, rentier, domicilié en cette commune, ami de l'Epouse. Lecture faite du présent acte, les nouveaux Epoux, leurs pères et mères et les témoins susdénommés l'ont signé avec nous.

Roussel
Louis Bernard Roussel
Victorine Levergeois
Rose Gauthier
Levergeois
Marie Bourguet
Dupont
Pelet

N° 4
Acte
de
Décès de Eugénie Emilienne Boulanger âgée de un an.
8 Mars 1864.

L'an mil huit cent quatre vingt quatre, le neuf Mars à neuf heures du matin, devant nous Alphonse Adrien Perié, Maire et officier de l'Etat civil de la Commune de la Neuville en Hez, Canton et Arrondissement de Clermont Département de l'Oise, ont comparu François Sallet, âgé de cinquante trois ans, bûcheron, et Henri Alexandre Amédée Senteur, âgé de trente six ans, bûcheron, tous les deux domiciliés dans la présente commune, lesquels nous ont

déclaré que le huit Mars courant, à midi et demie Eugenie Emilienne Boulanger, âgée de un an, residant en cette commune, née à Clermont, oise, le quatorze Mars mil huit cent quatrevingt trois, fille legitime de Emile Boulanger, âgé de trente quatre ans, Perrugnier, et de Marie Hildevert Mangot, âgée de trente quatre ans, sans profession, domiciliés audit Clermont; et amee des deux comparants. Et décédée au domicile du premier comparant, rue du Connétable Raoul, après nous être assuré du Décès nous en avons dressé le présent acte que les déclarants ont signé avec nous après que lecture en a été faite.

Sentier Serlez

Tc 5

Acte de Décès de Philomène Marie Eugenie Demagny âgé de cinq ans et neuf mois

8 Mars 1884.

L'an mil huit cent quatrevingt quatre le neuf Mars à midi, devant nous Alphonse Adrien Pérot, Maire et officier de l'Etat civil de la Commune de la Neuville en Hez, Canton et Arrondissement de Clermont, Départ. de l'Oise, ont comparu Louis Jules Lefèvre, âgé de trente deux ans, manouvrier, et Louis Eugène Demagny, âgé de vingt huit ans, cordonnier, tous les deux domiciliés dans la présente commune, lesquels nous ont déclaré que le huit mars courant, à onze heures du soir, Philomène Marie-Eugenie Demagny, âgé de cinq ans et neuf mois, sans profession, domiciliée en cette commune, née à Bury, Canton de Mouy, Oise, le quatre Juin mil huit cent soixante-dix-huit, fille legitime de défunt Pierre François Demagny, décédé audit



† premier approuve Demagny

Bury, et de Marie Angélique Eugénie Farge, âgé de cinquante cinq ans, sans profession, domiciliée en cette commune, belle-sœur du premier comparant et sœur du second, est décédée au domicile du premier, grande rue de Clermont à Beauvais, après nous être assuré du Décès, nous en avons dressé le présent acte que le second déclarant a signé avec nous après que lecture en a été faite, le ~~second~~ déclarant ayant dit ne savoir signer de ce requis.

Demagny

Décédée à Paris 18e Arr. le 2 mars 1964 — Le Maire

Acte de Naissance de Blanche Lesguillon fille légitime

10 Mars 1884. Clé donny novembre mil neuf cent trois a été inscrit l'acte de mariage de Denys Eugène Jules Bunny né à la commune de Wissance Arrondissement d'Amiens le dix huit avril mil huit cent quatre-vingt-quatre soixante-dix-neuf avec la demoiselle ~~Marie~~ Marie Angélique Eugénie Farge à La Neuville entre le dix neuvième mil neuf cent trois Le Maire officier de l'état civil

Marié à Guiscard (Oise) le 27 janvier 1927 avec Jeanne Lévêque

Le Maire G. Guesnon

L'an mil huit cent quatrevingt quatre, le onze Mars à huit heures du matin, par devant nous Alphonse Adrien Pérot, Maire et officier de l'Etat civil de la Commune de la Neuville-en Hez, Canton et Arrondissement de Clermont, Département de l'Oise, a comparu Emile Lesguillon, âgé de vingt neuf ans, manouvrier, domicilié dans la présente commune, lequel nous a présenté un enfant du sexe féminin qu'il nous a dit être né le dix Mars courant à minuit, dans son domicile, rue du Connétable Raoul, de lui déclarant et de Ismérie Duval, son épouse, âgé de vingt deux ans, bossière domiciliée au même lieu, et lui a donné à cet enfant le prénom de Blanche. Ces déclaration et présentation ont été faites en présence de Pierre Nicolas Lesguillon, âgé de soixante quatre ans, bûcheron, et de Ernest Lesguillon, âgé de trente cinq ans, cantonnier, tous deux domiciliés en cette commune, lesquels, ainsi que le père, ont signé avec nous le présent acte, après que lecture en a été faite.

Lesguillon Lesguillon Lesguillon

16e 7
—

Acte
de
Mariage entre
Alfred Charlemagne
Alderic Serain
et Philomène Felicie
Zélie Chevasse
Garçon majeur et fille mineure

20 Mars 1884

L'an mil huit cent quatre-vingt-quatre le vingt Mars à deux heures du soir, pardevant nous Alphonse Adrien Perot, Maire et officier de l'Etat civil de la Commune de la Neuville en Hez, Canton et Arrondissement de Clermont, Département de l'Oise, ont comparu Alfred Charlemagne Alderic Serain, âgé de vingt-huit ans, nommé percepteur des contributions directes, né au hameau de Sorteil, commune de Bulles, canton de Clermont (Oise), le douze février mil huit cent cinquante-six, ainsi que le constate l'extrait de son acte de naissance qu'il nous présente dûment légalisé, garçon, fils majeur de Roch Barnabé Serain, âgé de soixante-six ans, ancien cultivateur, et de Adèle Clémentine Ferrand, âgé de soixante quatre ans, sans profession tous trois domiciliés ensemble au susdit Sorteil, le futur étant libéré du service militaire ainsi qu'il est justifié par un certificat de passage dans l'armée territoriale; — Et Demoiselle Philomène Felicie Zélie Chevasse, âgé de dix-huit ans et demi sans profession, domiciliée dans la présente commune, de fait, et de droit chez son père à Malestroit (Morbihan), née à Margny-les-Compiègne (Oise) le dix septembre mil huit cent soixante-cinq, ainsi que le constate l'extrait de son acte de naissance qu'elle nous présente dûment légalisé; fille mineure de Philémon Athanase Joseph Chevasse, âgé de quarante-quatre ans, Receveur des Contributions indirectes, domicilié au susdit Malestroit, et de feue Marie Elvire Zélie Labbé décédée dans la présente commune le deux Septembre mil huit cent soixante-huit, ainsi que le constate son



acte de Décès que nous avons consulté, lesquels comparant, procédant: le futur assisté de ses père et mère ici présents et consentants et la future avec le consentement donné par son père, devant Me Phélepot notaire à Malestroit (Morbihan) le neuf Mars courant, ainsi que le constate l'acte qu'ils nous présente, nous ont requis de procéder à la célébration de leur mariage dont les publications ont été faites dans la présente commune et dans celles de Bulles et de Malestroit, les Dimanche neuf et onze mars présent mois, sans qu'il soit intervenu aucune opposition comme le constatent les deux actes actes insérés au registre des publications de mariages de cette commune pour l'année courante, et les deux certificats de publication et de non-opposition qu'ils nous présentent dûment légalisés; les futurs époux et les personnes présentes pour autoriser le mariage ont déclaré, sur notre interpellation, qu'il n'a point été fait de contrat de mariage. Faisant droit à la requisition des parties, nous avons donné lecture aux comparants des pièces ci-dessus mentionnées et des dispositions du Code Napoléon au Chapitre 6e du titre du Mariage, après quoi nous leur avons demandé s'ils voulaient se prendre pour Epoux. Chacun d'eux ayant répondu séparément et affirmativement, nous avons prononcé, au nom de la loi que Alfred Charlemagne Alderic Serain et Philomène Felicie Zélie Chevasse sont unis par le Mariage. Le tout a été fait publiquement, en la mairie commune, les portes ouvertes et nous en avons dressé immédiatement le présent acte en présence de Albert Maurice Serain âgé

de quarante quatre ans, Employé, demeurant à Clermont, oise; de Jules Serain, âgé de quarante deux ans, cultivateur demeurant à Fournival oise, tous deux frères de l'Epoux, de Désiré Augustin Masse, âgé de trente trois ans, cultivateur demeurant à La Rue Saint-Pierre, cousin de l'Epouse; et de Ovide Augustin Cotard, âgé de vingt cinq ans, Employé au chemin de fer, demeurant à Clermont, cousin par alliance de l'Epouse; lesquels ont affirmé par serment que les prénoms de l'Epouse et de ses père et mère ont été par erreur indiqués d'une manière erronée dans les actes de publications, l'acte de consentement du père et l'acte de décès de la mère de l'Epouse, et que les seuls et vrais prénoms sont ceux ci-après: 1° pour l'Epouse Philomène Félicie Zélie; 2° pour le père de l'Epouse Thélémon Athanase Joseph; et 3° pour la mère de l'Epouse: Marie Elvine Zélie; tous indiqués comme tels dans l'acte de naissance de l'Epouse. Lecture faite du présent acte, les nouveaux Epoux, les père et mère de l'Epoux et les témoins susdénommés l'ont signé avec nous.

Seraïn — Philomène Chevasse

A. Serain — A. Serain Ferrand

Serain J.

M. Masse

Cotard

N° 8

Acte de Décès de Alexis Célestin Bayard âgé de soixante-sept ans et huit mois Epoux de Alexandrine Démazures

24 Mars 1884

L'an mil huit cent quatrevingt-quatre, le vingt cinq Mars, à huit heures du matin, pardevant nous Alphonse Adrien Pérot, Maire et officier de l'Etat civil de la Commune de la Neuville-en-Hez, Canton et Arrondissement

7e feuillet

de Clermont, Département de l'Oise, ont comparu Isidore Magnier, âgé de quarante deux ans, menuisier, et Louis Désiré Duverger, âgé de quarante trois ans, Instituteur, tous les deux domiciliés dans la présente commune, lesquels nous ont déclaré que le vingt quatre Mars courant, à huit heures du soir, Alexis Célestin Bayard, âgé de soixante sept ans et huit mois, manouvrier, domicilié dans la présente commune, né à Montreuil-sur-Brèche oise, le cinq juillet mil huit cent seize, fils légitime de défunts Jean Baptiste Bayard et Geneviève Richard; Epoux de Alexandrine Démazures, âgée de soixante quatre ans, sans profession, domiciliée au même lieu, cousin du premier comparant et ami du second, est décédé dans son domicile, grande rue de Clermont à Beauvais; après nous être assuré du Décès, nous en avons dressé le présent acte que les déclarants ont signé avec nous après que lecture en a été faite.

Magnier — L. Duverger

N° 9

Acte de Décès de Marie Marguerite Cécile Wailly âgée de soixante et onze ans et dix mois; Célibataire

1er Avril 1884.

L'an mil huit cent quatrevingt-quatre le premier Avril à sept heures du soir, par devant nous Alphonse Adrien Pérot, Maire et officier de l'Etat civil de la Commune de la Neuville-en-Hez, Canton et Arrondissement de Clermont, Département de l'Oise, ont comparu Gustave Alfred Cordier, âgé de trente quatre ans, manouvrier, demeurant à Letz, et Henri François Aimable Louvet, âgé de trente-sept ans et demi, laitier demeurant à Bresles, lesquels nous ont déclaré que ce premier Avril courant, à six heures et demie du soir Marie Marguerite Cécile

Wailly, âgé de soixante et onze ans et dix mois domestique, domicilié dans la présente commune, né au Fay-Saint-Quentin, canton de Nivillers, oise, le trois Juillet mil huit cent douze, célibataire, fille des défunts François Amable Wailly et Marie Cécile Wailly, et tante des deux comparants, est décédée dans son domicile, grande rue de Clermont à Beauvais; après nous être assuré du Décès, nous en avons dressé le présent acte que les déclarants ont signé avec nous après que lecture en a été faite.

Louvet Cordier

N° 10.

Acte de Naissance de Hyacinthe Salot

Garçon légitime

10 Avril 1884.

Marié à Gennes-Clermont (Seine) le 28 février 1925 avec Bretel Fernande Sylvie

Le Maire
H. Cordeville

Décédé à La Neuville-en-Hez le douze juin Mil neuf cent quarante-six.
Le 23 juin 1945
Le Maire
Paul Lefort

L'an mil huit cent quatrevingt quatre, le onze Avril à dix heures du matin, pardevant nous Alphonse Adrien Pérot, Maire et officier de l'Etat civil de la commune de la Neuville-en-Hez, Canton et Arrondissement de Clermont, Département de l'Oise, a comparu Amédée Prosper Ernest Salot, âgé de trente cinq ans, manouvrier, domicilié dans la présente commune, lequel nous a présenté un enfant du sexe masculin, qu'il nous a dit être né le dix Avril courant à dix heures du soir, dans son domicile, grande rue de Clermont à Beauvais, de lui déclarant, et de Clémence Hermand, âgée de vingt six ans, couturière, son épouse domiciliée au même lieu, et il a donné à cet enfant le prénom de Hyacinthe. Ces déclaration et présentation ont été faites en présence de Antoine Eliacinthe Hermand, âgé de cinquante ans, galochier, et de Auguste Victor Wallet, âgé de soixante et onze ans bûcheron, tous les deux domiciliés dans la présente

8e feuillet

N° 11

Acte de Décès de Jean-Baptiste Dubus

âgé de soixante-quinze ans et trois mois, Epoux de Silvie Hinard.

3 Mai 1884.

Commune, lesquels, ainsi que le père, ont signé avec nous le présent acte après que lecture en a été faite.

Salot H. Hermand
A. Wallet

L'an mil huit cent quatrevingt quatre, le trois Mai à cinq heures du soir, pardevant nous Alphonse Adrien Pérot, Maire et officier de l'Etat civil de la Commune de la Neuville-en-Hez, canton et Arrondissement de Clermont, Département de l'Oise, ont comparu Ernest Valentin Lejeune, âgé de vingt deux ans, Maréchal, et Charles Jean Baptiste Rogez, âgé de quarante-neuf ans Mercier, tous les deux domiciliés dans la présente Commune, lesquels nous ont déclaré que ce trois Mai courant à deux heures du soir, Jean Baptiste Dubus, âgé de soixante quinze ans et trois mois, rentier, né et domicilié dans la présente commune, fils des défunts Pierre Dubus et Marie Anne Sénéchal, Epoux de Silvie Hinard, âgée de soixante quinze ans, sans profession, domiciliée au même lieu, grand père du premier comparant et ami du second, est décédé dans son domicile, grande rue de Clermont à Beauvais; après nous être assuré du Décès, nous en avons dressé le présent acte que les déclarants ont signé avec nous après que lecture en a été faite.

Rogez Colli Lejeune

L'an mil huit cent quatrevingt quatre, le sept Mai, à une heure du soir, par-devant nous Alphonse Adrien Pérot, Maire et officier de l'Etat civil de la

N° 12

Acte de Naissance de Georges Alexandre Jarroir

Garçon légitime

7 Mai 1884.

Commune de la Neuville en Hez, Canton et Arrondissement de Clermont, Département de l'Oise, a comparu Pierre-ès-liens-Gaspard Jarroir, âgé de vingt-sept ans, Garde-forestier, domicilié en cette commune, au Carrefour du Lieutenant, en forêt, lequel nous a présenté un enfant du sexe masculin qu'il nous a dit être né ce sept Mai courant, à six heures du matin dans son domicile, de lui déclarant, et de Marie Cibot, son épouse, âgée de trente-quatre ans, sans profession, domiciliée au même lieu; et il a donné à cet enfant les prénoms de Georges Alexandre.

Ces déclaration et présentation ont été faites en présence de Pierre François Nicolas Alphonse Blin âgé de quarante-huit ans, Garde forestier, et de André Gabriel Leconte, âgé de quarante huit ans aussi Garde forestier, tous les deux domiciliés dans la présente commune, lesquels, ainsi que le père, ont signé avec nous le présent acte après que lecture en a été faite.

Jarroir — Blin Leconte — Héroy

N° 13

Acte de Décès de Marie Joséphine Delille

âgée de trente-neuf ans.

Célibataire

8 Mai 1884.

L'an mil huit cent quatrevingt-quatre le huit Mai à trois heures du soir, par devant nous Alphonse Adrien Pérot, Maire et officier de l'Etat civil de la Commune de la Neuville-en-Hez, Canton et Arrondissement de Clermont, Département de l'Oise, ont comparu Henri Ferdinand Levieille âgé de soixante-quatre ans, Maçon, et Toussaint Désiré Leroy, âgé de quarante-trois ans, Bûcheron, tous les deux domiciliés dans la présente Commune, lesquels nous ont déclaré que ce huit Mai courant, à dix heures

9 Juillet

du matin, Marie Joséphine Delille, âgée de trente-neuf ans, couturière domiciliée dans la présente commune, née à la Houssoye, hameau dépendant de Crèvecœur le Grand, (Oise), le vingt-deux Mars mil huit cent quarante-cinq, célibataire, fille de Emile Delille, âgé de soixante ans, manouvrier, domicilié à Bresles, (Oise) et de défunte Marie Oside Liger décédée en cette Commune le dix Juillet mil huit cent cinquante-trois, nièce du premier comparant et cousine du second, est décédée dans son domicile, grande rue de Clermont à Beauvais, après nous être assuré du décès, nous en avons dressé le présent acte que les déclarants ont signé avec nous après que lecture en a été faite.

Levieille — Leroy — Héroy

N° 14

Acte de Naissance de Jeanne Henriette Leroy

Fille légitime.

12 Mai 1884.

+ son épouse

Leroy Auguste

Delamare

Debeaupuis

L'an mil huit cent quatrevingt-quatre le douze Mai à sept heures du matin, par-devant nous Alphonse Adrien Pérot, Maire et officier de l'Etat civil de la Commune de la Neuville-en-Hez, Canton et Arrondissement de Clermont, Département de l'Oise a comparu Auguste Honoré Leroy, âgé de quarante ans, Apprêteur de plume et duvet, demeurant à Baulne, Canton de Condé-en-Brie, (Aisne) lequel nous a présenté un enfant du sexe féminin qu'il nous a dit être né en cette commune ce douze Mai courant, à deux heures du matin, de lui déclarant, et de Marie Zélie Angélina Ometz + âgée de trente-trois ans, sans profession, domiciliée aussi audit Baulne; et il a donné à cet enfant les

Par acte en date du 29 avril mil neuf cent quatre inscrit le dit jour à la mairie de Varangeville entre Mr Ernest Gauthier et Mlle Ernestine Bathilde Esling dont mention faite par nous officier de l'état civil soussigné en marge de l'acte de naissance de la dite Ernestine Bathilde Esling

Décédé à Varangeville le 20 Août 1956 à Dieppe le 20 Septembre 1957

Le Maire

Paul Lefort

16-15

Acte de Naissance de Ernestine Bathilde Gauthier

Fille légitime

16 Mai 1884

Le 6 mai 1914 mariée à la mairie du 17e A. le mariage entre le dénommé ci-contre et Emile Louis Auguste Lepel Officier d'Infanterie 126e régt

Décédé à Clichy-la-Garenne (Seine) le vingt six octobre mil neuf cent cinquante huit

Le 28 Mars 1958

Le Maire

Paul Lefort

L'an mil huit cent quatre vingt quatre, le dix neuf Mai à huit heures du matin, pardevant nous Alphonse Adrien Perot, Maire et officier de l'Etat civil de la Commune de la Neuville en Hez, Canton et Arrondissement de Clermont, Département de l'Oise, a comparu Ernest Victor Gauthier, âgé de vingt cinq ans, Garçon boulanger, domicilié à Paris, Cour Passage de la Ruelle, n° 22, 18e Arrondissement, lequel nous a présenté un enfant du sexe féminin, qu'il nous a dit être né en cette commune, chez son beau père, rue de la Place, le neuf Mai courant, à onze heures du matin, de lui déclarant, et de Henriette Esling, son épouse, âgée de dix neuf ans et demi, couturière, domiciliée au même lieu, à Paris, et il a donné à cet enfant les prénoms de Ernestine Bathilde. Ces déclaration et présentation ont été faites en présence de Etienne Célestin Gobert, âgé de quarante deux ans, Limonadier, et de Jean Charles Bertin, âgé de vingt quatre ans, maçon, tous les deux domiciliés dans la prénoms de Jeanne Henriette. Ces déclaration et présentation ont été faites en présence de François Casimir Debeaupuis, âgé de soixante trois ans, Rentier, et de Eugène Delamare, âgé de quarante sept ans, fabricant de semelles, tous les deux domiciliés dans la présente commune, lesquels, ainsi que le père, ont signé avec nous le présent acte après que lecture en a été faite.

Debeaupuis

Esling

Delamare

Lecture

Gauthier

L'an mil huit cent quatre vingt quatre, le vingt trois Mai, à une heure du soir, par devant nous Alphonse Adrien Perot, Maire et officier de l'Etat civil de la Commune de la Neuville en Hez, Canton et Arrondissement de Clermont, Département de l'Oise, a comparu Magloire César Eugène Bataille, âgé de vingt six ans, peintre décorateur, domicilié à Saint Just en Chaussée (Oise), lequel nous a présenté un enfant du sexe masculin qu'il nous a dit être né en cette commune, le vingt deux Mai courant, à neuf heures et demie du soir, dans le domicile de Charles Casimir Carpentier, son beau père, grande rue de Clermont à Beauvais, de lui déclarant et de Marie Carpentier, son épouse, âgée de vingt trois ans, sans profession, aussi domiciliée à Saint Just en Chaussée, et il a donné à cet enfant les prénoms de René Eugène. Ces déclaration et présentation ont été faites en présence de Charles Casimir Carpentier, âgé de cinquante neuf ans, Charretier, et de August Coignon, âgé de soixante quinze ans, ancien Instituteur, tous les deux domiciliés dans la présente commune, lesquels, ainsi que le père, ont signé avec nous le présent acte après que lecture en a été faite.

Carpentier

Eugène Bataille

Coignon

16-16

Acte de Naissance de René Eugène Bataille

Garçon légitime

22 Mai 1884

Par acte du 21 février 1910 le dit jour à la mairie de Hermes le dénommé ci-contre a contracté mariage avec Suzanne Yolande Lagny née le 19 octobre 1888 à Hermes arrondissement de Beauvais

La Neuville en Hez le 9 juillet 1910.

Décédé à Hermes le dix huit août mil neuf cent cinquante six

Le vingt deux août mil neuf cinquante six

Le Maire

Paul Lefort

N° 17

Acte de Décès de Elizabeth Augustine François âgée de soixante-dix-huit ans et quatre mois, veuve de Berlin Amable Félix Hariel

9 Juin 1884.

L'an mil huit cent quatrevingt-quatre le neuf à midi, devant nous Alphonse Adrien Pérot, Maire et officier de l'Etat civil de la Commune de la Neuville-en-Hez, Canton et Arrondissement de Clermont Département de l'Oise, ont comparu Auguste Félix Jean Baptiste Hariel, âgé de quarante-six ans, Clerc de Notaire, domicilié à Chaumes (Seine-et-Marne) et Nicolas Désiré François, âgé de soixante-dix-sept ans, Cultivateur, domicilié dans la présente Commune. Lesquels nous ont déclaré que ce neuf Juin courant à huit heures du matin, Elizabeth Augustine François, âgée de soixante-dix-huit ans et quatre mois, rentière, née et domiciliée dans la présente commune, fille des défunts Julien François et Marie Elizabeth Duru, veuve de Berlin Amable Félix Hariel, décédé en cette commune le vingt deux mil huit cent soixante quatorze, mère du premier comparant et sœur du second, est décédée dans son domicile, grande rue de Clermont à Beauvais; après nous être assuré du Décès, nous en avons dressé le présent acte que les déclarants ont signé avec nous après que lecture en a été faite.

Hariel François

N° 18

Acte de Décès de Joseph Julien François âgé de quatrevingt-un ans et huit mois, veuf de Marie Anne Opportune Hulot.

17 Juin 1884

L'an mil huit cent quatrevingt-quatre le dix-sept Juin à sept heures du matin, devant nous, Alphonse Adrien Pérot, Maire et officier de l'Etat civil de la Commune de la Neuville-en-Hez, Canton et Arrondissement de Clermont, Département de l'Oise, ont comparu

11e feuillet

Nicolas Désiré François, âgé de soixante-dix-sept ans, Cultivateur, domicilié dans la présente commune, et Julien Magnier, âgé de quarante-deux ans, menuisier, domicilié au même lieu, lesquels nous ont déclaré que ce dix-sept Juin courant à trois heures du matin, Joseph Julien François, âgé de quatrevingt un ans et huit mois, rentier, né et domicilié dans la présente Commune, fils des défunts Julien François et Marie Elizabeth Duru, veuf de Marie Anne Opportune Hulot, décédée en cette commune le cinq mai mil huit cent soixante-trois, frère du premier comparant et ami du second, est décédé dans son domicile, grande rue de Clermont à Beauvais; après nous être assuré du Décès, nous en avons dressé le présent acte que les déclarants ont signé avec nous après que lecture en a été faite.

François Magnier

N° 19

Acte de Naissance de Berthe Emilie Constance Troisœufs fille légitime

27 Juin 1884.

Le mariage de la dénommée ci-contre s'est fait à la mairie avec Debeaupuis Charles Fernand né à la Neuville en Hez le 27 juin 1884.
A la Neuville en Hez le 22 9bre 1909
L'officier de l'Etat civil
Favrel

L'an mil huit cent quatrevingt-quatre, le vingt-huit Juin, à sept heures du soir, par devant nous Alphonse Adrien Pérot, Maire et officier de l'Etat civil de la Commune de la Neuville-en-Hez, Canton et Arrondissement de Clermont Département de l'Oise, a comparu Emile Arthur Troisœufs, âgé de vingt-deux ans, bûcheron, domicilié dans la présente commune, lequel nous a présenté un enfant du sexe féminin qu'il nous a dit être né le vingt-sept Juin courant à onze heures du matin, dans son domicile, de lui déclarant, et de Marie Adèle Constance Deflers, son épouse, âgée de vingt et un ans, domiciliée au même lieu, et il a donné

Décédée à Sartrouville (78) le 19 juillet 1975

à cet enfant les prénoms de Berthe Emilie Constance. Ces déclaration et présentation ont été faites en présence de Ernest Valentin Lejeune, âgé de vingt trois ans, Maréchal, et de Gustave Adolphe Cornette, âgé de trente cinq ans, maçon, tous les deux domiciliés dans la présente commune, lesquels, ainsi que le père, ont signé avec nous le présent acte après que lecture en a été faite.

Trousseau Emile Lejeune

Cornette

N° 20

Acte de Décès de Ernest Champy, âgé de vingt-huit ans et demi

Célibataire

2 Juillet 1884.

L'an mil huit cent quatrevingt-quatre, le deux juillet à six heures du soir, par devant nous Alphonse Adrien Pérot, Maire et officier de l'Etat civil de la Commune de la Neuville-en-Hez, Canton et Arrondissement de Clermont, Département de l'Oise, ont comparu Antoine Edmond Champy, âgé de soixante quatre ans, garde forestier en retraite, et Pierre François Médard Labbé, âgé de soixante-cinq ans, Marchand de bois, + lesquels nous ont déclaré que ce deux juillet courant, à cinq heures du soir, Ernest Champy, âgé de vingt-huit ans et demi, cuisinier, né et domicilié dans la présente commune, garçon, fils du premier comparant et de Louise Aimable Guignard, âgée de cinquante neuf ans, domiciliée au même lieu, sans profession, et ami du second comparant, est décédé au domicile de ses père et mère, grande rue de Clermont à Beauvais, après nous être assuré du Décès, nous en avons dressé le présent acte que les

+ tous les deux domiciliés dans la présente commune

Labbé

Champy

déclarants ont signé avec nous après que lecture en a été faite.

Champy Labbé

N° 21

Acte de Naissance de Louis Paul Sallot

Garçon naturel

28 Juillet 1884.

L'an mil huit cent quatrevingt quatre, le vingt neuf juillet, à huit heures du matin, par devant nous Alphonse Adrien Pérot, maire et officier de l'Etat civil de la Commune de la Neuville-en-Hez, Canton et Arrondissement de Clermont, Département de l'Oise a comparu Joséphine Vaillant, âgée de quarante deux ans, sage-femme, demeurant dans la présente Commune, laquelle nous a déclaré que le vingt huit juillet courant, à six heures du soir, la nommée Célestine Sallot, âgée de vingt-deux ans, et demi, + blanchisseuse, domiciliée dans la présente Commune, chez sa mère Appoline Sallot, grande rue de Clermont à Beauvais, est accouchée au dit domicile d'un enfant du sexe masculin, qu'elle nous a présenté et auquel elle donne les prénoms de Louis Paul, lesdites déclarations et présentations faites en présence de Louis Désiré Duverger, âgé de quarante trois ans, Instituteur, et de Alexis Paschal Lecut, âgé de cinquante six ans, Garde Champêtre, tous les deux domiciliés dans la présente commune, et ont la déclarante et les témoins signé avec nous le présent acte après qu'il leur en a été fait lecture.

Lecut

Joséphine Vaillant

L. Duverger

+ célibataire

L. Duverger

Lecut

Joséphine Vaillant

Par acte du vingt six mai ~~[illegible]~~ mil neuf cent quatre, Louis Paul Sallot a été reconnu et légitimé par sa mère Célestine Sallot.

La Neuville le 28 mai 1904.

L'officier de l'Etat civil

Vaillant

Par acte de mariage du deux mai mil neuf cent six cet enfant a été reconnu et légitimé par Louis Joseph Alexandre Vaillant son père et Célestine Sallot dite Léonie sa mère

L'officier de l'Etat civil

Par acte du 14 novembre 1907 le nommé Vaillant Louis Paul né à la Neuville en Hez dans l'ordre inconnu a contracté mariage avec Delabre Berthe Désirée Marie. La Neuville en Hez le 24 novembre 1907

G. Guarnet

L'an mil huit cent quatrevingt quatre, le cinq

N° 22

Acte de Naissance de Abel Fernand Maillard

Garçon légitime

5 Août 1884

Le 24 avril 1901 a été célébré en la mairie de Fitz-James, avec le mariage entre M. Abel Maillard et Mlle Blanche Victorine Elisabeth née à Fitz-James le 7 avril 1886. L'officier de l'état civil [illegible]

G. Gues n° 7

Août à sept heures du soir, par devant nous Alphonse Adrien Perot, maire et officier de l'Etat civil de la Commune de la Neuville-en-Hez, Canton et Arrondissement de Clermont, Département de l'Oise, a comparu Adolphe Narcisse Maillard, âgé de vingt-huit ans, menuisier, domicilié dans la présente commune, lequel nous a présenté un enfant du sexe masculin, que il nous a dit être né ce cinq Août courant, à quatre heures du matin, dans son domicile, rue du Parc, de lui déclarant, et de Clémence Eugénie Ilha Lepage, son épouse, âgée de vingt-sept ans, couturière, domiciliée au même lieu, et il a donné à cet enfant les prénoms de Abel Fernand. Ces déclaration et présentations ont été faites en présence de Emile Arthur Trousselet âgé de vingt-deux ans, cocher, et de Ernest Valentin Lejeune, âgé de vingt-trois ans, maréchal, tous les deux domiciliés dans la présente commune, lesquels ainsi que le père, ont signé avec nous le présent acte, après que lecture en a été faite.

Lejeune

Maillard Trousselet

N° 23

Transcription d'acte de Décès de Marie Cécile Angot âgée de quatre-vingt douze ans, veuve de Louis Augustin Boucher

L'an mil huit cent quatre-vingt-quatre, le vingt-quatre Août à neuf heures du matin, nous Alphonse Adrien Perot, Maire et officier de l'Etat civil de la Commune de la Neuville-en-Hez, Canton et Arrondissement de Clermont, Département de l'Oise, avons procédé à la transcription d'un acte de Décès dont la teneur suit, que nous a été transmis par M. le Sous-Préfet de Clermont (Oise), et qui nous est parvenu aujourd'hui à sept heures du matin :

Décès de Marie Cécile Angot, Vve Boucher

N° 215

L'an mil huit cent quatre-vingt quatre, le jeudi trois Juillet à dix heures du matin, par devant nous Alexandre Félix Ménard, Maire, Officier de l'Etat civil de la ville de Clermont, (Oise), sont comparus, à l'Hôtel de Ville, les sieurs Joseph Clément Barroyer, receveur de l'Hospice, âgé de soixante-dix-neuf ans, demeurant à Clermont, rue de Châtellier, n° 10, et Achille Frémon, employé, âgé de quarante-trois ans, demeurant à Clermont, place de l'Hôtel de Ville n° 10, lesquels nous ont déclaré que Marie Cécile Angot, ménagère, âgée de quatre-vingt-douze ans, née à la Neuville en Hez (Oise), y demeurant, veuve de Louis Augustin Boucher, fille de Marc Antoine Angot et de Marie Cécile Denoroy, est décédée à Clermont, rue de la Madeleine, n° 7, aujourd'hui à trois heures du matin, et après nous être assuré du décès, conformément à la Loi, avons rédigé le présent acte, que les déclarants ont signé avec nous, après lecture faite.

Ainsi signé au Registre : Barroyer, Frémon, Ménard.

Et de cette transcription nous avons dressé le présent acte, que nous avons signé. Le Maire.

N° 24

Acte de Décès de Etienne Eloy, âgé de vingt ans et huit mois. Célibataire

28 Août 1884

L'an mil huit cent quatre-vingt quatre le vingt-six Août à midi, par devant nous Alphonse Adrien Perot, Maire et officier de l'Etat civil de la Commune de la Neuville-en-Hez, Canton et Arrondissement de Clermont Département de l'Oise, ont comparu Louis Joseph Eloy, âgé de cinquante ans, Garde forestier, et Alexis Paschal Secret, âgé de cinquante

six ans, Garde champêtre, tous deux domiciliés dans la présente Commune lesquels nous ont déclaré que ce vingt-six Juin courant, à huit heures du matin Etienne Eloy, âgé de vingt ans et huit mois, manouvrier, né et domicilié dans la présente commune célibataire, fils légitime du premier comparant et de Hermine Duverger, âgée de quarante trois ans, sans profession, domiciliée au même lieu, et ami du second comparant est décédé dans la présente Commune. Après nous être assuré du Décès, nous en avons dressé le présent acte que les déclarants ont signé avec nous après que lecture en a été faite

Eloy Lecuty

N° 25

Acte

de

Naissance de Lucie Désirée Sallot

Fille légitime

23 Septembre 1884

L'an mil huit cent quatrevingt-quatre, le vingt-trois Septembre, à dix heures du matin, par devant nous Alphonse Adrien Pérot, Maire et officier de l'Etat civil de la Commune de la Neuville-en-Hez, Canton et Arrondissement de Clermont, Département de l'Oise, a comparu Edmond Sallot, âgé de vingt ans, bûcheron domicilié dans la présente commune, lequel nous a présenté un enfant du sexe féminin qu'il nous a dit être né ce vingt-trois Septembre courant, à deux heures du matin, dans son domicile, rue du Connétable Raoul, de lui déclarant, et de Marie Duval, son épouse, âgé de vingt ans, brossière, domiciliée au même lieu; et il a donné à cet enfant les prénoms de Lucie Désirée. Ces déclarations et présentation ont été faites en présence de François Sallot, âgé de cinquante deux ans, bûcheron, domicilié en

Le vingt neuf septembre a été remis l'acte de mariage inscrit le vingt trois septembre mil neuf cent trois de Lucie Désirée Sallot née à Neuville le vingt sept novembre mil huit cent soixante neuf pour la célébration à cette Mairie le vingt neuf septembre mil neuf cent trois

Décédé à Paris (18e Arrondissement) le vingt cinq avril mil neuf cent quatre vingt dix sept en son domicile rue de la Mairie de 25 mai 1897 Le Maire Paul Lefort

N° 26

Acte

de

Décès de Marguerite Alexandrine Croisaufs

âgée de soixante six ans

Epouse de Pierre Emmanuel Prosper Soubet

6 Octobre 1884

cette commune, et de Croisaufs Gabriel, âgé de vingt six ans, domestique domicilié à Clermont ont, les quels ainsi que le père, ont signé avec nous le présent acte après que lecture en a été faite.

Sallot Edmond Sallot Croisaufs

L'an mil huit cent quatrevingt quatre, le six Octobre à huit heures du matin, par devant nous, Alphonse Adrien Pérot, Maire et officier de l'Etat civil de la Commune de la Neuville en Hez, Canton et Arrondissement de Clermont, Département de l'Oise, ont comparu Pierre Emmanuel Prosper Soubet, âgé de soixante cinq ans, monnayeur, et Louis Désiré Duverger, âgé de quarante trois ans, Instituteur, tous les deux domiciliés dans la présente Commune, lesquels nous ont déclaré que ce six Octobre courant à quatre heures du matin, Marguerite Alexandrine Croisaufs, âgée de soixante six ans, sans profession, née et domiciliée dans la présente Commune, fille des défunts Alexandre Croisaufs et Angadrême Félicité Soutain, Epouse du premier comparant et amie du second, est décédée dans son domicile rue de la place; après nous être assuré du Décès nous en avons dressé le présent acte que les déclarants ont signé avec nous après que lecture en a été faite.

Soubet L. Duverger

L'an mil huit cent quatrevingt quatre le trente Octobre, à huit heures du matin, par devant nous Alphonse Adrien Pérot, Maire et officier de l'Etat civil de la Commune de la Neuville-en-Hez, Canton et Arron

N° 27

Acte de Décès de Jean Claude Célestin Perdriset, âgé de cinquante et un ans, époux de Marie Claudine Buffet

30 Octobre 1884.

dissement de Clermont, Département de l'Oise, ont comparu Alexis Paschal Lecut, âgé de cinquante-six ans, Garde Champêtre et Félix Lesguillon, âgé de trente-huit ans, bûcheron, tous les deux domiciliés dans la présente commune, lesquels nous ont déclaré que ce trente Octobre courant, à huit heures du matin Jean Claude Célestin Perdriset, âgé de cinquante et un ans, ouvrier cagier, domicilié dans la présente commune, né à Frangy, canton de Saint-Germain-du-Bois (Saône et Loire) le neuf Décembre mil huit cent trente-trois, fils de défunts François Perdriset et Jeanne Ponsard, époux de Marie Claudine Buffet, âgée de cinquante-huit ans, sans profession, domiciliée au même lieu, + et ami des deux comparants, est décédé dans son domicile, rue de l'Église; après nous être assuré du Décès, nous en avons dressé le présent acte que les déclarants ont signé avec nous après que lecture en a été faite.

+ et décédée aussi aujourd'hui

Lecut

Lesguillon

N° 28

Acte de Décès de Marie Claudine Buffet âgée de cinquante-huit ans, épouse de Jean Claude Célestin Perdriset

30 Octobre 1884.

Lecut Lesguillon

L'an mil huit cent quatrevingt quatre le trente Octobre, à huit heures du matin, par devant nous Alphonse Adrien Pérot, Maire et officier de l'Etat civil de la Commune de la Neuville-en-Hez, Canton et Arrondissement de Clermont, Département de l'Oise, ont comparu Alexis Paschal Lecut, âgé de cinquante-six ans, Garde Champêtre, et Félix Lesguillon, âgé de trente huit ans, bûcheron, tous les deux domiciliés dans la présente commune, lesquels nous ont déclaré que ce trente Octobre courant à huit heures du matin Marie Claudine Buffet, âgée de cinquante-huit ans, sans profession domiciliée dans la présente commune, née à Frangy, canton de Saint-Germain-du-Bois, (Saône et Loire), le trois mars mil huit cent vingt-six, fille des défunts Jean Buffet et Marie Bonin; épouse de Jean Claude Célestin Perdriset âgé de cinquante et un ans, ouvrier cagier, domicilié au même lieu, + et amie des deux comparants, est décédée dans son domicile, rue de l'Église; après nous être assuré du Décès, nous en avons dressé le présent acte que les déclarants ont signé avec nous après que lecture en a été faite.

+ et aussi décédé aujourd'hui

Lecut

Lesguillon

N° 29

Acte de Mariage entre Isidore Anatole Saint-Léger et Joséphine Troisœufs

Garçon majeur et fille mineure

29 Novembre 1884.

Lecut Lesguillon

L'an mil huit cent quatre-vingt quatre, le vingt-neuf Novembre, à midi, par devant nous Alphonse Adrien Pérot, Maire et officier de l'Etat civil de la Commune de la Neuville-en-Hez, Canton et Arrondissement de Clermont, Département de l'Oise, ont comparu Isidore Anatole Saint Léger, âgé de vingt-trois ans et neuf mois, charbonnier, né à La Bosse, Canton du Coudray-Saint Germer, Oise, le dix-neuf Février mil huit cent soixante et un, ainsi que le constate l'extrait de son acte de naissance qu'il nous présente dûment légalisé; domicilié de fait en cette commune, et de droit audit La Bosse, maintenu dans ses foyers comme soutien de famille, ainsi qu'il en justifie par la présentation de son livret; garçon, fils majeur de Félix Alexandre Saint Léger, âgé de soixante trois ans, et de Florine Boulongne, âgée de cinquante-huit ans, manouvriers, domiciliés au Mont Cornet, annexe de La Bosse, ses père et mère ici présents et consentants; — et Demoiselle

Joséphine Troisœufs, âgée de dix-neuf ans et neuf mois, sans profession, née dans la présente commune le vingt-quatre février mil huit cent soixante-cinq ainsi que le constate son acte de naissance que nous avons consulté, fille mineure de François Joseph Troisœufs, âgé de cinquante-trois ans, bûcheron, et de Apoline Adélaïde Leverve, âgée de cinquante-deux ans, sans profession, tous les trois domiciliés dans la présente Commune; lesquels, assistés de leurs pères et mères ici présents et consentants, nous ont requis de procéder à la célébration de leur mariage dont les publications ont été faites dans la présente commune et dans la commune de La Bosse les dimanches neuf et seize du présent mois, sans qu'il soit intervenu aucune opposition, ainsi que le constatent les deux actes inscrits au Registre des publications de mariages de cette commune pour l'année courante, et le certificat de publications et de non-opposition qu'ils nous présentent dûment légalisé. Les futurs époux, et leurs pères et mères, ont déclaré, sur notre interpellation, qu'il n'a point été fait de contrat de mariage. Faisant droit à la réquisition des parties, nous avons donné lecture aux comparants des pièces ci-dessus mentionnées et des dispositions du Code Napoléon, au chapitre six du titre du Mariage; après quoi nous leur avons demandé s'ils voulaient se prendre pour époux. Chacun d'eux ayant répondu séparément et affirmativement, nous avons prononcé, au nom de la loi, que Isidore Anatole Saint Léger, et Joséphine Troisœufs, sont unis par le mariage. Le tout a été fait publiquement

en la maison commune, les pour[illegible] dressé immédiatement le présent acte en présence de Ernest Léon Saint Léger, âgé de quarante quatre ans, Marchand de charbons, domicilié dans la présente commune, oncle de l'époux; de Aimable Auguste Patenotte âgé de trente-huit ans, Marchand de cafés, domicilié à la Rue Saint-Pierre, oise, ami de l'Époux; de Nicolas Lesguillon, âgé de quarante-sept ans, manouvrier domicilié en cette commune, oncle par alliance de l'épouse, et de Victor Denorroy, âgé de quarante-cinq ans, ébéniste, domicilié à Clermont, parrain de l'Épouse. Lecture faite du présent acte, les nouveaux époux, leurs pères et mères et les témoins sus dénommés l'ont signé avec nous, à l'exception du père de l'Époux qui a déclaré ne savoir signer de ce requis.

Saint Leger Anatole Josephine Troisœufs
Boulongne Troisœufs Leverve
St Leger A. Patenotte Lesguillon
Denorroy

N° 30
Acte de Décès de Paul Eugène Guyot
Âgé de cinq mois et quatorze jours. Garçon naturel
5 Décembre 1884.

L'an mil huit cent quatrevingt-quatre le cinq Décembre à midi, devant nous Alphonse Adrien Pérot, maire et officier de l'Etat civil de la Commune de la Neuville-en-Hez, Canton et Arrondissement de Clermont, Département de l'Oise, ont comparu Paul Guyot, âgé de vingt-trois ans et demi, menuisier, domicilié en cette commune, et Théodore Tallon, âgé de quarante-huit ans, maçon, domicilié à Bulles (oise), lesquels

nous ont déclaré que ce cinq Décembre courant à cinq heures moins le quart du matin Paul Eugène Guyot, âgé de cinq mois et quatorze jours, né à Bulles le vingt Juin dernier, et domicilié en cette commune, fils naturel du premier comparant, et de Marie Augustine Callon, âgée de dix huit ans et dix mois, brossière, aussi domiciliée dans la présente commune, et ami du second comparant, est décédé au domicile de ses père et mère, rue Saint Louis, après nous être assuré du Décès nous en avons dressé le présent acte que les déclarants ont signé avec nous après que lecture en a été faite.

Callon Guyot

N° 31

Acte de Mariage entre Alexandre Soulain et Marie Appoline Amélia Maille

Veuf et Veuve

13 Décembre 1884

L'an mil huit cent quatre-vingt quatre, le treize Décembre à midi, par devant nous Alphonse Adrien Pérot Maire et officier de l'Etat civil de la Commune de la Neuville-en-Hez, Canton et Arrondissement de Clermont, Département de l'Oise, ont comparu Alexandre Soulain, âgé de quarante et un ans et demi, bûcheron domicilié à Boulincourt, annexe de la commune d'Agnetz, oise, né dans la présente commune le dix huit mai mil huit cent quarante trois, ainsi que le constate son acte de naissance que nous avons consulté; Veuf de Maria Joséphine Corson, décédée audit Boulincourt le sept Octobre mil huit cent quatre-vingt trois, ainsi que le constate l'extrait de son acte de décès qu'il nous présente dûment légalisé; fils majeur de Pierre Henry Soulain, âgé de soixante huit ans bûcheron, domicilié audit Boulincourt, ici présent et consentant, et de défunte Marie Louise Clarisse Bucquoy, décédée au dit Boulincourt le onze Septembre mil huit cent soixante dix sept; — Et Dame Marie Appoline Amélia Maille, âgée de trente sept ans et dix mois, sans profession, domiciliée dans la présente commune, née à Hétomesnil, canton de Marseille, oise, le vingt cinq Janvier mil huit cent quarante sept, ainsi qu'il est constaté par son acte de naissance qu'elle nous présente dûment légalisé; veuve de Alphonse Achille Bailly, décédé dans la présente commune le vingt quatre Juin mil huit cent quatre vingt deux ainsi que le constate son acte de décès que nous avons consulté; et fille majeure de Jean Baptiste Christophe Athanase Maille, âgé de soixante quatre ans, charpentier domicilié audit Hétomesnil, ici présent et consentant, et de défunte Marie Madeleine Florentine Wiotte, décédée à Hétomesnil le premier Novembre mil huit cent quarante sept ainsi que le constate l'extrait de son acte de décès qui nous est présenté dûment légalisé; lesquels nous ont requis de procéder à la célébration de leur mariage dont les publications ont été faites dans la présente commune et dans celle d'Agnetz les dimanches trente Novembre dernier et sept Décembre courant, sans qu'il soit intervenu aucune opposition ainsi que le constatent les deux actes inscrits au Registre des publications de mariages de cette commune pour l'année courante, et le certificat de publications et de non opposition qu'ils nous présentent dûment légalisé. Les futurs époux et les personnes présentes pour autoriser le mariage ont déclaré, sur notre interpella-

tion, qu'il n'a point été fait de contrat de mariage. Faisant droit à la réquisition des parties, nous avons donné lecture aux comparants des pièces ci-dessus mentionnés et des dispositions du Code Napoléon, au Chapitre six du titre du Mariage ; après quoi nous leur avons demandé s'ils voulaient se prendre pour époux. Chacun d'eux ayant répondu séparément et affirmativement, nous avons prononcé, au nom de la Loi, que Alexandre Soutain, et Marie Appoline Amélia Maille, sont unis par le Mariage. Le tout a été fait publiquement en la maison commune les portes ouvertes, et nous en avons dressé immédiatement le présent acte en présence de Nicolas Désiré Bayard, âgé de soixante et un ans, fabricateur, domicilié en cette commune, oncle par alliance de l'Epouse, de Léopold Guillot, âgé de trente sept ans, maçon demeurant à Fetz-James, beau-frère de l'Epouse ; de Auguste Victor Wallet, âgé de soixante et onze ans, bûcheron, domicilié en cette commune, et de Guy Marie Bouvet, âgé de soixante-huit ans, domicilié à Fetz, peintre, tous les deux amis de l'Epouse. Lecture faite du présent acte, les nouveaux Epoux, leurs pères et les témoins susdénommés l'ont signé avec nous.

Alexandre Soutain Amélia Maille
Bayard Soutain
Wallet
Bouvet

L'an mil huit cent quatre vingt-quatre, le vingt huit Décembre, à cinq heures du soir, par devant nous Alphonse Adrien Pérot, Maire et officier de l'Etat civil de la Commune de la Neuville en Hez, canton et Arrondissement de Clermont de Clermont, Département de l'Oise a comparu Jean Pierre Nicolas Hyacinthe Potez âgé de soixante deux ans, représentant de Commerce, domicilié dans la présente commune, lequel nous a présenté un enfant du sexe masculin qu'il nous a déclaré être né le vingt six Décembre courant, à dix heures du matin, dans son domicile, grande rue de Clermont à Beauvais, de lui, déclarant, et de Marie Joseph Anna Foursy, âgé de trente huit ans, sans profession, domiciliée au même lieu, et il a donné à cet enfant les prénoms de Hyacinthe Maurice Albert. Ces déclaration et présentation ont été faites en présence de Etienne Célestin Gobert, âgé de quarante trois ans, Commerçant, et Jules Isidore Magnier, âgé de quarante trois ans, menuisier, tous les deux domiciliés dans la présente commune, lesquels, ainsi que le père, ont signé avec nous le présent acte, après que lecture en a été faite.

Magnier Potez père

L'an mil huit cent quatre-vingt-quatre, le trente et un Décembre au soir, nous Alphonse Adrien Pérot, maire et officier de l'Etat civil de la Commune de la Neuville en Hez, en exécution des dispositions de l'article 45 du Code Napoléon, avons clos et arrêté le présent Registre contenant trente deux actes.

Le Maire

N° 32

Acte de Naissance de Hyacinthe Maurice Albert Potez. Garçon légitime

26 Décembre 1884

+ son épouse
Potez née
Foursy
Magnier

L'an mil huit cent quatre vingt, le vingt deux décembre à onze heures du matin, acte de mariage entre Jean Pierre Nicolas Hyacinthe Potez, fabricant, âgé de trente ans, né à Beauvais le 27 juillet 1814, fils majeur de Jean Pierre Potez, fabricant, et de Marie Joseph Anne Foursy, son épouse, domiciliés à Beauvais, et Marie Joseph Anne Foursy, sans profession, âgée de trente ans, née à Beauvais le 27 juillet 1814, fille majeure de Jean Baptiste Foursy, fabricant, et de Marie Joseph Anne Lefebvre, son épouse, domiciliés à Beauvais. Publications faites à la mairie de Beauvais les 29 novembre et 6 décembre 1840. Rien ne s'oppose au mariage. Le mariage a été célébré à la mairie de Beauvais le 22 décembre 1840. Contrat de mariage reçu par Me Lefebvre, notaire à Beauvais, le 20 décembre 1840. Les époux ont déclaré vouloir adopter le régime de la communauté légale. Le mariage a été célébré en présence de Jean Pierre Potez, père de l'époux, et de Jean Baptiste Foursy, père de l'épouse. Les époux ont déclaré ne pas

Table des Actes
contenus au présent Registre.

N° des Actes	Noms et Prénoms.			Dates des Actes.
		Naissances:		
16	Bataille	René Eugène		23 Mai
13	Gauthier	Ernestine Barthilde		19 Mai
12	Jarroir	Georges Alexandre		7 Mai
14	Leroy	Jeanne Henriette		13 Mai
6	Lesquillon	Blanche		11 Mars
22	Maillard	Abel Fernand		5 Août
32	Potez	Hyacinthe Maurice Albert		28 Décembre
21	Sallot	Louis Paul		29 Juillet
25	Sallot	Lucie Désirée		23 Septembre
10	Salot	Hyacinthe		11 Avril
19	Croisaufs	Berthe Emilie Constance		28 Juin
		11 Naissances.		
		Mariages:		
3	Roussel Severgeois	Louis Bernard Marie Adèle Victorine	marié à	21 Février
29	Saint-Léger Croisaufs	Isidore Anatole Joséphine	marié à	29 Novembre
1	Sallot Duval	Edmond Marie	marié à	9 Février
7	Serain Chevassu	Alfred Charlemagne Aldéric Philomène Félicie Julie	Mariés	20 Mars
31	Soulain Maille	Alexandre Marie Appoline Amélia	marié à	13 Décembre
		5 Mariages		

N° des Actes	Noms et Prénoms		Date des Actes
		Décès:	
23	Angot	Marie Cécile (transcription d'acte)	24 Août
8	Bayard	Alexis Célestin	25 Mars
4	Boulanger	Eugénie Emilienne	9 Mars
28	Buffet	Marie Claudine	30 Octobre
20	Champy	Ernest	2 Juillet
13	Delille	Marie Joséphine	8 Mai
5	Demagny	Philomène Marie Eugénie	9 Mars
11	Dubus	Jean Baptiste	3 Mai
2	Dubus	Marie Anne Gertrude	25 février
24	Eloy	Etienne	26 Août
17	Francois	Elizabeth Augustine	9 Juin
18	François	Joseph Julien	17 Juin
30	Guyot	Paul Eugène	5 Décembre
27	Perdriset	Jean Claude Célestin	30 Octobre
26	Croisaufs	Marguerite Alexandrine	6 Octobre
9	Wailly	Marie Marguerite Cécile	1er Avril
		16 Décès.	

Nous Alphonse Adrien Perot, Maire et officier de l'Etat civil de la Commune de la Neuville-en-Hez certifions exacte la présente Table des Naissances Mariages et Décès contenant trente deux actes.

A la Neuville en Hez le vingt cinq janvier mil huit cent quatrevingt cinq

Le Maire

Premier feuillet.

1885

COMMUNE de La Neuville en Hez

ARRONDISSEMENT DE CLERMONT

DÉPARTEMENT DE L'OISE

L'Officier public se conformera aux dispositions des articles du Code civil dont la teneur suit :

Art. 34. — Les actes de l'état-civil énonceront l'année, le jour et l'heure où ils seront reçus, les prénoms, nom, âge, profession et domicile de tous ceux qui y seront dénommés.

Art. 35. — Les Officiers de l'état-civil ne pourront rien insérer dans les actes qu'ils recevront, soit par note, soit par énonciation quelconque, que ce qui doit être déclaré par les comparants.

Art. 37. — Les témoins produits aux actes de l'état-civil ne pourront être que du sexe masculin, âgés de vingt et un ans au moins, parents ou autres, et ils seront choisis par les personnes intéressées.

Art. 38. — L'Officier de l'état-civil donnera lecture des actes aux parties comparantes, ou à leurs fondés de procuration et aux témoins; il y sera fait mention de l'accomplissement de cette formalité.

Art. 39. — Ces actes seront signés par l'Officier de l'état-civil, par les comparants et les témoins, ou mention sera faite de la cause qui empêchera les comparants et les témoins de signer.

Art. 42. — Les actes seront inscrits sur les registres, de suite, sans aucun blanc. Les ratures et les renvois seront approuvés et signés de la même manière que le corps de l'acte. Il n'y sera rien écrit par abréviation, et aucune date ne sera mise en chiffres.

Art. 43. — Les registres seront clos et arrêtés par l'Officier de l'état-civil à la fin de chaque année; et, dans le mois, l'un des doubles sera déposé aux archives de la commune, *l'autre au greffe du Tribunal de première instance*, sous les peines portées en l'article 50, conçu en ces termes :

« Toute contravention aux articles précédents, « de la part des fonctionnaires y dénommés, sera « poursuivie devant le Tribunal de première ins- « tance, et punie d'une amende qui ne pourra « excéder cent francs. »

Registre destiné à constater, par des actes authentiques, les Naissances, Adoptions, Mariages et Décès des citoyens de La Neuville en hez pendant l'année mil huit cent quatre-vingt-cinq.

Le présent registre contenant Vingt deux feuillets de papier timbré, cotés par premier et dernier, et paraphés par nous, Scoté, Président du Tribunal civil de l'arrondissement de Clermont, en exécution de l'article 41 du Code civil.

Fait double, à Clermont, le premier décembre mil huit cent quatre-vingt-quatre.

Pr Mr le Président.

Paul Dungé

Juge

N° 1.

Acte de Naissance de Héloïse Sentier fille légitime.

1er Janvier 1885

L'an mil neuf cent huit le vingt un avril la Commune a contre a contracté mariage avec Mallard Félix né à Lisbonne le 2 septembre 1812 l'officier de l'Etat civil

Ragnaire

Décédée à Clermont (Oise) le 13 septembre 1963

Pour la Mairie absente l'Adjoint délégué

a Meay

L'an mil huit cent quatre vingt-cinq le deux Janvier, à midi, par devant nous Alphonse Adrien Pérot, Maire et officier de l'Etat civil de la Commune de la Neuville en Hez, Canton et Arrondissement de Clermont, Département de l'Oise, a comparu Henri Alexandre Amédé Sentier, âgé de trente-six ans, bûcheron, domicilié dans la présente Commune grande rue de Clermont à Beauvais, lequel nous a présenté un enfant du sexe féminin, qu'il nous a dit être né le premier Janvier courant, à onze heures et demie du matin, dans son domicile, de lui déclarant, et de Anatolie Sallot, âgée de vingt-huit ans, sans profession, son épouse domiciliée au même lieu, et il a donné à cet enfant le prénom de Héloïse. Ces déclaration et présentation ont été faites en présence de François Sallot, âgé de cinquante quatre ans, et de Charles Tallon, âgé de trente-cinq ans, tous les deux bûcherons et domiciliés dans la présente Commune, lesquels, ainsi que le père, ont signé avec nous le présent acte après que lecture en a été faite.

Sentier Tallon Sallot

N° 2.

Acte de Mariage entre Narcisse René Maigret et Céline Ernestine Martin

Garçon et fille majeurs.

12 Janvier 1885

L'an mil huit cent quatrevingt-cinq le douze Janvier, à midi pardevant nous Alphons Adrien Pérot maire et officier de l'Etat civil de la Commune de la Neuville-en-Hez, canton et Arrondissement de Clermont, Département de l'Oise, ont comparu Narcisse René Maigret, âgé de vingt-sept ans, Epicier, domicilié depuis moins de six mois à Paris, rue Ménilmontant n° 98, et précédemment en cette commune où il est né le six Janvier mil huit cent cinquante-huit, ainsi que le constate son acte de naissance que nous avons consulté; garçon



fils majeur de Lucien Alponse Maigret, âgé de cinquante six ans, et de Arthémiste Douche, âgée de cinquante-deux ans et demi, cultivateurs domiciliés dans cette commune; et libéré du service militaire actif, étant passé dans la réserve de l'armée active ainsi qu'il en justifie par la présentation de son livret militaire; — Et demoiselle Céline-Ernestine Martin, âgée de vingt-huit ans et dix mois, sans profession, née à Lorteil, commune de Bulles, (Oise) le dix-huit février mil huit cent cinquante six, ainsi que le constate l'extrait de son acte de naissance qu'elle nous présente dûment légalisé, fille majeure de Casimir Désiré Martin, âgé de cinquante-deux ans, cordonnier, et de Ernestine Adélaïde Villon, âgée de quarante six ans et demi, sans profession, tous les trois domiciliés dans la présente commune; lesquels, assistés de leurs pères et mères, ici présents et consentants, nous ont requis de procéder à la célébration de leur mariage, dont les publications ont été faites dans la présente commune, et à Paris à la Mairie du 20e Arrondissement les dimanches sept et quatorze Décembre mil huit cent quatrevingt-quatre, sans qu'il soit intervenu aucune opposition, comme le constatent les deux actes inscrits au registre des publications de mariages de cette commune pour ladite année, et le certificat de publications et de non-opposition qui nous est présenté dûment légalisé. Les futurs époux et leurs pères et mères ont déclaré, sur notre interpellation, qu'il a été fait un contrat de mariage devant Me Corbillon, Marie Eugène

Notaire en cette commune, le onze Janvier courant, ainsi qu'il en est justifié par le certificat qu'il nous ont remis. Faisant droit à la réquisition des parties, nous avons donné lecture aux comparants des pièces ci dessus mentionnées, et des dispositions du Code Napoléon, au chapitre six du titre du Mariage, après quoi nous leur avons demandé s'ils voulaient se prendre pour époux. Chacun d'eux ayant répondu séparément et affirmativement, nous avons prononcé, au nom de la loi, que Narcisse René Maigret et Céline Ernestine Martin, sont unis par le Mariage. Le tout a été fait publiquement en la maison commune, les portes ouvertes, et nous en avons dressé immédiatement le présent acte en présence de Charles Désir Douche, âgé de soixante-deux ans, cultivateur, domicilié à Thury-sous-Clermont, oise, oncle maternel de l'Epoux; de Anatole Frédéric Lequeux, âgé de quarante-deux ans, propriétaire, domicilié en cette commune, cousin de l'Epoux; de Sévérin Casimir Martin, âgé de vingt-sept ans, Instituteur, domicilié à Paris, rue d'Alésia, n° 132, frère de l'Epouse; et de Adrien Miau, âgé de vingt-huit ans, représentant de commerce, domicilié à Paris, rue du Pont-Louis Philippe n° 10, ami de l'Epouse. Lecture faite du présent acte, les nouveaux Epoux, leurs pères et mères et les témoins susdénommés l'ont signé avec nous.

E. Martin — A. Maigret — A. Maigret
A. Douche — Martin — E. Villon
Douche — Lequeux — D. Martin
Miau

N° 3.

Transcription de l'acte de Décès de Caroline Sylvie Pitre

TIMBRE 2 FR 1 IN 1 CENT

âgée de soixante quatorze ans
Veuve de Pierre Joseph Mary.
26 Janvier 1885.

Décès de Caroline Sylvie Pitre, veuve Mary

N° 25.

L'an mil huit cent quatre vingt-cinq, le douze février, à huit heures du matin, nous Alphonse Adrien Pérot, Maire et officier de l'Etat civil de la Commune de la Neuville en Hez, Canton et Arrondissement de Clermont, Département de l'Oise, avons procédé à la transcription de l'acte de Décès dont la teneur suit, qui nous a été transmis par Monsieur le Sous Préfet de Clermont, et qui nous est parvenu aujourd'hui à sept heures et demie du matin.

— L'an mil huit cent quatre vingt-cinq le lundi vingt-six Janvier à onze heures du matin, par devant nous Alexandre Félix Ménard, Maire, Officier de l'Etat civil de la Ville de Clermont, (Oise), sont comparus, à l'Hôtel-de-Ville, les sieurs Joseph Clément Barroyer, receveur de l'Hospice, âgé de soixante-dix-neuf ans, demeurant à Clermont, rue du Châtellier n° 10 et Achille Frémon, économe de l'Hospice âgé de quarante-trois ans, demeurant à Clermont, rue des fontaines n° 40, lesquels nous ont déclaré que: Caroline Sylvie Pitre, ménagère, âgée de soixante quatorze ans, née à Faÿ-sous-Bois (commune de Saint-Félix (Oise), demeurant à la Neuville-en-Hez (Oise), veuve de Pierre Joseph Mary, fille de Jean Baptiste Pitre et de Marie Marguerite Walon, est décédée à Clermont, rue de la Madeleine n° 7, aujourd'hui à six heures du matin, et après nous être assuré du décès, conformément à la loi, avons rédigé le présent acte que les déclarants ont signé avec nous, après lecture faite.

Ainsi signé au Registre: Frémon, Barroyer, Ménard.

Et de cette transcription nous avons dressé le présent acte que nous avons signé.

Maire

N° 4.

Acte de Décès de Auguste Coignon âgé de soixante seize ans et trois mois, veuf de Augustine Eléonore Caboche.

16 février 1885.

L'an mil huit cent quatre-vingt-cinq, le seize février à midi, devant nous Alphonse Adrien Pérot, Maire et officier de l'Etat civil de la Commune de la Neuville en Hez, canton et Arrondissement de Clermont, Département de l'Oise, ont comparu Eugène Bataille, âgé de vingt-six ans, peintre, demeurant à Saint-Just-en-Chaussée, (Oise) et Louis Désiré Duverger, âgé de quarante-quatre ans, Instituteur, domicilié en cette commune, lesquels nous ont déclaré que ce seize février courant à six heures du matin, Auguste Coignon, âgé de soixante-seize ans, et trois mois, ex-Instituteur, domicilié dans la présente commune, né à Berthecourt, Canton de Neuilly (Oise), le vingt-huit Octobre mil huit cent huit, fils des défunts Pierre Coignon et Marie Louise Eve Callard; veuf de Augustine Eléonore Caboche, décédé en cette commune le cinq Mars mil huit cent quatre-vingt, et ami des deux comparants, est décédé dans son domicile, grande rue de Clermont à Beauvais; après nous être assuré du décès, nous en avons dressé le présent acte que les déclarants ont signé avec nous après que lecture en a été faite

L. Duverger

E. Bataille

N° 5.

Acte de Décès de Victor Lagache âgé de quarante six ans, Epoux de Alexandrine Louise Daudrieux.

7 Mars 1885

L'an mil huit cent quatre-vingt-cinq le sept Mars, à sept heures du soir, devant nous Alphonse Adrien Pérot, Maire et officier de l'Etat civil de la Commune de la Neuville en Hez, Canton et Arrondissement de Clermont, Département de l'Oise, ont comparu François Toussaint Hébert, âgé de cinquante huit ans, ancien Boucher, et Ernest Saint-Léger, âgé de quarante quatre ans, Marchand de Charbons, tous les deux domiciliés en cette commune, lesquels nous ont déclaré que ce sept Mars courant, à midi, Victor Lagache, âgé de quarante six ans, Marchand de beurre, né et domicilié dans la présente commune, fils des défunts Nicolas Simon Lagache et Justine Clémence Forel, décédés en cette commune, époux de Alexandrine Louise Daudrieux, âgé de quarante quatre ans, marchande de beurre, domiciliée en cette commune, et ami des deux comparants, est décédé dans son domicile, grande rue de Clermont à Beauvais, après nous être assuré du décès nous en avons dressé le présent acte que les déclarants ont signé avec nous après que lecture en a été faite.

Hébert Saint Léger

N° 6.

Acte de Décès de Marguerite Van Batenburg, âgée deux mois et neuf jours. Fille naturelle

13 Mars 1885.

L'an mil huit cent quatre-vingt-cinq, le quatorze Mars, à sept heures du matin, devant nous Alphonse Adrien Pérot, Maire et officier de l'Etat civil de la Commune de la Neuville en Hez, Canton et Arrondissement de Clermont, Département de l'Oise, ont comparu Désiré Donnebecq, âgé de vingt-six ans, manœuvrier, et Adolphe Narcisse Maillard, âgé de vingt-huit ans, manœuvrier, tous les deux domiciliés en cette commune, lesquels nous ont déclaré que le treize Mars courant, à deux heures du soir, Marguerite Van Batenburg, âgé de deux mois et neuf jours

en nourrice chez le premier comparant, rue à Paris, dixième arrondissement, le quatre janvier dernier, fille naturelle de père non déclaré, et de Elisabeth Marguerite Caroline Van Batenburg, âgée de dix-huit ans, sans profession, demeurant à Paris, rue du Château d'Eau n° 44, et amie des deux comparants, est décédée au domicile du premier, grande rue de Clermont à Beauvais, après nous être assuré du décès nous en avons dressé le présent acte que les déclarants ont signé avec nous après que lecture en a été faite.

Dennebecq — Maillard — Noël

N° 7

Acte de Naissance de Marie Louise Félicie Roussel, fille légitime.

15 Mars 1885

Décédée à Orléans-Loiret le 15 septembre 1971. - Le Maire.

L'an mil huit cent quatre-vingt-cinq, le seize Mars, à six heures du soir, par devant nous Alphonse Adrien Pérot, maire et officier de l'Etat civil de la Commune de la Neuville-en-Hez, Canton et Arrondissement de Clermont, Département de l'Oise, a comparu Année Henri Levergeois, âgé de cinquante-six ans, Peintre décorateur, domicilié en cette commune, grande rue de Clermont à Beauvais, lequel nous a présenté un enfant du sexe féminin, qu'il nous a dit être né le quinze mars courant, à deux heures dix minutes du soir, dans son domicile, de Marie Adèle Victorine Levergeois, sa fille, âgée de vingt ans, sans profession, domiciliée à Genvilliers (Seine), épouse de Louis Bernard Roussel âgé de vingt-deux ans, Directeur de ménage domicilié au même lieu, actuel enfant et a déclaré donner les prénoms Marie Louise Felicie. Cette présentation et ces déclarations ont été faites en présence de Alexis Paschal Lecut, âgé de cinquante-sept ans, Garde champêtre, et de Adolphe Rémi Antoine Levergeois, âgé de vingt deux ans, Peintre décorateur, tous les deux domiciliés dans la présente commune, et ont le déclarant et les témoins signé avec nous le présent acte après que lecture leur en a été faite.

Levergeois — Levergeois — Lecut — Noël

N° 8.

Acte de Décès de Juliette Sonie Berthe Bouvet, âgée de huit ans et onze mois. Fille légitime

18 Mars 1885.

L'an mil huit cent quatre-vingt cinq le dix huit Mars, à midi, devant nous Alphonse Adrien Pérot, Maire et officier de l'Etat civil de la Commune de la Neuville-en-Hez, Canton et Arrondissement de Clermont, Département de l'Oise, ont comparu Charles Alexandre Augustin Bouvet, âgé de quarante et un ans, peintre en bâtiment, et Etienne Célestin Gobert, âgé de quarante trois ans, limonadier tous deux domiciliés dans la présente commune, lesquels nous ont déclaré que ce dix huit Mars courant, à sept heures du matin Juliette Sonie Berthe Bouvet, âgée de huit ans et onze mois, sans profession, domiciliée dans la présente commune, née à Clermont le onze avril mil huit cent soixante-seize, fille légitime du premier comparant, et de Zaire Juliette Bonnay, âgée de trente et un ans, sans profession, domiciliée au même lieu, et amie du second comparant, est décédée dans le domicile de ses père et mère, grande rue de Clermont à Beauvais. Après nous être assuré du Décès, nous en avons dressé le présent acte que les déclarants ont signé avec nous après que lecture en a été faite.

Bouvet — Gobert — Noël

N.° 9

Acte de Décès de Alfred Antoine Lefèvre, âgé de vingt deux ans, célibataire

21 Mars 1885.

L'an mil huit cent quatre vingt cinq, le vingt et un Mars à deux heures du soir, devant nous Alphonse Adrien Pérot, Maire et officier de l'Etat civil de la Commune de la Neuville en Hez, Canton et Arrondissement de Clermont, Département de l'Oise, ont comparu Alexis Paschal Lecuty âgé de cinquante sept ans, Garde champêtre, et Isidore Magnier, âgé de quarante trois ans, manouvrier, tous les deux domiciliés dans la présente commune, lesquels nous ont déclaré que ce vingt et un Mars à midi et demi, Alfred Antoine Lefèvre, âgé de vingt deux ans, domicilié à Remécourt, canton de Clermont (Oise) ouvrier bourrelier, né à Fitz-James, même canton, le vingt neuf Mars mil huit cent soixante trois, fils de François Charlemagne Lefèvre, cultivateur, et de Virginie Coralie Bouvet, son épouse, domiciliés au susdit Remécourt, et inconnu des deux comparants, est décédé dans la présente commune. Après nous être assuré du Décès, nous en avons dressé le présent acte que les déclarants ont signé avec nous après que lecture en a été faite.

Lecuty Magnier

N.° 10

Acte de Décès de Louis François Auguste Dubois, âgé de cinquante trois ans, Époux de Prudence Clémence Court

30 Mars 1885

L'an mil huit cent quatre vingt cinq, le trente et un Mars, à huit heures du matin, devant nous Alphonse Adrien Pérot, Maire et officier de l'Etat civil de la Commune de la Neuville en Hez, Canton et Arrondissement de Clermont, Département de l'Oise, ont comparu Gilbert Auguste Dubois, âgé de trente et un ans, Commerçant, domicilié en cette commune, et Léon Frédéric Claissen, âgé de cinquante et un ans, propriétaire domicilié à Compiègne (Oise), lesquels nous ont déclaré que le trente Mars courant à neuf heures du soir, Louis François Auguste Dubois âgé de cinquante trois ans, Commerçant, domicilié dans la présente Commune, né à la Rue Saint Pierre (Oise), le dix-sept Janvier mil huit cent trente deux, fils des défunts Louis François Dubois, et Marie Françoise Catherine Chantrelle, Époux de Prudence Clémence Court, âgé de cinquante et un ans, commerçante, domiciliée en cette commune; père du premier comparant et beau-frère du second, est décédé dans son domicile, grande rue de Clermont à Beauvais. Après nous être assuré du Décès, nous en avons dressé le présent acte que les déclarants ont signé avec nous après que lecture en a été faite.

Dubois

N.° 11

Acte de Décès de Pierre Joron, âgé de soixante six ans et huit mois, Époux de Victoire Sophie Basset

4 Avril 1885.

L'an mil huit cent quatre-vingt cinq, le quatre Avril à midi, devant nous Alphonse Adrien Pérot, Maire et officier de l'Etat civil de la commune de la Neuville-en-Hez, Canton et Arrondissement de Clermont, Département de l'Oise, ont comparu Alphonse Désiré Wallet, âgé de quarante six ans, manouvrier, et Louis Désiré Duverger, âgé de quarante quatre ans, Instituteur, tous les deux domiciliés dans la présente commune, lesquels nous ont déclaré que ce quatre Avril courant à huit heures du matin, Pierre Joron, âgé de soixante-six ans et huit mois, charcutier, domicilié dans la présente commune, né à Cresmeaux (Somme) le cinq Août mil huit cent dix-huit; fils des défunts Pierre

Mathieu Joron, et Victoire Dérumigny ; époux de Victoire Sophie Basset, âgé de soixante trois ans, charretier, domiciliés en cette commune ; et ami des deux comparants, est décédé dans son domicile, rue de l'Eglise. Après nous être assuré du Décès, nous en avons dressé le présent acte que les déclarants ont signé avec nous après que lecture en a été faite.

Wallet — L. Dumergez. — Vu

N.° 12

Acte de Naissance de Eugène Alfred Serain

Garçon légitime.

7 Mai 1885.

L'an mil huit cent quatre vingt cinq, le huit Mai à six heures du soir, par devant nous Alphonse Adrien Férot, maire et officier de l'Etat civil de la Commune de la Neuville en Hez, Canton et Arrondissement de Clermont, Département de l'Oise, a comparu Pierre François Médard Labbé, âgé de soixante six ans, Marchand de bois, domicilié dans la présente Commune, rue de l'Eglise, lequel nous a présenté un enfant du sexe masculin, qu'il nous a dit être né le sept Mai courant à quatre heures du soir, dans son domicile, de Philomène Félicie Zélie Chevassu sa petite fille, âgé de dix neuf ans et demi, sans profession, domiciliée à Landernau, (Finistère) épouse de Alfred Charlemagne Alcide Serain, âgé de vingt neuf ans, Percepteur, domiciliée au même lieu, auquel enfant il a déclaré donner les prénoms Eugène Alfred. Cette présentation et ces déclarations ont été faites en présence de Harnesse Charles Vincent Lacroix, âgé de cinquante trois ans, propriétaire, et de Louis Désiré Duverger, âgé de quarante quatre ans, Instituteur, tous les deux domiciliés dans la présente commune, et ont le déclarant et les témoins signé avec nous le présent acte après que lecture en a été faite.

Labbé — Lacroix — L. Duverger — Vu

N.° 13.

Acte de Décès de Maximilien Nicolas Corbillon, âgé de soixante-neuf ans, Epoux de Marie Geneviève Collemant.

16 Mai 1885.

L'an mil huit cent quatre-vingt-cinq, le seize Mai, à sept heures du soir, devant nous Alphonse Adrien Férot, Maire et officier de l'Etat civil de la Commune de la Neuville-en-Hez, Canton et Arrondissement de Clermont, Département de l'Oise, ont comparu Maximilien Eugène Corbillon, âgé de quarante quatre ans, quincaillier, demeurant à Paris, et Louis Modeste Alfred Corbillon, âgé de soixante-deux ans, Propriétaire demeurant dans la présente commune, lesquels nous ont déclaré que ce seize Mai courant à deux heures du soir, Maximilien Nicolas Corbillon, âgé de soixante neuf ans, propriétaire, né et domicilié dans la présente Commune, fils des défunts Pierre Nicolas Corbillon, et Alexandrine Caroline Descouleurs, Epoux de Marie Geneviève Collemant, âgé de soixante-cinq ans, sans profession, domicilié au même lieu, père du premier comparant et père du second, est décédé dans son domicile, grande rue de Clermont à Beauvais. Après nous être assuré du Décès, nous en avons dressé le présent acte que les déclarants ont signé avec nous après que lecture en a été faite.

E. Corbillon — A. Corbillon — Vu

N° 14.

Acte de Mariage entre François Charlot et Rosalie Angèle Léjeune : l'époux majeur et la fille mineure.

21 Mai 1885.

L'an mil huit cent quatre vingt cinq, le vingt et un Mai à onze heures du matin, devant nous Alphonse Adrien Pérot, Maire et officier de l'Etat civil de la Commune de la Neuville en Hez, Canton et Arrondissement de Clermont, Département de l'Oise, ont comparu François Charlot, âgé de vingt cinq ans, Contre-maître de fonderie, domicilié avec sa mère à Creil, rue de Montataire, n° 47, né à Anzin (Nord) le vingt cinq février mil huit cent soixante ainsi que le constate l'extrait de son acte de naissance qu'il nous présente dûment légalisé; garçon, exempté du service militaire, ainsi qu'il en justifie par un certificat de libération délivré le vingt-trois Avril dernier par Monsieur le Sous Préfet de l'Arrondissement de Senlis, fils majeur de défunt Antoine Charlot, décédé audit Creil (Oise) le vingt deux Juillet mil huit cent quatre vingt deux, ainsi que le constate l'extrait de son acte de décès qui nous est présenté dûment légalisé, et de Louise Appoline Berge, âgée de quarante neuf ans, sans profession, domiciliée audit Creil, laquelle se trouve en ce moment dans l'impossibilité d'exprimer sa volonté, à cause des troubles cérébraux dont elle est atteinte, ainsi que le constate un acte de notoriété délivré le quinze de ce mois par le Juge de paix du canton de Creil, et qui nous est présenté; ——

Et Demoiselle Rosalie Angèle Léjeune, âgée de dix sept ans et huit mois, sans profession, domiciliée avec ses père et mère dans la présente commune où elle est née le trente et un Août mil huit cent soixante sept, ainsi que le constate son acte de naissance que nous avons consulté, fille mineure de Noël Théodore Léjeune, âgé de cinquante trois ans, Maréchal-ferrant, et de Aline Lucie Dubus, âgée de quarante neuf ans, sans profession, demeurés en cette commune, ici présents et consentants, lesquels nous ont requis de procéder à la célébration de leur mariage dont les publications ont été faites dans la présente Commune et à Creil, les dimanches dix et dix-sept Mai courant, sans qu'il soit intervenu aucune opposition comme le constatent les deux actes inscrits au registre des publications de mariages de cette commune pour ladite année, et le certificat de publications et de non-opposition qui nous est présenté dûment légalisé. Les futurs Epoux et les personnes présentes pour autoriser le mariage, ont déclaré, sur notre interpellation, qu'il n'a point été fait de contrat de mariage. Faisant droit à la réquisition des parties, nous avons donné lecture aux comparants des pièces ci dessus mentionnées et des dispositions du Code Napoléon, au chapitre six du titre du Mariage, après quoi nous leur avons demandé s'ils voulaient se prendre pour époux. Chacun d'eux ayant répondu séparément et affirmativement, nous avons prononcé, au nom de la loi, que François Charlot, et Rosalie Angèle Léjeune, sont unis par le Mariage. Le tout a été fait publiquement en la maison commune, les portes ouvertes, et nous en avons dressé immédiatement le présent acte en présence de Louis Durand, âgé de soixante ans, Fondeur, demeurant à Creil (Oise), ami de l'Epoux; de Antoine Charlot, âgé de vingt quatre ans et demi,

Architecte demeurant à Paris, rue Cujas n° 19, Cousin de l'Epouse ; de Engelbert Deslavière, âgé de trente huit ans, maréchal ferrant demeurant à Etouy, oncle de l'Epouse ; et de Eugène Duval, âgé de cinquante trois ans, cultivateur demeurant à Retz cousin de l'Epouse. Lecture faite du présent acte, les nouveaux Epoux, les père et mère de l'Epouse et les témoins sus dénommés l'ont signé avec nous.

François Charles Auguste Lejeune

Lejeune Duclercq

Dumoulin Hilaire

Duval

N° 15

Acte de Décès de Adèle Léoni Boucher, âgée de cinquante neuf ans et dix mois Epouse de Isidor Auguste Cornette.

14 Juin 1885

L'an mil huit cent quatre vingt cinq, le quatorze Juin, à six heures du soir, devant nous Alphonse Adrien Pérot, Maire et officier de l'Etat civil de la Commune de la Neuville en Hez, Canton et Arrondissement de Clermont, Département de l'Oise, est comparu Isidor Auguste Cornette, âgé de cinquante huit ans, maçon, et Joseph Adolphe Jacquet, âgé de soixante et un ans, perruquier, tous les deux domiciliés dans la présente commune, lesquels nous ont déclaré que ce quatorze Juin courant à trois heures du soir, Adèle Léoni Boucher, âgé de cinquante neuf ans et dix mois, sans profession, née et domiciliée dans la présente commune, fille des défunts Louis Augustin Boucher, et Marie Cécile Anget, Epouse du premier comparant, et amie du second, est décédée dans son domicile, grande rue de Clermont à Beauvais. Après nous être assuré du Décès, nous en avons dressé le présent acte que les déclarants ont signé avec nous après que lecture en a été faite.

Cornet Jacquet

N° 16

Acte de Mariage entre Gilbert Hilaire Dumoulin et Séraphine Hermand, Garçon majeur et fille mineure.

16 Juin 1885

L'an mil huit cent quatre vingt cinq, le seize Juin à midi, devant nous Alphonse Adrien Pérot, Maire et officier de l'Etat civil de la commune de la Neuville en Hez, Canton et Arrondissement de Clermont, Département de l'Oise, ont comparu Gilbert Hilaire Dumoulin, âgé de vingt et un ans et cinq mois, maçon, né au Fay Saint Quentin, Canton de Noailles, Oise, le quatorze Janvier mil huit cent soixante quatre ainsi que le constate l'extrait de son acte de naissance que il nous présente dûment légalisé, garçon, fils majeur de Nicolas Joseph Dumoulin, âgé de cinquante ans et demi, maçon, et de Marie Zéphirine Vieubled, âgée de quarante sept ans et demi, sans profession, tous les trois domiciliés dans la susdite Commune du Fay Saint Quentin, le futur étant dispensé du service militaire, comme enfant soutien de famille au service, ainsi qu'il en justifie par la présentation d'un certificat délivré par Monsieur le Préfet de l'Oise le treize du présent mois ; ——— Et Demoiselle Séraphine Hermand, âgée de dix neuf ans et onze mois, sans profession, née dans la présente commune le quinze Juillet mil huit cent soixante cinq, ainsi que le constate son acte de naissance que nous avons consulté ; fille mineure de Alfred Hermand, âgé de quarante six ans, commerçant, et de Aimable

Mahieux, âgé de quarante-trois ans, sans profession, tous les trois domiciliés dans cette commune, lesquels assistés de leurs pères et mères, ici présents et consentants, nous ont requis de procéder à la célébration de leur mariage, dont les publications ont été faites dans la présente commune et dans la commune du Fay-Saint-Quentin, les dimanches trente et un Mai dernier et sept Juin courant, sans qu'il soit intervenu aucune opposition, comme le constatent les deux actes inscrits au registre des publications de mariages de cette commune pour ladite année, et le certificat de publications et de non-opposition qui nous est présenté dûment légalisé. Les futurs Epoux, et leurs pères et mères ont déclaré, sur notre interpellation, qu'il n'a point été fait de contrat de mariage. Faisant droit à la réquisition des parties, nous avons donné lecture aux comparants des pièces ci-dessus mentionnées et des dispositions du Code Napoléon, au chapitre six du titre du Mariage; après quoi nous leur avons demandé s'ils voulaient se prendre pour Epoux. Chacun d'eux ayant répondu séparément et affirmativement, nous avons prononcé, au nom de la loi, que Gilbert Hilaire Dumoulin, et Séraphine Hermand, sont unis par le Mariage. Le tout a été fait publiqaement, en la maison commune, les portes ouvertes, et nous en avons dressé immédiatement le présent acte, en présence de Louis Antoine Dumoulin, âgé de cinquante-trois ans et demi, charpentier, de Charles Sylvestre Dumoulin, âgé de quarante-six

ans et demi, maçon, tous deux oncles de l'Epoux et domiciliés au Fay-Saint-Quentin, de Jean Baptiste Emile Mahieux, âgé de trente-trois ans, bucheron, demeurant en cette commune, oncle de l'Epouse, et de Noël Desguingatte, âgé de trente-huit ans, terrassier demeurant à Agnetz, oncle par alliance de l'Epouse. Lecture faite du présent acte les nouveaux Epoux, leurs pères et mères et les témoins sus dénommés l'ont signé avec nous

Gilbert Dumoulin J. Dumoulin
Séraphine Hermand Vaublé
Hermand Mahieux Dumoulin
Dumoulin Mahieux Desguingatte

N° 17

Acte de Naissance de Paul Edouard Locque. Garçon légitime.

29 Juin 1885

Le mariage du dénommé ci-contre s'est fait en cette commune le 23 octobre 1907 avec Marie Jeanne Boyart née à La Rue Saint Pierre le 1 août 1884.

L'officier del Etat civil

G. Guesnet

Marié le vingt huit janvier mil neuf cent cinquante à La Neuville-en-Hez à Rosa Marguerite Clémence Vermenot.

le 28 janvier 1950

Paul Lefort

L'an mil huit cent quatre-vingt-cinq le trente Juin, à une heure et demie du soir, par devant nous Alphonse Adrien Perot, maire et officier de l'Etat civil de la Commune de la Neuville-en-Hez, Canton et Arrondissement de Clermont, Département de l'Oise, a comparu Théophile Locque, âgé de trente-cinq ans, manouvrier, domicilié dans la présente commune, rue du Connétable Raoul, lequel nous a présenté un enfant du sexe masculin qu'il nous a dit être né le vingt-neuf Juin courant à dix heures du soir, dans son domicile, de lui déclarant, et de Joséphine Lesguillon, son épouse, âgée de trente et un ans, couturière, domiciliée au même lieu, et il a donné à cet enfant les prénoms de Paul Edouard. Ces déclaration et présentation

Décédé à La Neuville-en-Hez le 3 Mai 1958 Le Maire

n° 18

Acte de Naissance de Charles Fernand Debeaupuis. Garçon légitime.

31 Juillet 1885

Le mariage du [illegible] a été fait en cette commune le 22 [illegible] avec [illegible] Belle-mère [illegible] à [illegible] le 24 juin 1914. L'officier de l'état civil [illegible]

Décédé à Beauvais (Oise) le neuf septembre mil neuf cent soixante et un Le Maire

ont été faites en présence de Nicolas Lesguillon âgé de quarante-huit ans, manouvrier, et de Félix Lesguillon, âgé de trente-huit ans, manouvrier, tous les deux domiciliés dans la présente commune, lesquels, ainsi que le père, ont signé avec nous le présent acte après que lecture en a été faite.

Le père Les témoins
Lesguillon Lesguillon

L'an mil huit cent quatre-vingt-cinq le premier Août, à midi, par devant nous Alphonse Adrien Pérot, Maire et officier de l'Etat civil de la Commune de la Neuville-en-Hez, Canton et Arrondissement de Clermont, Département de l'Oise, a comparu Ernest Narcisse Debeaupuis, âgé de trente et un ans, Compteur aux Halles centrales, demeurant à Paris, rue du cygne, n° 9, lequel nous a présenté un enfant du sexe masculin qu'il nous a dit être né le trente et un Juillet dernier, à deux heures du matin, dans la présente commune, au domicile de Isidore Magnier, grande rue de Clermont à Beauvais, de lui déclarant, et de Julie Angèle Magnier, son épouse, âgée de vingt-et un ans, sans profession, domiciliée au même lieu, et il a donné à cet enfant les prénoms de Charles Fernand. Ces déclaration et présentation ont été faites en présence du susnommé Isidore Magnier, âgé de quarante trois ans, menuisier, et de Etienne Célestin Gobert, âgé de quarante trois ans, limonadier, tous les deux domiciliés dans la présente commune, lesquels, ainsi que le père, ont signé avec nous le présent acte après que lecture en a été faite.

Debeaupuis Magnier Gobert

n° 19

Acte de Décès de Jean Charles Collemant âgé de cinquante-six ans, dix mois époux de Héloïse Carmélime Waré.

5 Août 1885

L'an mil huit cent quatre-vingt cinq le cinq Août, à huit heures du soir, devant nous Alphonse Adrien Pérot, Maire et officier de l'Etat civil de la Commune de la Neuville-en-Hez, Canton et Arrondissement de Clermont, Département de l'Oise, ont comparu Charles Collemant, âgé de trente deux ans, propriétaire, demeurant à Grandvilliers, oisi, et Charles Nicolas Delaherche, âgé de cinquante et un ans, cultivateur, domicilié en cette commune, lesquels nous ont déclaré que ce cinq Août courant, à six heures du soir, Jean Charles Collemant, âgé de cinquante six ans et dix mois, propriétaire, domicilié dans la présente commune, né à Paris, le vingt six Septembre mil huit cent vingt huit, fils des défunts Jean Baptiste Collemant, et Dénise Jacqueline Leconte, époux de Héloïse Carmélime Waré, âgé de cinquante deux ans, sans profession, domiciliée au même lieu, père du premier comparant, et cousin du second, est décédé dans son domicile, grande rue de Clermont à Beauvais. Après nous être assuré du Décès, nous en avons dressé le présent acte que les déclarants ont signé avec nous après que lecture en a été faite.

J. Collemant Delaherche

L'an mil huit cent quatre-vingt cinq, le vingt Août

N° 20

Acte de Naissance

de Julie Schilders.

Fille légitime.

20 Août 1883

N° 21

Acte de Mariage

entre Théodule Edouard Vanwatermeulen et Anna Leroy.

Garçon mineur et fille majeure.

1er Septembre 1883

L'an mil huit cent quatre vingt-cinq, le premier Septembre, à onze heures du matin, par devant nous Alphonse Adrien Perot, Maire et officier de l'Etat civil de la Commune de la Neuville en Hez, Canton et Arrondissement de Clermont, Département de l'Oise, ont comparu Théodule Edouard Vanwatermeulen, âgé de vingt ans et demi, journalier, né à Abbecourt, canton de Noailles, Oise, le vingt et un Janvier mil huit cent soixante cinq, ainsi que le constate l'extrait de son acte de naissance qu'il nous présente dûment légalisé; garçon non soumis à la loi militaire comme étant né de parents étrangers, fils mineur de Désiré Vanwatermeulen, âgé de cinquante cinq ans, journalier, et de Sophie Slazaert, âgé de cinquante et un ans, ménagère, tous les trois domiciliés à Bresles, canton de Nivillers (Oise); — Et Demoiselle Anna Leroy, âgée de vingt et un ans, couturière, née dans la présente commune le vingt-cinq Juin mil huit cent soixante quatre, ainsi que le constate son acte de naissance que nous avons consulté; fille majeure de Toussaint Désiré Leroy âgé de quarante cinq ans, scieur de long, et de Léopoldine Hen âgée de quarante ans, sans profession, tous les trois domiciliés dans la présente commune, lesquels assistés de leurs pères et mères, ici présents et consentants, nous ont requis de procéder à la célébration de leur mariage dont les publications ont été faites dans la présente commune et dans celle de Bresles les Dimanches seize et vingt trois Août dernier sans qu'il soit intervenu aucune opposition comme le constatent les deux actes insérés au Registre des Publications de Mariages de cette commune pour l'année courante, et le certificat de publications et de non opposition de Bresles que nous est présenté dûment légalisé. Les futurs Epoux et leurs pères et mères ont déclaré, sur notre interpellation, qu'il n'a point été fait de contrat de mariage. Faisant

droit à la réquisition des parties, nous avons donné lecture aux comparants des pièces ci-dessus mentionnées et des dispositions du Code Napoléon au chapitre six du titre du Mariage, après quoi nous leur avons demandé s'ils voulaient se prendre pour Epoux. Chacun d'eux ayant répondu séparément et affirmativement, nous avons prononcé, au nom de la Loi, que Théodule Edouard Vanwalleghem, et Anna Leroy sont unis par le Mariage. Le tout a été fait publiquement en la maison commune, les portes ouvertes, et nous en avons dressé immédiatement le présent acte en présence de Edmond Courdain, âgé de vingt-quatre ans et demi, perruquier, beau-frère de l'Epoux, d'Pierre Leroy, âgé de trente-trois ans, briquetier, ami de l'Epoux, le premier domicilié à Breteuil et le second à Bulles, de Désiré Hen, âgé de quarante-cinq ans, Garde-vente, oncle maternel de l'Epouse, et de Louis Désiré Duverger, âgé de quarante quatre ans, Instituteur, ami de l'Epouse, tous les deux domiciliés dans la présente commune. Lecture faite du présent acte, les nouveaux Epoux, les père et mère de l'Epouse et les témoins susdénommés l'ont signé avec nous, les père et mère de l'Epoux ayant déclaré ne savoir signer de ce requis. Vanwalleghem Théodule
Leroy Hen L. Anna Leroy E. Courdain
Leroy Hen L. Duverger.

L'an mil huit cent quatre vingt cinq, le quatorze Septembre, par-devant nous Alphonse Adrien Pérot

N° 22.

Acte de Naissance de Joseph Maurice Daucourt garçon naturel

13 Septembre 1885.

Le mariage de Joseph Maurice Daucourt, dénommé ci-contre, fut annulé par jugement du Tribunal Civil de Senlis en date du 9 Juillet 1886 transcrit le 29 Juillet suivant

Le Maire,

G. Guesnet

Décédé à Catenoy (Oise) le 9 février 1976

Maire et officier de l'Etat civil de la Commune de la Neuville en Hez, canton et Arrondissement de Clermont, Département de l'Oise, à huit heures du matin, a comparu Joséphine Vaillant, âgée de quarante trois ans, sage femme, domiciliée dans la présente commune, laquelle nous a déclaré que le treize Septembre courant, à sept heures du matin, la nommée Marguerite Blanche Daucourt, âgée de vingt et un ans et demi, domestique, domiciliée dans la Commune de Catenoy (Oise), fille majeure de Isidor Daucourt journalier, et de François Joséphine Rosier, domiciliés au même lieu, est accouchée au domicile de la déclarante d'un enfant du sexe masculin, qu'elle nous a présenté, et auquel elle donne les prénoms de Joseph Maurice, Ledites déclaration et présentation faites en présence de Louis Désiré Duverger, âgé de quarante-quatre ans, Instituteur, et de Alexis Paschal Lecut, âgé de cinquante-sept ans, Garde Champêtre, tous deux domiciliés dans la présente commune, et ont la déclarante et les témoins signé avec nous le présent acte, après qu'il leur en a été fait lecture.

Lecut
Duverger
Joséphine Vaillant

N° 23.

Acte de Reconnaissance de Joseph Maurice Daucourt garçon naturel.

8 Octobre 1885

L'an mil huit cent quatre-vingt-cinq, le huit Octobre, à midi, par-devant nous Alphonse Adrien Pérot, maire et officier de l'Etat civil de la Commune de la Neuville-en-Hez, canton et Arrondissement de Clermont, Département de l'Oise, a comparu

Marguerite Blanche Daucourt, âgée de vingt et un ans et demi, domestique, domiciliée de fait en cette commune et de droit à Catenoy, oise, chez ses père et mère les nommés Isidor Daucourt et Françoise Joséphine Rosier, laquelle nous a déclaré qu'elle se reconnaît mère d'un enfant du sexe masculin né le treize Septembre dernier, à sept heures du matin, qui nous a été présenté le quatorze dudit mois et a été inscrit ce jour là sur les registres de l'état civil de la présente année, sous les nom et prénoms de Daucourt Joseph Maurice, comme fils de Marguerite Blanche Daucourt sus nommée. Cette déclaration a été faite en présence de Louis Désiré Duverger, âgé de quarante-quatre ans, Instituteur, et de Alexis Paschal Lecut, âgé de cinquante-sept ans, Garde Champêtre, tous les deux domiciliés dans la présente commune; et ont la déclarante et les témoins signé avec nous le présent acte, après qu'il leur en a été fait lecture.

Blanche Daucourt

Lecut — L. Duverger

N° 24

Acte de Décès de Marie Anne Sophie Maigret, âgée de soixante-quatorze ans célibataire

9 Octobre 1885.

L'an mil huit cent quatre-vingt-cinq le neuf Octobre, à cinq heures du soir, devant nous Alphonse Adrien Pérot, Maire et officier de l'Etat civil de la Commune de la Neuville-en-Hez, Canton et Arrondissement de Clermont, Département de l'Oise, ont comparu Lucien Alphonse Maigret, âgé de cinquante-six ans, Cultivateur, et Frédéric Anatole Lequeux, âgé de quarante-trois ans, rentier, tous deux domiciliés dans la présente commune, lesquels nous ont déclaré que ce neuf Octobre courant, à midi, ~~Marianne~~ Sophie Maigret, âgée de soixante-quatorze ans, sans profession domiciliée dans la présente commune, née à la Neuville-sur-Oudeuil, oise, le six Octobre mil huit cent-onze, Célibataire, fille des défunts Pierre Maigret et Marie Elisabeth Domard, sœur du premier comparant et tante du second, est décédée dans son domicile grande rue de Clermont à Beauvais. Après nous être assuré du Décès, nous en avons dressé le présent acte que les déclarants ont signé avec nous après que lecture en a été faite.

+ Marie Anne approuvé: A. Maigret — A. Lequeux

A. Maigret — A. Lequeux

N° 25

Acte de Décès de Madeleine Dujeancourt âgée de soixante-huit ans et demi. célibataire

6 Novembre 1885.

L'an mil huit cent quatre-vingt-cinq le sept Novembre, à huit heures du matin, devant nous Alphonse Adrien Pérot, Maire et officier de l'Etat civil de la Commune de la Neuville-en-Hez, Canton et Arrondissement de Clermont, Département de l'Oise, ont comparu Achille Joseph Désiré Lemaire, âgé de cinquante et un ans, Boucher, et Etienne Célestin Gobert, âgé de quarante-quatre ans, Limonadier, tous deux domiciliés dans la présente commune, lesquels nous ont déclaré que le six Novembre courant, à sept heures du soir, Madeleine Dujeancourt, âgée de soixante-huit ans et demi, sans profession, domiciliée dans la présente commune, née à Villenauxe (Aube) le vingt-six Mars mil huit cent dix-sept, Célibataire, fille des défunts Joseph Théodore Dujeancourt et Marie Madeleine Naudinot; belle-mère du premier

comparant et amie du second, est décédée au domicile du susdit premier comparant, rue du Connétable Raoul. Après nous être assuré du Décès, nous en avons dressé le présent acte que les déclarants ont signé avec nous après que lecture en a été faite.

Lemaire de Zille — Et Gobert — Pérot

N° 26

Acte de Présentation d'un enfant sans vie

24 Novembre 1885

L'an mil huit cent quatrevingt-cinq le vingt-quatre Novembre, à huit heures du matin, devant nous Alphonse Adrien Pérot, maire et officier de l'Etat civil de la Commune de la Neuville-en-Hez, Canton et Arrondissement de Clermont, Département de l'Oise, ont comparu Jean Bertin, âgé de vingt-cinq ans, maçon, et Etienne Célestin Gobert, âgé de quarante-quatre ans, Limonadier, domiciliés dans la présente commune, lesquels nous ont présenté en enfant sans vie, du sexe masculin, qu'ils nous ont dit être dudit Jean Bertin, l'un des comparants, et de Marie Julienne Belguise, son épouse, âgée de dix-huit ans, sans profession, domiciliée au même lieu, déclarant, en outre, que cet enfant est sorti du sein de sa mère aujourd'hui à une heure du matin, desquelles présentation et déclarations nous avons dressé le présent acte, que les déclarants ont signé avec nous, après que lecture en a été faite.

Bertin — Et Gobert — Pérot

L'an mil huit cent quatre-vingt-cinq, le premier Décembre à midi, devant nous Alphonse Adrien Pérot, Maire et officier de l'Etat civil de la Commune de la Neuville-

N° 27

Acte de Décès de Julliette Levasseur

âgée de vingt et un ans et cinq mois. — Célibataire

1er Décembre 1885

en-Hez, Canton et Arrondissement de Clermont, Département de l'Oise, ont comparu Alfred Victoria Levasseur, âgé de cinquante ans, cultivateur, et Pierre François Médard Labbé, âgé de soixante-six ans, Marchand de bois, tous deux domiciliés dans la présente commune, lesquels nous ont déclaré que ce premier Décembre, à sept heures et demie du matin, Julliette Levasseur, âgée de vingt et un ans et cinq mois, sans profession, née et domiciliée dans la présente commune, célibataire, fille légitime de Charles Alfred Victoria Levasseur, premier comparant, et de Louise Boucher son épouse, âgée de quarante deux ans, sans profession domiciliée au même lieu, et amie du second comparant, est décédée dans le domicile de ses père et mère, rue de la place. Après nous être assuré du Décès, nous en avons dressé le présent acte que les déclarants ont signé avec nous après que lecture en a été faite.

Labbé — Levasseur — Pérot

N° 28.

Acte de Naissance de Pierre Antoine Ferdinand Marie Bocquentin

Garçon légitime

10 Décembre 1885.

Le 28 octobre 1911 a été célébré à la mairie de Nice (Alpes-maritimes) le mariage dud. nommé ci-contre avec Mademoiselle

L'an mil huit cent quatre-vingt-cinq, le onze Décembre à six heures du soir, par devant nous Alphonse Adrien Pérot, maire et officier de l'Et civil de la Commune de la Neuville-en-Hez, Canton et Arrondissement de Clermont, Département de l'Oise, a comparu Paul Marie Bocquentin, âgé de vingt-six ans, Agent forestier, domicilié dans la présente commune, rue Saint Louis, lequel nous a présenté un enfant du sexe masculin qu'il nous a dit être né le dix Décembre courant à neuf heures un quart du soir, dans son domicile de lui, déclarant, et de Jeanne Marguerite de Villa

Emmanuel Louis
Lavenue Employé
d'affaires de Restaurant,

Marié avec Mlle Germaine
Marie Clémentine Pierre Marie le
17 octobre 1914 à la mairie
du 1er Arrondissement
d'officier de l'état civil.

Germaine
Décédé à Neuilly le sept
le vingt juin mil neuf cent
cinquante

Rey, son épouse, âgé de vingt ans, sans profession, domiciliés au même lieu, et il a donné à cet enfant les prénoms de Pierre Antoine Ferdinand Marie. Ces déclaration et présentation ont été faites en présence de Georges Louis Henri Guesnet, âgé de vingt-six ans et de Harmuse Charles Vincent Lacroix, âgé de cinquante trois ans, tous deux propriétaires domiciliés dans la présente commune, lesquels, ainsi que le père, ont signé avec nous le présent acte après que lecture en a été faite.

G. Guesnet

J. Jacquet

N° 29

Acte de Décès de

Emile Loubet âgé

de trente-trois ans et huit mois

Célibataire

17 Décembre 1885

L'an mil huit cent quatre vingt-cinq le dix-sept Décembre, à quatre heures du soir, devant nous Alphonse Adrien Pérot, maire et officier de l'Etat civil de la Commune de la Neuville-en-Hez, Canton et Arrondissement de Clermont, Département de l'Oise, ont comparu Denis Gustave Coutenot, âgé de cinquante et un ans, cordonnier, et Fulgence Auguste Delarue, âgé de soixante ans, bûcheron, tous deux domiciliés dans la présente commune, lesquels nous ont déclaré que ce dix-sept Décembre courant, à une heure et demie du soir, Emile Loubet, âgé de trente-trois ans et huit mois, menuisier, né et domicilié dans la présente commune, garçon, fils légitime de défunt Pierre Prosper Emmanuel Loubet, et de Félicité Debus, âgé de soixante quinze ans, sans profession, domiciliée au même lieu, beau-père du premier comparant et ami du second, est décédé dans

le domicile de sa mère, rue de Luzarches. Après nous être assuré du Décès, nous en avons dressé le présent acte que les déclarants ont signé avec nous après que lecture en a été faite.

Delarue G. Coutenot

N° 30.

Acte de Naissance

de Eugène Lesquillon

Garçon légitime.

29 Décembre 1885.

L'an mil huit cent quatre-vingt cinq le trente Décembre à neuf heures du matin, par devant nous Alphonse Adrien Pérot, maire et officier de l'Etat civil de la Commune de la Neuville-en-Hez, Canton et Arrondissement de Clermont, Département de l'Oise, a comparu Ernest Lesquillon, âgé de trente six ans, cantonnier, domicilié dans la présente commune, rue Cantôt, lequel nous a présenté un enfant du sexe masculin, qu'il nous a dit être né le vingt-neuf Décembre courant à trois heures du matin, dans son domicile, de lui déclarant, et de Eugénie Valérine Rivière, son épouse, âgée de vingt-sept ans, brossière, domiciliée au même lieu, et il a donné à cet enfant le prénom de Eugène. Ces déclaration et présentation ont été faites en présence de Pierre Nicolas Lesquillon, âgé de soixante six ans, bûcheron, et de Emile Lesquillon, âgé de trente ans, menuisier, tous deux domiciliés dans la présente commune, lesquels, ainsi que le père, ont signé avec nous le présent acte après que lecture en a été faite.

Lesquillon Lesquillon Lesquillon

L'an mil huit cent quatre-vingt-cinq, le trente et un Décembre, au soir, nous Alphonse Adrien Pérot, maire et officier de l'Etat civil de la Commune de la

Nouvelle en Hez. en exécution des dispositions de l'article 43 du Code Napoléon avons clos et arrêté le présent Registre contenant trente actes.

Le Maire

Table des Actes contenus au présent Registre.

N° des Actes	Nom et Prénoms		Date des actes.
	Naissances:		
26	Dextin	Présentation d'un enfant sans vie	24 Novembre
28	Bocquentin	Pierre Antoine Ferdinand Marie	11 Décembre
22	Dancourt-	Joseph Maurice	13 Septembre
18	Debeaupuis	Charles Ferdinand	1er Août
30	Lesquillon	Eugène	30 Décembre
17	Locque	Paul Edouard	30 Juin
7	Roussel	Marie Louise Félicie	16 Mars
20	Schilders	Julie	20 Août
1	Sentiez	Héloïse	2 Janvier
12	Serain	Eugène Alfred	8 Mai
	10 Naissances		
	Reconnaissance.		
23	Dancourt-	Joseph Maurice	8 Octobre
	Mariages		
14	Chaelon- Lejeune	François marié à Rosalie Angèle	31 Mai
16	Dumoulin Hermand	Gilbert Hilaire marié à Séraphine	16 Juin
2	Maigret- Martin	Narcisse René marié à Céleine Ernestine	13 Janvier
21	Vanwatermeulen Lezoy	Théodule Edouard marié à Anna	1er Septembre
	4 Mariages.		
	Décès:		
26	Dextin	Présentation d'un enfant sans Vie	24 Novembre
15	Boucher	Adèle Léonie	14 Juin
3	Bouver-	Juliette Léonie Berthe	12 Mars
4	Coignon	Auguste	15 février
19	Collemant-	Jean Charles	3 Août
13	Corbillon	Maximilien Nicolas	16 Mai
10	Dubois	Louis François Auguste	31 Mars
25	Dujeancourt-	Madeleine	7 Novembre
11	Jozon	Pierre	4 Avril
5	Lagache	Victor	7 Mars
9	Lefèvre	Alfred Antoine	31 Mars
27	Levasseur	Juliette	1er Décembre
29	Loubet-	Emile	17 Décembre
24	Maigret-	Marie Anne Sophie	9 Octobre
3	Pitze Caroline	Sylvie Transcription d'acte	13 Février
6	Van Batenburg	Marguerite	18 Mars
	16 Décès.		

Nous Alphonse Adrien Perot, Maire et officier de l'Etat civil de la Commune de la Nouvelle en Hez, certifions exacte la présente la présente

Table des Naissances, Mariages et Décès contenant trente actes.

A la Neuville en Hez, le vingt cinq janvier mil huit cent quatre vingt six.

L. Marie



Premier feuillet.

1886

COMMUNE de la Neuville en Hez

ARRONDISSEMENT DE CLERMONT

DÉPARTEMENT DE L'OISE

L'Officier public se conformera aux dispositions des articles du Code civil dont la teneur suit :

Art. 34. — Les actes de l'état-civil énonceront l'année, le jour et l'heure où ils seront reçus, les prénoms, nom, âge, profession et domicile de tous ceux qui y seront dénommés.

Art. 35. — Les Officiers de l'état-civil ne pourront rien insérer dans les actes qu'ils recevront, soit par note, soit par énonciation quelconque, que ce qui doit être déclaré par les comparants.

Art. 37. — Les témoins produits aux actes de l'état-civil ne pourront être que du sexe masculin, âgés de vingt et un ans au moins, parents ou autres, et ils seront choisis par les personnes intéressées.

Art. 38. — L'Officier de l'état-civil donnera lecture des actes aux parties comparantes, ou à leurs fondés de procuration et aux témoins; il y sera fait mention de l'accomplissement de cette formalité.

Art. 39. — Ces actes seront signés par l'Officier de l'état-civil, par les comparants et les témoins, ou mention sera faite de la cause qui empêchera les comparants et les témoins de signer.

Art. 42. — Les actes seront inscrits sur les registres, de suite, sans aucun blanc. Les ratures et les renvois seront approuvés et signés de la même manière que le corps de l'acte. Il n'y sera rien écrit par abréviation, et aucune date ne sera mise en chiffres.

Art. 43. — Les registres seront clos et arrêtés par l'Officier de l'état-civil à la fin de chaque année; et, dans le mois, l'un des doubles sera déposé aux archives de la commune, *l'autre au greffe du Tribunal de première instance*, sous les peines portées en l'article 50, conçu en ces termes :

« Toute contravention aux articles précédents, « de la part des fonctionnaires y dénommés, sera « poursuivie devant le Tribunal de première ins« tance, et punie d'une amende qui ne pourra « excéder cent francs. »

REGISTRE destiné à constater, par des actes authentiques, les Naissances, Adoptions, Mariages et Décès des citoyens de La Neuville-en-Hez pendant l'année mil huit cent quatre-vingt-six.

Le présent registre contenant Vingt deux feuillets de papier timbré, cotés par premier et dernier, et paraphés par nous, Scoté, Président du Tribunal civil de l'arrondissement de Clermont, en exécution de l'article 41 du Code civil.

Fait double, à Clermont, le premier décembre mil huit cent quatre-vingt-cinq.

Le Président empêché

Juge

N° 1

Acte de Décès de Louis Joseph Angot âgé de quatre vingt-huit ans, veuf de Marie Agnès Opportune Boucher.

2 Janvier 1886

L'an mil huit cent quatre vingt-six, le deux Janvier à neuf heures du matin devant nous Alphonse Adrien Pérot, maire et officier de l'Etat civil de la commune de la Neuville-en-Hez, Canton et Arrondissement de Clermont, Département de l'Oise, ont comparu Joseph Agénor Rivière, âgé de soixante et un ans, manouvrier, et François Toussaint Hébert, âgé de cinquante-neuf ans, propriétaire, tous deux domiciliés dans la présente commune lesquels nous ont déclaré que ce deux Janvier courant à cinq heures du matin, Louis Joseph Angot, âgé de quatre vingt-huit ans, chaconné et domicilié dans la présente commune, fils des défunts Louis Joseph Angot et Marie Thérèse Pomery; veuf de Marie Agnès Opportune Boucher décédée en cette commune le quatre Janvier mil huit cent cinquante six; beau-père du premier comparant et ami du second, est décédé dans son domicile, grande rue de Clermont à Beauvais. Après nous être assuré du Décès, nous en avons dressé le présent acte que le second déclarant a signé avec nous après que lecture en a été faite, le premier ayant déclaré ne savoir signer de ce requis.

Hébert

N° 2

Acte de Naissance de Paul Henri Guyot.

Garçon naturel

4 Janvier 1886.

L'an mil huit cent quatre vingt-six, le cinq Janvier à quatre heures du soir, par-devant nous Alphonse Adrien Pérot, maire et officier de l'Etat civil de la Commune de la Neuville-en-Hez, Canton et Arrondissement de Clermont, Département de l'Oise a comparu Paul Guyot, âgé de vingt-quatre ans, menuisier en bâtiments, domicilié dans la

Le 16 8bre 1919 a été célébré en la mairie du 19e A le mariage entre le dernier [illegible] et Marthe Eugénie Berthelot l'officier de l'Etat civil,

Décédé à Paris 19ème Arrondissement le vingt-juin mil neuf cent cinquante trois. Le maire.

Paul Héfort

2 fet

présente commune, lequel nous a déclaré que le quatre Janvier courant à dix heures quarante minutes du soir, il est né, en sa maison, sise rue Saint-Louis, un enfant du sexe masculin qu'il nous présente et auquel il déclare donner les prénoms de Paul Henri, se reconnaissant pour être le père de cet enfant, et l'avoir eu de Marie Augustine Tallon, âgée de vingt ans, journalière, domiciliée au même lieu; les présentes déclaration et présentation faites en présence de Gabriel Auguste Sénéchal, âgé de cinquante-cinq ans, manouvrier, et de Joseph Petit âgé de quarante sept ans, cantonnier, tous deux domiciliés dans la présente commune, et ont le déclarant et les témoins signé avec nous le présent acte de naissance, après qu'il leur en a été fait lecture.

Guyot — G. Sénéchal — Petit

N° 3

Acte de Mariage entre Fulgence Etienne Désiré Bourgeois et Armantine Hermand

Garçon et fille majeurs

30 Janvier 1886.

L'an mil huit cent quatre-vingt-six, le trente Janvier, à midi, devant nous Alphonse Adrien Pérot, Maire et officier de l'Etat civil de la Commune de la Neuville-en-Hez, Canton et Arrondissement de Clermont, Département de l'oise, ont comparu Fulgence Etienne Désiré Bourgeois, âgé de vingt-cinq ans, garçon-boulanger à Saint-Just-en-Chaussée et domicilié à Roinville Canton d'Auneau (Eure-et-Loir) où il est né le sept Décembre mil huit cent soixante, ainsi que le constate l'extrait de son acte de naissance qu'il nous présente dûment légalisé; garçon fils majeur

N° 1

Acte de Décès de Louis Joseph Angot âgé de quatre-vingt-huit ans, époux de Marie Agnès Opportune Boucher.

2 Janvier 1886

L'an mil huit cent quatre vingt-six, le deux Janvier à neuf heures du matin devant nous Alphonse Adrien Pérot, maire et officier de l'État civil de la commune de la Neuville-en-Hez, Canton et Arrondissement de Clermont, Département de l'Oise, ont comparu Joseph Agénor Rivière, âgé de soixante et un ans, manouvrier, et François Boussaint Hébert, âgé de cinquante-neuf ans, propriétaire tous deux domiciliés dans la présente commune lesquels nous ont déclaré que ce deux Janvier courant, à cinq heures du matin, Louis Joseph Angot, âgé de quatre-vingt-huit ans, maçon, né et domicilié dans la présente commune, fils des défunts Louis Joseph Angot et Marie Thérèse Pontery, veuf de Marie Agnès Opportune Boucher décédée en cette commune le quatre Janvier mil huit cent cinquante six, beau-père du premier comparant et ami du second, est décédé dans son domicile, grande rue de Clermont à Beauvais. Après nous être assuré du Décès, nous en avons dressé le présent acte que le second déclarant a signé avec nous après que lecture en a été faite, le premier ayant déclaré ne savoir signer de ce requis.

Hébert

N° 2

Acte de Naissance de Paul Henri Guyot.

Garçon naturel

4 Janvier 1886.

L'an mil huit cent quatre vingt-six, le cinq Janvier à quatre heures du soir, par-devant nous Alphonse Adrien Pérot, maire et officier de l'État civil de la Commune de la Neuville-en-Hez, Canton et Arrondissement de Clermont, Département de l'Oise a comparu Paul Guyot, âgé de vingt-quatre ans, ramoneur en bâtiments, domicilié dans la

Le 16 Janvier 1919 acte célébré en la mairie du 14e arrondissement de Paris

Mairie du 14e arrondissement Paris

Marthe Eugénie Berthon officier de l'état civil

présente Commune, lequel nous a déclaré que le quatre Janvier courant à dix heures quarante minutes du soir, il est né, en sa maison, rue Saint Louis, un enfant du sexe masculin qu'il nous présente et auquel il déclare donner les prénoms de Paul Henri, se reconnaissant pour être le père de cet enfant, et l'avoir eu de Marie Augustine Callon, âgée de vingt ans, journalière, domiciliée au même lieu ; les présentes déclaration et présentation faites en présence de Gabriel Auguste Sénéchal, âgé de cinquante cinq ans, manouvrier, et de Joseph Petit âgé de quarante sept ans Cantonnier, tous deux domiciliés dans la présente Commune, et ont le déclarant et les témoins signé avec nous le présent acte de naissance, après qu'il leur en a été fait lecture

Guyot J. Sénéchal Petit

Décédé à Paris 19e Arrondissement le vingt-juin mil neuf cent cinquante trois. / Le maire. Vaulbefore

N° 3

Acte de Mariage entre Fulgence Etienne Désiré Bourgeois et Armantine Hezmand

Garçon et fille majeurs

30 Janvier 1886.

L'an mil huit cent quatre vingt-six, le trente Janvier, à midi, devant nous Alphonse Adrien Pérot, Maire et officier de l'Etat civil de la Commune de la Neuville-en-Hez, Canton et Arrondissement de Clermont, Département de l'Oise, ont comparu Fulgence Etienne Désiré Bourgeois, âgé de vingt-cinq ans, garçon boulanger à Saint-Just-en-Chaussée et domicilié à Rocquemont Canton d'Auneau (Eure-et-Loir) où il est né le sept Décembre mil huit cent soixante, ainsi que le constate l'extrait de son acte de naissance qu'il nous présente dûment légalisé, garçon fils majeur

de Louis Alexandre Bourgeois, âgé de cinquante neuf ans cultivateur et de Euphrasie Alphonsine Flore Thévert, âgée de cinquante quatre ans, sans profession, domiciliés ensemble au susdit Roinville, le futur faisant partie de la disponibilité de l'armée active comme envoyé en congé en attendant son passage dans la réserve, en vertu d'une décision ministérielle du 14 février 1885, ainsi que le justifie son livret militaire qu'il nous présente.

Et Demoiselle Armantine Hermand, agée de vingt-cinq ans et demi sans profession, née dans la présente commune le trente Juillet mil huit cent soixante ainsi que le constate son acte de naissance que nous avons consulté; fille majeure de Alfred Hermand, âgé de quarante-six ans, et de Aimable Mahieux, âgée de quarante-trois ans, commerçants, tous les trois domiciliés dans la présente commune; lesquels, assistés de leurs pères et mères ici présents et consentants, nous ont requis de procéder à la célébration de leur mariage dont les publications ont été faites dans la présente commune et dans la commune de Roinville les Dimanches dix-sept et vingt-quatre Janvier courant, sans qu'il soit intervenu aucune opposition, comme le constatent les deux actes inscrits au registre des publications de mariage de cette commune pour ladite année, et le certificat de publications et de non-opposition qui nous est remis dûment légalisé. Les futurs Epoux et leurs pères et mères ont déclaré, sur notre interpellation, qu'il n'a point été fait de contrat de mariage. Faisant droit à la réquisition des parties, nous avons donné lecture aux comparants des pièces ci-dessus mentionnées et des dispositions du Code Napoléon au chapitre six du titre du Mariage; après quoi nous leur avons demandé s'ils voulaient se prendre pour Epoux. Chacun d'eux ayant répondu séparément et affirmativement, nous avons prononcé, au nom de la Loi, que Fulgence Etienne Désiré Bourgeois et Armantine Hermand sont unis par le Mariage. Le tout a été fait publiquement en la maison commune, les portes ouvertes, et nous en avons dressé immédiatement le présent acte en présence de Narcisse Coulon, âgé de quarante ans, jardinier domicilié à Liancourt (Oise), ami de l'Epoux; de Narcisse Bourgeois âgé de vingt deux ans, meunier, domicilié à Ronquerolles Commune d'Agnetz, frère de l'Epoux; de Charles Collemant, âgé de trente et un ans, Propriétaire, domicilié à Grandvilliers (Oise) parrain de l'Epouse; et de Gilbert Hilaire Dumoulin âgé de vingt deux ans, maçon domicilié au Fay-Saint-Quentin, oise beau-frère de l'Epouse. Lecture faite du présent acte, les nouveaux Epoux, leurs pères et mères et les témoins susdénommés l'ont signé avec nous.

Bourgeois Armantine Hermand Thévert
Bourgeois Hermand Mahieux
Coulon Bourgeois Ch. Collemant
G. Dumoulin
Pérot

N° 4.

Acte de Décès de Jean Baptiste Hermand, âgé de soixante seize ans et huit mois, Epoux de Olimpe Morenviller.

10 Février 1886.

L'an mil huit cent quatre vingt six le dix Février à midi devant nous Alphonse Adrien Pérot, maire et officier de l'Etat civil de la Commune de la Neuville-en-Hez, Canton et Arrondissement de Clermont, Département de l'Oise, ont comparu Alfred Hermand, âgé de quarante-sept ans, Epicier, et Pierre

François Médard Labbé, âgé de soixante-six ans, Marchand de bois, tous les deux domiciliés dans la présente Commune, lesquels nous ont déclaré que ce dix-février courant, à quatre heures du matin, Jean Baptiste Hermand, âgé de soixante-seize ans et huit mois, sans profession, né et domicilié dans la présente commune, fils des défunts François Hermand, et Victoire Hersent, Epoux de Olimpe Morenvillez, âgée de soixante et onze ans, sans profession, domiciliée au même lieu; père du premier comparant et ami du second, est décédé dans son domicile grande rue de Clermont à Beauvais. Après nous être assuré du Décès, nous en avons dressé le présent acte que les déclarants ont signé avec nous après que lecture en a été faite.

hermand

Labbé

N° 5

Acte de Décès de Nicolas Jules Coppin, âgé de quatre-vingt-deux ans et trois mois; Epoux de Virgille Caron

21 Février 1886.

L'an mil huit cent quatre-vingt-six, le vingt-deux février, à midi, devant nous, Alphonse Adrien Pérot, maire et officier de l'Etat civil de la Commune de la Neuville en Hez, Canton et Arrondissement de Clermont, Département de l'Oise ont comparu Jules Coppin, âgé de cinquante et un ans, ancien notaire, demeurant à Paris, rue Truffaut, n° 83, et Louis Désiré Duverger, âgé de quarante-cinq ans, Instituteur, demeurant dans la présente commune, lesquels nous ont déclaré que le vingt et un février courant, à six heures du soir, Nicolas Jules Coppin, âgé de quatre-vingt-deux ans et trois



mois, sans profession, né et domicilié dans la présente commune, fils des défunts Pierre Germain Coppin, et Marie Anne Victoire Duverger, décédés en cette commune; Epoux de Virgille Caron, âgée de soixante-dix-sept ans, sans profession, domiciliée au même lieu; père du premier comparant et cousin du second, est décédé dans son domicile rue de Luzarches. Après nous être assuré du Décès, nous en avons dressé le présent acte que les déclarants ont signé avec nous après que lecture en a été faite.

L. Duverger

N° 6

Acte de Naissance de Robert-François Roland Alexandre Hinard.

Garçon légitime

21 février 1886.

L'an mil huit cent quatre-vingt-six, le vingt-deux février à sept heures du soir, par devant nous Alphonse Adrien Pérot, maire et officier de l'Etat civil de la Commune de la Neuville-en-Hez, Canton et Arrondissement de Clermont, Département de l'Oise, a comparu François Nicolas Hinard, âgé de vingt-six ans Rédacteur à la Sous-Préfecture de Clermont, demeurant audit Clermont (Oise) lequel nous a présenté un enfant du sexe masculin qu'il nous a dit être né le vingt et un février courant à cinq heures et demie du soir, dans la présente commune, au domicile de Alexandre Fulgence Hinard, rue Cantôt, de lui déclarant, et de Marthe Marie Alexandrine Levasseur, son épouse, sans profession, âgée de vingt et un ans, domiciliée au même lieu; et il a donné à cet enfant les prénoms de Robert-François Roland Alexandre. Ces déclaration et présentation ont été faites en présence du susnommé Alexandre Fulgence

Hinard, âgé de cinquante cinq ans, fabricant de galoches et de Sosthène Désiré Duverger, âgé de quarante-cinq ans, instituteur, tous les deux domiciliés dans la présente commune, lesquels, ainsi que le père, ont signé avec nous le présent acte, après que lecture en a été faite.

T. Duverger

Hinard

Hinard

N° 7

Acte de Naissance de Blandine Roeygens. fille légitime

3 Mars 1886.

Le mariage de Blandine Roeygens a été célébré avec toutes Dolentine le vingt six septembre mil neuf cent huit Officiers de l'état civil.

G. Gaer

L'an mil huit cent quatre vingt-six, le trois Mars, à sept heures du matin, pardevant nous Alphonse Adrien Pérot, maire et officier de l'Etat civil de la Commune de la Neuville en Hez, Canton et Arrondissement de Clermont, Département de l'Oise, a comparu Henricus Roeygens, âgé de trente cinq ans, manouvrier, domicilié dans la présente commune, grande rue de Clermont à Beauvais, lequel nous a présenté un enfant du sexe féminin, qu'il nous a dit être né le deux Mars courant, à dix heures et demie du soir, dans son domicile, de lui déclarant, et de Augustine Victorine Duverger, âgé de trente-trois ans, manouvrière, son épouse, domiciliée au même lieu, et il a donné à cet enfant le prénom de Blandine. Ces déclaration et présentation ont été faites en présence de Pierre François Médard Labbé, âgé de soixante-six ans, marchand de bois, et de Alexis Paschal Lecut, âgé de cinquante-huit ans, Garde Champêtre, tous les deux domiciliés dans la présente Commune, lesquels ont signé avec nous le présent acte, après que lecture en a été faite le père ayant déclaré ne savoir signer de ce requis.

Lecut

Labbé

N° 8.

Acte de Naissance de Anatole Sallot. Garçon légitime.

3 Mars 1886.

L'an mil huit cent quatre vingt six, le trois Mars, à cinq heures du soir, par devant nous Alphonse Adrien Pérot, maire et officier de l'Etat civil de la Commune de la Neuville en Hez, Canton et Arrondissement de Clermont, Département de l'Oise, a comparu Anatole Sallot, âgé de vingt huit ans, cocher, domicilié dans la présente Commune, rue du Connétable Raoul, lequel nous a présenté un enfant du sexe masculin, qu'il nous a dit être né ce trois Mars courant, à onze heures du matin, dans son domicile, de lui déclarant, et de Sidonie Ernestine Delafraye, son épouse, âgée de vingt six ans, femme de chambre, domiciliée au même lieu, et il a donné à cet enfant le prénom de Anatole. Ces déclaration et présentation ont été faites en présence de François Sallot, âgé de cinquante cinq ans, et de Théophile Locque âgé de trente cinq ans, tous les deux manouvriers domiciliés dans la présente Commune, lesquels ainsi que le père, ont signé avec nous le présent acte, après que lecture en a été faite.

Locque

Sallot

G Sallot

N° 9

Acte de Décès Anatole Sallot âgé de vingt heures.

4 Mars 1886.

L'an mil huit cent quatre-vingt six, le quatre Mars à neuf heures du matin, devant nous Alphonse Adrien Pérot, maire et officier de l'Etat civil de la Commune de la Neuville-en-Hez, Canton et Arrondissement de Clermont, Département de l'Oise, ont comparu Anatole Sallot, âgé de vingt huit ans, cocher, domicilié dans la présente commune, rue du Connétable Raoul, et François Sallot, âgé de cinquante-cinq ans manouvrier, domicilié au même lieu, lesquels nous

ont déclaré que ce quatre Mars courant à sept heures du matin, Anatole Sallot âgé de vingt heures, né et domicilié dans la présente Commune, garçon fils légitime du premier comparant et de Sidonie Ernestine Delafraye, âgée de vingt six ans femme de Chambre domiciliée dans cette commune ; et petit-fils du second, est décédé dans le domicile de ses père et mère, rue du Connétable Raoul. Après nous être assuré du Décès, nous en avons dressé le présent acte que les déclarants ont signé avec nous, après que lecture en a été faite.

A Sallot Sallot

N° 10

Acte de Naissance de Marie Louise Flora Mary fille légitime

11 Mars 1886

Décédée à Paris 18e arrondissement le trente octobre mil neuf cent cinquante six

Le Maire

L'an mil huit cent quatre vingt six, le douze Mars à une heure du soir, par devant nous, Alphonse Adrien Pérot, maire et officier de l'Etat civil de la Commune de la Neuville en Hez, Canton et Arrondissement de Clermont, Département de l'Oise, a comparu Joseph Victor Mary, âgé de quarante cinq ans, menuisier, domicilié dans la présente commune, lequel nous a présenté un enfant du sexe féminin, qu'il nous a dit être né le onze Mars courant, à cinq heures du soir, dans son domicile, rue du Connétable Raoul, de lui déclarant et de Louise Créach, son épouse âgée de trente trois ans, sans profession, domiciliée au même lieu, et il a donné à cet enfant les prénoms de Marie Louise Flora. Ces déclaration et présentation ont été faites en présence de Louis Désiré Duverger, âgé de quarante cinq ans Instituteur, et de Alexis Pascal Lecut, âgé de cinquante huit ans, Garde Champêtre, tous les deux domiciliés dans la présente commune, lesquels ainsi que le père, ont signé avec nous le présent acte après que lecture en a été faite.

Lecut Duverger

N° 11

Acte de Naissance de Pierre Marcel Jarrior. Garçon légitime

16 Mars 1886. Le mariage du dit nommé à contracté avec Isabelle Marie Hennequin a eu lieu le 19 Juin 1922

Décédé à Bar le Duc (Meuse) le vingt et un Juin mil neuf cent soixante sept. Dont mention le vingt six Juin mil neuf cent soixante sept. Le Maire :

Le Méary

L'an mil huit cent quatre vingt six, le dix huit mars à neuf heures du matin, devant nous Alphonse Adrien Pérot, maire et officier de l'Etat civil de la Commune de la Neuville en Hez, Canton et Arrondissement de Clermont, Département de l'Oise, ont

N° 12

Acte de Décès de Louise Aimable Sophie Guignard âgée de soixante et un ans et quatre mois Épouse de Antoine Edmond Champy

17 Mars 1886

comparu Antoine Edmond Champy, âgé de soixante-six ans, Garde forestier retraité, demeurant en cette commune, et Jean Antoine Champy, âgé de trente trois ans, cuisinier, domicilié à Paris, rue Laffite N° 14, lesquels nous ont déclaré que le dix-sept mars courant à six heures du soir, Louise Aimable Sophie Guignard, âgée de soixante et un ans et quatre mois, sans profession, domiciliée dans la présente commune, née à Ressons sur Matz (Oise) le vingt-quatre Octobre mil huit cent vingt-quatre, fille des défunts Roch Isidor Guignard, et Henriette Marie Grégoire, épouse du premier comparant et mère du second, est décédée dans son domicile, grande rue de Clermont à Beauvais. Après nous être assuré du Décès, nous en avons dressé le présent acte que les déclarants ont signé avec nous après que lecture en a été faite.

A. Champy

Champy

N° 13

Acte de Décès de François Alexandre Crépin, âgé de soixante quinze ans et dix mois. Époux de Mathilde Cornélie Bette.

27 Mars 1886

L'an mil huit cent quatre-vingt-six, le vingt-sept Mars, à six heures du matin, devant nous Alphonse Adrien Pérot, maire et officier de l'Etat civil de la Commune de la Neuville en Hez, Canton et Arrondissement de Clermont, Département de l'Oise, ont comparu Aristide Cauche, âgé de cinquante ans, cultivateur, domicilié à Cicourt, commune d'Agnetz, et Charles Alexandre Augustin Bouvet, âgé de quarante deux ans, peintre, demeurant en cette commune, lesquels nous ont déclaré que ce vingt sept mars courant, à une heure du matin, François Alexandre Crépin, âgé de soixante-quinze ans et dix mois, rentier, domicilié dans la présente commune, né à Agnetz, le premier Mai mil huit cent dix, fils des défunts Louis François Crépin et Agnès Henriette Gavrel, époux de Mathilde Cornélie Bette, âgé de soixante douze ans, sans profession, domiciliée au même lieu, oncle du premier comparant et ami du second, est décédé dans son domicile grande rue de Clermont à Beauvais. Après nous être assuré du Décès, nous en avons dressé le présent acte que les déclarants ont signé avec nous après que lecture en a été faite.

A. Cauche

A. Bouvet

N° 14

Acte de Décès de François Manassès Baillet âgé de soixante-douze ans; Époux de Pélagie Cavernier

2 Juin 1886

L'an mil huit cent quatre-vingt six, le deux Juin à huit heures du soir, devant nous Alphonse Adrien Pérot, maire et officier de l'Etat civil de la Commune de la Neuville en Hez, Canton et Arrondissement de Clermont, Département de l'Oise, ont comparu Emile Baillet âgé de quarante deux ans, comptable, demeurant à Paris, rue Jules César N° 22, et Joseph Arthur Demorey, âgé de quarante ans, Charpentier, demeurant en cette commune, lesquels nous ont déclaré que ce deux Juin courant, à neuf heures du matin, François Manassès Baillet, âgé de soixante-douze ans, comptable, domicilié dans la présente commune, né à Bulles, (Oise) le trois Avril mil huit cent quatorze, fils des défunts François Baillet et Victoire Lefranc, décédés à Bulles, Époux de Pélagie Cavernier, âgé de soixante-dix ans, sans profession, domicilié au même lieu, père du premier comparant et ami du second, est décédé dans son domicile grande rue de Clermont à Beauvais. Après nous être assuré

du Décès, nous en avons dressé le présent acte que les déclarants ont signé avec nous après que lecture en a été faite.

2 renvois

N° 15

Acte de Naissance de Marie Suzanne Bataille. Fille légitime.

16 Juin 1886

L'an mil huit cent quatre-vingt-six le dix-sept juin à sept heures du matin par devant nous Alphonse Adrien Pérot, Maire et officier de l'Etat civil de la Commune de la Neuville en Hez, Canton et Arrondissement de Clermont, Département de l'Oise, a comparu Magloire César Eugène Bataille âgé de vingt huit ans, peintre décorateur domicilié à Saint Just en Chaussée, Oise, lequel nous a présenté un enfant du sexe féminin qu'il nous a dit être né en cette commune le seize juin courant, à deux heures du matin dans le domicile de Charles Casimir Carpentier son beau père, Grande rue de Clermont à Beauvais, de lui déclarant, et de Marie Carpentier son épouse, âgé de vingt cinq ans sans profession aussi domiciliée à Saint Just en Chaussée, et il a donné à cet enfant les prénoms de Marie Suzanne. Ces déclaration et présentation ont été faites en présence de Charles Casimir Carpentier âgé de soixante et un ans, charretier, et de Isidore Auguste Cornette, âgé de soixante ans, Maçon, tous les deux domiciliés dans la présente commune, lesquels ainsi que le père, ont signé avec nous le présent acte après que lecture en a été faite.

Par acte en date du vingt quatre octobre mil neuf cent quatre vingt sept à la mairie de Saint Just en Chaussée Marie Suzanne Bataille Marie Suzanne dont la naissance et constatée dans l'acte ci contre a contracté mariage avec Mr Jean Baptiste Brut ainsi qu'il appert par acte dressé par nous, le dix neuf octobre mil neuf cent quatre.

Fait à la Neuville en Hez (Oise) le deux Septembre mil neuf cent soixante huit.

Dont acte le 2 Septembre 1868

Le Maire,

E Blaise

Eug Bataille Carpentier

Cornette



N° 16

Acte de Naissance de Louise Sallot. Fille légitime.

14 Juillet 1886

L'an mil huit cent quatre vingt six le quatorze Juillet à dix heures du matin, par devant nous Alphonse Adrien Pérot, Maire et officier de l'Etat civil de la Commune de la Neuville en Hez, Canton et Arrondissement de Clermont, Département de l'Oise, a comparu Edmond Sallot âgé de vingt deux ans, ouvrier cagiste domicilié dans la présente commune, lequel nous a présenté un enfant du sexe féminin qu'il nous a dit être né ce quatorze Juillet courant, à huit heures du matin, dans le domicile de François Sallot son père, rue du Connétable Raoul, de lui déclarant et de Marie Duval son épouse, âgé de vingt deux ans, sans profession, domicilié avec lui Grande rue de Clermont à Beauvais, et il a donné à cet enfant le prénom de Louise. Ces déclaration et présentation ont été faites en présence de François Sallot âgé de cinquante quatre ans, manœuvrier, et de Nicolas Lesquillon, âgé de quarante neuf ans, manœuvrier, tous les deux domiciliés dans la présente commune, lesquels, ainsi que le père, ont signé avec nous le présent acte après que lecture en a été faite.

Le vingt six mai mil huit cent quatre vingt neuf à onze heures du matin acte de mariage avec Mr Jean Baptiste Brut ainsi qu'il appert par acte dressé par nous, le dix neuf octobre mil neuf cent quatre.

Décédé à Creil le quinze janvier mil neuf cent quatre vingt dix neuf

Le Maire

Sallot Lesquillon Sallot

N° 17

Acte de Naissance de Antony Auguste Petit. Garçon légitime

8 Août 1886.

L'an mil huit cent quatre vingt six le neuf Août à huit heures du matin, par devant nous Alphonse Adrien Pérot, maire et officier de l'Etat civil de la Commune de la Neuville en Hez, Canton et Arrondissement de Clermont, Département de l'Oise, a comparu Martin Petit, âgé de vingt sept ans, voyageur de Commerce, domicilié dans la présente Commune,

rue du Connétable Raoul, lequel nous a présenté un enfant du sexe masculin, qu'il nous a dit être né le huit Août courant, à trois heures et demie du matin, dans son domicile, de lui déclarant, et de Joséphine Augustine Luin, âgée de dix-sept ans et demi, son épouse, sans profession, domiciliée au même lieu, et il a donné à cet enfant, les prénoms de Antony Auguste. Ces déclaration et présentation ont été faites en présence de André Louis Meunier, âgé de quarante-huit ans, Menuisier, et de Ambroise Zacharie Gourlan, âgé de quarante sept ans, fabricant d'articles de ménage, tous les deux domiciliés dans la présente Commune, lesquels, ainsi que le père, ont signé avec nous le présent acte après que lecture en a été faite.

Félix Gourlan Meunier

N° 18

Acte de Décès de Marie Elisabeth Poulain, âgée de quatre-vingt-deux ans et trois mois; Veuve de Charles Louis Morel.

9 Août 1886

L'an mil huit cent quatre vingt-six, le neuf Août à trois heures du soir, devant nous Alphonse Adrien Pérot, maire et officier de l'Etat civil de la Commune de la Neuville-en-Hez, Canton et Arrondissement de Clermont, Département de l'Oise, ont comparu Sévérin Hubert, âgé de cinquante-cinq ans, jardinier, et Alfred David Lambre, âgé de trente-six ans, Employé de Chemin de fer, tous les deux domiciliés dans la présente Commune, lesquels nous ont déclaré que ce neuf Août courant à deux heures du soir, Marie Elisabeth Poulain, âgée de quatre vingt-deux ans et trois mois, rentière, domiciliée dans la présente commune, née à Léglantiers (Oise), le vingt-six Avril mil huit cent quatre, fille des défunts Jean

TIMBRE 2 fr 50 EN SUS F. 1.

François Poulain et Marie Florence Bléry, Veuve de Charles Louis Morel, décédé en cette Commune le vingt-deux mai mil huit cent soixante et un, et amie des deux comparants, est décédée dans son domicile, grande rue de Clermont à Beauvais. Après nous être assuré du Décès, nous en avons dressé le présent acte que le second déclarant a signé avec nous après lecture faite, le premier ayant déclaré ne savoir signer de ce requis.

Lambre

N° 19

Acte de Naissance de Henriette Bertin fille légitime.

16 Août 1886.

Par acte du trente et un juillet mil neuf cent cinq la dénommée a contre a contracté mariage avec Charles Dioscoride né à [illegible] ans, le seize juillet mil huit cent quatre vingt deux. L'officier de l'Etat civil

[illegible]

Décédée à Litz le dix-sept février mil neuf cent cinquante deux.

Le maire

[illegible]

L'an mil huit cent quatre-vingt-six, le dix-sept Août, à six heures du soir, par devant nous Alphonse Adrien Pérot, maire et officier de l'Etat civil de la Commune de la Neuville-en-Hez, Canton et Arrondissement de Clermont, Département de l'Oise, a comparu Edmond Isidore Bertin, âgé de trente-deux ans et demi, charcutier domicilié dans la présente Commune, Grande rue de Clermont à Beauvais, lequel nous a présenté un enfant du sexe féminin, qu'il nous a dit être né le seize Août courant, à quatre heures du soir, dans son domicile, de lui déclarant, et de Euphrasie Aspasie Locque, son épouse, âgée de trente ans, sans profession domiciliée au même lieu, et il a donné à cet enfant le prénom de Henriette. Ces déclaration et présentation ont été faites en présence de Elisé Joseph Paul Dessoile, âgé de vingt-huit ans, maçon, et de Jean Essling, âgé de cinquante neuf ans, entrepreneur de maçonnerie, tous les deux domiciliés dans la présente commune, lesquels, ainsi que le père, ont signé avec nous

le présent acte après que lecture en a été faite.

Bertin Dessoile Esrling

N° 20

Acte de Décès de Stéphanie Antoinette Loubet âgée de quarante-trois ans et huit mois Epouse de Denis Gustave Coutenot.

30 Août 1886.

L'an mil huit cent quatre-vingt-six le trente Août, à cinq heures du soir, devant nous Alphonse Adrien Pérot, maire et officier de l'Etat civil de la commune de la Neuville-en-Hez, Canton et Arrondissement de Clermont, Département de l'Oise, ont comparu Denis Gustave Coutenot, âgé de cinquante-deux ans, Cordonnier, et Fulgence Auguste Delarue, âgé de soixante et un ans, bûcheron, tous les deux domiciliés dans la présente commune, lesquels nous ont déclaré que ce trente Août courant, à quatre heures du soir, Stéphanie Antoinette Loubet, âgée de quarante-trois ans et huit mois, sans profession, née et domiciliée dans la présente commune, fille de défunt Pierre Prosper Emmanuel Loubet, et de Félicité Dubus, âgée de soixante-douze ans, sans profession, domiciliée au même lieu, Epouse du premier comparant et amie du second, est décédée dans son domicile, rue de Luzarches. Après nous être assuré du Décès nous en avons dressé le présent acte que les déclarants ont signé avec nous après que lecture en a été faite.

G. Coutenot

Delarue

N° 21

Acte de Mariage entre Agénor Rémy Brisfer et Françoise Duval Garçon et fille mineurs.

31 Août 1886.

L'an mil huit cent quatre-vingt-six, le trente et un Août, à six heures du soir, par devant nous Alphonse Adrien Pérot, Maire et officier de l'Etat civil de la Commune de la Neuville-en-Hez, Canton et Arrondissement de Clermont, Département de l'Oise, ont comparu Agénor Rémy Brisfer, âgé de vingt ans et dix mois, tourneur en bois, demeurant à Litz, canton de Clermont, Oise, où il est né le premier Octobre mil huit cent soixante cinq, ainsi que le constate l'extrait de son acte de naissance qu'il nous présente dûment légalisé, garçon, fils mineur de défunt Anatole Brisfer, décédé à Survilliers (Seine et Oise) le vingt-trois Mars mil huit cent quatre-vingt-trois, ainsi que le constate l'extrait de son acte de Décès qui nous est présenté dûment légalisé, et de Marie Hortense Clémentine Labbé, âgée de quarante-trois ans, chiffonnière, demeurant à Paris, rue Sainte Marguerite n° 22, ici présente et consentante, et exempté du service militaire comme il en justifie par un certificat d'exemption délivré par Monsieur le Sous-Préfet de Clermont le vingt sept de ce mois. — Et Demoiselle Françoise Duval, âgée de dix huit ans et onze mois, journalière, domiciliée dans la présente Commune, où elle est née le quatorze Septembre mil huit cent soixante-sept, ainsi que le constate son acte de naissance que nous avons consulté, fille mineure de Casimir Marie Duval, âgé de cinquante quatre ans, tourneur, demeurant précédemment de droit en cette commune et actuellement sans résidence ni domicile connus, lequel a donné son consentement au présent mariage dans un acte reçu par Mᵉ Fourmond et son Collègue, notaires à Saint Malo le Quinze Juin dernier et qui nous est remis accompagné d'un acte dressé par Mᵉ Corbillon, notaire à la Neuville-en-Hez, et de Elisa Angot âgée de

+ le vingt-cinq de ce mois

Agénor Brisfer

Françoise Duval

Labbé

Elise Angot

Soutain

Lefèvre

Leguillon

Bourdon

quarante-sept ans, journalière, domiciliée dans la présente Commune, ici présente et consentante, lesquels nous ont requis de procéder à la célébration de leur mariage dont les publications ont été faites dans la présente Commune et dans celle de Betz les vingt et vingt-sept Juin dernier et à Paris les dimanches vingt-sept Juin et quatre Juillet derniers, ainsi que le constatent les deux actes inscrits au registre des publications de mariages de cette commune pour la présente année, et les deux certificats qui nous ont été remis dûment légalisés, sans qu'il soit intervenu aucune opposition. Les futurs Epoux et les personnes présentes pour autoriser le mariage, sur notre interpellation, ont déclaré qu'il n'a point été fait de contrat de mariage. Faisant droit à la réquisition des parties, après avoir donné lecture des pièces ci-dessus inoncés, et des dispositions du Code Napoléon, au chapitre six du titre: du Mariage, nous avons demandé aux comparants s'ils voulaient se prendre pour Epoux. Chacun d'eux ayant répondu séparement et affirmativement, nous avons prononcé, au nom de la Loi, que Agénor Rémy Brisfer et Françoise Duval, sont unis par le mariage. Le tout a été fait publiquement en la maison commune, les portes ouvertes, et nous en avons dressé immédiatement le présent acte en présence de Alexandre Soutain, âgé de quarante trois ans, bûcheron, demeurant en cette commune; et de Louis Octave Lefèvre, âgé de vingt et un ans et demi, tourneur en bois, demeurant à Betz, tous deux amis de l'Epoux; de Emile Desquillon, âgé de trente et un ans, manouvrier, demeurant en cette commune, beau-frère de l'Epouse; et de Agénor



N° 22.

Acte de Naissance de Gaston Duverger Garçon légitime.

4 Octobre 1886.

Bourdon, âgé de cinquante-cinq ans, limonadier demeurant à Etouy, oncle de l'Epouse. Lecture faite du présent acte les nouveaux Epoux, leurs mères et les témoins susdénommés l'ont signé avec nous.

Agénor Brisfer Françoise Duval

Labbé Elisa Angot Soutain Lefèvre

Desquillon Duverger

L'an mil huit cent quatre-vingt-six, le quatre Octobre, à huit heures du matin, pardevant nous Alphonse Adrien Pérot, Maire et officier de l'Etat civil de la Commune de la Neuville-en-Bez, canton et Arrondissement de Clermont, Département de l'Oise, a comparu Victor Anatole Duverger, âgé de trente ans et demi cultivateur, domicilié dans la présente commune, lequel nous a présenté un enfant du sexe masculin, qu'il nous a dit être né ce quatre Octobre courant, à quatre heures du matin, dans son domicile, rue de la Place, de lui déclarant, et de Désirée Mathilde Rabardelle, son épouse, âgée de vingt huit ans, sans profession, domiciliée au même lieu, et il a donné à cet enfant le prénom de Gaston. Cette déclaration et présentation ont été faites en présence de Antoine Victor Duverger, âgé de cinquante huit ans, cultivateur, et de Jean Charles Mathieux, âgé de cinquante trois ans, facteur, tous les deux domiciliés dans la présente commune, lesquels, ainsi que le père, ont signé avec nous le présent acte, après que lecture en a été faite.

Duverger Rabardelle Mathieux

Pérot

N° 23

Acte de Décès de Marie Hortense Gérard, âgée de soixante-dix ans; Épouse de Louis Adrien Joseph Fouache.

29 Octobre 1886.

L'an mil huit cent quatre vingt six le vingt-neuf Octobre à huit heures du matin, devant nous Alphonse Adrien Perot, Maire et officier de l'Etat civil de la Commune de la Neuville en Hez, canton et Arrondissement de Clermont. Département de l'Oise, ont comparu Louis Adrien Joseph Fouache, âgé de soixante-neuf ans, rentier, domicilié dans la présente commune, et Edgard Louis Julien Fouache, âgé de quarante ans, Entrepreneur de maçonnerie, demeurant à Paris, rue Lacuée N°1, lesquels nous ont déclaré que ce vingt-neuf Octobre courant, à six heures du matin, Marie Hortense Gérard, âgée de soixante dix ans, sans profession, domiciliée dans la présente commune, née à La Herelle (Oise) le dix-huit Septembre mil huit cent-seize; fille des défunts Sieur Côme Lambert Nicolas Gérard et Marie Catherine Dumont, Epouse du premier comparant et mère du second, est décédée dans son domicile grande rue de Clermont à Beauvais. Après nous être assuré du décès, nous en avons dressé le présent acte que les déclarants ont signé avec nous après que lecture en a été faite.

N° 24

Acte de Naissance de Victor Albert Marcel Petit, Garçon légitime.

25 Novembre 1886

L'an mil huit cent quatre vingt six, le vingt six Novembre, à six heures du soir, par devant nous, Alphonse Adrien Perot, Maire et officier de l'Etat civil de la Commune de la Neuville-en-Hez, Canton et Arrondissement de Clermont, Département de l'Oise, a comparu Louis Joseph Aimé Petit, âgé de cinquante et un ans, cantonnier, domicilié en cette commune, rue du Connétable Raoul, lequel nous a présenté un enfant du sexe masculin, qu'il nous a déclaré être né hier vingt cinq de ce mois, à trois heures du matin, en cette commune, au domicile de sa déclarant, de Albert Joseph Aimé Petit, âgé de vingt et un ans, Comptable, demeurant à Beauvais, rue Nicolas Godin, N°9, et de Charlotte Gaillard, son épouse, âgée de vingt-cinq ans couturière, domiciliée au même lieu; auquel enfant il a déclaré donner les prénoms de Victor Albert Marcel. Cette présentation et ces déclarations ont été faites en présence de Jules Alfred Coulon, âgé de trente-six ans, boulanger, et de Gabriel Auguste Sénéchal, âgé de cinquante-six ans, ancien débitant, tous les deux domiciliés dans la présente commune, et ont le déclarant et les témoins signé avec nous le présent acte après que lecture leur en a été faite.

Marié à Paris (7e arr.) le 2 mars 1914 avec Marie Lauvage. Le Sous-Chef de bureau, Illisible

Décédé à Neuilly sur Seine (Hauts de Seine) le dix-neuf décembre mil neuf cent soixante huit. Dont acte le dix janvier mil neuf cent soixante-neuf. P. le Maire absent L'Adjoint, Collet

N° 25.

Acte de Décès de Elisabeth Ismérie Lebel âgée de soixante-dix-huit ans, Veuve de Louis Désiré Batard.

27 Novembre 1886

L'an mil huit cent quatre vingt-six le vingt-sept Novembre, à huit heures du soir, devant nous Alphonse Adrien Perot, maire et officier de l'Etat civil de la commune de la Neuville-en-Hez, Canton et Arrondissement de Clermont, Département de l'Oise, ont comparu Joseph Constant Bonnefoy, âgé de cinquante-huit ans, cultivateur, et Pierre Alexandre Frédéric Legueux, âgé de soixante sept ans, rentier, tous deux domiciliés dans la présente Commune, lesquels nous ont déclaré que ce vingt-sept Novembre courant à deux heures du soir, Elisabeth Ismérie Lebel, âgée de soixante-dix-huit ans, rentière domiciliée

dans la présente commune, née à Etouy, le douze Novembre mil huit cent huit, fille des défunts Prudent Antoine Lebel, et Elisabeth Bulté, veuve de Louis Désiré Batard, décédé en cette commune le trois mai mil huit cent soixante seize; belle mère du premier comparant et ami du second, est décédée dans son domicile, rue du Clos à Bœufs. Après nous être assuré du Décès, nous en avons dressé le présent acte que les déclarants ont signé avec nous après que lecture en a été faite.

Bonnefoy Lequeux

N° 26.

Acte de Décès de Joséphine Claris Leclercq, âgée de soixante-treize ans et neuf mois, Epouse de Louis Joseph Troisœufs.

8 Décembre 1886

L'an mil huit cent quatre-vingt-six, le huit Décembre à midi, devant nous Alphonse Adrien Pérot, Maire et officier de l'Etat civil de la Commune de la Neuville-en-Hez, Canton et Arrondissement de Clermont, Département de l'Oise, ont comparu Louis Joseph Troisœufs, âgé de soixante-dix-sept ans, Fendeur de lattes, et Louis Frédéric Bled, âgé de cinquante-cinq ans, manouvrier, tous deux domiciliés dans la présente commune, lesquels nous ont déclaré que ce huit Décembre courant, à neuf heures heures du matin, Joséphine Claris Leclercq, âgée de soixante-treize ans et neuf mois, journalière, domiciliée dans la présente commune, née à Breuil-le-Sec, (Oise), le sept Mars mil huit cent treize, fille des défunts Charles Leclercq, et Marie Marguerite Lobegeois; Epouse du premier comparant et amie du second, est décédée au domicile de ce dernier, grande rue de Clermont à Beauvais. Après nous être assuré du Décès nous en avons

dressé le présent acte que les déclarants ont signé avec nous après que lecture en a été faite.

Troisœufs Louis Bled

N° 27

Acte de Décès de Antoinette Opportune Héloin, âgée de soixante-quinze ans Célibataire.

13 Décembre 1886.

L'an mil huit cent quatre-vingt-six, le treize Décembre à midi, devant nous Alphonse Adrien Pérot, Maire et officier de l'Etat civil de la Commune de la Neuville-en-Hez, Canton et Arrondissement de Clermont, Département de l'Oise, ont comparu Paul Nicolas Antoine Fourquois, âgé de quarante-six ans, Charcutier, demeurant à Beauvais, rue Saint Pierre n° 4, et Louis Désiré Duverger, âgé de quarante-cinq ans, Instituteur, domicilié dans la présente commune, lesquels nous ont déclaré que ce treize Décembre courant, à dix heures du matin, Antoinette Opportune Héloin, âgée de soixante-quinze ans, sans profession, domiciliée à Arnouville-les-Gonesse, (Seine-et-Oise), née à Jagny, Arrondissement de Pontoise, Seine-et-Oise, le vingt-quatre Septembre mil huit cent onze, célibataire, fille légitime des défunts Jean-Baptiste Héloin et Julie Rosalie Landry; tante du premier comparant et amie du second, est décédée dans la présente commune, au domicile de Julie Pauline Héloin, veuve Fourquois, sa sœur, grande rue de Clermont à Beauvais. Après nous être assuré du Décès nous en avons dressé le présent acte que les déclarants ont signé avec nous après que lecture en a été faite.

Fourquois L. Duverger

L'an mil huit cent quatre-vingt-six, le vingt-quatre

N° 28

Acte de Naissance de Idamir Léa Maillard fille légitime.

24 Décembre 1886

Par acte en date du 1 juin 1901 inscrit à la mairie de la Neuville-en-Hez, Oise, Maillard Idamir Léa dont la naissance est constatée dans l'acte ci-contre a contracté mariage avec l'an Ernest Henry. Dont mention faite par Vous, le huit juin mil neuf cent huit.

G. Guernet

Décédée à Saint-Just en Chaussée (Oise) le premier Juillet mil neuf cent soixante six. Dont mention le cinq Juillet mil neuf cent soixante six — Le Maire: A. Meay

Décembre, à une heure du soir, par devant nous, Alphonse Adrien Pérot, maire et officier de l'Etat civil de la Commune de la Neuville-en-Hez, Canton et Arrondissement de Clermont, Département de l'Oise, a comparu Adolphe Narcisse Maillard, âgé de trente ans, menuisier, domicilié dans la présente commune, lequel nous a présenté un enfant du sexe féminin, qu'il nous a dit être né ce vingt quatre Décembre courant, à trois heures du matin, dans son domicile, ruelle du Parc, de lui, déclarant, et de Clémence Eugénie Itha Lepage, son épouse, âgée de vingt neuf ans, couturière, domiciliée au même lieu, et il a donné à cet enfant les prénoms de Idamir Léa — Ces déclaration et présentation ont été faites en présence de Amédée Prosper Ernest Salot, âgé de trente-sept ans, manouvrier, et de François Joseph Troisœufs, âgé de cinquante-cinq ans, bûcheron, tous les deux domiciliés dans la présente commune, lesquels, ainsi que le père, ont signé avec nous le présent acte après que lecture en a été faite.

Maillard — Salot — Trois œufs — Pérot

L'an mil huit cent quatre vingt-six le trente et un Décembre au soir, nous, Alphonse Adrien Pérot, Maire et officier de l'Etat civil de la Commune de la Neuville-en-Hez, en exécution des dispositions de l'article 43 du Code Napoléon, avons clos et arrêté le présent Registre contenant Vingt-huit actes.

Le Maire — Pérot

Table des Actes

Contenus au présent Registre.

N° des Actes	Nom et Prénoms.		Date des actes.
	Naissances:		
15	Bataille	Marie Suzanne	16 Juin
19	Bertin	Henriette	16 Août
22	Duverger	Gaston	4 Octobre
2	Guyot	Paul Henri	4 Janvier
6	Hinard	Robert François Roland Alexandre	21 Février
11	Jarroir	Pierre Marcel	16 Mars
28	Maillard	Idamir Léa	24 Décembre
10	Mary	Marie Louise Flora	11 Mars
17	Petit	Antony Auguste	8 Août
24	Petit	Victor Albert Marcel	25 Novembre
7	Roeygens	Blandine	2 Mars
8	Sallot	Anatole	3 Mars
16	Sallot	Louise	14 Juillet

13 Naissances.

Mariages:

3	Bourgeois, Fulgence Etienne Désiré marié à Hermand, Armantine		30 Janvier
21	Brisfer, Agénor Rémy marié à Duval, Françoise		31 Août

2 Mariages.

N° des Actes	Nom et Prénoms.	Date des Actes
	Décès	
1	Angot Louis Joseph	3 Janvier
14	Baillet François Manassès	2 Juin
5	Coppin Nicolas Jules	21 Février
13	Crépin François Alexandre	27 Mars
23	Gérard Marie Hortense	29 Octobre
12	Guignard Louise Aimable Sophie	17 Mars
27	Héloin Antoinette Opportune	13 Décembre
4	Hermand Jean Baptiste	10 Février
25	Lebel Elisabeth Emérie	27 Novembre
26	Leclercq Joséphine Claris	8 Décembre
20	Loubet Stéphanie Antoinette	30 Août
18	Poulain Marie Elisabeth	9 Août
9	Sallot Anatole	4 Mars

13 Décès.

Nous, Alphonse Adrien Perot Maire et officier de l'Etat civil de la Commune de la Neuville-en-Hez, certifions exacte la présente Table des Naissances, Mariages et Décès contenant vingt huit actes.

A la Neuville-en-Hez le vingt Janvier mil huit cent quatre vingt sept.

Le Maire

Premier feuillet

1887

COMMUNE de La Neuville-en-Hez

ARRONDISSEMENT DE CLERMONT

DÉPARTEMENT DE L'OISE

L'OFFICIER PUBLIC se conformera aux dispositions des articles du Code civil dont la teneur suit :

ART. 34. — Les actes de l'état-civil énonceront l'année, le jour et l'heure où ils seront reçus, les prénoms, nom, âge, profession et domicile de tous ceux qui y seront dénommés.

ART. 35. — Les Officiers de l'état-civil ne pourront rien insérer dans les actes qu'ils recevront, soit par note, soit par énonciation quelconque que ce qui doit être déclaré par les comparants

ART. 37. — Les témoins produits aux actes de l'état-civil ne pourront être que du sexe masculin, âgés de vingt et un ans au moins, parents ou autres, et ils seront choisis par les personnes intéressées.

ART. 38. — L'Officier de l'état-civil donnera lecture des actes aux parties comparantes, ou à leurs fondés de procuration et aux témoins ; il y sera fait mention de l'accomplissement de cette formalité.

ART. 39. — Ces actes seront signés par l'Officier de l'état-civil, par les comparants et les témoins, ou mention sera faite de la cause qui empêchera les comparants et les témoins de signer.

ART. 42. — Les actes seront inscrits sur les registres, de suite, sans aucun blanc. Les ratures et les renvois seront approuvés et signés de la même manière que le corps de l'acte. Il n'y sera rien écrit par abréviation, et aucune date ne sera mise en chiffres.

ART. 43. — Les registres seront clos et arrêtés par l'Officier de l'état-civil à la fin de chaque année ; et, dans le mois, l'un des doubles sera déposé aux archives de la commune, *l'autre au greffe du Tribunal de première instance*, sous les peines portées en l'article 50, conçu en ces termes :

« Toute contravention aux articles précédents, « de la part des fonctionnaires y dénommés, sera « poursuivie devant le Tribunal de première ins- « tance, et punie d'une amende qui ne pourra « excéder cent francs. »

REGISTRE destiné à constater, par des actes authentiques, les Naissances, Adoptions, Mariages et Décès des citoyens de La Neuville-en-Hez pendant l'année mil huit cent quatre-vingt-sept.

Le présent registre contenant vingt-deux feuillets de papier timbré, cotés par premier et dernier, et paraphés par nous, Scoté, Président du Tribunal civil de l'arrondissement de Clermont, en exécution de l'article 41 du Code civil.

Fait double, à Clermont, le premier décembre mil huit cent quatre-vingt-six.

P. le Président

N° 1.

Acte de Décès de Ernestine Lesguillon âgée de sept ans et demi célibataire.

22 Janvier 1887

L'an mil huit cent quatre vingt sept le vingt-deux Janvier, à dix heures du matin, devant nous Alphonse Adrien Perot, Maire et officier de l'Etat civil de la Commune de la Neuville en Hez, Canton et Arrondissement de Clermont, Département de l'Oise, ont comparu Ernest Lesguillon, âgé de trente sept ans, cantonnier, et Pierre Nicolas Lesguillon, âgé de soixante sept ans, bucheron, tous deux domiciliés dans la présente commune, lesquels nous ont déclaré que ce vingt-deux Janvier courant, à neuf heures un quart du matin Ernestine Lesguillon, âgée de sept ans et demi, sans profession, née et domiciliée en cette commune, fille légitime du premier comparant, et de Eugénie Valérine Rivière, âgée de vingt huit ans, manouvrière, domiciliée au même lieu, et petite fille du second comparant, est décédée au domicile de ses père et mère, rue Cantot, après nous être assuré du Décès, nous en avons dressé le présent acte après que lecture en a été faite les déclarants l'ont signé avec nous.

Lesguillon

Lesguillon

N° 2.

Acte de Naissance de Raoul-Etienne Bertin, Garçon légitime.

19 Février 1887

L'an mil huit cent quatre vingt sept le dix-neuf Février, à sept heures du soir, par devant nous Alphonse Adrien Perot, maire et officier de l'Etat civil de la commune de la Neuville-en-Hez, Canton et Arrondissement de Clermont, Département de l'Oise, a comparu Jean Bertin, âgé de vingt six ans et demi, maçon, domicilié dans la présente commune, grande rue de Clermont à Beauvais, lequel nous a présenté un enfant du sexe masculin, qu'il nous a déclaré être né ce dix-neuf février courant, à cinq heures du matin, dans son domicile, de lui déclarant, et de Marie Julienne Belguise, âgée de vingt un ans, brossière, son épouse domiciliée au même lieu, et il a donné à cet enfant les prénoms de Raoul-Etienne. Ces déclaration et présentation ont été faites en présence de Adolphe Narcisse Maillard, âgé de trente ans, menuisier, et de Amédé Prosper Ernest Salot, âgé de trente sept ans, manouvrier, tous les deux domiciliés dans la présente commune, lesquels, ainsi que le père, ont signé avec nous le présent acte, après que lecture en a été faite.

Bertin Maillard Salot

Le Divorcé a contracté mariage à Beauvais le 6 novembre 1911 avec Jeanne Rueltelinne Divorcé

Décédé à Saint-Ouen (Seine), le treize Septembre mil neuf cent soixante cinq. Dont mention le dix Novembre mil neuf cent soixante cinq.

Pour le Maire et par délégation L'Adjoint

N° 3

Acte de Décès de Charles-Louis Schildecs âgé de quarante-quatre ans huit mois, Epoux de Joséphine Duverger.

7 Mars 1887

L'an mil huit cent quatre vingt sept, le sept Mars, à sept heures du soir, devant nous Alphonse Adrien Perot, Maire et officier de l'Etat civil de la Commune de la Neuville-en-Hez, Canton et Arrondissement de Clermont, Département de l'Oise, ont comparu Antoine Maurice Duverger, âgé de soixante-neuf ans, bûcheron, et Henri Ferdinand Levieille, âgé de soixante six ans, maçon, tous les deux domiciliés dans la présente commune, lesquels nous ont déclaré que ce sept Mars courant, à six heures du soir, Charles-Louis Schildecs, âgé de quarante-quatre ans et huit mois, domestique, domicilié dans la présente commune, né à Flobecq, Province de Hainaut, Belgique, le premier Juillet mil huit cent quarante

deux, fils des défunts Vincent Joseph Schilders, et Rosalie Duthie; Epoux de Zéphérine Duverger, âgée de quarante deux ans et dix mois, sans profession, domiciliée au même lieu; gendre du premier comparant, et cousin du second, est décédé dans son domicile, Ruelle des Essarts. Après nous être assuré du Décès nous en avons dressé le présent acte que les déclarants ont signé avec nous après que lecture en a été faite.

Duverger — Lesvieille

N° 4.

Acte de Décès de Alfred Hermand, âgé de quarante huit ans et trois mois. Epoux de Aimable Mathieux.

17 Mars 1887

L'an mil huit cent quatre vingt-sept, le dix sept Mars à cinq heures du soir, devant nous Alphonse Adrien Pérot, Maire et officier de l'Etat civil de la Commune de la Neuville-en-Hez, Canton et Arrondissement de Clermont, Département de l'Oise, ont comparu Fulgence Etienne Désiré Bourgeois, âgé de vingt-six ans, garçon boulanger demeurant à Saint-Just-en-Chaussée, oise, et Gilbert Hilaire Dumoulin, âgé de vingt trois ans, maçon, demeurant au Fay-Saint Quentin, oise, lesquels nous ont déclaré que ce dix sept Mars courant, à neuf heures du matin, Alfred Hermand, âgé de quarante huit ans et trois mois bûcheron, né et domicilié dans la présente commune fils de défunt Jean Baptiste Hermand, décédé en cette commune le dix février mil huit cent quatre-vingt-six, et de Olimpe Morenvillé, âgée de soixante douze ans, sans profession, domiciliée dans la présente commune; Epoux de Aimable Mathieux, âgée de quarante cinq ans, Epicière, domiciliée au même lieu, et beau-père des deux comparants, est décédé dans

son domicile, grande rue de Clermont à Beauvais. Après nous être assuré du décès, nous en avons dressé le présent acte que les déclarants ont signé avec nous après que lecture en a été faite.

Bourgeois — Dumoulin

N° 5.

Acte de Naissance de Germaine Wallet fille légitime.

19 Mars 1887.

Le trente octobre 1909 la dénommée ci-contre a contracté mariage avec Cattieux Benoît né à Fouste arrondissement de Saint Quentin (Aisne) le 11 août 1885.

L'officier de l'Etat civil

G. Guesnet

Décédé à Paris 10e A. le 5 juillet 1956

Le Maire

Paul Le Port

L'an mil huit cent quatre vingt-sept, le dix-neuf mars, à une heure du soir, par devant nous Alphonse Adrien Pérot, Maire et officier de l'Etat civil de la Commune de la Neuville-en-Hez, Canton et Arrondissement de Clermont, Département de l'Oise, a comparu Jules Wallet, âgé de vingt six ans, ouvrier tourneur en bois, domicilié dans la présente commune, rue de Luzarches, lequel nous a présenté un enfant du sexe féminin qu'il nous a dit être né ce dix-neuf mars courant, à une heure du matin, dans son domicile, de lui déclarant, et de Anastasie Clémence Irma Martin, âgée de dix huit ans et demi, corsetière, son épouse, domiciliée au même lieu, et il a donné à cet enfant le prénom de Germaine. Ces déclaration et présentation ont été faites en présence de Alphonse Wallet, âgé de quarante huit ans, Bûcheron, et de Louis Désiré Duverger, âgé de quarante-six ans Instituteur, tous les deux domiciliés dans la présente commune, lesquels, ainsi que le père, ont signé avec nous le présent acte, après que lecture en a été faite.

Wallet Jules — L. Duverger

Wallet

L'an mil huit cent quatre vingt-sept, le vingt-sept Mars, à quatre heures du soir, par devant nous

N.° 6

Acte de Naissance

de Flore-Sophie Locque, fille légitime

27 Mars 1887

Parents mariés à Bulles (Oise) le 22 juin 1874

Décédée à Clermont (Oise) le 22 juin 1874

L'an mil huit cent quatre vingt sept, le vingt sept Mars à deux heures du matin, par devant nous Alphonse Adrien Perot, maire et officier de l'Etat civil de la Commune de la Neuville en Hez, Canton et Arrondissement de Clermont, Département de l'Oise, a comparu Théophile Locque, âgé de trente six ans, manœuvrier, domicilié dans la présente commune, rue du Connétable Raoul, lequel nous a présenté un enfant du sexe féminin que il nous a dit être né ce vingt sept Mars courant à deux heures du matin dans son domicile, de lui déclarant, et de Joséphine Lesquillon, son épouse, âgé de trente trois ans, couturière, domiciliée au même lieu, et il a donné à cet enfant les prénoms de Flore-Sophie. Ces déclaration et présentation ont été faites en présence de Nicolas Lesquillon, âgé de quarante neuf ans, manœuvrier, et de Joseph Laurent Bazin, âgé de quarante ans, limonadier, tous les deux domiciliés dans la présente commune, lesquels, ainsi que le père, ont signé avec nous le présent acte après que lecture en a été faite.

Locque Théophile

Lesquillon Bazin,

N.° 7

Acte de Décès de

Marguerite-Marie Marielle âgée de dix-huit ans et quatre mois, Célibataire.

6 Avril 1887

L'an mil huit cent quatre vingt sept, le six Avril à midi, devant nous Alphonse Adrien Perot, Maire officier de l'Etat civil de la commune de la Neuville en Hez, Canton et Arrondissements de Clermont, Département de l'Oise, ont comparu Benjamin Ferrand âgé de soixante cinq ans, propriétaire demeurant à Bulles et Alfred Rudhomme Rabardelle, âgé de quarante huit ans, aumônier, demeurant à Beauvais, lesquels nous ont déclaré que ce six Avril courant, à sept heures un quart du matin, Marguerite-Marie

Marielle, âgé de dix huit ans, 4 quatre mois, sans profession, domicilié à Bulles, Oise, né à Paris, rue de Provence, le vingt six Novembre mil huit cent soixante huit, célibataire, fille légitime de Alphonse Marielle âgé de quarante quatre ans, cafetier demeurant à la Neuville sur Oudeuil, Oise, et de défunte Marie Eugénie Ferrand, décédée à Beauvais le dix neuf février mil huit cent soixante neuf, petite fille du premier comparant, et cousine du second, est décédée dans la présente commune, au domicile de madame Blondeau née Angelo Caillot, grande rue de Clermont à Beauvais. Après nous être assuré du Décès, nous en avons dressé le présent acte que les déclarants ont signé avec nous après que lecture en a été faite.

A. Rabardelle Benjamin Ferrand

N.° 8.

Acte de Naissance

de Gaston-Georges Mansard

Garçon légitime.

9 Avril 1887

Le cinquante et un contre a contracté mariage avec Marielle Léa Eugénie née le 4 mai 1856 à Beauvais le 11 mille huit cent le dix sept Octobre mil huit cent soixante dix sept

G. Guesnet

L'an mil huit cent quatre vingt sept, le dix Avril à huit heures du matin, par devant nous Alphonse Adrien Perot, maire et officier de l'Etat civil de la Commune de la Neuville en Hez, canton et Arrondissement de Clermont Département de l'Oise, a comparu Eugène Mansard, âgé de vingt sept ans, bourrelier domicilié dans la présente commune, grande rue de Clermont à Beauvais, lequel nous a présenté un enfant du sexe masculin, que il nous a dit être né le neuf Avril courant à sept heures et demie du soir dans son domicile, de lui, déclarant, et de Anthime Eusébie Morel-Vanneville, son épouse, âgé de vingt sept ans, sans profession, domiciliée au même lieu, et elle a donné à cet enfant les prénoms de Gaston-Georges.

Décédé à Compiègne le vingt trois novembre mil neuf cent cinquante trois.
Transcrit à La Neuville en Hez le dix huit janvier mil neuf cent cinquante quatre.
Vaillé fait

Ces déclaration et présentation ont été faites en présence de Pierre François Médard Labbé, âgé de soixante sept ans, Marchand de bois, et de Alexis Paschal Lecut, âgé de soixante ans, Garde Champêtre, tous les deux domiciliés dans la présente commune, lesquels, ainsi que le père, ont signé avec nous le présent acte après que lecture en a été faite.

Mansart Labbé Lecut

N° 9.

Acte de Décès de Marguerite-Elisabeth Bled, âgée de soixante-quinze ans, Célibataire

11 Avril 1887

L'an mil huit cent quatre vingt-sept, le onze Avril à midi, devant nous Alphonse Adrien Pérot, Maire et Officier de l'Etat civil de la commune de la Neuville en Hez, Canton et Arrondissement de Clermont, Département de l'Oise, ont comparu François Remy Bled, âgé de soixante ans, cultivateur, et Pierre François Médard Labbé, âgé de soixante sept ans, Marchand de bois, tous les deux domiciliés dans la présente commune, lesquels nous ont déclaré que ce onze Avril courant, à dix heures du matin, Marguerite-Elisabeth Bled, âgée de soixante-quinze ans, sans profession, domiciliée à La Rue Saint Pierre, Oise, où elle est née le douze Avril mil huit cent douze, célibataire, fille des défunts Pierre Antoine Bled, et Marie Françoise Boucher, est décédée au domicile du premier comparant, grande rue de Clermont à Beauvais, étant la tante du susdit premier comparant et amie du second. Après nous être assuré du Décès, nous en avons dressé le présent acte que les déclarants ont signé avec nous après que lecture en a été faite.

Bled Labbé

N° 10.

Acte de Naissance de Henri Boyart garçon légitime

25 Avril 1887

L'an mil huit cent quatre-vingt-sept, le vingt sept Avril, à sept heures du soir, par devant nous, Alphonse Adrien Pérot, Maire et officier de l'Etat civil de la Commune de la Neuville en Hez, Canton et Arrondissement de Clermont, Département de l'Oise, a comparu + Joseph + Boyart, âgé de vingt huit ans et demi, employé de bureau, domicilié dans la présente commune, grande rue de Clermont à Beauvais, lequel nous a présenté un enfant du sexe masculin, qu'il nous a dit être né le vingt cinq Avril courant à minuit, dans son domicile, de lui déclarant, et de Henriette ++ Glinel, son épouse, âgée de vingt-six ans, sans profession, domiciliée au même lieu, et il a donné à cet enfant le prénom de Henri. Ces déclaration et présentation ont été faites en présence de Nicolas Lesguillon, âgé de cinquante ans, et de Félix Lesguillon âgé de quarante ans, tous les deux manouvriers et domiciliés dans la présente commune, lesquels, ainsi que le père, ont signé avec nous le présent acte après que lecture en a été faite.

+ Alfred ..... + Alphonse
Boyart Lesguillon Lesguillon
Boyart Lesguillon Lesguillon

++ Olympe
Boyart Lesguillon Lesguillon

Le trois juin 1881 le mariage de Boyart Henri et Lesguillon contre dénommée avec 11 [illegible] le 19 [illegible] 1881 Pour mention

Boyart Lesguillon Lesguillon

N° 11

Acte de Décès de Narcisse-Désiré Dufossé, âgé de trente-cinq ans, Célibataire.

4 Mai 1887.

L'an mil huit cent quatre vingt-sept, le quatre Mai à neuf heures du matin, devant nous Alphonse Adrien Pérot, Maire et officier de l'Etat civil de la commune de la Neuville en Hez, Canton et Arrondissement de Clermont, Département de l'Oise, ont comparu Elie Jules Frédéric Dufossé, âgé de trente-six ans, manouvrier, et Ernest Clément Delais, âgé de trente-neuf ans, Boulanger, tous les deux domiciliés dans la

présente commune, lesquels nous ont déclaré que ce quatre Mai courant, à une heure du matin, Narcisse-Désiré Dufossé, âgé de trente-cinq ans, manouvrier, né et domicilié dans la présente commune, garçon, fils légitime de défunt Jules Frédéric Dufossé, décédé en cette commune, et de Antoinette Clémentine Maillard, âgée de cinquante-neuf ans, sans profession, domiciliée en cette commune, frère du premier comparant, et ami du second, est décédé au domicile de Marie Anne Hortine Choquet, veuve Maillard, sa grand'mère, grande rue de Clermont à Beauvais. Après nous être assuré du décès nous en avons dressé le présent acte que les déclarants ont signé avec nous après que lecture en a été faite.

Dufossé — Deleuz — Duoy

N° 12

Acte de Naissance de Gaston-Gustave Beaujet

Garçon légitime

13 Mai 1887.

Le 29 septembre 1910 a été célébré à la mairie de Chelles le mariage du dénommé ci-contre avec Pigeot Marthe Berthe né à Neufmanil (Ardennes) le 1er octobre 1886.

L'officier de l'Etat civil

Décédé à Marby Ardennes le vingt novembre mil neuf cent soixante le 1er 42 - 1960

L'an mil huit cent quatre-vingt-sept, le treize Mai à cinq heures du soir, pardevant nous Alphonse Adrien Pérot, Maire et officier de l'Etat civil de la Commune de la Neuville-en-Hez, canton et Arrondissement de Clermont, Département de l'Oise, a comparu Alphonse Léopold Beaujet, âgé de vingt-six ans et demi, Garde forestier, domicilié dans la présente commune, au lieu dit les Basses-Ploies, en forêt, lequel nous a présenté un enfant du sexe masculin, qu'il nous a dit être né ce treize Mai courant, à quatre heures du soir, dans son domicile, de lui déclarant, et de Marie Clara Charlier, son épouse, âgée de dix-neuf ans, sans profession, domiciliée au même lieu, et il a donné à cet enfant les prénoms de Gaston-Gustave. Ces



déclaration et présentation ont été faites en présence de Jules Barbaux, âgé de vingt-cinq ans, garde forestier, et de Jules Alfred Coulon, âgé de trente-sept ans, boulanger, tous les deux domiciliés dans la présente Commune, lesquels, ainsi que le père, ont signé avec nous le présent acte après que lecture en a été faite.

Beaujet — Barbaux — Coulon — Duoy

N° 13

Acte de Décès de Pauline-Léontine Corbillon, âgée de cinq ans, célibataire

22 Mai 1887.

L'an mil huit cent quatre-vingt-sept, le vingt-deux Mai à neuf heures du matin, devant nous Alphonse Adrien Pérot Maire et officier de l'Etat civil de la Commune de la Neuville-en-Hez, Canton et Arrondissement de Clermont, Département de l'Oise, ont comparu Louis Modeste Alfred Corbillon, âgé de soixante-quatre ans, propriétaire, et Marie Eugène Corbillon, âgé de vingt-neuf ans, Notaire, tous les deux domiciliés dans la présente commune, lesquels nous ont déclaré que ce vingt-deux Mai courant à quatre heures du matin, Pauline-Léontine Corbillon, âgée de cinq ans, domiciliée à Lille (Nord) où elle est née le vingt-six Avril mil huit cent quatre-vingt-deux, fille légitime de Louis Gustave Corbillon, âgé de trente-cinq ans, Marchand Quincaillier, et de Pauline Louise Brandt, âgée de vingt-neuf ans, sans profession, domiciliés à Lille (Nord), petite-fille du premier comparant et nièce du second, est décédée dans la présente commune, au domicile du susdit premier comparant, grande rue de Clermont à Beauvais. Après nous être assuré du Décès, nous en avons dressé le présent acte que les

déclarants ont signé avec nous, après que lecture en a été faite.

A. Astillon

N° 14.

Acte de Mariage

entre Amédée Fernand Coffinet et Eugénie Croisœufs.

Garçon majeur et fille mineure

11 Juin 1887

L'an mil huit cent quatre-vingt-sept, le onze Juin à midi, pardevant nous Alphonse Adrien Pérot Maire et officier de l'Etat civil de la Commune de la Neuville-en-Hez, Canton et Arrondissement de Clermont, Département de l'Oise, ont comparu Amédée Fernand Coffinet, âgé de vingt-six ans et demi, cuisinier, domicilié de fait à Monaco, Principauté, et de droit à Paris, rue Popincourt, numéro 51, né à Vernaud, Département de l'Eure, le quatorze Octobre mil huit cent soixante, ainsi que le constate l'extrait de son acte de naissance qu'il nous présente dûment légalisé, garçon, fils majeur de défunt Amédée Louis Coffinet, décédé à Paris, le vingt Juin mil huit cent quatre-vingt-un, ainsi qu'il est constaté par l'extrait de son acte de décès qui nous est présenté dûment légalisé, et de Sophie Gabriel Graveteau, âgée de cinquante deux ans, sans profession, domiciliée à Paris, rue Popincourt, numéro 51, ici présente et expressément consentante; le futur appartenant à la réserve de l'armée active ainsi qu'il en justifie par la présentation de son livret militaire. ——

Et Demoiselle Eugénie Croisœufs, âgée de vingt ans et demi, sans profession, domiciliée de fait à Monaco, Principauté, et de droit à la Neuville-en-Hez, présente commune où elle est née le quinze Novembre mil huit cent soixante six

ainsi que le constate son acte de naissance ci-après que nous avons consulté, fille mineure de François Joseph Croisœufs, âgé de cinquante six ans, bûcheron, et de Apolène Adélaïde Leverve, âgée de cinquante cinq ans, sans profession, domiciliés dans la présente commune, et ici présents et consentants; lesquels nous ont requis de procéder à la célébration de leur mariage dont les publications ont été faites dans la présente commune, à Paris mairie du XI° arrondissement, et à Monaco, Principauté, les dimanches vingt-neuf Mai dernier et cinq Juin courant sans qu'il soit intervenu aucune opposition, comme le constatent les deux actes inscrits au registre des publications de mariages de cette commune pour l'année courante, et les deux certificats de publications et de non-opposition qui nous sont remis dûment légalisés. Les futurs Epoux et les personnes présentes pour autoriser le mariage ont déclaré, sur notre interpellation, qu'il n'a point été fait de contrat de mariage. Faisant droit à la réquisition des parties, nous avons donné lecture aux comparants des pièces ci-dessus mentionnées et des dispositions du Code Napoléon, au chapitre six du titre du Mariage: après quoi nous leur avons demandé s'ils voulaient se prendre pour Epoux. Chacun d'eux ayant répondu séparément et affirmativement, nous avons prononcé, au nom de la Loi, que Amédée Fernand Coffinet et Eugénie Croisœufs, sont unis par le Mariage. Le tout a été fait publi-

N°. 5.

Acte de Naissa

Germaine Wal

fille légitime.

19 Mars 1887

Le trente octobre 18

a dénommé cécile

conduit le maire

Mathieu

à la Route nationale

saint Quentin

août 1887.

l'officier de l'état

N°. 15

Acte de Naissance

de Hélène-Eugénie-Hélie Mabieux

fille légitime.

14 Juillet 1887.

gnement en la maison commune, les portes ouvertes, et nous en avons dressé immédiatement le présent acte en présence de Louis Charles Etienne Barnier, âgé de quarante trois ans, représentant de commerce, demeurant à Paris, rue de la Néva, numéro 7, beau frère de l'Epouse; de Anatole Saint Leger, âgé de vingt six ans, ouvrier cagiste, ami de l'Epoux, de François Joseph Lesguillon, âgé de soixante ans, bucheron, et de Nicolas Lesguillon, âgé de cinquante ans, journalier, tous les deux oncles de l'Epouse, et tous les trois domiciliés dans la présente commune. Lecture faite du présent acte, les nouveaux Epoux, leurs père et mères et les témoins sus dénommés l'ont signé avec nous.

A Beauvais

Graverau — Levi — Lesguillon

L. Barnier — St Leger

Lesguillon

Leverve

L'an mil huit cent quatre vingt sept, le quatorze Juillet, à une heure du soir, pardevant nous Alphonse Adrien Pérot, Maire et officier de l'Etat civil de la Commune de la Neuville en Hez, Canton et Arrondissement de Clermont, Département de l'Oise, a comparu Victor Alexandre Mabieux, âgé de vingt huit ans, cultivateur, domicilié dans la présente commune, lequel nous a présenté un enfant du sexe féminin, qu'il nous a dit être né ce quatorze Juillet courant à huit heures ½ du matin, dans son domicile, Grande rue de Clermont à Beauvais, de lui déclarant, et de Esther Aurélie Serré, âgé de vingt quatre ans et dame, sans profession, son épouse, domiciliés au même lieu, et il a donné à cet enfant les prénoms de Hélène-Eugénie Hélie. Ces déclarations et présentation ont été faites en présence de Jean Charles Mabieux âgé de cinquante quatre ans, facteur, et de Pierre François Médard Labbé, âgé de soixante huit ans, marchand de bois, tous les deux domiciliés dans la présente commune, lesquels, ainsi que le père, ont signé avec nous le présent acte, après qu'une lecture en a été faite.

Mabieux — Mathieu

Labbé

N°. 16

Acte de

Présentation d'un enfant sans vie.

30 Juillet 1887

L'an mil huit cent quatre vingt sept, le trente Juillet, à une heure du soir, par devant nous Pierre François Médard Labbé, adjoint au Maire de la Commune de la Neuville en Hez, Canton et Arrondissement de Clermont, Département de l'Oise, remplissant les fonctions d'officier de l'Etat civil de cette commune en remplacement de Monsieur Pérot, maire, absent pour voyage, ont comparu Charles Emile Callande, âgé de trente trois ans, Artiste peintre, et Louis Désiré Duverger, âgé de quarante six ans, Instituteur, domiciliés dans la présente commune, lesquels nous ont présenté un enfant sans vie, du sexe masculin, qu'ils nous ont dit être de dit Charles Emile Callande, l'un des comparants,

quement en la maison commune, les portes ouvertes, et nous en avons dressé immédiatement le présent acte en présence de Louis Charles Etienne Barnecoq âgé de quarante trois ans, représentant de commerce, demeurant à Paris, rue de la Néva, numéro 7, beau frère de l'Epouse, de Anatole Saint Léger, âgé de vingt-six ans, ouvrier cagiste, ami de l'Epoux, de François Joseph Lesquillon, âgé de soixante ans bûcheron, et de Nicolas Lesquillon, âgé de cinquante ans, journalier, tous les deux oncles de l'Epouse, et tous les trois domiciliés dans la présente commune. Lecture faite du présent acte, les nouveaux Epoux, leurs père et mères et les témoins sus-dénommés l'ont signé avec nous.

P Caffenet

Leverve

Lesquillon

Graverdac

Barnecoq

Levi cousin

A. Léger

N°. 15

Acte de Naissance

de Hélène-Eugénie-Hélie Mabieux

fille légitime.

14 Juillet 1887.

L'an mil huit cent quatre vingt sept, le quatorze Juillet, à une heure du soir, pardevant nous Alphonse Adrien Périot, Maire et officier de l'Etat civil de la Commune de la Neuville en Hez, Canton et Arrondissement de Clermont, Département de l'Oise, a comparu Victor Alexandre Mabieux, âgé de vingt-huit ans, cultivateur, domicilié dans la présente commune, lequel nous a présenté un enfant du sexe féminin, qu'il nous a dit être né

ce quatorze Juillet courant, à huit heures du matin, dans son domicile, Grande rue de Clermont à Beauvais, de lui déclarant, et de Esther Aurélie Serré, âgé de vingt quatre ans et dame, sans profession, son épouse, domiciliée au même lieu, et il a donné à cet enfant les prénoms de Hélène-Eugénie Hélie. Ces déclaration et présentation ont été faites en présence de Jean Charles Mabieux âgé de cinquante quatre ans, facteur, et de Pierre François Médard Labbé, âgé de soixante huit ans, marchand de bois, tous les deux domiciliés dans la présente commune, lesquels, ainsi que le père, ont signé avec nous le présent acte, après que lecture en a été faite.

Mabieux Mabieux

Labbé

N°. 16

Acte de

Présentation d'un enfant sans vie.

30 Juillet 1887

L'an mil huit cent quatre vingt sept, le trente Juillet, à une heure du soir, pardevant nous Pierre François Médard Labbé, adjoint au Maire de la Commune de la Neuville en Hez, Canton et Arrondissement de Clermont, Département de l'Oise, remplissant les fonctions d'officier de l'Etat civil de cette commune, en remplacement de Monsieur Périot, maire, absent pour voyage, ont comparu Charles Emile Callandé, âgé de trente trois ans, Artiste peintre, et Louis Désiré Duverger, âgé de quarante six ans, Instituteur, domiciliés dans la présente commune, lesquels nous ont présenté un enfant sans vie, du sexe masculin, qu'ils nous ont dit être de dit Charles Emile Callandé, l'un des comparants

et de Mathilde Morel, âgée de vingt-huit ans, sans profession, domiciliée au même lieu, déclarant, en outre, que cet enfant est sorti du sein de sa mère aujourd'hui à midi; desquelles présentation et déclarations nous avons dressé le présent acte que les déclarants ont signé avec nous, après que lecture en a été faite.

E. Callande — L. Duverger C. — Labbé

N° 17

Acte de Mariage entre Eugène-Victor Boursier et Marguerite-Marie Alexandrine Lacroix

Garçon et fille majeures.

22 Août 1887.

L'an mil huit cent quatre vingt-sept le vingt-deux Août, à onze heures du matin, devant nous Alphonse Adrien Pérot, Maire et officier de l'Etat civil de la Commune de la Neuville-en-Hez, Canton et Arrondissement de Clermont, Département de l'Oise, ont comparu Eugène-Victor Boursier, âgé de vingt quatre ans et neuf mois, Instituteur à Gouzangrez (Seine-et-Oise) et précédemment domicilié à Pontoise, même département; né à Montigny-Lengrain (Aisne), le vingt-neuf Octobre mil huit cent soixante-deux, ainsi que le constate l'extrait de son acte de naissance qu'il nous présente dûment légalisé; et dispensé du service militaire comme Instituteur ayant contracté son engagement decennal, garçon, fils majeur de Eugène Edouard Louis Emile Boursier, âgé de quarante-sept ans, et de Marie Virginie Lévêque, âgée de quarante-huit ans, propriétaires domiciliés à Montigny-Lengrain (Aisne), lesquels ont affirmé par serment, conformément à l'Avis du Conseil d'Etat du 30 mars 1808, que c'est par erreur que dans l'acte de naissance du

du futur Epoux on lui a donné le nom de — Bourcier au lieu de Boursier son véritable nom patronymique, ainsi que le constate l'extrait de leur acte de mariage qu'ils nous ont présenté. — Et Demoiselle Marguerite-Marie-Alexandrine Lacroix, âgée de vingt-deux ans et quatre mois, sans profession, née dans la présente commune le vingt-deux Avril mil huit cent soixante-cinq, ainsi que le constate son acte de naissance que nous avons consulté; fille majeure de Harnesse Charles Vincent Lacroix, âgé de cinquante-cinq ans, ancien Maître de Pension, et de Marie Antoinette Clotilde Boyart, âgée de quarante-sept ans, sans profession, tous les trois domiciliés dans la présente commune; lesquels assistés de leurs pères et mères, ici présents et consentants, nous ont requis de procéder à la célébration de leur mariage dont les publications ont été faites: à Montigny-Lengrain (Aisne), à Pontoise et à Gouzangrez (Seine-et-Oise) les dimanches trente et un Juillet et Sept Août de la présente année, et dans la présente commune les dimanches sept et quatorze Août courant, sans qu'il soit intervenu aucune opposition, comme le constatent les trois certificats de publications et de non-opposition qui nous sont remis dûment légalisés, et les deux actes inscrits au registre des publications de mariages de cette commune pour la dite année. Les futurs Epoux et leurs pères et mères, sur notre interpellation, nous ont déclaré qu'il a été fait un contrat de mariage, reçu par Mᵉ Corbillon notaire en cette commune le vingt et un Juillet dernier, ainsi qu'il en est justifié par le certificat qu'ils nous ont remis.

Faisant droit à la réquisition des parties, nous avons donné lecture aux comparants des pièces ci-dessus mentionnées et des dispositions du Code Napoléon au chapitre six du titre du Mariage; après quoi nous leur avons demandé s'ils voulaient se prendre pour Epoux. Chacun d'eux ayant répondu séparément et affirmativement, nous avons prononcé, au nom de la Loi, que Eugène-Victor Boursier et Marguerite-Marie-Alexandrine Lacroix sont unis par le mariage. Le tout a été fait publiquement en la maison commune, les portes ouvertes, et nous en avons dressé immédiatement le présent acte en présence de Bertin, Amable Chrysostôme Pascal, âgé de cinquante-deux ans, Principal du Collège de Pontoise, Officier d'Académie, ami de l'Epoux, Jules Alexandre Pommery, âgé de quarante-trois ans, Instituteur à Nogent-les-Vierges, parrain de l'Epoux; de Louis Boyart âgé de soixante-treize ans, propriétaire demeurant à Bresles, grand'oncle de l'Epouse; et de Armand Ernest Jalquin, âgé de quarante-huit ans, représentant de Commerce demeurant à Paris, Boulevard Henri IV n° 1, Cousin de l'Epouse. Lecture faite du présent acte, les nouveaux Epoux, leurs pères et mères et les témoins susdénommés l'ont signé avec nous.

Boursier

Lacroix — M. Lacroix — Lévêque

Lacroix — M. Boyart — Bertin

A. Pommery — Pascal

Jalquin

N° 18

Acte de Décès de Charles-Alexandre-Ernest Courtois, âgé de vingt-sept ans. Célibataire.

10 Septembre 1887.

L'an mil huit cent quatre-vingt-sept, le onze Septembre, à huit heures du matin, devant nous, Alphonse Adrien Pérot, Maire et officier de l'Etat civil de la Commune de la Neuville-en-Hez, Canton et Arrondissement de Clermont, Département de l'Oise, ont comparu Alexandre Ernest Courtois, âgé de quarante-six ans, manouvrier, et Désiré Hen, âgé de quarante-sept ans, bûcheron, tous les deux domiciliés dans la présente commune, lesquels nous ont déclaré que le dix Septembre courant, à quatre heures du soir, Charles-Alexandre-Ernest Courtois, âgé de vingt-sept ans, garçon boucher, né et domicilié dans la présente commune, garçon, fils légitime du premier comparant, et de Prudence Elisa Poulain, âgée de cinquante-sept ans, journalière, aussi domiciliée en cette commune, et cousin du second comparant, est décédé au domicile de ses père et mère, grande rue de Clermont à Beauvais. Après nous être assuré du Décès, nous en avons dressé le présent acte que les déclarants ont signé avec nous après que lecture en a été faite.

Courtois — Hen

N° 19

Acte de Mariage entre Justin-Théodore Hériot et Rose-Marie-Antoinette Lacroix. Garçon et fille majeurs.

28 Septembre 1887

L'an mil huit cent quatre-vingt-sept, le vingt-huit Septembre, à douze heures du matin, devant nous Alphonse Adrien Pérot, Maire et officier de l'Etat civil de la Commune de la Neuville-en-Hez, Canton et Arrondissement de Clermont, Département de l'Oise, ont comparu Justin-Théodore Hériot, âgé de vingt-sept ans, comptable, né

à Essoyes, chef lieu de Canton, Département de l'Aube, le quatre Octobre mil huit cent soixante, ainsi que le constate l'extrait de son acte de naissance qu'il nous présente dûment légalisé; et classé dans les services auxiliaires de l'armée, ainsi qu'il en justifie par la présentation de son livret militaire; garçon, fils majeur de Edme Hériot, âgé de cinquante-sept ans comptable, et de Marie Louise Poupas, âgée de cinquante-six ans, sans profession, tous les trois domiciliés à Paris, faubourg Saint Denis n° 139; - Et Demoiselle Rose-Marie-Antoinette Lacroix, âgée de vingt-sept ans, sans profession, née dans la présente commune le cinq Août mil huit cent soixante, ainsi que le constate son acte de naissance que nous avons consulté; fille majeure de Harnesse Charles Vincent Lacroix, âgé de cinquante-cinq ans, ancien Maître de Pension, et de Marie Antoinette Clotilde Boyart, âgée de quarante-sept ans, sans profession, tous les trois domiciliés dans la présente commune; lesquels, assistés de leurs pères et mères ici présents et consentants, nous ont requis de procéder à la célébration de leur mariage dont les publications ont été faites dans la présente commune et à Paris, à la Mairie du Xe Arrondissement les Dimanches dix-huit et vingt-cinq du présent mois, sans qu'il soit intervenu aucune opposition, comme le constatent les deux actes inscrits au registre des publications de mariages de cette commune pour cette année, et le certificat de publication et de non-opposition qui nous est remis. Les futurs Epoux et leurs pères et mères, sur notre interpellation, nous ont déclaré qu'il a été fait un contrat de mariage, reçu par Me Corbillon, notaire



en cette commune le dix huit Septembre courant ainsi que le justifie le certificat qu'ils nous ont remis. Faisant droit à la réquisition des parties nous avons donné lecture aux comparants des pièces ci dessus mentionnées et des dispositions du Code Napoléon au Chapitre six du titre du Mariage; après quoi nous leur avons demandé s'ils voulaient se prendre pour Epoux. Chacun d'eux ayant répondu séparément et affirmativement, nous avons prononcé, au nom de la Loi que Justin-Théodore Hériot et Rose-Marie-Antoinette Lacroix sont unis par le Mariage. Le tout a été fait publiquement en la maison commune, les portes ouvertes, et nous en avons dressé immédiatement le présent acte en présence de Léon Jules Ferrand, âgé de trente-trois ans, comptable, demeurant à Paris, rue Saint Honoré n° 264; de Jules Adolphe Henri Etchecopar, âgé de vingt-six ans, comptable, demeurant à Paris, rue Saint Lazare, n° 20, tous deux amis de l'Epoux; de Louis Boyart, âgé de soixante-treize ans, propriétaire, grand Oncle maternel de l'Epouse; et de Prudhomme Boyart, âgé de quarante-huit ans, cultivateur, cousin de l'Epouse, tous deux demeurant à Bresles. Lecture faite du présent acte, les nouveaux Epoux, leurs pères et mères et les témoins susdénommés l'ont signé avec nous.

R. Lacroix J. Hériot
E. Vérin
Lo Poupas
Lacroix M. Boyart
H. Etchecopar
Boyart P. Boyart
[illegible]

N° 20

Acte de Naissance

de Lucie-Estelle

Mercier

fille légitime

4 Octobre 1887.

Par acte de mariage du trois octobre mil neuf cent dix, la dénommée a contracté mariage avec Francis Louis Pauquet âgé de vingt quatre ans, [illegible] à Bresles [illegible] le douze juillet mil huit cent quatre vingt six. Dont acte.

Lettuire,

G. Guesnet

Décédée à La Neuville en Hez le onze décembre mil neuf cent soixante trois

[illegible]

A Méry

L'an mil huit cent quatre vingt-sept, le quatre Octobre à une heure du soir, pardevant nous Alphonse Adrien Pérot, Maire et officier de l'Etat civil de la Commune de la Neuville-en-Hez, Canton et Arrondissement de Clermont, Département de l'Oise, a comparu Narcisse Casimir Mercier, âgé de vingt-huit ans, garde particulier, domicilié dans la présente commune, lequel nous a présenté un enfant du sexe féminin, qu'il nous a dit être né ce quatre Octobre courant à une heure du matin, dans son domicile, de lui déclarant, et de Louise Elisabeth Charlier, son épouse, âgée de vingt-sept ans, sans profession, domiciliée au même lieu, et il a donné à cet enfant les prénoms de Lucie-Estelle. Ces déclaration et présentation ont été faites en présence de Pierre César Auguste Mary, âgé de cinquante-trois ans, et de Louis Gayant, âgé de cinquante-deux ans, tous les deux Gardes particuliers domiciliés dans la présente commune, lesquels ainsi que le père, ont signé avec nous le présent acte après que lecture en a été faite.

N. Mercier Gayant Mary Pérot

N° 21

Acte de Décès de

Edmond-Antoine Champy, âgé de soixante-sept ans et dix mois

Veuf de Louise Aimable Sophie Guignard

9 Octobre 1887

L'an mil huit cent quatre-vingt-sept, le neuf Octobre, à cinq heures du soir, devant nous Alphonse Adrien Pérot, Maire et officier de l'Etat civil de la Commune de la Neuville-en-Hez, Canton et Arrondissement de Clermont, Département de l'Oise, ont comparu Antoine Théodore Bléry, âgé de soixante-dix ans, rentier, et Joseph Alfred Gustave Morda, âgé de quarante-neuf ans, Receveur-Buraliste, tous les deux domiciliés dans la présente commune, lesquels nous ont déclaré que ce

neuf Octobre courant, à quatre heures du soir, Edmond-Antoine Champy, âgé de soixante-sept ans et dix mois, Garde forestier retraité, domicilié dans la présente commune, né à Saint-Just-en-Chaussée (Oise) le seize Décembre mil huit cent dix-neuf, fils des défunts Edmond Champy, et Marie Angélique Félicité Desmarest, veuf de Louise Aimable Sophie Guignard, décédée en cette commune le dix-sept mars mil huit cent quatre-vingt-six, et ami des deux comparants, est décédé dans son domicile, grande rue de Clermont à Beauvais. Après nous être assuré du Décès, nous en avons dressé le présent acte que les déclarants ont signé avec nous après que lecture en a été faite.

Bléry Morda Pérot

N° 22

Acte de Naissance

de Hélène-Adélaïde Lemoine.

fille naturelle

15 Octobre 1887.

L'an mil huit cent quatre-vingt-sept, le quinze Octobre, à cinq heures du soir, par-devant nous Alphonse Adrien Pérot, Maire et officier de l'Etat civil de la Commune de la Neuville-en-Hez, Canton et Arrondissement de Clermont, Département de l'Oise, a comparu Eugène Lemoine, âgé de vingt-trois ans et demi, sans profession, domicilié dans la présente commune, lequel nous a déclaré que ce quinze Octobre courant, à une heure du soir, il est né, en la maison de ses père et mère, son domicile, grande rue de Clermont à Beauvais, un enfant du sexe féminin qu'il nous présente, et auquel il déclare donner les prénoms de Hélène-Adélaïde, se reconnaissant pour être le père de cet enfant, et l'avoir eu de Aglaé Marie Désirée Dézert, âgée de vingt-

deux ans, sans profession, domiciliée avec ses père et mère à Reg malard (Orne), les présentes déclaration et présentation faites en présence de Louis Désiré Duvergier âgé de quarante six ans, Instituteur, et de Alexis Pascal Lecuit âgé de soixante ans, Garde Champêtre, tous les deux domiciliés dans la présente commune, et ont le déclarant et les témoins signé avec nous le présent acte de naissance, après qu'il leur en a été fait lecture.

Lecuit

N.° 23

Acte de Décès de Louis-Antoine Fontaine, âgé de soixante-dix-neuf ans et huit mois, Epoux de Marie Augustine Boulanger

11 Novembre 1887

L'an mil huit cent quatre vingt sept le onze Novembre à sept heures du matin, devant nous Alphonse Adrien Perot, Maire et officier de l'Etat civil de la Commune de la Neuville-en-Hez, Canton et Arrondissement de Clermont, Département de l'Oise, ont comparu Alfred Amédée Boulanger, âgé de soixante ans, charbonnier, demeurant en cette commune, et Alexandre Alphonse Fontaine, âgé de cinquante et un ans cultivateur, demeurant à Boulincourt, hameau de la Commune d'Agnetz, lesquels nous ont déclaré que ce onze Novembre courant, à deux heures du matin, Louis-Antoine Fontaine, âgé de soixante-dix-neuf ans et huit mois, Bûcheron domicilié dans la présente commune, né à Boulincourt, annexe d'Agnetz le vingt et un février mil huit cent huit, fils des défunts Louis Prosper Fontaine et Sophie Villon, Epoux de Marie Augustine Boulanger, âgé de soixante-quatorze ans, sans profession domicilié dans la présente commune, beau frère du premier comparant et veuf

N.° 24

Acte de Décès de Blanche-Anna Poquet, âgée de trente huit ans, Epouse de Jean Baptiste Alphonse Hermand.

20 Novembre 1887

1887

du second, est décédé dans son domicile rue de Sugarches. Après nous être assuré du Décès, nous en avons dressé le présent acte que les déclarants ont signé avec nous après qu'il leur en a été fait lecture

Boulanger Montcuit

L'an mil huit cent quatre vingt-sept, le vingt et un Novembre, à cinq heures du soir, devant nous Alphonse Adrien Perot, Maire et officier de l'Etat civil de la Commune de la Neuville-en-Hez, Canton et Arrondissement de Clermont, Département de l'Oise, ont comparu Jean Baptiste Alphonse Hermand, âgé de cinquante-quatre ans, Cultivateur, et Casimir Martin, âgé de cinquante-cinq ans, cordonnier, tous les deux domiciliés dans la présente commune, lesquels nous ont déclaré que le vingt Novembre courant, à onze heures du soir, Blanche-Anna Poquet, âgée de trente huit ans, Epicière, domiciliée dans la présente commune, née à Venteuil, (Marne) le huit septembre mil huit cent quarante neuf, fille de Nicolas François Poquet, âgé de soixante huit ans, et de Marie Louise Joséphine Berthand, âgée de soixante-six ans, tous deux vignerons, domiciliés à Venteuil, Epouse du premier comparant et amie du second, est décédée dans son domicile, rue de l'Eglise. Après nous être assuré du Décès, nous en avons dressé le présent acte que les déclarants ont signé avec nous après que lecture en a été faite

Hermand Martin

N°25

Acte de Décès de Eugène-Edmond David, âgé de cinq ans et demi. Célibataire

22 Novembre 1887

L'an mil huit cent quatre vingt-sept le vingt-deux Novembre, à huit heures du matin, devant nous Alphonse Adrien Perot, Maire et officier de l'Etat civil de la Commune de la Neuville-en-Hez, Canton et Arrondissement de Clermont, Département de l'Oise, ont comparu François Charlemagne David, âgé de trente-trois ans, Garde particulier, et Narcisse Casimir Mercier, âgé de cinquante huit ans, aussi Garde particulier, tous les deux domiciliés dans la présente commune, lesquels nous ont déclaré que ce vingt-deux Novembre courant, à une heure du matin, Eugène-Edmond David, âgé de cinq ans et demi, domicilié dans la présente commune, né à Etouy, le onze Avril mil huit cent quatre vingt-deux, fils légitime du premier comparant, et de Louise Valentine Canny, son épouse, âgée de vingt-six ans, sans profession, domiciliée au même lieu, et ami du second comparant, est décédé dans la présente commune dans le domicile de ses père et mère, au lieu dit l'écart de la Garde, en forêt. Après nous être assuré du Décès nous en avons dressé le présent acte que les déclarants ont signé avec nous après que lecture en a été faite.

David Mercier

N°26

Acte de Mariage entre Jules-Alfred Magnier et Eugénie Sommereux, Garçon et fille majeurs

3 Décembre 1887

L'an mil huit cent quatre vingt-sept, le trois Décembre à midi, pardevant nous Alphonse Adrien Perot Maire et officier de l'Etat civil de la Commune de la Neuville-en-Hez, Canton et Arrondissement de Clermont, Département de l'Oise, ont comparu Jules-Alfred Magnier, âgé de vingt et un ans et demi, boucher, né dans la présente commune

le dix sept Mai mil huit cent soixante six, ainsi que le constate son acte de naissance que nous avons consulté, garçon, fils majeur de Isidore Magnier, âgé de quarante six ans, menuisier, et de Victoire Opportune Parmentier, âgée de quarante quatre ans, sans profession, tous les trois domiciliés dans la présente commune, le futur étant classé dans les services auxiliaires de l'armée, ainsi qu'il en justifie par la présentation de son livret militaire; — Et Démoiselle Eugénie Sommereux, âgée de vingt et un ans et demi, sans profession, née dans la présente commune le vingt sept Mai mil huit cent soixante six, ainsi que le constate son acte de naissance que nous avons consulté, fille majeure de François Sommereux, âgé de quarante neuf ans, manouvrier, et de Marie Eugénie Charpentier, âgée de quarante deux ans, sans profession, tous les trois domiciliés dans la présente commune, lesquels, assistés de leurs pères et mères, ici présents et consentants, nous ont requis de procéder à la célébration de leur mariage dont les publications ont été faites dans la présente commune les dimanches vingt et vingt-sept Novembre dernier sans qu'il soit intervenu aucune opposition, comme le constatent les deux actes inscrits au registre des publications de mariages de cette commune pour l'année courante. Les futurs Epoux, et leurs pères et mères, ont déclaré, sur notre interpellation, qu'il n'a point été fait de contrat de mariage. Faisant droit à la réquisition des parties, nous avons donné lecture aux comparants des pièces ci dessus mentionnées et des dispositions du Code Napoléon au chapitre six du titre du Mariage; après quoi nous leur

avons demandé s'ils voulaient se prendre pour Epoux. Chacun d'eux ayant répondu séparément et affirmativement, nous avons prononcé, au nom de la Loi, que Jules-Alfred Magnier et Eugénie Sommereux sont unis par le Mariage. Le tout a été fait publiquement en la maison commune, les portes ouvertes, et nous en avons dressé immédiatement le présent acte en présence de Ernest Narcisse Debeaupuis, âgé de vingt-quatre ans, employé aux Halles centrales, domicilié à Paris rue du cygne n°9, beau frère de l'Epoux, de Henri Démarez, âgé de quarante-six ans, cultivateur, demeurant à Litz, cousin de l'Epoux, de Arthur Charpentier, âgé de quarante-quatre ans, cafetier, demeurant à Ste Croix-saint Ouen, (Oise) oncle maternel de l'Epouse; et de Antoine Eugène Fricourt, âgé de cinquante-quatre ans, rentier demeurant en cette commune, ami de l'Epouse. Lecture faite du présent acte, les nouveaux Epoux, leurs pères et mères et les témoins sus dénommés l'ont signé avec nous, à l'exception de la mère de l'Epouse, qui a déclaré ne savoir signer.

A. Magnier E. Sommereux Magnier
parmentier Sommereux
Démarez Debeaupuis
Charpentier
Fricourt

L'an mil huit cent quatre-vingt-sept, le dix Décembre à midi, pardevant Alphonse Adrien Pérot, Maire et officier de l'Etat civil de la Commune de la Neuville-en-Hez, Canton et Arrondissement de Clermont, Département de l'Oise, ont comparu Théophile Montier âgé de trente-neuf ans, Professeur au Lycée d'Orléans où il est domicilié, et Pierre François Médard Labbé, âgé de soixante-huit ans, Marchand de bois demeurant en cette commune, lesquels nous ont déclaré que le neuf Décembre courant, à une heure du soir, Agathe Stéphanie Coquempot, âgée de soixante-seize ans et dix mois, rentière, née et domiciliée dans la présente commune, fille des défunts Jean Pierre Coquempot et Véronique Clotilde Mahieux, décédés en cette commune; veuve de Jean Louis Montier, décédé en cette commune le vingt-deux février mil huit cent soixante-quatre, mère du premier comparant et amie du second, est décédée dans son domicile, rue de la Place. Après nous être assuré du Décès, nous en avons dressé le présent acte que les déclarants ont signé avec nous après que lecture en a été faite.

Montier Labbé

L'an mil huit cent quatre-vingt-sept le dix-sept Décembre, à dix heures du matin, devant nous Alphonse Adrien Pérot, Maire et officier de l'Etat civil de la commune de la Neuville-en-Hez, Canton et Arrondissement de Clermont, Département de l'Oise, ont comparu Victor Anatole Duverger, âgé de trente-deux ans, cultivateur, et Antoine Duverger, âgé de cinquante-neuf ans, aussi cultivateur, tous les deux domiciliés dans la présente Commune, lesquels nous ont déclaré que le seize Décembre courant, à onze heures du soir, Gaston Duverger, âgé de un an et deux

---

N°27

Acte de Décès de

Agathe-Stéphanie Coquempot âgée de soixante-seize ans et dix mois veuve de Jean-Louis Montier

9 Décembre 1887

N°28

Acte de Décès de

Gaston Duverger âgé de un an et deux mois

Célibataire

16 Décembre 1887

mois, né et domicilié dans la présente commune, gar
çon, fils légitime du premier comparant, et de Désiré
Mathilde Rabardelle, âgé de vingt neuf ans, sans pro
fession, domiciliée en cette commune ; et petit-fils du
second comparant, est décédé dans le domicile de ses
père et mère, rue de la Place. Après nous être assuré du
Décès, nous en avons dressé le présent acte que les décla
rants ont signé avec nous après que lecture en a été fait.

Lecture faite

Lan mil huit cent quatre vingt-sept, le trente et un
Décembre au soir, nous Alphonse Adrien Pérot, Maire
et officier de l'Etat civil de la Commune de la Neuville
en Hez, en exécution des dispositions de l'article 43 du
Code Napoléon, avons clos et arrêté le présent Registre
contenant *Vingt-huit* actes.

Le Maire

Table des Actes
contenus au présent Registre.

16 ff

N° des Actes	Nom et Prénoms		Date des Actes
	Naissances :		
12	Beaujeu	Gaston-Gustave	
2	Bertin	Raoul-Etienne	13 Mai
10	Boyard	Henri	19 Février
16	Callande	Présentation d'un enfant sans vie	27 Avril
22	Lemoine	Hélène-Adélaïde	30 Juillet
6	Locque	Flore-Sophie	13 Octobre
13	Mabieux	Hélène-Eugénie-Nélie	27 Mars
8	Mansard	Gaston-Georges	14 Juillet
20	Mercier	Lucie-Estelle	10 Avril
5	Waller	Germaine	4 Octobre
	10 Naissances.		19 Mars
	Mariages :		
17	Boursier / Lacroix	Eugène-Victor, marié à Marguerite-Marie-Alexandrine	22 Août
14	Coffinet / Croisaufs	Amédée-Fernand, marié à Eugénie	11 Juin
19	Hérion / Lacroix	Justin-Théodore marié à Rose-Marie-Antoinette	28 Septembre
26	Magnier / Sommereux	Jules-Alfred marié à Eugénie	3 Décembre
	4 Mariages.		

Décès.

N° des Actes	Noms et Prénoms		Date des Actes
9	Bled	Marguerite-Elisabeth	11 Avril
16	Callande	Présentation d'un enfant sans vie	30 Juillet
21	Champy	Edmond-Antoine	9 Octobre
27	Coquempot-	Agathe-Stéphanie	10 Décembre
13	Corbillon	Pauline-Prontine	22 Mai
18	Coustois	Charles-Alexandre-Ernest	11 Septembre
25	David	Eugène-Edmond	22 Novembre
11	Dufossé	Narcisse-Désiré	4 Mai
28	Duvergez	Gaston	17 Décembre
23	Fontaine	Louis Antoine	11 Novembre
4	Hezmand	Alfred	17 Mars
1	Lesguillon	Ernestine	22 Janvier
7	Mazielle	Marguerite-Marie	6 Avril
24	Poquet-	Blanche-Anna	21 Novembre
3	Schildecs	Charles-Louis	7 Mars

15 Décès.

Nous, Alphonse Adrien Perot, Maire et officier de l'Etat civil de la Commune de la Neuville en Hez, certifions exacte la présente Table des Naissances, Mariages et Décès contenant Vingt-huit actes.

A la Neuville en Hez le vingt Janvier mil huit cent quatre-vingt-huit.

Le Maire

Premier feuillet.

Maurice Henriet

1888

COMMUNE	ARRONDISSEMENT	DÉPARTEMENT
de la Neuville-en-Hez	DE CLERMONT	DE L'OISE

L'OFFICIER PUBLIC se conformera aux dispositions des articles du Code civil dont la teneur suit :

ART. 34. — Les actes de l'état-civil énonceront l'année, le jour et l'heure où ils seront reçus, les prénoms, nom, âge, profession et domicile de tous ceux qui y seront dénommés.

ART. 35. — Les Officiers de l'état-civil ne pourront rien insérer dans les actes qu'ils recevront, soit par note, soit par énonciation quelconque, que ce qui doit être déclaré par les comparants.

ART. 37. — Les témoins produits aux actes de l'état-civil ne pourront être que du sexe masculin, âgés de vingt et un ans au moins, parents ou autres, et ils seront choisis par les personnes intéressées.

ART. 38. — L'Officier de l'état-civil donnera lecture des actes aux parties comparantes, ou à leurs fondés de procuration et aux témoins ; il y sera fait mention de l'accomplissement de cette formalité.

ART. 39. — Ces actes seront signés par l'Officier de l'état-civil, par les comparants et les témoins, ou mention sera faite de la cause qui empêchera les comparants et les témoins de signer.

ART. 42. — Les actes seront inscrits sur les registres, de suite, sans aucun blanc. Les ratures et les renvois seront approuvés et signés de la même manière que le corps de l'acte. Il n'y sera rien écrit par abréviation, et aucune date ne sera mise en chiffres.

ART. 43. — Les registres seront clos et arrêtés par l'Officier de l'état-civil à la fin de chaque année ; et, dans le mois, l'un des doubles sera déposé aux archives de la commune, *l'autre au greffe du Tribunal de première instance*, sous les peines portées en l'article 50, conçu en ces termes :

« Toute contravention aux articles précédents, « de la part des fonctionnaires dénommés, sera « poursuivie devant le Tribunal de première ins- « tance, et punie d'une amende qui ne pourra « excéder cent francs. »

REGISTRE destiné à constater, par des actes authentiques, les Naissances, Adoptions, Mariages et Décès des citoyens de La Neuville en Hez pendant l'année mil huit cent quatre-vingt-huit.

Le présent registre contenant Vingt Deux feuillets de papier timbré, cotés par premier et dernier, et paraphés par nous, SCOTÉ, Président du Tribunal civil de l'arrondissement de Clermont, en exécution de l'article 41 du Code civil.

Fait double, à Clermont, le premier décembre mil huit cent quatre-vingt-sept.

P. le Président empêché
Maurice Henriet

N°. 1.

Acte de Décès de Marie Marguerite Clémence Lezoy, âgée de quarante-deux ans et demi épouse de Ligorie Hubert Lebrun.

2 Janvier 1888.

L'an mil huit cent quatre-vingt-huit, le deux Janvier, à deux heures et demie du soir, devant nous Alphonse Adrien Pérot, Maire et officier de l'Etat civil de la Commune de la Neuville-en-Hez, Canton et Arrondissement de Clermont, Département de l'Oise ont comparu Ernest Clément Delais, âgé de quarante ans, boulanger, et Charles Zéphir Alfred Godet âgé de trente-six ans, charpentier, tous les deux domiciliés dans la présente commune, lesquels nous ont déclaré que ce deux Janvier courant, à deux heures du soir, Marie Marguerite Clémence Lezoy, âgée de quarante-deux ans, et demi, sans profession, domiciliée dans la présente commune, née à Esquennoy, (Oise) le dix-neuf Juillet mil huit cent quarante-cinq, fille de défunt Orphir Jean Charles Lezoy, et de Valentine Félicité Gaudefroy, âgée de cinquante-huit ans, manouvrière, domiciliée dans la présente commune ; Epouse de Ligorie Hubert Lebrun âgé de quarante-huit ans, manouvrier, domicile inconnu, et voisine et amie des deux comparants est décédée dans le domicile de sa mère, grande rue de Clermont à Beauvais. Après nous être assuré du décès, nous en avons dressé le présent acte que les déclarants ont signé avec nous après que lecture en a été faite

Godet Delais

L'an mil huit cent quatre-vingt-huit le onze février à cinq heures du soir, devant nous Alphonse Adrien Pérot, maire et officier de l'Etat civil de la commune

N°. 2

Acte de Décès de Constance Joséphine Mabieux, âgée de soixante-huit ans et trois mois veuve de Honoré Charles Denis Levasseur

11 Février 1888.

de la Neuville-en-Hez canton et Arrondissement de Clermont, Département de l'Oise, ont comparu Désiré Hen, âgé de quarante huit ans, bûcheron, et Louis Charles Levasseur, âgé de soixante treize ans, cordonnier, tous les deux domiciliés dans la présente commune, lesquels nous ont déclaré que ce onze février courant, à trois heures du soir, Constance-Joséphine Mabieux, âgée de soixante huit ans et trois mois sans profession, née et domiciliée dans la présente commune, fille des défunts Jean Charles Mabieux et Joséphine Mabieux, veuve de Honoré Charles Denis Levasseur, décédé en cette commune le quatre Décembre mil huit cent soixante quinze, belle-mère du premier comparant et belle-sœur du second, est décédée dans son domicile, grande rue de Clermont à Beauvais. Après nous être assuré du Décès, nous en avons dressé le présent acte que les déclarants ont signé avec nous après que lecture en a été faite.

Levasseur Hen

N°. 3

Acte de Décès de Véronique Aglaée Rannequin, âgée de quarante-huit ans et neuf mois épouse de Désiré Beaurepaire.

11 Février 1888.

L'an mil huit cent quatre vingt-huit, le douze février, à neuf heures du matin, devant nous Alphonse Adrien Pérot, maire et officier de l'Etat civil de la commune de la Neuville-en-Hez, Canton et Arrondissement de Clermont, Département de l'Oise, ont comparu Désiré Beaurepaire, âgé de quarante-quatre ans, rentier, et Louis Désiré Duverger, âgé de quarante-sept ans, Instituteur, tous les deux domiciliés dans la présente commune, lesquels nous ont déclaré que le onze février

courant à quatre heures du soir, Véronique Agla-
Rannequin, âgée de quarante-huit ans et neuf
mois, sans profession, domiciliée dans la présente
commune, née à Remiremont le cinq mai mil huit
cent trente-neuf, fille des défunts Laurent Ranne-
quin et Marie-Anne Augustine Pillon, Epouse
du premier comparant, et amie du second, est décé-
dans son domicile, grande rue de Clermont à Beau-
vais. Après nous être assuré du décès, nous en avons
dressé le présent le présent acte que les déclarants on
signé avec nous après que lecture en a été faite

Beauvepare [illegible] Ranvezon C.

N° 4

Acte de Mariage entre Adolphe Remi Arsène Levergeois et Eugénie Augustine Collignon.

Garçon majeur et fille mineure

16 Février 1888.

Mention Par jugement du tribunal civil de Remiremont (Vosges) en date du vingt deux janvier mil huit cent quatre vingt huit enregistré et transcrit le vingt sept septembre mil huit cent quatre vingt huit sur les registres de l'Etat civil de la commune de la Neuville en Hez le tribunal a prononcé le divorce

L'an mil huit cent quatre vingt huit, le seize février à onze heures du matin, pardevant nous Alphonse Adrien Pérot, Maire et officier de l'Etat civil de la commune de la Neuville-en-Hez, canton et Arrondissement de Clermont, Département de l'Oise sont comparu Adolphe Remi-Arsène Levergeois âgé de vingt-cinq ans et demi, peintre décorateur né à Rouen (Seine-inférieure) le vingt trois Août mil huit cent soixante-deux, ainsi qu'il le constate l'extrait de son acte de naissance qu'il nous présente dûment légalisé; soldat renvoyé dans ses foyers en attendant son passage dans la réserve de l'armée active ainsi que le constate son livret-militaire qu'il nous présente; garçon, fils majeur de André Arsène Remi Levergeois, âgé de cinquante-neuf ans, peintre décorateur, et de Marie Louise Borgniet, âgée de cinquante quatre ans, sans profession, tous les trois domiciliés

de Adolphe Remi Arsène Levergeois



de Eugénie Augustine Collignon double mariage a eu lieu par lettre ci-contre

Pour mention faite par nous. Geo[illegible] Louis Henri Guesnet chevalier de la légion d'honneur, conseiller général de l'Oise délégué et officier de l'état civil de la commune de la Neuville en Hez par arrêté de Monsieur le préfet de l'Oise en date du vingt sept septembre mil neuf cent neuf.

G. Guesnet

dans la présente commune, et demoiselle Eugénie Augustine Collignon, âgée de vingt ans, sans profession, domiciliée à Harréville, département de la Haute-Marne, et née à Liffol le Grand (Vosges), le vingt-huit Janvier mil huit cent soixante huit, ainsi que le constate l'extrait de son acte de naissance qu'elle nous présente dûment légalisé; fille mineure de défunt Hector Joseph Collignon, décédé à Metz (Lorraine) le dix mai mil huit cent soixante-quinze, ainsi que le constate l'extrait de son acte de décès qui nous est présenté dûment légalisé, et de Josephine Borgniet âgée de cinquante-deux ans, directrice de panorama, domiciliée aussi à Harréville; lesquels assistés; le futur, d'eux père et mère, et la future de sa mère, ici présents et consentants, nous ont requis de procéder à la célébration de leur mariage, dont les publications ont été faites dans la présente commune les dimanches vingt-deux et vingt-neuf Janvier dernier, et à Harréville les dimanches vingt-neuf Janvier dernier et cinq février courant, sans qu'il soit intervenu aucune opposition, comme le constatent les deux actes inscrits au registre des publications de mariages de cette commune pour la présente année, et le certificat de publications et de non-opposition qui nous est remis dûment légalisé. Les futurs Epoux et les personnes présentes pour autoriser le mariage, nous ont déclaré, sur notre interpellation, qu'il n'a point été fait de contrat de mariage. Faisant droit à la réquisition des parties, nous avons donné lecture aux comparants des pièces ci-dessus mentionnées

et des dispositions du Code Napoléon, au Chapitre six du titre du Mariage, après quoi nous leur avons demandé s'ils voulaient se prendre pour Epoux. Chacun d'eux ayant répondu séparément et affirmativement, nous avons prononcé, au nom de la loi, que Adolphe-Remi-Arsène Levergeois, et Eugénie Augustine Collignon sont unis par le Mariage. Le tout a été fait publiquement en la maison commune, les portes ouvertes, et nous en avons dressé immédiatement le présent acte en présence de Julien Pelit, âgé de cinquante et un ans, rentier, demeurant à Rouen, rue Lamartine n°23, cousin de l'Epoux, Louis Antoine Levergeois, âgé de vingt-quatre ans, peintre décorateur, demeurant en cette commune, frère de l'Epoux; de Louis Roussel, âgé de vingt-cinq ans, compteur, demeurant à Gentilly (Seine), cousin de l'Epouse, et Jules Pothier, âgé de cinquante-deux ans, fabricant d'articles à découper, demeurant à Paris, rue Charlot, n°48, ami de l'Epouse; lesquels ont affirmé par serment, conformément à l'avis du Conseil d'Etat du trente mars mil huit cent huit, que c'est par erreur que dans l'acte de Décès du père de la future épouse, les prénoms sont: Joseph Jules Hector, au lieu de Hector Joseph, et ceux de la mère Marie Françoise Joséphine, inscrits dans l'acte de naissance de la future, et que dans cet acte de naissance le nom de la mère est écrit Borgnet au lieu de Borgniet, orthographe véritable. Lecture faite du présent acte, les nouveaux Epoux, les père et mère de l'Epoux, la mère de l'Epouse

et les témoins ont dénommés ont signé avec nous.

A Levergeois. Eugenie Collignon

Levergeois Borgniet

Josephine Borgniet

J Pothier L. Roussel

A Levergeois

N° 5

Transcription de l'Acte de Décès de Thérèse Victorine Montier âgée de quatre-vingt-un ans Veuve de Théophile Martin

26 janvier 1888.

Décès de Thérèse Victorine Montier, Vve Martin

N° 23

L'an mil huit cent quatre-vingt-huit, le dix-neuf février, à neuf heures du matin, nous Alphonse Adrien Perot, maire et Officier de l'Etat civil de la Commune de la Neuville-en-Hez, canton et arrondissement de Clermont, département de l'Oise, avons procédé à la transcription de l'acte de Décès dont la teneur suit, qui nous a été transmis par Monsieur le Sous-Préfet de Clermont, et qui nous est parvenu aujourd'hui à huit heures du matin. —

— L'an mil huit cent quatre-vingt-huit, le vendredi vingt-sept Janvier, à dix heures du matin par devant nous Alexandre Félix Ménard, Maire, Officier de l'Etat civil de la Ville de Clermont (Oise), sont comparus, à l'Hôtel-de-Ville, les Sieurs Vincent-Edouard Praquin, receveur de l'hospice, âgé de vingt-cinq ans, et Achille Fremon, économe de l'hospice, âgé de quarante-six ans, tous deux demeurant à Clermont, lesquels nous ont déclaré que: Thérèse-Victorine

Montier, sans profession, âgé de quatre-vingt-un ans, né et domicilié à la Neuville-en-Hez (Oise), veuve de Eugène Marton, fille de feus Aubin Montier et Marie Victoire Bonvalet, est décédée à Clermont, rue de la Madeleine n°7, hier vingt-six janvier à onze heures du soir; Après nous être assuré du décès, conformément à la loi, avons rédigé le présent acte, que les déclarants ont signé avec nous, après lecture faite.

Ainsi signé au Registre: Fremon, Praguen, Ménard.
Et de cette transcription nous avons dressé le présent acte que nous avons signé. Le Maire

N° 6

Acte de Décès de Hélène Eugénie Félie Mabieux, âgée de sept mois.

Célibataire

4 Mars 1888

L'an mil huit cent quatre-vingt-huit, le quatre mars à une heure du soir, devant nous Alphonse Hérion Perot, maire et officier de l'Etat civil de la commune de la Neuville-en-Hez, Canton et Arrondissement de Clermont, Département de l'Oise ont comparu Victor Alexandre Mabieux, âgé de vingt-neuf ans, cultivateur et Jean Charles Mabieux, âgé de cinquante-quatre ans, frère et beau-frère, tous les deux domiciliés dans la présente commune, lesquels nous ont déclaré que ce quatre mars courant à deux heures du matin Hélène-Eugénie-Félie Mabieux, âgée de sept mois, domiciliée dans la présente commune où elle est née, fille légitime du premier comparant, et de Esther Aurélie Serré, âgée de vingt-cinq ans, sans profession, domiciliée au même lieu, et petite-fille du second comparant, est décédée au domicile de ses père et mère, grande rue de Clermont à Beauvais. Après nous être assuré du décès, nous en avons dressé le présent acte que les déclarants ont signé avec nous après que lecture en a été faite.

Mabieux

L'an mil huit cent quatre-vingt-huit, le quinze mars à huit heures du matin, devant nous Alphonse Hérion Perot, maire et officier de l'Etat civil de la Commune de la Neuville en Hez, Canton et arrondissement de Clermont, département de l'Oise, ont comparu Amédée Prosper Ernest Salot, âgé de trente-neuf ans et Auguste Victor Wallet, âgé de soixante-quatorze ans, tous les deux bûcherons domiciliés dans la présente commune, lesquels nous ont déclaré que le quatorze mars courant, à neuf heures du soir, Georges-Marie-Félix Courché, âgé de sept mois, en nourrice chez le premier comparant, né à Paris, onzième arrondissement, le trois août mil huit cent quatre-vingt-sept fils légitime de Elie Eugène Courché, âgé de vingt-sept ans, comptable, et de Blanche Louise Grembux, âgée de trente-cinq ans, sans profession, domiciliés à Paris rue d'Angoulême n° 25, et ami des deux comparants, est décédé au domicile du premier, grande rue de Clermont à Beauvais; après nous être assuré du décès nous en avons dressé le présent acte que les déclarants ont signé avec nous après que lecture en a été faite.

Salot A. Wallet

N° 7

Acte de Décès de Georges Marie Félix Courché, âgé de sept mois.

Célibataire

14 Mars 1888

L'an mil huit cent quatre-vingt huit, le vingt mars,

Décédée à Orsay (91) le 6 janvier 1975 —

N° 8

Acte de Naissance de Suzanne Henriette Mansard.

fille légitime.

10 Mars 1888

Mariée à Orsay (Seine et Oise) le deux avril mil neuf cent cinquante cinq avec Maurice Eugène Morenvillier le cinq avril mil neuf cent cinquante cinq

Le Maire

Paul Lefort

L'an mil huit cent quatre-vingt-huit, le vingt-trois mars à midi, pardevant nous, Alphonse Adrien Perot, maire et officier de l'Etat civil de la Commune de la Neuville en Hez, canton et arrondissement de Clermont, Département de l'Oise, a comparu Emile Mansard, agé de vingt cinq ans, aubergiste, domicilié dans la présente commune, grande rue de Clermont à Beauvais, lequel nous a présenté un enfant du sexe féminin, qu'il nous a dit être né le dix-neuf mars courant, à quatre heures du soir, dans son domicile, de lui déclarant, et de Irma Morenvillé, son épouse, âgée de vingt-deux ans, sans profession, domiciliée au même lieu, et il a donné à cet enfant les prénoms de Suzanne Henriette. Ces déclaration et présentation ont été faites en présence de Eugène Mansard, âgé de vingt-huit ans, tourrelier, et de Alexis Paschal Lecuet, âgé de soixante et un ans, Garde Champêtre, tous les deux domiciliés dans la présente commune, lesquels, ainsi que le père ont signé avec nous le présent acte après que lecture a été faite. Mansard Eugène Lecuet

Mansard Emile

N° 9.

Acte de Décès de Claris-Céleste Adéline Lefèvre, âgée de cinquante-sept ans et demi, Epouse de Désiré Auguste Devimeux.

22 Mars 1888

L'an mil huit cent quatre-vingt-huit, le vingt-deux mars à huit heures du matin, devant nous Alphonse Adrien Perot, maire et officier de l'Etat civil de la Commune de la Neuville-en-Hez, Canton et Arrondissement de Clermont, département de l'Oise, ont comparu Désiré Auguste Devimeux, âgé de cinquante-neuf ans, jardinier, domicilié dans la présente commune, et Léon Louis Joseph Devimeux, âgé de trente ans, Instituteur à Bobigny, (Seine), lesquels nous ont déclaré que



vingt deux mars courant, à neuf heures du soir, Claris-Céleste-Adéline Lefèvre, âgée de cinquante-sept ans et demi, sans profession, domiciliée dans la présente commune, née à Fourneval (Oise) le quatre Octobre mil huit cent trente, fille des défunts Hippolyte Lefèvre et Prudence Leroy; Epouse du premier comparant et mère du second, est décédée dans son domicile, rue Cantôt. Après nous être assuré du décès, nous en avons dressé le présent acte que les déclarants ont signé avec nous après que lecture en a été faite.

Devimeux

N° 10.

Acte de Décès de Antony Auguste Petit âgé de un an et demi. Célibataire

25 Mars 1888.

L'an mil huit cent quatre-vingt-huit, le vingt-cinq mars, à midi, devant nous Alphonse Adrien Perot, maire et officier de l'Etat civil de la commune de la Neuville-en-Hez, canton et arrondissement de Clermont, Département de l'Oise, ont comparu André Louis Meunier, âgé de quarante neuf ans, menuisier, et Pierre François Médard Labbé, âgé de soixante-huit ans, marchand de bois, tous les deux domiciliés dans la présente commune, lesquels nous ont déclaré que ce vingt-cinq mars courant, à quatre heures du matin, Antony-Auguste Petit, âgé de un an et demi, né et domicilié dans la présente commune, fils légitime de Martin Petit, âgé de vingt-huit ans employé, et de Joséphine Augustina Leuin, âgée de dix-neuf ans, sans profession, domiciliés dans la présente commune, et ami des deux comparants, est décédé au domicile de ses père et mère, rue du Connétable Raoul. Après nous être assuré du décès, nous

en avons dressé le présent acte que les déclarants ont signé avec nous après que lecture en a été faite.

Mairie — Labbé

N° 11.

Acte de Décès de Auguste Victor Wallet âgé de soixante-quatorze ans et demi. Epoux de Geneviève Bathilde Denorroy.

28 Mars 1888

L'an mil huit cent quatre-vingt-huit, le vingt huit mars à cinq heures du soir, devant nous, Alphonse Adrien Pérot maire et officier de l'Etat civil de la commune de la Neuville-en-Hez, canton et arrondissement de Clermont département de l'Oise, ont comparu Constantin Duverger, âgé de quarante et un ans, garçon laitier demeurant à Hermes (Oise), et Alcus Sarchal Lecuyer âgé de soixante et un ans, Garde Champêtre, domicilié dans la présente commune, lesquels nous ont déclaré que ce vingt-huit mars courant, à quatre heures vingt minutes du soir, Auguste-Victor Wallet, âgé de soixante-quatorze ans et demi, bûcheron, domicilié dans la présente commune où il est né, fils de feu Auguste Marie Chérise Wallet, Epoux de Geneviève Bathilde Denorroy, âgé de soixante-cinq ans et sans profession, domiciliée au même lieu, beau-père du premier comparant et ami du second, est décédé dans son domicile rue Cantôt. Après nous être assuré du décès, nous en avons dressé le présent acte que les déclarants ont signé avec nous après que lecture en a été faite.

Duverger Lecuyer

L'an mil huit cent quatre-vingt-huit, le vingt-trois avril, à sept heures du matin, devant nous Alphonse Adrien Pérot, Maire et Officier de l'Etat civil de

N° 12

Acte de Décès de Ida Marguerite David âgée de Deux ans. Célibataire

22 Avril 1888

commune de la Neuville-en-Hez, canton et arrondissement de Clermont, département de l'Oise, ont comparu François Charlemagne David, âgé de trente-quatre ans, garde particulier, et Henri Alexandre Antide Sentier, âgé de trente-neuf ans, aussi garde particulier, tous les deux domiciliés dans la présente commune, lesquels nous ont déclaré que le vingt deux avril courant à onze heures et demie du soir, Ida Marguerite David, âgée de deux ans, domiciliée dans la présente commune, née à Etouy le vingt six mars mil huit cent quatre-vingt-six, fille légitime du premier comparant, et de Louise Valentine Canny, son épouse, âgée de vingt-sept ans, sans profession, domiciliée au même lieu, et amie du second comparant, est décédée dans la présente commune, au domicile de ses père et mère, sis au lieu dit la Garde, écart de la forêt. Après nous être assuré du décès nous en avons dressé le présent acte que les déclarants ont signé avec nous après que lecture en a été faite.

David Sentier

N° 13

Acte de Mariage entre Auguste Hezmand et Jeanne Marie Robert Garçon et fille majeurs

31 Mai 1888

L'an mil huit cent quatre-vingt-huit, le jeudi trente et un mai, à onze heures du matin, par devant nous Alphonse Adrien Pérot, Maire et officier de l'Etat civil de la commune de la Neuville-en-Hez canton et arrondissement de Clermont, département de l'Oise, ont comparu Auguste Hezmand âgé de vingt-quatre ans et huit mois, Epicier, demeurant dans la présente commune où il est né le vingt-trois septembre mil huit cent soixante-trois, ainsi que le constate son acte de naissance que nous avons con-

sulté, et précédemment domicilié à Paris, boulevard
Beaumarchais, n° 68, fils majeur de Jean Baptiste
Alphonse Hermand, âgé de cinquante cinq ans,
Epicier, ici présent et consentant, et domicilié en cette
commune, et de défunte Francine Léonida Larive,
décédée dans la présente commune le vingt cinq mai
mil huit cent soixante quatorze, ainsi que le constate
son acte de décès que nous avons consulté; le futur
étant classé dans les services auxiliaires de l'armée,
ainsi qu'il en justifie par la présentation de son livret
militaire; — Et demoiselle Jeanne Marie Robert
âgée de vingt deux ans et dix mois, employée de com-
merce, demeurant à Charenton (Seine), née à Paris
(Seine) 14e arrondissement, le onze juillet mil huit cent
soixante cinq, ainsi que le constate l'extrait de son
acte de naissance qu'elle nous présente dûment légalisé
fille majeure de défunt Antoine Simon Robert, décédé
dans la présente commune le neuf février mil huit cent
quatre-vingt trois ainsi que le constate son acte de décès
que nous avons consulté, et de défunte Jeanne
Bonnotte, décédée à Paris 14e Arrondissement, le
vingt trois juillet mil huit cent soixante cinq, ainsi
que le constate l'extrait de son acte de son acte de décès
qui nous est présenté dûment légalisé, laquelle a affir-
mé par serment, conformément à l'avis du Conseil d'Etat
du vingt trois juillet mil huit cent cinq, que ses aïeuls
sont décédés et qu'elle ignore le lieu de leur décès; lesquels
comparants nous ont requis de procéder à la célébra-
tion de leur mariage dont les publications ont été
faites dans la présente commune et à Paris, mairie



du XIe arrondissement, les dimanches treize et vingt
mai courant, et à Charenton-le-Pont, (Seine) les dimanches
vingt et vingt sept mai courant, sans qu'il soit inter-
venu aucune opposition, comme le constatent les deux
actes inscrits au registre des publications de mariages
de cette commune pour l'année courante, et les deux cer-
tificats de publications et de non opposition qui nous
sont remis dûment légalisés. Les futurs époux et le père
de l'Epoux, sur notre interpellation, nous ont déclaré qu'il
a été fait un contrat de mariage, reçu par Me Corbillon,
notaire en cette commune, le trente mai courant, ainsi
qu'il en est justifié par le certificat qu'ils nous ont remis.
Faisant droit à la réquisition des parties, nous avons
donné lecture aux comparants des pièces ci dessus men-
tionnées et des dispositions du Code Napoléon au Chapitre
six du titre du Mariage, après quoi nous leur avons
demandé s'ils voulaient se prendre pour Epoux. Chacun
d'eux ayant répondu séparément et affirmativement,
nous avons prononcé, au nom de la loi, que Auguste
Hermand et Jeanne Marie Robert sont unis
par le mariage. Le tout a été fait publiquement en
la maison commune, les portes ouvertes, et nous en
avons dressé immédiatement le présent acte en
présence de Théophile Alexandre Larive, âgé de soixante
ans, fabricant d'instruments en bois pour le dessin,
demeurant à Hermes (Oise), oncle maternel de l'Epoux,
de Auguste Marien Cuillat, âgé de quarante trois ans,
Marchand de nouveautés, rue Monge, n° 75, à Paris,
beau frère de l'Epoux; de Claude Baillard, âgé de
cinquante ans, Limonadier, boulevard Voltaire n° 113, à

Paris ami de l'Epouse, et de Ernest Lejeune, âgé de vingt sept ans, maréchal, demeurant en cette commune, ami de l'Epouse, lesquels affirment aussi par serment, que, quoiqu'ils connaissent les Epoux, ils ignorent le lieu du décès des aïeuls de l'Epouse et leur dernier domicile. Lecture faite du présent acte, les nouveaux Epoux, le père de l'Epoux et les témoins susdénommés l'ont signé avec nous.

Auguste Hermand — Hermand
Jeanne Robert
Paris
Lejeune
Baillard

N.° 14.

Acte de Décès de Désirée Mathilde Rabardelle, âgée de vingt-neuf ans et demi, Epouse de Victor Anatole Duverger.

8 Juin 1888

L'an mil huit cent quatre-vingt-huit, le six Juin, à une heure du soir, devant nous Alphonse Adrien Perot, Maire et officier de l'Etat civil de la commune de la Neuville-en-Hez, canton et arrondissement de Clermont, département de l'Oise, ont comparu Victor Anatole Duverger, âgé de trente-deux ans et demi, cultivateur, et Antoine Duverger, âgé de cinquante-neuf ans et demi, cultivateur, tous les deux domiciliés dans la présente commune, lesquels nous ont déclaré que le cinq Juin courant à quatre heures du soir, Désirée Mathilde Rabardelle, âgée de vingt-neuf ans et demi, sans profession, domiciliée dans la présente commune, née à Bulles (Oise) le dix-huit octobre mil huit cent cinquante-huit, fille de Auguste Désiré Rabardelle, âgé de cinquante-huit ans, cultivateur, et de Victoire Ismérie Parmentier, âgée de cinquante-six ans, sans profession, tous les deux domiciliés à Letz (Oise); Epouse du premier comparant, et belle fille du second, est décédée dans son domicile, rue de la place. Après nous être assuré du décès, nous en avons dressé le présent acte que les déclarants ont signé avec nous après que lecture en a été faite.

Duverger — Duverger

N.° 15

Acte de Décès de Marie Elisabeth Séphirie Dubus, âgée de quatre vingt-sept ans et deux mois, Veuve de Jean Louis Bourgeois.

6 Juin 1888.

L'an mil huit cent quatre-vingt-huit, le six Juin à sept heures et demie du soir, devant nous Alphonse Adrien Perot, Maire et officier de l'Etat civil de la commune de la Neuville-en-Hez, canton et arrondissement de Clermont, département de l'Oise, ont comparu Fulgence Auguste Delarue, âgé de soixante-deux ans, bûcheron, et Auguste Hermand, âgé de vingt-quatre ans et demi, Epicier, tous les deux domiciliés dans la présente commune, lesquels nous ont déclaré que ce six Juin courant, à sept heures du soir, Marie Elisabeth Séphirie Dubus, âgée de quatre vingt-sept ans, et deux mois, sans profession, née et domiciliée dans la présente commune, fille des défunts Pierre Dubus, et Marie Anne Barbe Sénéchal, veuve de Jean Louis Bourgeois, décédé dans la présente commune le douze Décembre mil huit cent soixante-neuf, voisine du premier comparant et amie du second, est décédée dans son domicile, rue de Lugarches. Après nous être assuré du décès, nous en avons dressé le présent acte que les déclarants ont signé

avec nous, après que lecture leur en a été faite

Flamen — Delarue — Lg

N° 16

Acte de Mariage entre Marcellin Cornette et Marie Elise Dubrez. Garçon majeur et fille mineure

11 Juin 1888

L'an mil huit cent quatre-vingt huit, le onze Juin à midi, pardevant nous Pierre François Médard Labbé, adjoint au maire de la commune de la Neuville-en-Hez, canton et arrondissement de Clermont, département de l'Oise, remplissant les fonctions d'officier de l'Etat civil de cette commune, en remplacement de Monsieur Perot, maire, empêché pour cause de maladie, ont comparu Marcellin Cornette, âgé de vingt-sept ans et demi, maçon, né dans la présente commune le vingt-neuf Novembre mil huit cent soixante, ainsi que le constate son acte de naissance que nous avons consulté, garçon, fils majeur de Isidore Auguste Cornette, âgé de soixante et un ans maçon, tous deux domiciliés dans la présente commune, et de défunte Adèle Léonie Boucher, décédée dans la présente commune le quatorze Juin mil huit cent quatre-vingt-cinq, ainsi que le constate son acte de décès que nous avons consulté; le comparant, assisté de son père ici présent et consentant, est exempté de tout service militaire ainsi que nous nous en sommes assuré; — Et demoiselle Marie Elise Dubrez, âgée de vingt ans et cinq mois, domestique, domiciliée de fait dans la présente commune, et de droit à Saint-Just en Chaussée (Oise) où elle est née le trente décembre mil huit cent soixante-sept, ainsi que le constate son acte de naissance dont elle

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE 2 50 cts 1

nous présente l'extrait dûment légalisé; fille mineure de défunt Pierre Adonis Dubrez, décédé à Saint-Just-en-Chaussée le deux Janvier mil huit cent quatre-vingt-huit, ainsi que le constate l'extrait de son acte de décès qui nous est présenté dûment légalisé, et de défunte Louise Antonia Watremez, décédée audit Saint-Just, le quatorze Septembre mil huit cent-quatre-vingt, ainsi que le constate l'extrait de son acte de décès qui nous est présenté dûment légalisé, en leur vivant domiciliés audit Saint-Just-En-Chaussée procédant avec le consentement du Conseil de famille, constaté par la délibération de ce conseil, en date du vingt et un mai dernier, portant consentement au mariage, et constatant en outre le décès des aïeuls, tant paternels que maternels de la future épouse, expédition de ladite délibération nous ayant été remise, et la comparante étant assistée de Pierre Louis Dubrez, son père et tuteur, ici présent, âgé de vingt-cinq ans, mécanicien, demeurant à Paris, impasse du moulin Joly N° 14; lesquels comparants nous ont requis de procéder à la célébration de leur mariage, dont les publications ont été faites dans la présente commune, et à Saint-Just-en-Chaussée, les dimanches vingt-sept mai dernier et trois Juin présent mois, sans qu'il soit intervenu aucune opposition, comme le constatent les deux actes inscrits sur le registre des publications de cette commune pour l'année courante, et le certificat de publications et de non-opposition qui nous est remis dûment légalisé. Les futurs époux et les personnes

présentes pour autoriser le mariage nous ont déclaré, sur notre interpellation, qu'il n'a point été fait de contrat de mariage. Faisant droit à la réquisition des parties nous avons donné lecture aux comparants des pièces ci-dessus mentionnées et des dispositions du Code Napoléon au chapitre six du titre du Mariage, après quoi nous leur avons demandé s'ils voulaient se prendre pour époux. Chacun d'eux ayant répondu séparément et affirmativement, nous avons prononcé au nom de la loi que Marcellin Cornette et Marie Elise Dubrez sont unis par le mariage. Le tout a été fait publiquement en la maison commune, les portes ouvertes, et nous en avons dressé immédiatement le présent acte en présence de Gustave Adolphe Cornette, âgé de trente-neuf ans, maçon, frère de l'Epoux; de Joseph Adolphe Jacquet, âgé de soixante-quatre ans, Perruquier, ami de l'Epoux; de Alexis Pascal Lecut, âgé de soixante et un ans, Garde Champêtre, ami de l'Epouse; et de Ildefonse Georges Fournier, âgé de trente-huit ans, brossier, ami de l'Epouse; tous les quatre domiciliés dans la présente commune; lesquels, ainsi que les parties, le père de l'époux et le tuteur de l'Epouse, ont affirmé par serment, conformément à l'Avis du Conseil d'Etat du trente mars mil huit cent huit, que c'est par erreur que dans la délibération du Conseil de famille on a ajouté au prénom de l'Epoux ceux de Jean Gilbert, qui ne sont que des prénoms de baptême, et que dans l'acte de décès de la mère de l'Epouse son



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE 2 FR 18 CENTS F. 1.

N° 17

Acte de Mariage entre Henri Désiré Soutain et Désirée Lesguillon.

Garçon et fille mineurs.

16 Juin 1888

nom est orthographié Wattremez au lieu de Watremez, orthographe véritable. Lecture faite du présent acte, les nouveaux Epoux, le père de l'Epoux, le tuteur de l'Epouse et les témoins sus dénommés l'ont signé avec nous.

Marie Elise Dubrez

Marcellin Cornette Cornette Lecut

Dubrez Cornette Jacquet Fournier

Labbé

L'an mil huit cent quatre-vingt-huit, le seize Juin, à midi, par-devant nous Pierre François Médard Labbé, adjoint au maire de la commune de la Neuville en Hez, canton et arrondissement de Clermont, département de l'Oise, remplissant les fonctions d'officier de l'Etat civil de cette commune, en remplacement de Monsieur Pérot, maire, empêché pour cause de maladie, ont comparu Henri Désiré Soutain âgé de dix neuf ans et demi, manouvrier, né à Thury sous Clermont (Oise) le douze décembre mil huit cent soixante-huit, ainsi que le constate l'extrait de son acte de naissance qu'il nous présente dûment légalisé, garçon, fils mineur de Alexandre Soutain âgé de quarante-cinq ans, bûcheron, ici présent et consentant; tous les deux domiciliés dans la présente commune, et de défunte Joséphine Maria Corson, décédée à Boulincourt, section de la Commune d'Agnetz, Oise, le sept Octobre mil huit cent quatre-vingt-trois, ainsi que le constate l'extrait de son acte de décès qui nous est présenté dûment légalisé;

et demoiselle Désirée Lesquillon, âgée de dix-huit ans et cinq mois, manouvrière, née dans la présente commune le douze Janvier mil huit cent soixante dix, ainsi que le constate son acte de naissance que nous avons consulté, fille mineure de Félix Lesquillon, âgé de quarante et un ans et demi, manouvrier, et de Alexandrine Broussaut âgée de quarante sept ans, couturière, ses père et mère ici présents et consentants, et tous les trois domiciliés dans la présente commune, lesquels nous ont requis de procéder à la célébration de leur mariage dont les publications ont été faites dans la présente commune les dimanches trois et dix Juin présent mois, sans qu'il soit intervenu aucune opposition, comme le constatent les deux actes inscrits au registre des publications de Mariages de cette commune pour l'année courante. Les futurs Epoux et les personnes présentes pour autoriser le mariage ont déclaré, sur notre interpellation, qu'il n'a point été fait de contrat de mariage. Faisant droit à la réquisition des parties, nous avons donné lecture aux comparants des pièces ci dessus mentionnées et des dispositions du Code Napoléon au chapitre six du titre du Mariage; après quoi nous leur avons demandé s'ils voulaient se prendre pour époux. Chacun d'eux ayant répondu séparément et affirmativement, nous avons prononcé, au nom de la loi que Henri Désiré Soutain, et Désirée Lesquillon sont unis par le Mariage. Le tout a été fait publiquement en la maison commune, les

portes ouvertes, et nous en avons dressé immédiatement le présent acte en présence de Nicolas Désiré Bayard, âgé de soixante cinq ans, fabricant, demeurant en cette commune, grand oncle par alliance de l'Epoux; de Eugène Tribout, âgé de cinquante deux ans, fleuriste, demeurant à Paris faubourg Saint Martin n° 39, ami de l'Epoux; de Nicolas Lesquillon, âgé de cinquante et un ans, manouvrier, grand Oncle de l'Epouse; et de Ambroise Jacharie Gourlan, âgé de quarante huit ans, fabricant d'articles de ménages, ami de l'Epouse, tous les deux domiciliés dans la présente commune; lesquels ainsi que les parties, le père de l'époux et les père et mère de l'Epouse ont affirmé par serment conformément à l'Avis du Conseil d'Etat du trente mars mil huit cent huit, que c'est par erreur que dans l'acte de décès de la mère de l'Epoux on a ajouté le prénom de Prosper à celui du père, et que la défunte est prénommée Maria Joséphine au lieu de Joséphine Maria. Lecture faite du présent acte, les nouveaux Epoux, le père de l'Epoux, les père et mère de l'Epouse et les témoins sus dénommés l'ont signé avec nous.

Henri Désiré Soutain Désirée Lesquillon
Lesquillon Trois œufs Bayard
Soutain Lesquillon
E. Tribout Gourlan Labbé

L'an mil huit cent quatre vingt-huit, le douze juillet à onze heures du matin, par devant nous Pierre François Médard Labbé, adjoint au maire de la commune de la

N° 18

Acte de Mariage
entre Auguste Léon
Vésin et Célina
Levasseur.
Garçon et fille majeurs.

12 Juillet 1888.

Neuville en Hez, canton et arrondissement de Clermont, Département de l'Oise, remplissant les fonctions d'officier de l'Etat civil de cette commune en remplacement de Monsieur Perot, maire, empêché pour cause de maladie, ont comparu Auguste Léon Vésin âgé de vingt-huit ans, manouvrier, domicilié à Cicourt, section d'Agnetz, Oise, né à Agnetz le vingt avril mil huit cent soixante, ainsi que le constate l'extrait de son acte de naissance qu'il nous présente dûment légalisé, garçon, fils majeur de défunt Auguste Vésin décédé à Clermont, Oise, le six février mil huit cent soixante, ainsi que le constate l'extrait de son acte de décès qui nous est présenté dûment légalisé et de Rosalie Joséphine Devillers, âgée de soixante-trois ans, ménagère, demeurant au dit Cicourt, ici présente et consentante, le comparant appartenant à la réserve de l'armée active, ainsi que le constate son livret militaire qu'il nous présente, Et demoiselle Célina Levasseur, âgée de vingt-neuf ans, sans profession, domiciliée dans la présente commune où elle est née le dix-sept mars mil huit cent cinquante-neuf, ainsi que le constate son acte de naissance que nous avons consulté, fille majeure de défunt Honoré Charles Denis Levasseur, décédé dans la présente commune le quatre décembre mil huit cent soixante quinze, ainsi que le constate son acte de décès que nous avons consulté, et de défunte Constance Joséphine Mathieux, décédée dans la présente commune le onze février mil huit cent quatre vingt-huit, ainsi que le constate son acte de décès que nous

avons consulté; et ses aieuls étant tous décédés en cette commune ainsi qu'il est constaté dans les actes de décès de ses père et mère et que nous nous sommes assuré, lesquels nous ont requis de procéder à la célébration de leur mariage dont les publications ont été faites à Agnetz et dans la présente commune les dimanches premier et huit Juillet courant, sans qu'il soit intervenu aucune opposition comme le contestent le certificat dûment légalisé qu'ils nous présentent et les deux actes inscrits au registre des publications de Mariages de cette commune pour l'année courante. Les futurs époux, sur notre interpellation, nous ont déclaré qu'il a été fait un contrat de mariage reçu par Me Corbillon, notaire en cette commune, le huit Juillet courant, ainsi qu'il en est justifié par le certificat qu'ils nous ont remis. Faisant droit à la réquisition des parties, nous avons donné lecture aux comparants des pièces ci-dessus mentionnées et des dispositions du Code Napoléon au chapitre six du titre du Mariage, après quoi nous leur avons demandé s'ils voulaient se prendre pour Epoux. Chacun d'eux ayant répondu séparément et affirmativement, nous avons prononcé, au nom de la loi, que Auguste Léon Vésin et Célina Levasseur sont unis par le mariage. Le tout a été fait publiquement en la maison commune, les portes ouvertes, et nous en avons dressé immédiatement le présent acte en présence de Anatole Vésin, âgé de trente quatre ans, cultivateur, demeurant à Saint Lucien, commune de Notre Dame

du Chef, père de l'Epoux; de Ernest Cauche, âgé de quarante et un ans, Epicier, demeurant à Agnetz, parrain de l'Epoux, de Louis Charles Levasseur, âgé de soixante treize ans, cordonnier, oncle paternel de l'Epoux et de Jean Charles Mahieux, âgé de cinquante cinq ans, facteur, oncle maternel de l'Epouse, tous les deux domiciliés dans la présente commune. Lecture faite de présent acte, les nouveaux Epoux et les témoins susdénommés l'ont signé avec nous, la mère de l'époux ayant déclaré ne savoir signer de ce requise.

Auguste Léon Vésin
Célina Lavasseur Vésin
Levasseur Mahieux Labbé

N° 19

Acte de Naissance de Edmond Auguste Sallot
Garçon légitime
12 Juillet 1888

L'an mil huit cent quatre vingt huit, le douze Juillet, à une heure du soir, par devant nous Pierre François Médard Labbé adjoint au maire de la commune de la Neuville-en-Hez, canton et arrondissement de Clermont, département de l'Oise, remplissant les fonctions d'officier de l'Etat civil de cette commune, en remplacement de Monsieur Pérot, maire, empêché pour cause de maladie, a comparu Edmond Sallot, âgé de vingt trois ans et demi, cagiste, demeurant dans la présente commune, grande rue de Clermont à Beauvais, lequel nous a présenté un enfant du sexe masculin qu'il nous a dit être né ce jourd'hui douze Juillet courant, à midi, dans son domicile, de lui déclarant et de Marie Duval, son épouse, âgé de vingt trois ans et demi, brossière, domiciliée au même lieu et il a donné à cet enfant les prénoms de Edmond-Auguste. Ces déclaration et présentation ont été faites en présence de François Sallot, âgé de cinquante sept ans, cagiste, et de Joseph Duval, âgé de trente cinq ans, tailleur, tous les deux domiciliés dans la présente commune, lesquels, ainsi que le père, ont signé avec nous le présent acte après que lecture en a été faite.

Edmond Sallot Sallot Labbé
Duval

N° 20

Acte de Décès de Hélène Adélaïde Lemoine, âgée de neuf mois.
célibataire.
12 Juillet 1888

L'an mil huit cent quatre vingt huit le treize Juillet, à huit heures du matin, devant nous Pierre François Médard Labbé, adjoint au maire de la commune de la Neuville en Hez, canton et arrondissement de Clermont, département de l'Oise, remplissant les fonctions d'officier de l'Etat civil de la commune de la Neuville-en-Hez, en remplacement de Monsieur Pérot, maire, empêché pour cause de maladie, ont comparu Eugène Lemoine, âgé de vingt quatre ans, manouvrier, et Louis Désiré Duvergier, âgé de quarante sept ans, Instituteur, tous les deux domiciliés dans la présente commune, lesquels nous ont déclaré que le douze Juillet courant, à six heures du soir, Hélène-Adélaïde Lemoine, âgé de neuf mois, né et domiciliée dans la présente commune, fille naturelle du premier comparant, et de Aglaé Marie Désirée Dezert, âgé de vingt trois ans, sans profession, domiciliée au même lieu, et amie du second comparant, est décédée au domicile de ses père et mère, rue Saint Louis. Après nous être assuré du décès, nous en avons

dressé le présent acte que les déclarants en signé avec nous, après que lecture en a été faite.

Femme légitime — Labbé

N° 21

Acte de Décès de Marie Rose Capronnier âgée de quatre-vingt-douze ans et dix mois, Veuve de Jean Baptiste Petit.

17 Juillet 1888

L'an mil huit cent quatre-vingt-huit, le dix-sept Juillet, à huit heures du matin, devant nous Pierre François Médard Labbé, adjoint au maire de la Commune de la Neuville-en-Hez, canton et arrondissement de Clermont, département de l'Oise, remplissant les fonctions d'officier de l'Etat civil de cette commune, en remplacement de Monsieur Pérot, maire, empêché pour cause de maladie, ont comparu Joseph Louis Aimé Petit, âgé de cinquante trois ans, cantonnier, et Arthur Victor Croisard, âgé de quarante ans, bûcheron, tous les deux domiciliés dans la présente commune, lesquels nous ont déclaré que ce dix-sept Juillet courant, à quatre heures quarante-cinq minutes du matin, Marie Rose Capronnier, âgée de quatre vingt-douze ans et dix mois, sans profession, domiciliée dans la présente commune, née au Quesnel Auby, Oise, le vingt-neuf Août mil sept cent quatre vingt-quinze, fille des défunts Jean Louis Capronnier et Marie Rose Dufour, veuve de Jean Baptiste Petit décédé audit Quesnel, mère du premier comparant et voisine du second, est décédée dans son domicile, rue du Connétable Raoul. Après nous être assuré du décès nous en avons dressé le présent acte que les déclarants ont signé avec nous après que lecture en a été faite, à l'exception du second déclarant qui a dit ne savoir signer.

Labbé

N° 22

Acte de Naissance de Pierre Edouard Ferdinand Bourgier Garçon légitime

24 Juillet 1888

Enregistré acte Mariage mentionné ci-contre et N° 21 Décès Juillet présente année

Le dit nommé ci-contre a contracté mariage le 11 novembre 1933 avec Jeanne Louise Cadic en la mairie de Crépy-en-Valois (Aisne) dont acte

L'an mil huit cent quatre-vingt-huit le vingt quatre Juillet, à cinq heures du soir, pardevant nous Pierre François Médard Labbé, adjoint au maire de la commune de la Neuville-en-Hez, canton et arrondissement de Clermont, département de l'Oise, remplissant les fonctions d'officier de l'Etat civil de cette commune, en remplacement de Monsieur Pérot, maire, empêché pour cause de maladie, a comparu Eugène Victor Bourgier âgé de vingt-cinq ans et demi, Instituteur domicilié à Gouzangrez (Seine-et-Oise) lequel nous a présenté un enfant du sexe masculin, qu'il nous a dit être né ce vingt-quatre Juillet courant à neuf heures du matin, dans le domicile de Monsieur Lacroix, son beau-père, propriétaire en cette commune, Grande rue de Clermont à Beauvais, de lui déclarant, et de Marguerite Marie Alexandrine Lacroix, son épouse, âgée de vingt-trois ans, sans profession, domiciliée aussi à Gouzangrez, et il a donné à cet enfant les prénoms de Pierre-Edouard-Ferdinand. Ces déclaration et présentation ont été faites en présence de Harnesse Charles Vincent Lacroix, âgé de cinquante-six ans, propriétaire, et de Pierre Alexandre Frédéric Lequieux, âgé de soixante huit ans, propriétaire tous les deux domiciliés dans la présente commune, lesquels, ainsi que le père, ont signé avec nous le présent acte après que lecture en a été faite.

Bourgier — Labbé

Lacroix — Lequieux

L'an mil huit cent quatre-vingt-huit le quatre

N° 23

Acte de Naissance
de Etienne-Ferdinand
Corbillon
Garçon légitime

3 Août 1888

Le mariage entre le dénommé à costre et Renée Marie Legay
le 12 mai 1921
Le 19 fév 1922
Divorcé

L'an mil huit cent quatre-vingt-huit, le trois Août, à une heure du soir, pardevant nous Pierre François Médard Labbé, adjoint au maire de la commune de la Neuville-en-Hez, canton et arrondissement de Clermont, département de l'Oise, remplissant les fonctions d'officier de l'Etat civil de cette commune, en remplacement de Monsieur Pérot, maire, empêché pour cause de maladie, a comparu Marie Eugène Corbillon, âgé de trente ans, Notaire, domicilié dans la présente commune, grande rue de Clermont à Beauvais, lequel nous a présenté un enfant du sexe masculin, qu'il nous a dit être né le trois Août courant, à quatre heures et demie du soir, dans son domicile, de lui déclarant, et de Marie Eugénie Pascaline Macrez, âgée de dix-neuf ans, son épouse, sans profession, domiciliée au même lieu, et il a donné à cet enfant les prénoms de Etienne-Ferdinand. Ces déclaration et présentation ont été faites en présence de Louis Modeste Alfred Corbillon, âgé de soixante-cinq ans, propriétaire, et de Hector Hyacinthe Semel, âgé de soixante et un ans, Notaire honoraire, tous les deux domiciliés dans la présente commune, lesquels, ainsi que le père, ont signé avec nous le présent acte après que lecture en a été faite.

A. Corbillon — L. Corbillon — Labbé

N° 24

Acte de Naissance
de Louis Rocygens
Garçon légitime

19 Août 1888

L'an mil huit cent quatre-vingt-huit, le dix neuf Août, à cinq heures du soir, par devant nous Pierre François Médard Labbé, adjoint au maire de la Commune de la Neuville-en-Hez, canton et arrondissement

Le 2 janvier 1919 a été célébré en la mairie de Nogent-sur-Oise le mariage du dénommé ci-contre avec Mlle Lucienne Marguerite Warnard, officier de l'armée, décédé à Mouchy-Saint-Eloi (Oise) le douze février mil neuf cent cinquante trois. Le Maire.
Pierre Lefort

1888

de Clermont, Département de l'Oise, remplissant les fonctions d'officier de l'Etat civil de cette commune, en remplacement de Monsieur Pérot, maire, empêché pour cause de maladie, a comparu Henricus Rocygens, âgé de trente sept ans, manouvrier, domicilié dans la présente commune, grande rue de Clermont à Beauvais, lequel nous a présenté un enfant du sexe masculin, qu'il nous a dit être né ce dix neuf Août courant, à midi, dans son domicile, de lui, déclarant, et de Augustine Victorine Duverger, âgé de trente cinq ans, manouvrière, son épouse, domiciliée au même lieu, et il a donné à cet enfant le prénom de Louis. Ces déclaration et présentation ont été faites en présence de Alexis Paschal Lecuit, âgé de soixante et un ans, Garde Champêtre, et Louis Désiré Duverger, âgé de quarante-sept ans, Instituteur, tous les deux domiciliés dans la présente commune, lesquels ont signé avec nous le présent acte après que lecture en a été faite, le père ayant déclaré ne savoir signer de ce requis. Labbé

Lecuit — L. Duverger

N° 25

Acte de Mariage
entre Eugène Lemoine
et Aglaée Désirée
Marie Héloïse Dezeux
Garçon et fille majeurs

25 Août 1888

L'an mil huit cent quatre-vingt huit, le vingt cinq Août à cinq heures du soir, pardevant nous Pierre François Médard Labbé, adjoint au maire de la commune de la Neuville-en-Hez, canton et arrondissement de Clermont département de l'Oise, remplissant les fonctions d'officier de l'Etat civil de cette commune en remplacement de Monsieur Pérot, maire, empêché pour cause de maladie, ont comparu Eugène Lemoine, âgé de vingt-quatre ans et huit mois, manouvrier, domicilié de

fait à Rémérangles (Oise) et de droit dans la présente commune, né à Crumilly (Oise) le seize décembre mil huit cent soixante trois, ainsi que le constate l'extrait de son acte de naissance qu'il nous présente dûment légalisé, garçon, fils majeur de Charles Félix Lemoine, âgé de cinquante neuf ans, ancien cultivateur, domicilié à la présente commune et en résidence momentanée à Crumilly (Oise) et de Thérèse Antoinette Eugénie Julie Isoré âgée de quarante neuf ans, ménagère domiciliée aussi dans la présente commune, ici présente et consentante, le comparant appartenant à l'armée comme disponible ainsi que le constate son livret militaire qu'il nous présente, et demoiselle Aglaé Désirée Marie Héloïse Dezez, âgée de vingt trois ans et trois mois, sans profession, domiciliée de fait à Rémérangles (Oise) et de droit dans la présente commune, née à Regmalard (Orne) le vingt mai mil huit cent soixante cinq, ainsi que le constate l'extrait de son acte de naissance qu'elle nous présente dûment légalisé, fille majeure de Charles Alexis Joseph Marie Dezez, âgé de quarante sept ans, boulanger, ici présent et consentant, et de Héloïse Alphonsine Virginie Dévé, âgée de quarante trois ans, sans profession, tous les deux domiciliés à Regmalard (Orne) lesquels, sous l'autorisation de leurs pères et mères nous ont requis de procéder à la célébration de leur mariage dont les publications ont été faites en cette commune et dans celles de Regmalard et de Rémérangles les dimanches douze et dix neuf Août courant, sans qu'il soit intervenu aucune opposition, ainsi que

constatent les deux actes insérés sur le registre des publications de mariage de cette commune pour l'année courante et les deux certificats de publications et de non opposition qui nous sont remis dûment légalisés à l'appui de leur réquisition, les parties nous ont remis: 1° expédition de l'acte de naissance du futur époux, 2° expédition de l'acte de naissance de la future épouse; 3° le certificat des publications faites à Regmalard; 4° le certificat de celles faites à Rémérangles; 5° l'acte de consentement audit mariage donné par le père du futur époux, reçu par Me Corbillon (Marie Eugène) notaire en cette commune, en date du vingt sept juillet mil huit cent quatre vingt huit, et 6° l'acte de consentement au dit mariage donné par la mère de l'épouse future reçu par Me Noé Reblier, notaire à Regmalard, en date du vingt Août courant. Ayant interpellé les futurs époux et les personnes présentes pour autoriser le mariage, ils ont répondu qu'il n'a point été fait de contrat de mariage. Faisant droit à la réquisition des parties, nous avons donné lecture des pièces ci-dessus énoncées et des dispositions du Code Napoléon, au chapitre six du titre du Mariage, après quoi nous avons demandé aux comparants s'ils voulaient se prendre pour époux. Chacun d'eux ayant répondu séparément et affirmativement, nous avons prononcé, au nom de la loi, que Eugène Lemoine, et Aglaé Désirée Marie Héloïse Dezez sont unis par le mariage. Le tout a été fait publiquement en la maison commune, les portes ouvertes, et nous en avons dressé immédiatement ce présent acte en présence de Joseph Laurent

Bazin, âgé de quarante deux ans, Limonadier, de Alfred Victoria Levasseur, âgé de cinquante deux ans, propriétaire, tous les deux amis de l'époux; de Louis Joseph Alexandre Vaillant, âgé de soixante huit ans, ancien instituteur, et de Charles Joseph Alline, âgé de soixante dix huit ans, ancien Garde général, tous les deux amis de l'épouse, et tous les quatre domiciliés dans la présente commune; lesquels ont affirmé par serment, ainsi que les parties et les personnes présentes pour autoriser le mariage, conformément à l'avis du Conseil d'Etat du trentre mars mil huit cent huit, que c'est par erreur que dans l'acte de consentement du père de l'époux les prénoms de ce dernier et ceux de sa mère n'ont pas été exactement indiqués comme ils le sont dans le présent acte, qu'après lecture faite, les nouveaux époux, la mère de l'époux, le père de l'épouse et les témoins susdénommés, ont signé avec nous. Eugène Lemoine Aglaie Dézert Julie Isoré Dézert Bazin Levasseur Vaillant Alline

Labbé

L'an mil huit cent quatre vingt huit le premier Septembre, à six heures du soir, par devant nous Pierre François Médard Labbé, adjoint au maire de la Commune de la Neuville-en-Hez, canton et arrondissement de Clermont, département de l'Oise, remplissant les fonctions d'officier de l'Etat civil de cette commune en

N° 26.

Acte de Mariage
Isidor Auguste Cornette et Aimable Mahieux
Veuf et veuve.

1er Septembre 1888.

remplacement de M. Pérot, maire, empêché pour cause de maladie, ont comparu Isidor Auguste Cornette, âgé de soixante deux ans, maçon, domicilié dans la présente commune, né à Bucamps (oise) le vingt-huit août mil huit cent vingt-six, ainsi que le constate l'extrait de son acte de naissance qu'il nous présente dûment légalisé, fils majeur de Charles Augustin Cornette, décédé à la Rue Saint Pierre, oise, le deux février mil huit cent soixante-dix, et de Florine Patour, décédée au même lieu le deux mai mil huit cent soixante-six, ainsi qu'il est constaté par les deux extraits de décès qui nous sont remis dûment légalisés; et veuf de Adèle Léoni Boucher décédée dans la présente commune le quatorze Juin mil huit cent quatre vingt-cinq, ainsi que le constate son acte de décès que nous avons consulté; le futur nous ayant en même temps déclaré que ses aïeuls sont aussi décédés, ainsi qu'il est constaté dans les actes de décès de ses père et mère; ——

et dame Aimable Mahieux, âgée de quarante-six ans et dix mois, Epicière, domiciliée dans la présente commune où elle est née le six octobre mil huit cent quarante et un, ainsi que le constate l'extrait de son acte de naissance que nous avons consulté, fille majeure de Gervais Mahieux, âgé de soixante douze ans, bûcheron et de Marie Rose Aimable Danin, âgée de soixante douze ans, sans profession, tous les deux domiciliés dans la présente commune, et ayant donné leur consentement audit mariage par un acte reçu par Mr Corbillon notaire en cette commune en date du onze Août dernier et qui nous est présenté; et veuve de Alfred Hermand,

décédé dans la présente commune le dix sept mars mil huit cent quatre vingt sept, ainsi que le constate son acte de décès que nous avons consulté; lesquels nous ont requis de procéder à la célébration de leur mariage dont les publications ont été faites en cette commune les dimanches dix-neuf et vingt six août dernier, sans qu'il soit intervenu aucune opposition, ainsi que le constatent les deux actes inscrits au registre des publications de mariages de cette commune pour l'année courante. Les futurs époux sur notre interpellation, nous ont déclaré qu'il a été fait un contrat de mariage reçu par Me Corbillon, notaire en cette commune le trente un août dernier, ainsi qu'il nous justifié par le certificat qu'ils nous ont remis. Faisant droit à la réquisition des parties, nous avons donné lecture aux comparants des pièces ci dessus énoncées et des dispositions du Code Napoléon, au Chapitre six du titre du Mariage, après quoi nous leur avons demandé s'ils voulaient se prendre pour époux. Chacun d'eux ayant répondu séparément et affirmativement nous avons prononcé, au nom de la loi, que Isidor Auguste Cornette, et Aimable Mabieux sont unis par le Mariage. Le tout a été fait publiquement en la maison commune, les portes ouvertes, et nous en avons dressé immédiatement le présent acte en présence de Joseph Arthur Demouy, âgé de quarante et un ans, Limonadier, ami de l'époux, Félix Canoine, âgé de soixante neuf ans, rentier demeurant à Angy (Oise) beau-frère de l'époux, et le premier domicilié en cette commune; de Louis Frédéric Wallet,

N° 37

Acte de Décès de Alexandrine Demarures âgée de soixante neuf ans et quatre mois, Veuve de Alexis Célestin Bayard

11 Septembre 1888

âgé de soixante seize ans, tonnelier, ami de l'épouse, et de Jules Isidore Magnier âgé de quarante six ans, menuisier, ami de l'Epoux, tous les deux domiciliés dans la présente commune. Et ont, les nouveaux époux, ainsi que les témoins sus dénommés, signé avec nous le présent acte, après lecture leur en a été faite.

Cornette A Mabieux

Demouy Canoine Wallet

Magnier Labbé

L'an mil huit cent quatre-vingt huit, le douze Septembre, à une heure du soir, devant nous Pierre Francois Médard Labbé, adjoint au maire de la Commune de la Neuville en Hez, canton et arrondissement de Clermont, département de l'Oise, remplissant les fonctions d'officier de l'Etat civil de cette commune en remplacement de Monsieur Pérot, maire empêché pour cause de maladie, ont comparu Charles Jean Baptiste Bayard, âgé de quarante cinq ans employé de commerce, demeurant à Paris, rue du Pont de Lodi, n° 5, et Jules Isidore Magnier, âgé de quarante six ans, menuisier, demeurant dans la présente commune, lesquels nous ont déclaré que le onze Septembre courant, à quatre heures et demie du soir, Alexandrine Demarures, âgée de soixante neuf ans et quatre mois, sans profession, domiciliée dans la présente commune, rue à Vaux (Oise) le six mai mil huit cent dix-neuf; fille des dé-

Saints Jean François Demazières, et Geneviève Legras, décédés à Warignies, veuve de Alexis Célestin Bayard, décédé dans la présente commune le vingt-quatre mars mil huit cent quatre-vingt-quatre; mère du premier comparant et cousine du second, est décédée dans son domicile, grande rue de Clermont à Beauvais. Après nous être assuré du décès nous en avons dressé le présent acte que les déclarants ont signé avec nous après que lecture en a été faite.

Ch Bayard Maynier Labbé

N° 28

Acte de Mariage entre Alphonse Louis Romain Meunier et Flore Mansard

Garçon mineur et fille majeure

15 Septembre 1888

L'an mil huit cent quatre vingt huit le quinze Septembre, à onze heures du matin, pardevant nous Pierre François Médard Labbé, adjoint au maire de la commune de la Neuville en Hez, canton et arrondissement de Clermont, département de l'Oise, remplissant les fonctions d'officier de l'Etat civil de cette commune en remplacement de Monsieur Péret, maire empêché pour cause de maladie, ont comparu

Alphonse Louis Romain Meunier, âgé de vingt ans et demi, menuisier, né à Vieuvicq (Nord) le trente mars mil huit cent soixante huit, ainsi que le constate l'extrait de son acte de naissance qu'il nous présente dûment légalisé, garçon, fils mineur de André Louis Meunier, âgé de cinquante ans, menuisier, ici présent et consentant, tous les deux domiciliés dans la présente commune, et de défunte Louise Félicité Reine Debreyne, décédée à Dunkerque (Nord) le premier janvier mil huit cent soixante-treize, ainsi que le constate l'extrait de son acte de décès qui nous est présenté dûment légalisé; et demoiselle Flore Mansard âgée de vingt-trois ans, sans profession, née dans la présente commune le quatorze Septembre mil huit cent soixante cinq, ainsi que le constate son acte de naissance que nous avons consulté, fille majeure de Louis Joseph Mansard, âgé de cinquante-six ans, marchand de cidre en gros, et de Julie Duvergier, âgée de cinquante et un ans et demi, sans profession, ses père et mère ici présents et consentants et tous les trois domiciliés dans la présente commune, lesquels nous ont requis de procéder à la célébration de leur mariage dont les publications ont été faites dans la présente commune les dimanches vingt-six août dernier et deux septembre courant, sans qu'il soit intervenu aucune opposition, comme le constatent les deux actes inscrits au registre des publications de mariages de cette commune pour l'année courante. Les futurs époux et les personnes présentes pour autoriser le mariage ont déclaré, sur notre interpellation, qu'il n'a point été fait de contrat de mariage. Faisant droit à la réquisition des parties nous leur avons donné lecture des pièces ci-dessus mentionnées et des dispositions du Code Napoléon au chapitre six du titre du Mariage; après quoi nous leur avons demandé s'ils voulaient se prendre pour époux. Chacun d'eux ayant répondu séparément et affirmativement, nous avons prononcé, au nom de la loi que Alphonse Louis Romain Meunier et Flore Mansard sont unis par le mariage. Le tout a été fait publiquement

en la maison commune, les portes ouvertes, et nous en avons dressé immédiatement le présent acte en présence de Ambroise Zacharie Gourlan, âgé de quarante-huit ans, fabricant d'articles de ménage, de Martin Petit, âgé de vingt-neuf ans, manouvrier, tous deux amis de l'Epoux et domiciliés dans la présente commune; de Louis Théodule Mansard, âgé de trente trois ans, bourrelier, demeurant au Fay-Saint-Quentin, et de Eugène Mansard, âgé de vingt-huit ans, bourrelier, demeurant dans la présente commune tous les deux frère de l'épouse. Lecture faite du présent acte, les nouveaux époux, le père de l'époux, les père et mère de l'épouse et les témoins sus-dénommés l'ont signé avec nous.

A. Meunier — F. Mansard

Meunier — Mansard — Duverdie

Gourlan — Petit — Mansard

Mansard — Labbé

N° 29

Acte de Décès de Adélaïde Dix-Sept âgée de soixante-quinze ans veuve de Louis Gervais Delais.

21 Octobre 1888

L'an mil huit cent quatre-vingt-huit, le vingt et un Octobre, à midi, devant nous Pierre François François Médard Labbé, adjoint au Maire de la Commune de la Neuville-en-Hez, canton et arrondissement de Clermont, département de l'Oise, remplissant les fonctions d'Officier de l'Etat civil de cette commune, en remplacement de Monsieur Pérot, maire, empêché pour cause de maladie, ont comparu Ernest Clément Delais, âgé de quarante et un ans, boulanger, et Ernest Saint-Léger, âgé de quarante-huit ans, marchand de charbons, tous les deux domiciliés dans la présente commune, lesquels nous ont déclaré que ce vingt et un octobre courant, à trois heures du matin, Adélaïde Dix-Sept, âgée de soixante-quinze ans, sans profession, domiciliée dans la présente commune, née à Chemiré-en-Charnie (Sarthe) le six septembre mil huit cent treize; fille des défunts Julien Dix Sept, et Adélaïde Souris; veuve de Louis Gervais Delais, décédé à Joué-en-Charnie (Sarthe); mère du premier comparant et amie du second, est décédée au domicile du susdit premier comparant, son fils, grande rue de Clermont à Beauvais. Après nous être assuré du décès, nous en avons dressé le présent acte que les déclarants ont signé avec nous après que lecture en a été faite.

Labbé

Delais — Saint Léger

N° 30

Acte de Naissance de Victor Mahieux garçon légitime

24 Octobre 1888

Le 14 février 1920 a été célébré en la mairie de Lifloire le mariage entre Mahieux Victor désigné ci-contre et Mlle Cuvillier Marie Jeanne.

L'officier de l'Etat civil

L'an mil huit cent quatrevingt-huit, le vingt-six octobre, à neuf heures du matin, par devant nous Pierre François Médard Labbé, adjoint au Maire de la Commune de la Neuville-en-Hez, canton et arrondissement de Clermont, département de l'Oise, remplissant les fonctions d'Officier de l'Etat civil de cette commune, en remplacement de Monsieur Pérot, maire, empêché pour cause de maladie, a comparu Victor Alexandre Mahieux, âgé de vingt-neuf ans, cultivateur, domicilié dans la présente commune, lequel nous a présenté un enfant du sexe masculin, qu'il nous a dit être né le vingt-quatre octobre courant à dix heures du soir, dans son domicile grande rue de Clermont à Beauvais, de

lui déclarant, et de Esther Aurélie Serré, son épouse, âgé de vingt six ans, sans profession, domiciliée au même lieu et il a donné à cet enfant le prénom de Victor. Ces déclaration et présentation ont été faites en présence de Jean Charles Mahieux, âgé de cinquante-cinq ans, cultivateur, et de Alexis Paschal Lecut, âgé de soixante et un ans, Garde Champêtre, tous les deux domiciliés dans la présente commune, lesquels, ainsi que le père ont signé avec nous le présent acte après que lecture en a été faite.

Mahieux Lecut Labbé

Mahieux

N° 31

Acte de Décès de Marie Augustine Hen, âgée de soixante quinze ans, veuve de François Clément-Duverger.

12 Novembre 1888

L'an mil huit cent quatre-vingt-huit, le douze Novembre, à onze heures du matin, devant nous Pierre François Médard Labbé, adjoint au Maire de la commune de la Neuville-en-Hez, canton et arrondissement de Clermont, département de l'Oise, remplissant les fonctions d'officier de l'état civil de cette commune, en remplacement de Monsieur Pérot, maire, empêché pour cause de maladie, ont comparu Henricus Roeyggens âgé de trente sept ans, manouvrier, et Alexis Paschal Lecut, âgé de soixante et un ans, Garde champêtre, tous les deux domiciliés dans la présente commune, lesquels nous ont déclaré que ce douze Novembre courant, à dix heures du matin, Marie Augustine Hen, âgée de soixante-quinze ans, matelassière, née et domiciliée dans la présente commune; fille des défunts Charles Hen, et Victoire Adélaïde Angot, veuve de François Clément-Duverger, décédé à Clermont le vingt-huit Décembre mil huit cent cinquante-huit; belle-mère du premier et ami du second, est décédée dans son domicile, grande rue de Clermont à Beauvais. Après nous être assuré du décès nous en avons dressé le présent acte que le second déclarant a signé avec nous après que lecture en a été faite, le premier ayant déclaré ne savoir signer de ce requis.

Lecut Labbé

N° 32

Acte de Naissance Maurice Petit Garçon légitime

25 Décembre 1888

L'an mil huit cent quatre-vingt-huit, le vingt-six décembre, à sept heures du soir, par devant nous Pierre François Médard Labbé, Adjoint au Maire de la commune de la Neuville-en-Hez, canton et arrondissement de Clermont, département de l'Oise, remplissant les fonctions d'Officier de l'Etat civil de cette commune, en remplacement de Monsieur Pérot, maire, empêché pour cause de maladie, a comparu Louis Joseph Aimé Petit, âgé de cinquante-trois ans, cantonnier, domicilié dans la présente commune, rue du Connétable Raoul, lequel nous a présenté un enfant du sexe masculin qu'il nous a dit être né le vingt-cinq décembre courant, à onze heures du soir, dans son domicile, de Albert Joseph Aimé Petit, âgé de vingt-trois ans, comptable, domicilié dans la présente commune, actuellement absent, et de Charlotte Gaillard, épouse de ce dernier, âgée de vingt-sept ans, couturière domiciliée au même lieu, auquel enfant il a déclaré donner le prénom de

Maurice. Cette présentation et ces déclarations ont été faites en présence de Jules Alfred Coulon, âgé de trente huit ans, boulanger, et de François Sommereux, âgé de cinquante ans, bûcheron, tous les deux domiciliés dans la présente commune ; et ont le déclarant et les témoins signé avec nous le présent acte après que lecture leur en a été faite.

Petit Coulon Sommereux Labbé

N° 33

Acte de Naissance de Georgette Maria Soutain. fille légitime

30 Décembre 1888

Par acte en date du 2 avril 1911 le dénommé ci-contre a été marié avec Rosa Maria Daniel. Pour mention - l'officier de l'état civil. Favel

Marié à Nice le 30 Juin 1927 avec Giménez Justin Pierre Marin. G. Gnesno

Décédé le 7.11.1988 à St Laurent de Chamousset (69)

L'an mil huit cent quatre vingt huit, le trente décembre, à six heures du soir, par devant nous Pierre François Médard Labbé, adjoint au Maire de la commune de la Neuville en Bez, canton et arrondissement de Clermont, département de l'Oise, remplissant les fonctions d'officier de l'Etat civil de la dite commune, en remplacement de Monsieur Pérot, maire empêché pour cause de maladie, a comparu Henri Désiré Soutain, âgé de vingt ans manoeuvrier, domicilié dans la présente commune lequel nous a présenté un enfant du sexe féminin, qu'il nous a dit être né d'hier trente décembre courant à deux heures et demie du matin, dans son domicile, grande rue de Clermont à Beauvais, de lui déclarant, et de Désirée Desquillon, son épouse, âgée de dix neuf ans manoeuvrière, domiciliée au même lieu, et il a donné à cet enfant les prénoms de Georgette Maria. Ces déclaration et présentation ont été faites en présence de Alexandre Soutain, âgé de quarante cinq ans, bûcheron, et de Joseph Boyart, âgé de trente ans, employé, tous les deux

Nouvelle feuille

Supplément au registre des actes de naissance de la commune de la Neuville en Bez pour l'année mil huit cent quatre vingt neuf contenant deux feuillets cotés et paraphés par nous président du tribunal de Clermont ainsi que pour les années mil huit cent quatre vingt neuf

Le trente Décembre 1888

Pérot

Le trente et un Décembre 1888

Pérot

domiciliés dans la présente commune, lesquels, ainsi que le père, ont signé avec nous le présent acte, après que lecture en a été faite.

Soutain Soutain Boyart. Labbé

L'an mil huit cent quatre vingt huit, le trente et un décembre, au soir, nous Pierre François Médard Labbé, adjoint au Maire de la commune de la Neuville en Bez remplissant les fonctions d'officier de l'Etat civil de cette commune, en remplacement de Monsieur Pérot, maire empêché pour cause de maladie, en exécution des dispositions de l'article 43 du Code Napoléon, avons clos et arrêté le présent registre contenant trente-trois actes.

Le Adjoint

Labbé

Table des Actes
Contenus au présent Registre.

N° des Actes	Nom et Prénoms.	Date des actes
	Naissances:	
22	Boursier, Pierre Edouard Ferdinand	24 Juillet
23	Corbillon, Etienne Ferdinand	4 Août
30	Mabieux, Victor	24 Octobre
8	Mansard, Suzanne Henriette	20 Mars
32	Petit, Maurice	26 Xbre
24	Roeygens, Louis	19 Août
19	Sallon, Edmond Auguste	12 Juillet
33	Soutain, Georgette Maria	30 Décembre
	8 Naissances.	
	Mariages:	
26	Cornette, Isidor Auguste marié à Mabieux, Aimable	1er Septembre
16	Cornette, Marcellin marié à Dubiez, Marie Elise	11 Juin
13	Hezmand, Auguste marié à Robert, Jeanne Marie	31 Mai
25	Lemoine, Eugène marié à Dezert, Aglaé Désirée Marie Héloïse	25 Août
4	Levergeois, Adolphe Remi Arsène marié à Collignon, Eugénie Augustine	16 Février
28	Meunier, Alphonse Louis Romain marié à Mansard Flore	15 Septembre
17	Soutain, Henri Désiré marié à Lesquillon, Désirée	16 Juin
18	Vesin, Auguste Léon marié à Levasseur, Célina	12 Juillet
	8 Mariages.	

Décès:

N° des Actes	Nom et Prénoms.	Date des actes.
21	Capronnier, Marie Rose	17 Juillet
7	Couché, Georges Marie Félix	13 Mars
12	David, Ida Marguerite	23 Avril
27	Demazures, Alexandrine	12 Septembre
29	Dix-Sept, Adélaïde	21 Octobre
15	Dubus, Marie Elisabeth Sephire	6 Juin
31	Hen, Marie Augustine	12 Novembre
9	Lefèvre, Claris Céleste Adeline	23 Mars
20	Lemoine, Hélène Adélaïde	13 Juillet
1	Leroy, Marie Marguerite Clémence	2 Janvier
2	Mabieux, Constance Joséphine	11 Février
6	Mabieux, Héléne Eugénie Nélie	4 Mars
5	Montier, Chérise Victorine transcription d'acte	19 Février
10	Petit, Antony Auguste	23 Mars
14	Rabardelle, Désirée Mathilde	6 Juin
3	Rannequin, Véronique Aglaé	12 Février
11	Waller, Auguste Victor	28 Mars
	17 Décès.	

Nous, Pierre François Médard Labbé, Adjoint au Maire de la Commune de la Neuville en Hez, remplissant les fonctions d'officier de l'Etat civil de cette commune, en remplacement de Monsieur, Maire, empêché pour cause de maladie, certifions exacte la présente Table des Naissances, Mariages et Décès, contenant trente trois actes.

A la Neuville en Hez, le vingt cinq Janvier mil huit cent quatre vingt neuf.

L'Adjoint

Labbé

Premier feuillet.

1889

COMMUNE de la Neuville-en-Hez

ARRONDISSEMENT DE CLERMONT.

DÉPARTEMENT DE L'OISE

L'Officier public se conformera aux dispositions des articles du Code civil dont la teneur suit :

Art. 34. — Les actes de l'état-civil énonceront l'année, le jour et l'heure où ils seront reçus, les prénoms, nom, âge, profession et domicile de tous ceux qui y seront dénommés.

Art. 35. — Les Officiers de l'état-civil ne pourront rien insérer dans les actes qu'ils recevront, soit par note, soit par énonciation quelconque, que ce qui doit être déclaré par les comparants.

Art. 37. — Les témoins produits aux actes de l'état-civil ne pourront être que du sexe masculin, âgés de vingt et un ans au moins, parents ou autres, et ils seront choisis par les personnes intéressées.

Art. 38. — L'Officier de l'état-civil donnera lecture des actes aux parties comparantes, ou à leurs fondés de procuration et aux témoins; il y sera fait mention de l'accomplissement de cette formalité.

Art. 39. — Ces actes seront signés par l'Officier de l'état-civil, par les comparants et les témoins, ou mention sera faite de la cause qui empêchera les comparants et les témoins de signer.

Art. 42. — Les actes seront inscrits sur les registres, de suite, sans aucun blanc. Les ratures et les renvois seront approuvés et signés de la même manière que le corps de l'acte. Il n'y sera rien écrit par abréviation, et aucune date ne sera mise en chiffres.

Art. 43. — Les registres seront clos et arrêtés par l'Officier de l'état-civil à la fin de chaque année; et, dans le mois, l'un des doubles sera déposé aux archives de la commune, *l'autre au greffe du Tribunal de première instance*, sous les peines portées en l'article 50, conçu en ces termes :

« Toute contravention aux articles précédents, « de la part des fonctionnaires y dénommés, sera « poursuivie devant le Tribunal de première ins- « tance, et punie d'une amende qui ne pourra « excéder cent francs. »

REGISTRE destiné à constater, par des actes authentiques, les Naissances, Adoptions, Mariages et Décès des citoyens de la neuville en hez pendant l'année mil huit cent quatre-vingt-neuf.

Le présent registre contenant vingt deux feuillets de papier timbré, cotés par premier et dernier, et paraphés par nous, Scoré, Président du Tribunal civil de l'arrondissement de Clermont, en exécution de l'article 41 du Code civil.

Fait double, à Clermont, le premier décembre mil huit cent quatre-vingt-huit.

Pour le Président empêché.

N° 1

Acte de Naissance de Charlotte Bertin

fille légitime

8 Janvier 1889

L'an mil huit cent quatre vingt neuf, le cinq Janvier, à cinq heures du soir, par devant nous Pierre François Médard Labbé, adjoint au Maire de la commune de la Neuville-en-Hez, canton et arrondissement de Clermont, département de l'Oise, remplissant les fonctions d'officier de l'Etat civil de cette commune, en remplacement de Monsieur Perot, maire, empêché pour cause de maladie, a comparu Jean Bertin, âgé de vingt huit ans, maçon, domicilié dans la présente commune, lequel nous a présenté un enfant du sexe féminin, qu'il nous a dit être né ce cinq janvier courant, à six heures du matin, dans son domicile, grande rue de Clermont à Beauvais, de lui déclarant, et de Marie Julienne Belgaie, son épouse, âgé de vingt deux ans, brossière, domiciliée au même lieu, et il a donné à cet enfant le prénom de Charlotte. Ces déclaration et présentation ont été faites en présence de Amédée Prosper Ernest Salot, âgé de trente neuf ans, manouvrier, et de Joseph Duval, âgé de trente six ans, tabletier, tous les deux domiciliés dans la présente commune, lesquels, ainsi que le père, ont signé avec nous le présent acte, après que lecture en a été faite.

Bertin Salot Duval Labbé

N° 2

Acte de Naissance de Gaston Lesguillon

garçon légitime

7 Janvier 1889

L'an mil huit cent quatre vingt neuf le huit Janvier, à une heure du soir, par devant nous Pierre François Médard Labbé, adjoint au Maire de la commune de la Neuville-en-Hez, canton et arrondissement de Clermont, département de l'Oise, remplissant les fonctions d'officier de l'Etat civil de cette commune, en remplacement de Monsieur Perot, maire, empêché pour cause de maladie, a comparu Ernest Lesguillon, âgé de trente neuf ans, cantonnier, domicilié dans la présente commune, rue Cantôt, lequel nous a présenté un enfant du sexe masculin, qu'il nous a dit être né le sept Janvier courant, à huit heures quarante minutes du soir, dans son domicile, de lui déclarant, et de Eugénie Valérine Rivière, son épouse, âgé de trente ans, brossière, domiciliée au même lieu, et il a donné à cet enfant le prénom de Gaston. Ces déclaration et présentation ont été faites en présence de Edmond Dufer, âgé de trente quatre ans, cordonnier, et de Alexis Pascal Lecuet, âgé de soixante et un ans, Garde-Champêtre, tous les deux domiciliés dans la présente commune, lesquels ainsi que le père, ont signé avec nous le présent acte après que lecture en a été faite.

Lesguillon Lecuet Dufer

Labbé

N° 3

Acte de Naissance de Jeanne Marcelle Barbaux.

fille légitime

17 Janvier 1889

L'an mil huit cent quatre-vingt-neuf le dix-sept Janvier, à cinq heures du soir, par devant nous Pierre François Médard Labbé, adjoint au Maire de la commune de la Neuville-en-Hez, canton et arrondissement de Clermont, département de l'Oise, remplissant les fonctions d'officier de l'Etat civil de cette commune, en remplacement de Monsieur Perot, maire, empêché pour cause de maladie, a comparu Jules Martien Augustave Barbaux, âgé de vingt sept ans, Garde-forestier, domicilié dans la présente commune, lequel nous a présenté un enfant du sexe féminin, que il nous a dit être né ce dix-sept Janvier courant, à

Décédée à Sorans-les-Breurey (Haute-Saône) le 17 janvier 1978.-

six heures et demie du matin, dans son domicile, grande rue de Clermont à Beauvais, de lui, déclarant, et de Berthe Sylvie Debergue, son épouse, âgée de vingt ans et dix mois, sans profession, domiciliée au même lieu, et il a donné à cet enfant les prénoms de Jeanne Marcelle. Ces déclaration et présentation ont été faites en présence de Gustave Hector Luin, âgé de cinquante ans, cordonnier, et de Louis Frédéric Bled, âgé de cinquante-sept ans, manouvrier, tous les deux domiciliés dans la présente commune, lesquels, ainsi que le père, ont signé avec nous le présent acte après que lecture en a été faite.

Luin Gustave Louis Bled
Labbé

N° 4.

Acte de Naissance de Georges Anzemberger
Garçon légitime

18 Janvier 1889.

Marié à Gesny aux Vignes (Calvados) le cinq juin mil neuf cent dix sept avec Germaine Joseph Charlet le 3 Mars 1951
Lellane

Vaucelfort

L'an mil huit cent quatre vingt-neuf, le dix huit Janvier, à quatre heures du soir, par devant nous Pierre François Médard Labbé, adjoint au Maire de la commune de la Neuville-en-Hez, canton et arrondissement de Clermont, département de l'Oise, remplissant les fonctions d'officier de l'Etat civil de cette commune, en remplacement de Monsieur Pérot, maire, empêché pour cause de maladie, a comparu Ignace Anzemberger, âgé de vingt-sept ans, Garde forestier, domicilié dans la présente commune, lequel nous a présenté un enfant du sexe masculin, qu'il nous a dit être né ce dix-huit Janvier courant, à onze heures du matin, dans son domicile, de lui, déclarant, et de Louise Albertine Desenlis, son épouse, âgée de vingt-quatre ans, sans profession, domiciliée au même lieu, et il a donné à cet enfant le prénom de Georges. Ces déclaration et présentation ont été faites en présence de Jules Martien Augustave Barbaux, âgé de vingt sept ans, Garde-forestier, et de Léon Mary, âgé de trente-cinq ans, cultivateur, tous les deux domiciliés dans la présente commune, lesquels, ainsi que le père, ont signé avec nous le présent acte, après que lecture en a été faite.

Anzemberger
Barbaux
Léon Mary Labbé

N° 5

Acte de Présentation d'un enfant sans vie.

22 Janvier 1889

L'an mil huit cent quatre vingt-neuf, le vingt deux Janvier, à quatre heures du soir, par devant nous Pierre François Médard Labbé, adjoint au Maire de la commune de la Neuville-en-Hez, canton et arrondissement de Clermont département de l'Oise, remplissant les fonctions d'Officier de l'Etat civil de cette commune, en remplacement de Monsieur Pérot, maire, empêché pour cause de maladie, ont comparu Alexis Pascal Lecut, âgé de soixante et un ans, Garde Champêtre, et Louis Désiré Duverger, âgé de quarante-huit ans, Instituteur, tous les deux domiciliés dans la présente commune, lesquels nous ont présenté un enfant sans vie, du sexe féminin, qu'il nous ont dit être de père inconnu et de Julie Rivière, âgée de vingt-quatre ans et dix mois, célibataire, manouvrière, domiciliée avec ses père et mère, grande rue de Clermont à Beauvais; déclarant, en outre, que cet enfant est sorti du sein de sa mère, aujourd'hui, à une heure du matin; desquelles présentation et déclarations nous avons dressé le présent acte que les déclarants ont signé avec nous, après que lecture en a été faite.

Lecut L. Duverger Labbé

N.° 6

Acte de Naissance de Henriette Joséphine Belguise.

fille naturelle

25 Février 1889

L'an mil huit cent quatre vingt neuf le vingt six février à midi, pardevant nous Pierre François Médard Labbé, adjoint au maire de la commune de la Neuville en Hez canton et arrondissement de Clermont, département de l'Oise, remplissant les fonctions d'Officier de l'Etat civil de cette commune en remplacement de M. Pérot, maire empêché pour cause de maladie, a comparu Joséphine Vaillant, âgée de quarante sept ans, sage femme, domiciliée dans la présente commune, laquelle nous a déclaré que le vingt cinq février courant, à quatre heures du matin, la nommée Marie Palmyre Belguise, âgée de vingt ans, domestique, domiciliée à Berthecourt (Oise) fille mineure de Florent Joseph Belguise manouvrier et de Rosalie Chimponte, sans profession, domiciliés au même lieu, est accouchée au domicile du sieur Duval Joseph, son beau-père, grande rue de Clermont à Beauvais en la présente commune, d'un enfant du sexe féminin qu'elle nous présente et auquel elle donne les prénoms de Henriette-Joséphine. Lesdites déclaration et présentation faites en présence de Jean Bertin, âgé de vingt huit ans, maçon, et de Alexis Pascal Lecuit, âgé de soixante et un ans, Garde-Champêtre tous deux domiciliés dans la présente commune, et ont la déclarante et les témoins signé avec nous le présent acte, après qu'il leur en a été fait lecture.

Joséphine Vaillant Lecuit Labbé Bertin

L'an mil huit cent quatre vingt neuf le vingt huit février, à trois heures du soir, pardevant nous Pierre François Médard Labbé, adjoint au maire de la commune de la Neuville en Hez.

Dun acte de mariage reçu le trois novembre mil huit cent quatre vingt dix sept par l'officier de l'état civil de la Ville de Tantin (Eure) il résulte que Henriette Joséphine Belguise a été reconnue et légitimé par les époux Charbeaux (Alfred Auguste) et Belguise (Palmyre Marie) tous deux domiciliés à Tantin

Fait par nous officier de l'état civil le neuf novembre mil huit cent quatre vingt dix sept

Labbé

N.° 7

Acte de Naissance de Lydie Louise Croisaeufs

fille légitime

27 février 1889.



de canton et arrondissement de Clermont, département de l'Oise, remplissant les fonctions d'Officier de l'Etat civil de cette commune en remplacement de Monsieur Pérot, maire, empêché pour cause de maladie, a comparu Emile Arthur Croisaeufs, âgé de vingt six ans et demi, homme d'équipe à la gare, domicilié dans la présente commune, lequel nous a présenté un enfant du sexe féminin qu'il nous a dit être né le vingt sept février courant à une heure du soir, dans son domicile, de lui déclarant, et de Marie Adèle Constance Deflers, son épouse, âgée de vingt six ans, sans profession, domiciliée au même lieu, et il a donné à cet enfant les prénoms de Lydie Louise. Ces déclaration et présentation ont été faites en présence de Auguste Hermand, âgé de vingt cinq, épicier, et de Isidore Anatole Saint Leger, âgé de vingt huit ans, homme d'équipe à la gare, tous les deux domiciliés dans la présente commune, lesquels, ainsi que le père, ont signé avec nous le présent acte après que lecture en a été faite.

Croisaeufs St Leger Auguste Hermand

Labbé

N.° 8.

Acte de Naissance de Maxens Léon Bertin.

Garçon. légitime

9 mars 1889

L'an mil neuf cent neuf le neuf mars à neuf heures du matin pardevant nous Pierre François Médard Labbé adjoint au maire de la commune de la Neuville en Hez canton et arrondissement de Clermont département de l'Oise remplissant les fonctions d'officier de l'état civil de cette commune en remplacement de Monsieur Pérot maire empêché pour cause de maladie, a comparu Edmond Isidore Bertin, âgé de trente cinq ans, charcutier, domicilié dans la présente commune, rue de l'Eglise, lequel nous a présenté un enfant du sexe masculin qu'il nous a dit être né le neuf mars courant, à dix heures du

Le dix mars mil neuf cent neuf à neuf heures du matin pardevant nous Pierre François Médard Labbé adjoint au maire de la commune de la Neuville en Hez canton et arrondissement de Clermont département de l'Oise remplissant les fonctions d'officier de l'état civil de cette commune en remplacement de Monsieur Pérot maire empêché pour cause de maladie

Labbé

Décédé à Ambronne les Clermont oise le vingt quatre août mil neuf cent cinquante neuf
— 24 septembre 1959
Le Maire

soit, dans son domicile, de lui déclarant, et de Euphrasie Aspasie Locque, son épouse, âgée de trente-deux ans, sans profession, domiciliée au même lieu, s'il a donné à cet enfant les prénoms de Maxens Léon. Ces déclaration et présentation ont été faites en présence de Albert Locque, âgé de vingt deux ans, cagiste, et de Auguste Hermand, âgé de vingt-cinq ans, Epicier, tous les deux domiciliés dans la présente commune, lesquels, ainsi que le père, ont signé avec nous le présent acte après que lecture en a été faite.

Locque
Bertin — Auguste Hermand — Labbé

N° 9

Acte de Mariage entre Ambroise Galland et Marie Rosa Estella Berland.
Garçon majeur et fille mineure

26 mars 1889

L'an mil huit cent quatre-vingt-neuf, le vingt-six mars, à midi, pardevant nous Pierre François Médard Labbé, adjoint au maire de la commune de la Neuville en Hez, canton et arrondissement de Clermont, département de l'Oise, remplissant les fonctions d'officier de l'Etat civil de cette commune, en l'empêchement de Monsieur Perot, maire empêché pour cause de maladie, ont comparu Ambroise Galland, âgé de vingt et un ans et neuf mois, facteur rural, domicilié dans la présente commune, né à Chambly, Oise, le douze Juin mil huit cent soixante-sept, ainsi que le constate son acte de naissance dont il nous présente l'extrait dûment légalisé, garçon, fils majeur de Louis Ambroise Galland, âgé de cinquante et un ans, sculpteur de bois, et de Célestine Pauline Delafontaine âgée de quarante-sept ans, sans profession, domiciliés ensemble à Chambly, Oise, ici présents et consentants, le futur ayant été exempté du service militaire



ainsi qu'il en justifie par le certificat d'exemption qu'il nous présente; — Et demoiselle Marie Rosa Estella Berland, âgée de dix-neuf ans et demi, sans profession domiciliée de fait dans la présente commune, et de droit à Fescamps (Somme) où elle est née le neuf septembre mil huit cent soixante-neuf, ainsi que le constate l'extrait de son acte de naissance qu'elle nous présente dûment légalisé, fille mineure de Joseph Ghislain Berland, âgé cinquante-six ans et demi, manouvrier, domicilié au dit Fescamps, ici présent et consentant, et de défunte Marie Hortence Caron, décédée à Fescamps, (Somme) le douze novembre mil huit cent soixante-quatorze, ainsi que le constate l'extrait de son acte de décès qui nous est présenté dûment légalisé; lesquels nous ont requis de procéder à la célébration de leur mariage dont les publications ont été faites dans la présente commune, et à Fescamps les dimanches dix et dix-sept mars courant, et à Chambly, les dimanches trois et dix du même mois, sans qu'il soit intervenu aucune opposition, comme le constatent les deux actes inscrits au registre des publications de mariages de cette commune pour la présente année et les deux certificats de publications et de non-opposition qui nous sont remis dûment légalisés. Les futurs époux et les personnes présentes pour autoriser le mariage, sur notre interpellation, nous ont déclaré qu'il a été fait un contrat de mariage, reçu par Me Corbillon, notaire en cette commune, le trois mars courant, ainsi qu'il en est justifié par le certificat qu'il nous ont remis. Faisant droit à la réquisition des

parties, nous avons donné lecture aux comparants des pièces ci dessus mentionnées et des dispositions du Code Napoléon au chapitre six du titre du mariage, après quoi nous leur avons demandé s'ils voulaient se prendre pour Epoux. Chacun d'eux ayant répondu séparément et affirmativement, nous avons prononcé, au nom de la Loi, que Ambroise Galland et Marie Rosa-Estella Berland sont unis par le mariage. Le tout a été fait publiquement en la maison commune, les portes ouvertes, et nous en avons dressé immédiatement le présent acte en présence de Albert Lefèvre, âgé de trente deux ans, manouvrier, beau-frère de l'Epoux, de Emile Delafontaine, âgé de vingt-cinq ans et demi, paveur, cousin de l'Epoux, tous les deux domiciliés à Chambly-oise, de Clovis Caron, âgé de cinquante ans, charretier, domicilié à Pescamps (sommes), oncle maternel de l'Epouse, et Louis Joseph Alexandre Vaillant, âgé de soixante-neuf ans, domicilié dans la présente commune, ancien instituteur, ami de l'Epouse. Lecture faite du présent acte les nouveaux Epoux, les père et mère de l'Epoux et les témoins susdénommés l'ont signé avec nous, le père de l'Epouse ayant déclaré ne savoir signer de ce requis. Estella Berland

Ambrose Galland

Galland P. Delafontaine Lefèvre

Delafontaine Caron

Vaillant

Labbé

N° 10

Naissance de Madeleine Apolline Saint-Léger fille légitime

29 mars 1889

L'an mil huit cent quatre-vingt-neuf, le trente et un mars à trois heures du soir, par devant nous Pierre François Médard Labbé, adjoint au maire de la commune de la Neuville-en-Hez, canton et arrondissement de Clermont, département

de l'Oise, remplissant les fonctions d'officier de l'Etat civil de cette commune, en remplacement de monsieur Pérot maire, empêché pour cause de maladie, a comparu Isidore Anatole Saint-Léger, âgé de vingt huit ans, homme d'équipe à la gare, domicilié dans la présente commune, lequel nous a présenté un enfant du sexe féminin qu'il nous a dit être né le vingt-neuf mars, à une heure du soir, présent mois, dans son domicile grande rue de Clermont à Beauvais, de lui déclarant, et de Joséphine Troisœufs, son épouse, âgée de vingt-quatre ans, sans profession, domiciliée au même lieu; et il a donné à cet enfant les prénoms de Madeleine-Apolline. Ces déclaration et présentation ont été faites en présence de Emile Arthur Troisœufs, âgé de vingt-sept ans, homme d'équipe, et de Auguste Hermand, âgé de vingt-cinq ans, épicier, tous les deux domiciliés dans la présente commune, lesquels, ainsi que le père, ont signé avec nous le présent acte après que lecture en a été faite.

St Léger Auguste Hermand

Troisœufs Labbé



Décédée à Liancourt -Oise- le 27 janvier 1976-

N° 11

Décès de Louise Agathe Locque, âgée de huit mois, célibataire

20 avril 1889.

L'an mil huit cent quatre-vingt-neuf le vingt avril, à six heures du soir, devant nous Pierre François Médard Labbé, adjoint au maire de la commune de la Neuville en Hez, canton et arrondissement de Clermont, département de l'Oise, remplissant les fonctions d'officier de l'Etat civil de cette commune, en remplacement de monsieur Pérot, maire, empêché pour cause de maladie ont comparu Louis Albert Locque, âgé de vingt trois ans, cagiste, et Auguste Hermand, âgé de vingt-cinq ans, épicier, tous les deux domiciliés dans la présente

commune, lesquels nous ont déclaré que ce vingt avril courant, à dix heures du matin, Louise Agathe Locque, âgée de huit mois, domiciliée dans la présente commune, née à la Rue-Saint-Pierre, oise, le vingt-cinq août mil huit cent quatre vingt huit, fille légitime du premier comparant, et de Agathe Desirée Locq, âgée de vingt deux ans, brossière, domiciliée au même lieu, et amie du second comparant, est décédée au domicile de ses père et mère, rue Saint Louis. Après nous être assuré du décès, nous en avons dressé le présent acte que les déclarants ont signé avec nous après que lecture en a été faite

Locque Albert Auguste Hermand Labbé

N°. 12

Naissance de Marthe-Marie Locque fille légitime

20 avril 1889

L'an mil huit cent quatre-vingt neuf, le vingt et un avril à neuf heures du matin, par devant nous Pierre François Médard Labbé, adjoint au maire de la commune de la Neuville-en-Hez, canton et arrondissement de Clermont, département de l'Oise, remplissant les fonctions d'Officier de l'Etat civil de cette commune, en remplacement de Monsieur Perot, maire, empêché pour cause de maladie, a comparu Théophile Locque, âgé de trente huit ans, manouvrier, domicilié dans la présente commune, Grande rue de Clermont à Beauvais, lequel nous a présenté un enfant du sexe féminin que il nous a dit être né le vingt avril courant, à une heure du matin, dans son domicile, de lui déclarant, et de Joséphine Lesquillon, son épouse, âgé de trente cinq ans sans profession, domiciliée au même lieu, et il a donné à cet enfant les prénoms de Marthe Marie. Ces déclaration et présentation ont été faites en présence de Félix Lesquillon, âgé de quarante deux ans, manouvrier, et de Nicolas Lesquillon, âgé de cinquante deux ans manouvrier tous les deux domiciliés dans la présente commune, lesquels ainés que le père, ont signé avec nous le présent acte après que lecture en a été faite. Locque Théophile

Lesquillon Lesquillon Labbé

N°. 13

Décès de Estelle Vaillant, âgée de cinquante-trois ans et demi; Epouse de Charles Nicolas Delaherche.

25 avril 1889

L'an mil huit cent quatre vingt neuf, le vingt cinq avril à midi, devant nous Pierre François Médard Labbé, adjoint au maire de la commune de la Neuville en Hez, canton et arrondissement de Clermont, département de l'Oise, remplissant les fonctions d'Officier de l'Etat civil de cette commune, en remplacement de Monsieur Perot, maire, empêché pour cause de maladie, ont comparu Charles Nicolas Delaherche, âgé de cinquante-cinq ans, Cultivateur, et Xavier Gustave Delaherche, âgé de quarante-neuf ans, Employé de commerce, tous les deux domiciliés dans la présente commune, lesquels nous ont déclaré que ce vingt-cinq avril courant, à huit heures du matin, Estelle Vaillant, âgée de cinquante-trois ans et demi, sans profession, née et domiciliée dans la présente commune, fille des défunts Jean Baptiste Onésime Vaillant, et Célestine Carmélone Dibart, décédés en cette commune, Epouse du premier comparant, et belle-sœur du second, est décédée dans son domicile, grande rue de Clermont à Beauvais. Après nous être assuré du décès, nous en avons dressé le présent acte que les déclarants ont signé avec nous après que lecture en a été faite.

D Laherche x g. De La herche

Labbé

N° 14

Décès de Louis Bouchinet, âgé de cinquante-six ans et demi, époux de Arsène Mennecier

27 avril 1889

L'an mil huit cent quatre-vingt-neuf, le vingt huit avril à dix heures du matin, devant nous Pierre François Médard Labbé, adjoint au maire de la commune de la Neuville-en-Hez, canton et arrondissement de Clermont, département de l'Oise, remplissant les fonctions d'Officier de l'Etat civil de cette commune, en remplacement de Monsieur Pérot, maire empêché pour cause de maladie, ont comparu Pierre César Auguste Marey, âgé de cinquante-quatre ans, Garde particulier, Chef, domicilié dans la présente commune, et Jules Ducastel, âgé de trente-cinq ans, Garde particulier, domicilié à la Porte St Pierre, Oise, lesquels nous ont déclaré que le vingt-sept avril courant, à dix heures du matin, Louis Bouchinet, âgé de cinquante-six ans et demi, berger, né et domicilié à Breslet, Oise, fils de Louis Alexandre Bouchinet, et de dame Célestine Richard, son épouse, époux de Arsène Mennecier, âgé de quarante ans, ménagère, domiciliée à Breslet, et ami des deux comparants, est décédé dans la présente commune. Après nous être assuré du décès nous en avons dressé le présent acte que les déclarants ont signé avec nous après que lecture en a été faite.

Marey Ducastel Labbé

N° 15

Naissance de Marguerite-Eugénie David. Fille légitime

2 mai 1889

L'an mil huit cent quatre-vingt-neuf, le trois mai, à midi, par devant nous Pierre François Médard Labbé, adjoint au maire de la commune de la Neuville-en-Hez, canton et arrondissement de Clermont, département de l'Oise, remplissant les fonctions d'Officier de l'Etat civil de cette commune en remplacement de monsieur Pérot, maire, empêché pour cause de maladie a comparu François Charlemagne David, âgé de trente-cinq ans, Garde particulier, domicilié dans la présente commune, au lieu dit La Garde, lequel nous a présenté un enfant du sexe féminin qu'il nous a dit être né le deux mai courant, à cinq heures du soir, dans son domicile, de lui déclarant, et de Louise Valentine Canny, son épouse, âgé de vingt-huit ans, sans profession domiciliée au même lieu, et il a donné à cet enfant les prénoms de Marguerite Eugénie. Ces déclaration et présentation ont été faites en présence de Henri Alexandre Amédée Sentier, âgé de quarante ans, Garde particulier, et de Alexis Pascal Lecuit, âgé de soixante-deux ans, Garde Champêtre, tous les deux domiciliés dans la présente commune, lesquels, ainsi que le père, ont signé avec nous le présent acte après que lecture en a été faite.

David Sentier Labbé

Lecuit

N° 16

Décès de Marie Besson, âgée de soixante-douze ans et demi, épouse de Pierre Louis Héron.

9 mai 1889.

L'an mil huit cent quatre-vingt neuf, le neuf mai à deux heures du soir, devant nous Pierre François Médard Labbé, adjoint au maire de la commune de la Neuville-en-Hez, canton et arrondissement de Clermont, département de l'Oise, remplissant les fonctions d'Officier de l'Etat civil de cette commune en remplacement de Monsieur Pérot, maire, empêché pour cause de maladie, ont comparu Pierre Louis Héron, âgé de soixante-douze ans, Rentier, et François Toussaint Hébert, âgé de soixante-deux ans, ancien boucher, tous les deux domiciliés dans la présente commune, lesquels nous ont déclaré que ce neuf mai courant, à cinq heures du matin, Marie Besson, âgée de soixante douze ans et demi, sans profession, domiciliée dans la présente commune, née à Mutezat et La Sauvetat, (Puy-de-Dôme) le vingt deux

Septembre mil huit cent seize, fille des défunts Pierre Besson et Marguerite Cluzel, Epouse du premier comparant et amie du second, est décédée dans son domicile, rue Saint Louis. Après nous être assuré du décès, nous en avons dressé le présent acte que les déclarants ont signé avec nous après lecture en a été faite.

Héron Hébert Labbé

N° 17

Transcription de l'acte de Décès de Marie-Madeleine Ouder- veuve de quatre-vingt-quatorze ans de Philibert Coutenot-

L'an mil huit cent quatre vingt neuf, le douze mai à neuf heures du matin, nous Pierre François Médard Labbé, adjoint au maire de la commune de la Neuville en Hez, canton et arrondissement de Clermont, département de l'Oise, remplissant les fonctions d'Officier de l'Etat civil de cette commune, en remplacement de Monsieur Pérot, maire, empêché pour cause de maladie, avons procédé à la transcription de l'acte de Décès dont la teneur suit, qui nous a été transmis par Monsieur le Sous-Préfet de Clermont, et qui nous est parvenu aujourd'hui à huit heures du matin.

12 avril 1889

Décès de Marie Madeleine Ouder- Vve Coutenot-

N° 135

L'an mil huit cent quatre vingt neuf, le samedi douze Avril à cinq heures du soir par devant nous Joseph Noël August Decuignières, maire, Officier de l'état civil de la Ville de Clermont (Oise), sont comparus, en l'Hotel de Ville, les sieurs Vincent Edouard Praquin Receveur de l'Hospice, âgé de vingt six ans, et Achille Frémon, âgé de quarante-six ans, Econome de l'Hospice, demeurant tous deux à Clermont, lesquels nous ont déclaré que Marie Madeleine Ouder-, sans profession, âgée de quatre vingt quatorze ans, née à Lavs-sur-le-Doubs, domiciliée à la Neuville en Hez, veuve de Philibert Coutenot, fille de Jean Joseph Ouder et de Denise Druc, est décédée à Clermont, rue de la Madeleine, N° 7, aujourd'hui, à midi, et après nous être assuré du décès, conformément à la loi, avons rédigé le présent acte, que les déclarants ont signé avec nous, après lecture faite.

Ainsi signé au registre: Praquin, Frémon et Decuignières, maire. Et de cette transcription nous avons dressé le présent acte que nous avons signé.

Labbé

N° 18

L'an mil huit cent quatre vingt neuf, le vingt mai, à midi, par devant nous Pierre François Médard Labbé, adjoint au maire de la commune de la Neuville en Hez, canton et arrondissement de Clermont, département de l'Oise, remplissant les fonctions d'Officier de l'Etat civil de cette commune, en remplacement de Monsieur Pérot, maire, empêché pour cause de maladie, ont comparu

Mariage de Raoul Prudent Désiré Somon et Marie Pauline Bonnuois, garçon majeur et fille mineure

20 mai 1889

Raoul Prudent Désiré Somon, âgé de vingt six ans charcutier, domicilié de droit à Lafresnoye (Somme) et de fait à Paris, rue Oberkampf, N° 14, et né audit Lafresnoye le vingt et un janvier mil huit cent soixante trois, ainsi que le constate l'extrait de son acte de naissance qu'il nous présente dûment légalisé, fils majeur des époux Jean Baptiste Somon, et Aimable Rose Euphrasie Berlicoq, tous les deux décédés à Lafresnoye, le père le sept Janvier mil huit cent soixante-quinze, et la mère le treize mars mil huit cent soixante-quatorze, ainsi que le constatent les extraits de leurs actes de décès qui nous sont remis dûment légalisés, petit-fils du côté paternel, des défunts Jean Baptiste Somon et Elégraphine Prudence Farcy, et du côté maternel des défunts Jean Nicolas Berlicoq et Catherine Aimable Devillepoix, décès constatés dans les actes de décès des père et mère du futur à l'exception de celui de son aïeule paternelle constaté par

l'extrait qui nous est remis dûment légalisé; le futur étant passé dans la réserve de l'armée active ainsi qu'il en justifie par la présentation de son livret militaire, — Et Mademoiselle Marie Pauline Fourquois, âgée de dix-neuf ans, sans profession, née à Clermont, (Oise), le premier mai mil huit cent soixante-dix, ainsi que le constate l'extrait de son acte de naissance qu'elle nous présente dûment légalisé; fille mineure de Paul Nicolas Antoine Fourquois, âgé de quarante-huit ans, propriétaire, ancien Charcutier, et de Clarisse Coraly Stéphanie Parmentier, âgé de quarante quatre ans, sans profession, tous les trois domiciliés dans la présente commune, et les père et mère de la future ici présents et consentants; lesquels nous ont requis de procéder à la célébration de leur mariage dont les publications ont été faites à Lafresnoye, à Paris et dans la présente commune les dimanches cinq et douze mai courant, sans qu'il soit intervenu aucune opposition, comme le constatent les deux certificats de publications et de non-opposition qui nous sont remis dûment légalisés, et les deux actes inscrits au registre des publications de mariages de cette commune pour l'année courante. Les futurs Epoux et les personnes présentes pour autoriser le mariage, sur notre interpellation, nous ont déclaré qu'il a été fait un contrat de mariage reçu par Me Corbillon, notaire en cette commune le dix-neuf mai courant, ainsi qu'il en est justifié par le certificat qu'il nous ont remis. Faisant droit à la réquisition des parties, nous avons donné lecture aux comparants des pièces ci-dessus mentionnées, et des dispositions du Code Napoléon, au chapitre six du titre du Mariage; après quoi nous leur avons demandé s'ils voulaient se prendre pour Epoux. Chacun d'eux ayant répondu séparément et affirmativement, nous avons prononcé, au nom de la loi que Raoul Prudent Désiré Somon et Marie Pauline Fourquois sont unis par le mariage. En vertu de l'avis du Conseil d'Etat du trente mars mil huit cent huit, les comparants et les quatre témoins du mariage nous ont certifié l'identité des personnes dénommées ci-dessus, et dans les pièces à nous remises, et nous ont déclaré à serment que c'est par erreur si dans les publications faites à Lafresnoye et à Paris la future y est prénommée Marie Jeanne Lisa au lieu de Marie Pauline et sa mère Clarisse Coralie Stéphanie au lieu de Clarisse Coraly Stéphanie. Le tout a été fait publiquement en la maison commune, et nous en avons dressé immédiatement le présent acte en présence de Joseph Sevin, âgé de quarante ans, manufacturier, domicilié à Paris, rue Oberkampf, n° 14, de Jean Baptiste Lemoine, âgé de soixante quatre ans, propriétaire à Auberviliers, rue de la Cour-Neuve, n° 9, tous deux cousins de l'Epoux; de Gustave Francen, âgé de cinquante-six ans, comptable, grand'oncle de l'Epoux, et de Gustave ~~Alexandre~~ Marchois, ~~âgé de trente ans, marchand de vaches oncle~~ à l'Epoux, tous deux domiciliés à Clermont. Lecture faite du présent acte les nouveaux Epoux, les père et mère de l'Epoux et les témoins susdénommés ont signé avec nous.

+ approuvé trois mots rayés comme nuls

Somon
Fourquois
Pauline Fourquois
Parmentier
Francen
Labbé

Lemoine
et Jules Dranguet âgé de trente six ans, chaudronnier à Beauvais beau frère de l'Epoux

Somon
Fourquois
Pauline Fourquois
Parmentier
Francen
Lemoine
Dranguet
Labbé

Somon
Fourquois
Parmentier
Lemoine
Francen
Dranguet
Labbé

N° 19

Naissance de Andréa Augustine Petit fille légitime

20 mai 1889

Décédée à Clermont Oise le 19 janvier 1974

L'an mil huit cent quatre-vingt-neuf, le vingt mai, à six heures du soir, par devant nous Pierre François Médard Labbé, adjoint au maire de la commune de la Neuville-en-Hez, canton et arrondissement de Clermont, département de l'Oise, remplissant les fonctions d'officier de l'Etat civil de cette commune, en remplacement de Monsieur Pérot, maire, empêché pour cause de maladie, a comparu Martin Petit, âgé de vingt-neuf ans et demi, voyageur de commerce, domicilié dans la présente commune, grande rue de Clermont à Beauvais, lequel nous a présenté un enfant du sexe féminin, qu'il nous a dit être né ce vingt mai courant à onze heures du matin, dans son domicile, de lui, déclarant, et de Joséphine Augustina Luin, âgée de vingt ans, son épouse, sans profession, domiciliée au même lieu; et il a donné à cet enfant les prénoms de Andréa Augustine. Ces déclaration et présentation ont été faites en présence de Gustave Hector Luin, âgé de cinquante ans, cordonnier, et de Auguste Hermand, âgé de vingt-cinq ans, Epicier, tous les deux domiciliés dans la présente commune, lesquels, ainsi que le père, ont signé avec nous le présent acte après que lecture en a été faite.

Luin

Petit Labbé Auguste Hermand

N° 20

Décès de Marie-Thérèse Octavie Lefèvre, âgée de quarante-huit ans et demi épouse de Etienne Célestin Gobert.

20 mai 1889

L'an mil huit cent quatre-vingt-neuf, le vingt et un mai à huit heures du matin, devant nous Pierre François Médard Labbé, adjoint au maire de la commune de la Neuville-en-Hez, canton et arrondissement de Clermont, département de l'Oise, remplissant les fonctions d'officier de l'Etat civil de cette commune, en remplacement de Monsieur Pérot, maire, empêché pour cause de maladie, ont comparu Etienne Célestin Gobert, âgé de quarante-sept ans, Limonadier, et Ernest Lejeune, âgé de vingt-huit ans, maréchal, tous les deux domiciliés dans la présente commune, lesquels nous ont déclaré que le vingt mai courant, à cinq heures du soir, Marie Thérèse Octavie Lefèvre, âgée de quarante-huit ans et demi sans profession, domiciliée dans la présente commune, née à Auteuil (oise) le dix-neuf août mil huit cent quarante, fille de Jean François Chrysostome Lefèvre, âgé de quatre-vingt-six ans, ancien instituteur, domicilié à Saint Quentin, hameau dudit Auteuil, et de feue Thérèse Florence Toupillier; veuve en premières noces de Félix Debeaupuis, décédé à Saint Léonard; épouse du premier comparant et belle-mère du second, est décédée dans son domicile, grande rue de Clermont à Beauvais. Après nous être assuré du décès, nous en avons dressé le présent acte que les déclarants ont signé avec nous après que lecture en a été faite.

Et Gobert Lejeune Labbé

N° 21

Mariage entre Jules Duchatel et Estelle Louise Noémie Morda, garçon et fille majeurs.

22 mai 1889

L'an mil huit cent quatre-vingt-neuf, le vingt-deux mai, à midi, pardevant nous Pierre François Médard Labbé, adjoint au maire de la commune de la Neuville-en-Hez, canton et arrondissement de Clermont, département de l'Oise, remplissant les fonctions d'officier de l'Etat civil de cette commune, en remplacement de Monsieur Pérot, maire empêché pour cause de maladie, ont comparu Jules Duchatel, âgé de vingt-huit ans, Gen-

darme, domicilié à Soissons (Aisne) et né à Cires-les-Mello (Oise), le vingt-six février mil huit cent soixante et un, ainsi que le constate l'extrait de son acte de naissance qu'il nous présente dûment légalisé, garçon, fils majeur de Félix Edouard Duchatel, âgé de soixante et un ans, manouvrier, et de Romarin Guillemètre, âgée de cinquante-six ans, sans profession, tous les deux domiciliés à Cires-les-Mello (Oise); et mademoiselle Estelle Louise Noëmie Morda, âgée de vingt-deux ans et demi, lingère, née à Neuilly-en-Thelle (Oise) le douze octobre mil huit cent soixante-six, ainsi que le constate l'extrait de son acte de naissance qu'elle nous présente dûment légalisé, fille majeure de Joseph Alfred Gustave Morda, âgé de cinquante ans et demi, Receveur-Buraliste, et de Louise Marie Praxède Soudain, âgée de quarante-six ans, sans profession, tous les trois domiciliés dans la présente commune; lesquels, assistés de leurs pères et mères ici présents et consentants, et le futur agissant en vertu d'une permission de mariage en date du vingt-cinq mars dernier délivrée par le Conseil d'administration de la Compagnie de gendarmerie de l'Aisne, nous ont requis de procéder à la célébration de leur mariage dont les publications ont été faites à Soissons les dimanches sept et quatorze avril dernier, et dans la présente commune les dimanches quatorze et vingt-et-un du même mois, sans qu'il soit intervenu aucune opposition, comme le constatent le certificat de publication et de non-opposition qui nous est remis dûment légalisé et les deux actes inscrits au registre des publications de mariages de cette commune pour l'année courante. Les futurs époux et leurs pères et mères, sur notre interpellation, nous ont déclaré qu'il a été fait un contrat de mariage reçu par Me Corbillon, notaire en cette commune le dix-sept avril dernier, ainsi qu'il en est justifié par le certificat qu'ils nous ont remis. Faisant droit à la réquisition des parties, nous avons donné lecture aux comparants des pièces ci-dessus mentionnées et des dispositions du Code Napoléon au chapitre six du titre du Mariage; après quoi nous leur avons demandé s'ils voulaient se prendre pour époux. Chacun d'eux ayant répondu séparément et affirmativement, nous avons prononcé au nom de la loi que Jules Duchatel et Estelle Louise Noëmie Morda sont unis par le Mariage. Le tout a été fait publiquement en la maison commune, les portes ouvertes, et nous en avons dressé immédiatement le présent acte en présence de Félix Duchatel, âgé de trente-deux ans, frère de l'Epoux; Anicet Détouillon, âgé de quarante ans, beau-frère de l'Epoux, tous les deux domestiques domiciliés à Clermont (Oise); Numa Soudain, âgé de trente-huit ans, Chef de service des contributions indirectes, domicilié à Ivry-sur-Seine, oncle maternel de l'Epouse, et de Louis Edmond Defrenne, âgé de quarante-trois ans, Chef de Gare domicilié à la Rue Saint Pierre, ami de l'Epouse. Lecture faite du présent acte, les nouveaux Epoux, leurs pères et mères et les témoins susdénommés l'ont signé avec nous, à l'exception de la mère de l'Epoux qui a déclaré ne savoir signer de ce requise. Duchatel Estelle Morda Duchatel Morda P. Soudain Duchatel F. A. Détouillon [illegible] Defrenne F. Labbé

L'an mil huit cent quatre-vingt-neuf, le vingt-cinq mai, à trois heures du soir, devant nous, Pierre François

N° 22

Décès de Joseph Jean Marie Croisœufs âgé de soixante-huit ans et huit mois époux de Eugénie Elisabeth Antoinette Delayen

25 mai 1889

Médard Labbé, adjoint au maire de la Commune de la Neuville en Hez, canton et arrondissement de Clermont, département de l'Oise, remplissant les fonctions d'Officier de l'Etat civil de cette commune, en remplacement de Monsieur Pérot, maire, empêché pour cause de maladie, ont comparu François Eugène Delayen, âgé de soixante et onze ans, manouvrier, et Antoine Théodore Blery, âgé de soixante et onze ans, rentier, tous les deux domiciliés dans la présente commune, lesquels nous ont déclaré que ce vingt cinq mai courant, à deux heures et demie du soir, Joseph Jean Marie Croisœufs, âgé de soixante huit ans et huit mois, né et domicilié dans la présente commune, fils des défunts Jean Marie Croisœufs et Gabrielle Dodé, époux de Eugénie Elisabeth Antoinette Delayen, âgée de soixante neuf ans, couturière, domicilié au même lieu, beau-frère du premier comparant et cousin du second, est décédé dans son domicile, grande rue de Clermont à Beauvais. Après nous être assuré du Décès nous en avons le présent acte dressé et les déclarants ont signé avec nous après que lecture en a été faite.

Delayen Blery Labbé

N° 23

Décès de Christine Modeste Court âgée de quatre-vingt-sept ans Veuve de Jean Pichenot

9 Juin 1889

L'an mil huit cent quatre-vingt-neuf le neuf Juin, à quatre heures du soir, devant nous Pierre François Médard Labbé, adjoint au maire de la commune de la Neuville-en-Hez, canton et arrondissement de Clermont, département de l'Oise, remplissant les fonctions d'Officier de l'Etat civil de cette commune, en remplacement de Monsieur Pérot, maire, empêché pour cause de maladie, ont comparu Gilbert Auguste Dubois, âgé de trente cinq ans, marchand Epicier, et Louis Joseph Alexandre Vaillant, âgé de soixante neuf ans, ancien instituteur, tous les deux domiciliés dans la présente commune, lesquels nous ont déclaré que ce neuf Juin courant, à cinq heures du matin, Christine Modeste Court, âgée de quatre-vingt-sept ans, rentière, domiciliée dans la présente commune, née à Breuil (Oise) le vingt Juin mil huit cent deux, fille des défunts Jean Pierre Court, et Lucie Adrienne Baron, veuve de Jean Pichenot, grand'tante maternelle du premier comparant et amie du second, est décédée dans son domicile, grande rue de Clermont à Beauvais, après nous être assuré du Décès, nous en avons dressé le présent acte que les déclarants ont signé avec nous après que lecture en a été faite.

Dubois Vaillant Labbé

N° 24

Naissance de Pierre Emile Eugène Hériot Garçon légitime

30 Juin 1889

Par acte du 1er Juin 1889 il a été célébré à la mairie du 16me arrond.t le mariage du dénommé ci-dessus avec Mlle Bruyère Officier de l'état civil,

Décédé à Paris 10e Arrondissement le 1er Juin 1961 Le Maire

L'an mil huit cent quatre-vingt-neuf, le trente Juin, à neuf heures du matin, par devant nous Pierre François Médard Labbé, adjoint au maire de la commune de la Neuville-en-Hez, canton et arrondissement de Clermont, département de l'Oise, remplissant les fonctions d'Officier de l'Etat civil de cette commune, en remplacement de Monsieur Pérot, maire, empêché pour cause de maladie, a comparu Justin Théodore Hériot, âgé de vingt-huit ans et demi, comptable, domicilié à Paris, rue Hippolyte Lebas, n° 12, lequel nous a présenté un enfant du sexe masculin, qu'il nous a dit être né ce trente Juin courant, à cinq heures et demie du

matin, dans la présente commune, au domicile de M. Lacroix, son beau-père, grande rue de Clermont à Beauvais, de lui, déclarant, et de Rose Marie Antoinette Lacroix, son épouse, âgé de vingt-huit ans et demi, sans profession, domiciliée au même lieu, et il a donné à cet enfant les prénoms de Henri Emile Eugène. Ces déclaration et présentation ont été faites en présence de Harnesse Charles Vincent Lecroix, âgé de cinquante-sept ans, ancien Maître de Pension, et de Pierre Alexandre Frédéric Lequeux, âgé de soixante-neuf ans, Propriétaire, tous les deux domiciliés dans la présente commune, lesquels, ainsi que le père, ont signé avec nous le présent acte, après que lecture en a été faite.

J. Vaillant Labbe

Lecroix Lequeux

N° 25

Naissance de Emilie Fortunée Rivière fille naturelle

12 Juillet 1889.

Par acte en date du dix neuf courant mil neuf cent l'enfant ci-après nommé a été reconnu de sa fille Lequay Emilie Fortunée Marie. J. Vaillant

L'an mil huit cent quatre-vingt-neuf, le treize Juillet à huit heures du soir, par devant nous Pierre François Médard Labbé, adjoint au maire de la commune de la Neuville-en-Hez, canton et arrondissement de Clermont, département de l'Oise, remplissant les fonctions d'Officier de l'Etat civil de cette commune, en remplacement de Monsieur Pérot, maire, empêché pour cause de maladie, a comparu Joséphine Vaillant, âgé de quarante-sept ans, Sage-femme domiciliée dans la présente commune, laquelle nous a déclaré que le douze Juillet courant, à cinq heures du soir, la nommée Fortunée Rivière, âgé de vingt ans, manouvrière, domiciliée avec ses père et mère, grande rue de Clermont

Fille de Charles Erasme Lequay et de Victorine Rivière

Acte reçu le 21 septembre 1889 à Paris XVIIe avec Debrieres et Constantin Le Gaux Hardivillers

N° 14

Beauvais, fille mineure de Joseph Agénor Désiré Rivière et de Julienne Opportune Angot, est accouchée audit domicile d'un enfant du sexe féminin, qu'elle nous a présenté et auquel elle donne les prénoms de Emilie Fortunée. Les dites déclaration et présentation faites en présence de Louis Désiré Duverger, âgé de quarante-huit ans, instituteur, et de Emile Mansard, âgé de vingt-six ans, manouvrier, tous les deux domiciliés dans la présente commune, et ont la déclarante et les témoins signé avec nous le présent acte après qu'il leur en a été fait lecture. Joséphine Vaillant

L. Duverger Mansard Labbe

N° 26

Mariage entre Jules Edmond Lesage et Eugénie Mabieux. Garçon et fille majeurs.

16 Juillet 1889.

L'an mil huit cent quatre-vingt-neuf, le seize Juillet à midi par devant nous Pierre François Médard Labbé, adjoint au maire de la Commune de la Neuville-en-Hez, canton et arrondissement de Clermont, département de l'Oise, remplissant les fonctions d'officier de l'Etat civil de cette commune en remplacement de Monsieur Pérot, maire empêché pour cause de maladie, ont comparu Jules Edmond Lesage âgé de vingt-cinq ans, Cultivateur, né à Boissy-le-Bois (Oise) le deux Juin mil huit cent soixante-quatre, ainsi que le constate l'extrait de son acte de naissance qu'il nous présente dûment légalisé, garçon, fils majeur de Jules Etienne Lesage, âgé de soixante-neuf ans, cultivateur, ancien marchand de bois, ici présent et consentant, et de Victorine Elisa Ken, âgé de soixante-quatre ans, sans profession, laquelle, ne pouvant se présenter, a donné son consentement par acte reçu par Me Corbillon, notaire à la Neuville-en-Hez le douze

Juillet courant, et qui nous est présenté dûment légalisé et enregistré; tous les trois domiciliés dans la présente commune, et le futur étant, sous le rapport du service militaire, homme à la disposition, ainsi qu'il en est justifié par son livret militaire qu'il nous présente;

Et demoiselle Eugénie Mahieux, âgée de vingt sept ans et demi, sans profession, née dans la présente commune le vingt sept octobre mil huit cent soixante et un, ainsi que le constate son acte de naissance que nous avons consulté, fille majeure de Jean Charles Mahieux, âgé de cinquante-six ans, cultivateur, et de Hirma Poulain, âgée de cinquante-quatre ans, sans profession, ses père et mère ici présents et consentants, et tous les trois domiciliés dans la présente commune, lesquels nous ont requis de procéder à la célébration de leur mariage dont les publications ont été faites dans la présente commune les dimanches trente juin dernier et sept juillet courant sans qu'il soit intervenu aucune opposition, comme le constatent les deux actes inscrits au registre des publications de mariages de cette commune pour l'année courante. Les futurs époux et les personnes présentes pour autoriser le mariage, sur notre interpellation, nous ont déclaré qu'il a été fait un contrat de mariage reçu par Mr Corbillon, notaire en cette commune le douze Juillet courant, ainsi que le constate le certificat qui nous est remis. Faisant droit à la requisition des parties nous avons donné lecture aux comparants des pièces ci-dessus mentionnées et des dispositions du Code Napoléon au chapitre six du titre du Mariage; après quoi nous leur avons demandé s'ils voulaient se prendre pour Epoux. Chacun d'eux ayant répondu séparément

et affirmativement, nous avons prononcé au nom de la Loi que Jules Edmond Lesage et Eugénie Mahieux sont unis par le mariage. Le tout a été fait publiquement en la maison commune, les portes ouvertes, et nous en avons dressé immédiatement le présent acte en présence de Pierre Paul Lucien Lesage, âgé de quarante trois ans Receveur-Buraliste, domicilié à Valdampierre, Oise frère de l'Epouse; de Charles Nicolas Delaherche, âgé de cinquante-cinq ans, cultivateur, ami de l'Epoux; de Antoine Victor Duverger, âgé de soixante ans, cultivateur, oncle maternel et par alliance de l'Epouse; et de Victor Alexandre Mahieux, âgé de trente ans, cultivateur, frère de l'Epouse, tous les trois domiciliés dans la présente commune. Lecture faite du présent acte, les nouveaux Epoux, le père de l'Epoux, les père et mère de l'Epouse et les témoins susdénommés l'ont signé avec nous Lesage Jules Edmond

Lesage Eugénie Mahieux Mahieux

Duverger

Poulain Lesage

Delaherche Mahieux Labbé

N° 27

Naissance de Rose Lesguillon fille légitime

17 Juillet 1889

Par acte du 11 9bre 1911 la dénommée ci-contre s'est mariée avec Lecoq Charles Huable né le 30 juillet 1886 à La Neuville-en-Hez

L'an mil huit cent quatre vingt-neuf le dix-sept Juillet, à huit heures du soir, par devans nous Pierre François Médard Labbé, adjoint au maire de la commune de la Neuville-en-Hez, canton et arrondissement de Clermont, département de l'Oise, remplissant les fonctions d'Officier de l'Etat civil de cette commune, en remplacement de Monsieur Pérot, maire, empêché pour cause de maladie, a comparu Emile Lesguillon, âgé de trente-quatre ans, menuisier, domicilié dans la présente com-

(à la Rue Saint Pierre) Pour acte l'officier de l'Etat civil,

G. Guernet

Décédée à Rambouillet (Yvelines) le 24 octobre 1980.

mune, lequel nous a présenté un enfant du sexe féminin qu'il nous a dit être né ce dix-sept Juillet courant, à midi, dans son domicile, rue de l'église, de lui, déclarant, et de Ismérie Duval, son épouse, âgée de vingt-sept ans, brossière, domiciliée au même lieu, et il a donné à cet enfant le prénom de Rose. Ces déclaration et présentation ont été faites en présence de Pierre Nicolas Lesguillon, âgé de soixante-neuf ans, bûcheron, et de Auguste Hermand, âgé de vingt-cinq ans, Epicier, tous les deux domiciliés dans la présente commune, lesquels, ainsi que le père, ont signé avec nous le présent acte, après que lecture en a été faite.

Lesguillon Lesguillon Hermand Auguste Labbé

N° 28

Décès de Joseph-Achille-Désiré Lemaire, âgé de cinquante-cinq ans et cinq mois, Epoux de Madeleine Augustine Dujeancourt

14 Août 1889.

L'an mil huit cent quatre-vingt-neuf, le quatorze août, à quatre heures du soir, devant nous Alphonse Adrien Pérot, maire et officier de l'Etat civil de la commune de la Neuville-en-Hez, canton et arrondissement de Clermont, département de l'Oise, ont comparu François Toussaint Hébert, âgé de soixante-deux ans, ancien boucher, et Antoine Théodore Bléry, âgé de soixante-douze ans, rentier, tous les deux domiciliés dans la présente commune, lesquels nous ont déclaré que ce quatorze août courant, à trois heures du soir, Joseph Achille Désiré Lemaire, âgé de cinquante-cinq ans et cinq mois, Boucher, domicilié dans la présente commune, né à Montreuil-sur-Brêche, Oise, le dix-neuf mars mil huit cent trente-quatre, fils de défunts René Magloire Lemaire, et Maxence Agathe Stéphanie

16.7

Dumoulin, tous deux décédés audit Montreuil, époux de Madeleine Augustine Dujeancourt, âgée de quarante-cinq ans, sans profession, domiciliée au même lieu, et ami des deux comparants, est décédé dans son domicile, rue du Connétable Raoul. Après nous être assuré du décès, nous en avons dressé le présent acte que les déclarants ont signé avec nous après que lecture en a été faite.

Hébert Bléry

N° 29

Décès de Paul-Louis Joseph Waller, âgé de six ans et demi. Célibataire

31 août 1889.

L'an mil huit cent quatre-vingt-neuf, le premier Septembre, à six heures du matin, devant nous Alphonse Adrien Pérot, maire et officier de l'Etat civil de la commune de la Neuville-en-Hez, canton et arrondissement de Clermont, département de l'Oise, ont comparu Alphonse Désiré Wallet, âgé de cinquante et un ans, bûcheron, et Emile Lesguillon, âgé de trente-quatre ans, menuisier, tous les deux domiciliés dans la présente commune, lesquels nous ont déclaré que le trente et un août dernier, à neuf heures du soir, Paul Louis Joseph Waller, âgé de six ans et demi sans profession, domicilié dans la présente commune, né à Beauvais, Oise, le quinze février mil huit cent quatre-vingt-trois, fils légitime de Louis Joseph Wallet, âgé de cinquante-cinq ans, tonnelier, et de Philomène Lefèvre, âgée de quarante-sept ans, cuisinière, domiciliés à Beauvais, rue Saint Martin n° 3, neveu du premier comparant et ami du second, est décédé au domicile du susdit

premier comparant, rue de Gisors. Après nous être assuré du décès, nous en avons dressé le présent acte que les déclarants ont signé avec nous après que lecture en a été faite.

Lesguillon Wallet

N° 30

Naissance de Fernand Jules-Narcisse Debeaupuis

Garçon légitime

25 Septembre 1889

L'an mil huit cent quatre-vingt-neuf, le vingt-six septembre, à six heures du soir, par devant nous Alphonse Adrien Pérot, maire et officier de l'Etat civil de la Commune de la Neuville-en-Hez, canton et arrondissement de Clermont, département de l'Oise, a comparu Ernest Narcisse Debeaupuis, âgé de trente-cinq ans et demi, débitant de boissons, domicilié dans la présente commune, lequel nous a présenté un enfant du sexe masculin que il nous a dit être né le vingt-cinq Septembre courant, à quatre heures du soir, dans son domicile grande rue de Clermont à Beauvais, de lui déclarant, et de Julie Angele Magnier, âgée de vingt-cinq ans, sans profession, domiciliée au même lieu, et il a donné à cet enfant les prénoms de Fernand-Jules-Narcisse. Ces déclaration et présentation ont été faites en présence de Isidore Magnier, âgé de quarante-huit ans, menuisier, et de Etienne Célestin Gobert, âgé de quarante-huit ans, limonadier, tous les deux domiciliés dans la présente commune, lesquels ainsi que le père, ont signé avec nous le présent acte, après que lecture en a été faite.

Le soussigné certifie avoir uni avec Jeanne Eugénie Jory, le dix octobre 1903 à Asnières, l'officier de l'état civil, L. Blaise

Décédé à Argenteuil (Val d'Oise) le seize décembre mil neuf cent soixante huit

Dont acte le trente et un décembre mil neuf cent soixante huit

P le Maire absent
L'Adjointe
L Blaise

Debeaupuis Magnier

L'an mil huit cent quatre-vingt-neuf, le vingt-huit

N° 31

Décès de Louis-Charles Delacroix Adoux, âgé de soixante-six ans; Epoux de Elizabeth Louise Ferré

28 Septembre 1889

Septembre, à trois heures du soir, devant nous Alphonse Adrien Pérot, maire et officier de l'Etat civil de la commune de la Neuville-en-Hez, canton et arrondissement de Clermont, département de l'Oise, ont comparu Théodore Adoux, âgé de vingt-neuf ans, artiste d'agilité ambulant, faisant séjour en cette commune, et Gabriel Senéchal, âgé de cinquante-neuf ans, Garde champêtre, domicilié dans la présente commune, lesquels nous ont déclaré que ce vingt-huit septembre courant à deux heures du soir, Louis Charles Delacroix Adoux, âgé de soixante-six ans, dentiste ambulant, de passage en cette commune, né à Fontainebleau, (somme) le neuf Juin mil huit cent vingt-trois, fils des défunts Charles Vincent Adoux, et Marie Aimée Vergeout; époux de Elizabeth Louise Ferré, dentiste et artiste d'agilité ambulante, âgée de soixante-deux ans; père du premier comparant et ami du second, est décédé dans cette commune, sur la place communale. Après nous être assuré du décès nous en avons dressé le présent acte que les déclarants ont signé avec nous après que lecture en a été faite.

Adoux J. Senéchal

N° 32

Naissance de Germaine-Marie Bataille

Fille légitime

30 Septembre 1889

L'an mil huit cent quatre-vingt-neuf, le premier octobre, à neuf heures du matin, par devant nous Alphonse Adrien Pérot, Maire et officier de l'Etat civil de la commune de la Neuville-en-Hez, canton et arrondissement de Clermont, département de l'Oise, a comparu Magloire César Eugène Bataille, âgé de trente et un ans, peintre décorateur, domicilié à Saint-Just-en-Chaussée, Oise, lequel nous a présen-

Le 2 mai 1917 a été célébré en la mairie de St Just en Chaussée le mariage entre la dénommée ainsi et Nicolas Jean Emile l'officier de l'Etat civil

Décédée à Paris (2e arrondissement) le quatre juin mil neuf cent soixante et un

Lefaire

A Meay

té un enfant du sexe féminin, qu'il nous a dit être né le trente septembre dernier, à huit heures du matin dans la présente commune, au domicile de Charles Casimir Carpentier, son beau-père, Grande rue de Clermont à Beauvais, de lui, déclarant, et de Marie Carpentier, son épouse, âgée de vingt-huit ans, sans profession, aussi domiciliée à Saint-Just, et il a donné à cet enfant les prénoms de Germaine Marie. Ces déclaration et présentation ont été faites en présence de Anatole Frédéric Lequeux, âgé de quarante-sept ans, rentier, et de Charles Casimir Carpentier, âgé de soixante-quatre ans, charretier, tous les deux domiciliés dans la présente commune, lesquels, ainsi que le père, ont signé avec nous le présent acte après que lecture en a été faite.

Eug. Bataille Carpentier Lequeux

N° 33

Décès de Anne Bouren, âgée de soixante-six ans; Epouse de Louis André Poulet

5 Octobre 1889

L'an mil huit cent quatre-vingt-neuf, le cinq Octobre à deux heures du soir, devant nous Alphonse Adrien Perot, maire et officier de l'Etat civil de la commune de la Neuville en Hez, canton et arrondissement de Clermont, département de l'Oise, ont comparu Louis André Poulet, âgé de soixante-quinze ans, rentier et Ernest Clément Delais, âgé de quarante-deux ans, Boulanger, tous deux domiciliés dans la présente commune, lesquels nous ont déclaré que ce cinq octobre courant à midi et demi, Anne Bouren, âgée de soixante-six ans, sans profession, domiciliée dans la présente commune, née à Luxembourg, grand duché dudit, le premier septembre mil huit cent vingt-trois, fille des défunts Jacques

Bouren, et Catherine Caster, épouse du premier comparant et amie du second, est décédée dans son domicile, rue de la grande mare. Après nous être assuré du décès, nous en avons dressé le présent acte que les déclarants ont signé avec nous après que lecture en a été faite.

Poulet Delais

N° 34

Décès de Edmond Auguste Sallot âgé de un an et trois mois. Célibataire

10 Octobre 1889

L'an mil huit cent quatre-vingt-neuf, le dix octobre, à sept heures du soir, devant nous, Alphonse Adrien Perot, maire et officier de l'Etat civil de la commune de la Neuville en Hez, canton et arrondissement de Clermont, département de l'Oise, ont comparu Edmond Sallot, âgé de vingt-cinq ans, menuisier, et Elisé Joseph Paul Dessoile, âgé de trente-et-un ans, maçon, tous deux domiciliés dans la présente commune, lesquels nous ont déclaré que ce dix octobre courant, à deux heures du matin, Edmond Auguste Sallot, âgé de un an et trois mois, sans profession, né et domicilié dans la présente commune, fils légitime du premier comparant, et de Marie Duval, son épouse, âgée de vingt cinq ans, brossière, domiciliée au même lieu, et ami du second comparant, est décédé au domicile de ses père et mère, Grande rue de Clermont à Beauvais. Après nous être assuré du décès, nous en avons dressé le présent acte que les déclarants ont signé avec nous après que lecture en a été faite.

Dessoile

Sallot Edmond

L'an mil huit cent quatre-vingt-neuf, le cinq Novembre à neuf heures du matin, nous Alphonse Adrien Perot, maire et officier de l'Etat civil de la commune de la

N.° 35

Transcription de l'Acte de Décès de Aimée-Rosalie Regnier, âgée de quatre vingt-deux ans; Veuve de Eme-Etienne Lefebvre

18 7bre 1889

Décès de Aimée-Rosalie Regnier v.e Lefebvre.

N.° 296.

Neuville-en-Hez, canton et arrondissement de Clermont, département de l'Oise, avons procédé à la transcription de l'acte de Décès dont la teneur suit, qui nous a été transmis par Monsieur le Sous-Préfet de Clermont, et qui nous est parvenu aujourd'hui à huit heures du matin: —

— L'an mil huit cent quatre vingt neuf, le lundi seize Septembre à une heure de relevée, par devant nous Joseph Noël August Decuignières, Maire, Officier de l'Etat civil de la Ville de Clermont (Oise), sont comparus à l'Hotel de Ville, les sieurs Vincent Edouard Praquin, Receveur de l'Hospice, âgé de vingt six ans et Achille Frémon, Econome de l'hospice, âgé de quarante six ans, demeurant tous deux à Clermont, lesquels nous ont déclaré que Aimée Rosalie Regnier, sans profession, âgée de quatre vingt-deux ans, née à Beauvais (Oise), domiciliée à la Neuville-en-Hez (Oise), veuve de Eme Etienne Lefebvre, fille de feus François Nicolas Regnier et de Scholastique Rosalie Linstruiseur, est décédée à Clermont, rue de la Madeleine, n.° 7, aujourd'hui à huit heures du matin, et après nous être assuré du décès, conformement à la Loi, avons rédigé le présent acte, que les déclarants ont signé avec nous, après lecture faite. — Ainsi signé au Registre: Praquin, Frémon et Decuignières. —

Et de cette transcription nous avons dressé le présent acte que nous avons signé. Le Maire

L'an mil huit cent quatre-vingt-neuf, le onze décembre à midi, devant nous Alphonse Adrien Pérot, maire, officier de l'Etat civil de la commune de la Neuville-

N.° 36

Décès de Clémence Modeste Rannequin, âgée de cinquante deux ans et demi, Veuve de Louis-Charlemagne Ravel.

10 Décembre 1889

en-Hez, canton et arrondissement de Clermont, département de l'Oise, ont comparu Désiré Beaurepaire, âgé de quarante cinq ans, rentier, et Louis Désiré Duvergier, âgé de quarante huit ans, Instituteur, tous les deux domiciliés dans la présente commune, lesquels nous ont déclaré que le dix décembre courant, à trois heures du soir Clémence Modeste Rannequin, âgé de cinquante-deux ans et demi, sans profession, domiciliée dans la présente commune, née à Rémérangles (Oise) le vingt-cinq avril mil huit cent trente-sept, fille des défunts Laurent Rannequin et Marie Anne Augustine Pillon, veuve de Louis Charlemagne Ravel, belle sœur du premier comparant et amie du second, est décédée dans son domicile, grande rue de Clermont à Beauvais. Après nous être assuré du décès, nous en avons dressé le présent acte que les déclarants ont signé avec nous après que lecture en a été faite.

Beaurepaire L. Duvergier

N.° 37

Décès de Marie-Victoire-Clarice Louvel-, âgée de cinquante-neuf ans; Veuve de François Linstruiseur.

24 Décembre 1889

L'an mil huit cent quatre-vingt-neuf, le vingt-quatre décembre, à neuf heures du matin, devant nous Alphonse Adrien Pérot, maire et officier de l'Etat civil de la commune de la Neuville-en-Hez, canton et arrondissement de Clermont, département de l'Oise, ont comparu Eugène Ernest Fouilly, âgé de cinquante et un ans, menuisier, et André Louis Meunier, âgé de cinquante et un ans, aussi menuisier, tous les deux domiciliés dans la présente commune, lesquels nous ont déclaré que ce vingt-quatre décembre courant à une heure du matin, Marie-Victoire-Clarice Louvel-, âgé de cinquante-neuf ans, sans profession, domiciliée dans

la présente commune, née à Vieinlieu, commune d'Allonville (Oise), le vingt-sept octobre mil huit cent trente, fille des défunts Alphonse Louvet et Victoire Clarice Delacroix, veuve de François Linstruiseur, belle-mère du premier comparant et amie du second, est décédée au domicile du premier comparant, rue de la Place. Après nous être assuré du décès, nous en avons dressé le présent acte, que les déclarants ont signé avec nous après que lecture en a été faite.

[signatures]

Le présent registre des actes de l'Etat civil de la Commune de la Neuville-en-Hez pour l'année mil huit cent quatre-vingt-neuf, contenant trente-sept actes, a été clos et arrêté par nous maire et officier de l'état civil de la dite commune, le trente-un décembre mil huit cent quatre-vingt-neuf.

Le Maire

[signature]

Table des Actes

contenus au présent registre.

N° des actes	Nom et Prénoms.	Date des actes.
	Naissances:	
4	Anzembergez, Georges	18 janvier
3	Barbaux, Jeanne Marcelle	17 janvier
32	Bataille, Germaine Marie	1er Octobre
6	Belguise, Henriette Joséphine	26 février
1	Bertin, Charlotte	5 janvier

N° des actes	Nom et Prénoms	Date des Actes
	Naissances. suite.	
8	Bertin, Maxens Léon	10 mars
15	David, Marguerite Eugénie	3 mai
30	Debeaupuis, Fernand Jules Narcisse	26 Septembre
24	Hérion, Henri Emile Eugène	30 juin
2	Lesquillon, Gaston	8 janvier
27	Lesquillon, Rose	17 juillet
12	Locque, Marthe Marie	21 avril
19	Petit, Andréa Augustine	20 mai
25	Rivière, Emilie Fortunée	13 juillet
5	Rivière, présentation d'un enfant sans vie	22 janvier
10	Saint-Léger, Madeleine Apolline	31 mars
7	Troisvents, Lydie Louise	25 février

17 Naissances.

Mariages:

21	Duchatel, Jules, marié à Morda, Estelle Louise Noémie		22 mai
9	Galland, Ambroise, marié à Berland, Marie Rosa Estella		26 mars
26	Lesage, Jules Emond, marié à Mahieux, Eugénie		16 juillet
18	Somon, Raoul Prudent Désiré, marié à Fourquois, Marie Pauline		20 mai

4 Mariages.

Décès :

N° des actes	Noms et Prénoms.		Date des actes.
31	Adoux	Louis Charles Delacroix	28 Septembre
16	Besson	Marie	9 mai
14	Bouchsinet	Louis	28 avril
33	Bouzey	Anne	5 Octobre
23	Couzi	Christine Médeste	9 Juin
20	Lefèvre	Marie Thérèse Octavie	21 mai
28	Lemaire	Joseph Achille Désiré	14 août
11	Locque	Louise Agathe	20 avril
37	Louvet	Marie Victoire Clarice	24 Décembre
17	Oudet	Marie Madeleine, transcription d'acte	12 mai
36	Rannequin	Clémence Médeste	11 Décembre
35	Regnier	Aimée Rosalie, transcription d'acte	5 Novembre
5	Rivière	présentation d'un enfant sans vie	22 janvier
34	Sallot	Edmond Auguste	10 octobre
22	Croisœufs	Joseph Jean Marie	25 mai
13	Vaillant	Estelle	25 avril
29	Waller	Paul Louis Joseph	1er Septembre

17 Décès.

Nous, Alphonse Adrien Pérot, Maire et officier de l'Etat civil de la commune de la Neuville-en-Hez, certifions exacte la présente Table des Naissances, Mariages & Décès, contenant trente-sept actes.

A la Neuville-en-Hez, le vingt-cinq janvier mil huit cent quatre-vingt-dix.

Le Maire

Premier feuillet.

1890

COMMUNE
de la Neuville-ès-Hez

ARRONDISSEMENT
DE CLERMONT

DÉPARTEMENT
DE L'OISE

REGISTRE destiné à constater, par des actes authentiques, les Naissances, Adoptions, Mariages et Décès des citoyens de *la neuville aux hez*
pendant l'année mil huit cent quatre-vingt-dix.

Le présent registre contenant *vingt deux* feuillets de papier timbré, cotés par premier et dernier, et paraphés par nous, SCORE, Président du Tribunal civil de l'arrondissement de Clermont, en exécution de l'article 41 du Code civil.

Fait double, à Clermont, le premier décembre mil huit cent quatre-vingt-neuf.

Pour le Président empêché

L'OFFICIER PUBLIC se conformera aux dispositions des articles du Code civil dont la teneur suit :

ART. 34. — Les actes de l'état-civil énonceront l'année, le jour et l'heure où ils seront reçus, les prénoms, nom, âge, profession et domicile de tous ceux qui y seront dénommés.

ART. 35. — Les Officiers de l'état-civil ne pourront rien insérer dans les actes qu'ils recevront, soit par note, soit par énonciation quelconque, que ce qui doit être déclaré par les comparants.

ART. 37. — Les témoins produits aux actes de l'état-civil ne pourront être que du sexe masculin, âgés de vingt et un ans au moins, parents ou autres, et ils seront choisis par les personnes intéressées.

ART. 38. — L'Officier de l'état-civil donnera lecture des actes aux parties comparantes, ou à leurs fondés de procuration et aux témoins ; il y sera fait mention de l'accomplissement de cette formalité.

ART. 39. — Ces actes seront signés par l'Officier de l'état-civil, par les comparants et les témoins, ou mention sera faite de la cause qui empêchera les comparants et les témoins de signer.

ART. 42. — Les actes seront inscrits sur les registres, de suite, sans aucun blanc. Les ratures et les renvois seront approuvés et signés de la même manière que le corps de l'acte. Il n'y sera rien écrit par abréviation, et aucune date ne sera mise en chiffres.

ART. 43. — Les registres seront clos et arrêtés par l'Officier de l'état-civil à la fin de chaque année ; et, dans le mois, l'un des doubles sera déposé aux archives de la commune, *l'autre au greffe du Tribunal de première instance*, sous les peines portées en l'article 50, conçu en ces termes :

« Toute contravention aux articles précédents, « de la part des fonctionnaires y dénommés, sera « poursuivie devant le Tribunal de première ins- « tance, et punie d'une amende qui ne pourra « excéder cent francs. »

N° 1

Acte de Décès de Lucien Alphonse Maigret, âgé de soixante et un ans, Époux de Barthémiste Bouche

14 Janvier 1890

cultivateur

Maigret

Legrenne

L'an mil huit cent quatre-vingt-dix, le quatorze janvier cinq heures du soir devant nous Alphonse Adrien Perot, maire et officier de l'Etat civil de la commune de la Neuville-en-Hez, canton et arrondissement de Clermont, département de l'Oise, ont comparu Narcisse René Maigret, âgé de trente deux ans, épicier, et Anatole Frédéric Legrenne, âgé de quarante sept ans, propriétaire, tous les deux domiciliés dans la présente commune, lesquels nous ont déclaré que ce quatorze janvier courant à quatre heures du soir Lucien Alphonse Maigret, âgé de soixante et un ans, né et domicilié dans la présente commune, fils des défunts Pierre Maigret et Marie Elisabeth Démard, époux de Barthémiste Bouche, âgé de cinquante-sept ans, cultivateur, domiciliée en cette commune, père du premier comparant et oncle du second, est décédé dans son domicile, rue de la Place. Après nous être assuré du décès, nous en avons dressé le présent acte que les déclarants ont signé avec nous après que lecture en a été faite

Maigret Legrenne

N° 2

Mariage entre Jean-Baptiste-Alphonse Hermand et Henriette Ismérie Lalouette. Veuf et divorcée

25 Janvier 1890.

L'an mil huit cent quatre-vingt-dix, le vingt-cinq janvier à cinq heures du soir par-devant nous Alphonse Adrien Perot, maire et officier de l'Etat civil de la commune de Neuville-en-Hez, canton et arrondissement de Clermont département de l'Oise ont comparu Jean Baptiste Alphonse Hermand, âgé de près de cinquante-sept ans, ouvrier menuisier, domicilié dans la présente commune, où il est né le vingt-huit février mil huit cent trente-trois, ainsi que le constate son acte de naissance que nous avons consulté, fils majeur de défunt Jean Baptiste Hermand, décédé en cette commune le sept juillet mil huit cent soixante et onze ainsi que le constate son acte de décès que nous avons consulté, et de défunte Rose Gabrielle Pol, décédée en cette commune le onze juin mil huit cent quarante cinq comme le constate son acte de décès que nous avons consulté; veuf en premières de Francine Léonide Lecrive, et en deuxièmes noces de Blanche Anne Poquet, décédé dans la présente commune le vingt Novembre mil huit cent quatre vingt-sept, comme le constate son acte de décès que nous avons consulté; le futur nous ayant en même temps déclaré que ses aïeuls sont aussi décédés ainsi qu'il est constaté dans les actes de décès de ses père et mère; — Et dame Henriette-Ismérie Lalouette, âgé de quarante-sept ans et demi, sans profession, domiciliée dans la présente commune, née à Epineuse, Oise, le treize juin mil huit cent quarante-deux, ainsi que le constate l'extrait de son acte de naissance qu'elle nous présente dûment légalisé; fille majeure de défunt Jean Nicolas Athalis Lalouette, décédé à Epineuse, le six janvier mil huit cent soixante-sept, ainsi que le constate l'extrait de son acte de décès qui nous est présenté dûment légalisé; et de défunte Marie Anne Ismérie Lejeune, décédée à Epineuse le vingt-trois Novembre mil huit cent quarante-sept, comme le constate l'extrait de son acte de décès que nous est présenté dûment légalisé; la future nous ayant en même temps déclaré que ses aïeuls sont aussi décédés, ce qui, pour ses aïeuls paternels, est constaté dans l'acte de décès de son père, et nous a affirmé par serment, conformément à l'avis du Conseil d'Etat du vingt-trois juillet mil huit cent cinq, qu'elle ignore le lieu du décès de ses aïeuls maternels; et épouse divorcée du sieur Louis Alexis Colinet, sans domicile connu, ainsi qu'il résulte d'un jugement rendu par le Tribunal civil de première Instance de la Seine, à la date du quatorze Novembre mil huit cent

quatre-vingt huit, enregistré et transcrit sur les regis-
de l'Etat civil de la Commune d'Epineuse, avec mention-
marge de l'acte de mariage dessous, le tout ainsi qu'il
est justifié par l'expédition régulière de la transcription
du jugement de divorce, et celle de l'acte de mariage de
sous contenant mention de transcription, délivrées par
l'officier de l'Etat civil d'Epineuse, pièces qui nous sont
représentées pour rester annexées au présent acte; les-
quels comparants nous ont requis de procéder à la célé-
bration de leur mariage dont les publications ont été fai
dans la présente commune les dimanches quinze et trng
deux décembre mil huit cent quatre-vingt-neuf, sans qu
soit intervenu aucune opposition, comme elle constaten
les deux actes inscrits au registre des publications de ma-
riages de cette commune pour ladite année. Les futurs
Epoux, sur notre interpellation, nous ont déclaré qu'il
a été fait un contrat de mariage, reçu par Me Corbillon
notaire en cette commune, le vingt-trois janvier courant
ainsi qu'il en est justifié par le certificat qu'ils nous
ont remis. Faisant droit à la réquisition des parties,
nous avons donné lecture aux comparants des pièces ci-
dessus mentionnées, et des dispositions du Code Napoléon
au Chapitre six du titre du mariage; après quoi nous
leur avons demandé s'ils voulaient se prendre pour Epou
Chacun d'eux ayant répondu séparément et affirmativ
ment, nous avons prononcé, au nom de la loi, que
Jean-Baptiste Alphonse Hermand et Henrie
Ismérie Lalouette, sont unis par le mariage. Le
tout a été fait publiquement en la maison commune
les portes ouvertes, et nous en avons dressé immédiate-

ment le présent acte, en présence de Jean Baptiste
Athanase Champagne, âgé de quarante quatre ans,
rentier, domicilié à Courtisols, (Marne); Pierre César
Auguste Mary, âgé de cinquante cinq ans, Garde
particulier domicilié dans la présente commune,
tous les deux amis de l'Epoux; de Alfred Lalouette,
âgé de cinquante-quatre ans, cultivateur domicilié à
Laigneville (oise) frère de l'Epouse; et de Jules Obry
âgé de cinquante-cinq ans, bourrelier, domicilié à
Letz (oise) beau frère de l'Epouse. Lecture faite du
présent acte, les nouveaux Epoux et les témoins sus-
dénommés l'ont signé avec nous.

Hermand Lalouette Champagne

Mary Lalouette Obry.

N.° 3

Transcription de l'acte de Décès de Virginie Blanchet, âgée de quarante et un ans. Célibataire

25 Décembre 1889

Décès de Virginie Blanchet célibataire

N° 395.

L'an mil huit cent quatre-vingt-dix, le vingt-six janvier, à neuf heures du matin, nous Alphonse Adrien Perot, maire et officier de l'Etat civil de la commune de la Neuville-en-Hez, canton et arrondissement de Clermont, département de l'Oise, avons procédé à la transcription de l'acte de décès dont la teneur suit, qui nous a été transmis par Monsieur le Sous-Préfet de Clermont, et qui nous est parvenu aujourd'hui à huit heures du matin: ——————

—— L'an mil huit cent quatre-vingt-neuf, le jeudi vingt-six décembre, à dix heures du matin, par devant nous Joseph Noël Auguste Decugnières, maire, Officier de l'Etat civil de la Ville de Clermont (oise), sont comparus, à l'Hôtel-de-Ville, les sieurs Joachim Marie Louis Combes, Employé, âgé de trente-

trois ans, et Armand Emmanuel Lefèvre, Employé, âgé de vingt-cinq ans, demeurant tous deux à Clermont, lesquels nous ont déclaré que Virginie Blanchet, célibataire, sans profession, âgée de quarante et un ans, née à la Neuville-en-Hez (Oise) domiciliée au même lieu, fille de Louis Blanchet et de Aimée Boucher, est décédée à Clermont, rue Saint André, n° 2, hier, une heure et demie du soir ; et après nous être assuré du décès conformément à la Loi, avons rédigé le présent Acte, que les déclarants ont signé avec nous, après lecture faite. — Ainsi signé au Registre : Combes, Lefèvre et Decuignières.

Et de cette transcription nous avons dressé le présent acte que nous avons signé.

Le Maire

Pérot

N° 4

Naissance de Cécile-Marie Fournier.

fille légitime

2 février 1890.

L'an mil huit cent quatre-vingt-dix, le deux février, à deux heures du soir, par devant nous Alphonse Adrien Pérot, Maire et officier de l'Etat civil de la commune de la Neuville-en-Hez, canton et arrondissement de Clermont, département de l'Oise, a comparu Ildefonse Georges Fournier, âgé de quarante ans, brossier, domicilié dans la présente commune, grande rue de Clermont à Beauvais, lequel nous a présenté un enfant du sexe féminin qu'il nous a dit être né le deux février courant, à quatre heures du matin dans son domicile, de lui, déclarant, et de Victoire Jacquet, son épouse, âgée de trente-six ans, sans profession, domiciliée au même lieu, et il a donné à cet enfant les prénoms de Cécile-Marie. Ces déclaration et présentation ont été faites en présence de Joseph Adolphe Jacquet, âgé de soixante-six ans, perruquier

et de Ulysse Pauquet, âgé de cinquante-huit ans, rentier, tous les deux domiciliés dans la présente commune, lesquels, ainsi que le père, ont signé avec nous le présent acte après que lecture en a été faite.

Fournier Jacquet Pérot

N° 5

Naissance de Marcelle-Antonia Cornette.

fille légitime

27 février 1890

Par acte du 14 avril 1910 la dénommée ci-contre s'est mariée avec Queste Henri amédé octave né à Bulles (Oise) le 29 mai 1884

L'officier de l'Etat civil

L'an mil huit cent quatre-vingt-dix, le vingt-huit février, à cinq heures du soir, par devant nous Alphonse Adrien Pérot, Maire et officier de l'Etat civil de la commune de la Neuville-en-Hez, canton et arrondissement de Clermont, département de l'Oise, a comparu Marcellin Cornette, âgé de vingt-neuf ans, maçon, domicilié dans la présente commune, grande rue de Clermont à Beauvais, lequel nous a présenté un enfant du sexe féminin, qu'il nous a dit être né le vingt-sept février courant, à neuf heures et demie du soir, dans son domicile, de lui déclarant, et de Marie Elise Dubrez, son épouse, âgée de vingt-deux ans, sans profession, domiciliée au même lieu, et il a donné à cet enfant les prénoms de Marcelle-Antonia. Ces déclaration et présentation ont été faites en présence de Gustave Adolphe Cornette, âgé de quarante et un ans, maçon, et de Joseph Adolphe Jacquet, âgé de soixante-six ans, perruquier, tous les deux domiciliés dans la présente commune, lesquels, ainsi que le père, ont signé avec nous le présent acte, après que lecture en a été faite.

Cornette Cornette Pérot

L'an mil huit cent quatre-vingt-dix, le seize mars à six heures du soir, par devant nous Alphonse Adrien

N° 6

Naissance de Thérèse Mary.

Fille légitime

16 mars 1890

La dénommée ci-après contractée mariage avec Jacques Henri Laurier le 16 mars, le dimanche, le cinq mai mil neuf cent vingt.

Officier de l'état civil

J. Lesage

Décédée à Carqueiranne (Var) le 5 décembre 1976.

N° 7

Naissance de Berthe Virginie Lesage.

Fille légitime.

30 mars 1890.

Par acte de mariage en date du 12 juillet 1919 le dénommé a contracté mariage avec M. Laurent Mathieu fille parlant de 12 juillet 1919.

J. Lesage

Perot, maire et officier de l'Etat civil de la commune de la Neuville en Hez, canton et arrondissement de Clermont département de l'Oise, a comparu Joseph Victor Mary âgé de quarante neuf ans, menuisier, domicilié dans la présente commune, lequel nous a présenté un enfant du sexe féminin, qu'il nous a dit être né ce seize mars courant à dix heures du matin, dans son domicile, rue du Colonel de Raoul, de lui déclarant et de Louise Créach, son épouse âgé de trente sept ans, sans profession, domiciliés au même lieu, et il a donné à cet enfant les prénoms de Thérèse Elia. Ces déclaration et présentation ont été faites en présence de Louis Désiré Duverger, âgé de quarante neuf ans, instituteur, et de Alexis Pascal Lecut, âgé de soixante deux ans, ex-garde; tous les deux domiciliés dans la présente commune, lesquels, ainsi que le père ont signé avec nous le présent acte après que lecture en a été faite.

L. Duverger C. Lecut

L'an mil huit cent quatre vingt dix, le trente et un mars à sept heures du soir, par devant nous Alphonse Adrien Perot, Maire et officier de l'Etat civil de la commune de la Neuville en Hez, canton et arrondissement de Clermont département de l'Oise, a comparu Jules Edmond Lesage âgé de vingt cinq ans et demi, cultivateur, domicilié dans la présente commune, grande rue de Clermont à Beauvais, lequel nous a présenté un enfant du sexe féminin, qu'il nous a dit être né le trente mars courant à neuf heures du soir, dans son domicile, de lui déclarant et de Eugénie Mahieux, son épouse, âgée de vingt huit



Marié à Chigny les Roses le 15 août 1924, avec Paulin Mathieu - 2 enfants nés

Décédé à Orsay (Oise) le 25 mars 1961

N° 8

Naissance de Blanche Rosa Galland.

Fille légitime.

9 avril 1890

Décédé à Chambly le 28 juillet 1917

Le Maire

ans, sans profession, domicilié au même lieu, et il a donné à cet enfant les prénoms de Berthe-Virginie. Ces déclaration et présentation ont été faites en présence de Victor Alexandre Mahieux, âgé de trente et un ans, cultivateur, et de Joseph Louis Aimé Petit, âgé de cinquante et un ans, canonnier, tous les deux domiciliés dans la présente commune, lesquels, ainsi que le père, ont signé avec nous le présent acte après que lecture en a été faite.

Mahieux Lesage Petit

L'an mil huit cent quatre vingt dix le dix avril, à dix heures du matin, par devant nous Alphonse Adrien Perot, Maire et officier de l'Etat civil de la commune de la Neuville en Hez, canton et arrondissement de Clermont, département de l'Oise, a comparu Ambroise Galland, âgé de vingt deux ans et demi, facteur, domicilié dans la présente commune, rue de Lagarches, lequel nous a présenté un enfant du sexe féminin, qu'il nous a dit être né le neuf avril courant, à sept heures un quart du soir, dans son domicile, de lui déclarant, et de Marie-Rosa-Estella Berland, son épouse, âgée de vingt ans et demi, sans profession, domiciliés au même lieu, et il a donné à cet enfant les prénoms de Blanche-Rosa. Ces déclaration et présentation ont été faites en présence de Pierre François Médard Labbé, âgé de soixante dix ans, marchand de bois, et de Joseph Laurent Bazin, âgé de quarante trois ans, limonadier, tous les deux domiciliés dans la présente commune, lesquels, ainsi que le père, ont signé avec nous le présent acte, après que lecture en a été faite.

Labbé

Galland Bazin

17e 9

Naissance de Georges Eugène David.

Garçon légitime

10 avril 1890

Par acte du 1er août 1914 a été célébré le mariage de Georges David avec Lenie Louise Joséphine Vivant. Officier de l'état civil, Dervaux

L'an mil huit cent quatre vingt-dix, le onze avril, à cinq heures du soir, par devant nous Alphonse Adrien Pérot, Maire et officier de l'Etat civil de la commune de la Neuville en Hez, canton et arrondissement de Clermont, département de l'Oise, a comparu François Charlemagne David, âgé de trente-six ans, Garde particulier, domicilié dans la présente commune, au lieu dit La Garde, lequel nous a présenté un enfant du sexe masculin qu'il nous a déclaré être né le dix avril courant, à huit heures du soir, dans son domicile, de lui déclarant, et de Louise Valentine Canny, son épouse, âgée de vingt-huit ans et domiciliée sans profession, domiciliée au même lieu ; et il a donné à cet enfant les prénoms de Georges-Eugène. Ces déclaration et présentation ont été faites en présence de Henri Alexandre Amédée Sentier, âgé de quarante et un ans, Garde particulier, et de Gabriel Sénéchal, âgé de soixante ans, Garde Champêtre, tous les deux domiciliés dans la présente commune, lesquels ainsi que le père, ont signé avec nous le présent acte, après que lecture en a été faite.

E David Sentier G. Sénéchal Dervaux

17e 10

Décès de Louis-Frédéric Wallet

âgé de soixante dix-sept ans et neuf mois, époux de Henriette-Rosalie Bellier

25 avril 1890

L'an mil huit cent quatre-vingt-dix, le vingt-cinq avril, à huit heures du matin, devant nous Alphonse Adrien Perot, Maire et officier de l'Etat civil de la commune de la Neuville en Hez, canton et arrondissement de Clermont, département de l'Oise, ont comparu Henri Démarest, âgé de quarante huit ans et cultivateur, demeurant à Hez, et Pierre César Wallet âgé de soixante-dix ans, bûcheron, demeurant en cette commune, lesquels nous ont déclaré que ce vingt cinq avril courant, à trois heures du matin, Louis Frédéric Wallet, âgé de soixante-dix-sept ans et neuf mois, conseiller, né et domicilié dans la présente commune, fils des défunts Emmanuel Frédéric Wallet et Marie Anne Victoire Dumaine, époux de Henriette Rosalie Bellier, âgée de soixante-quinze ans, sans profession, domiciliée au même lieu, beau-père par alliance du premier comparant et cousin du second, est décédé dans son domicile, rue d'Esgarches. Après nous être assuré du décès, nous en avons dressé le présent acte que les déclarants ont signé avec nous après que lecture en a été faite.

Démarest Wallet Dervaux

17e 11

Divorces de Edouard Xavier Deserre et de Clorinthe Mélanie Charlier

Assistance judiciaire. — Admission du 3 Juillet 1889.

L'an mil huit cent quatre vingt dix, le neuf mai à midi, nous Alphonse Adrien Perot, maire et officier de l'Etat civil de la commune de la Neuville en Hez, canton et arrondissement de Clermont, département de l'Oise, sur la réquisition qui nous en a été faite par Clorinthe Mélanie Charlier, épouse de Edouard Xavier Deserre, ouvrier demeurant à Clermont ainsi qu'il résulte d'un exploit de Me England, huissier à Clermont, en date du cinq mai courant contenant la signification du jugement dont il va être parlé. —

Et procédant en exécution des articles 251 et 253 du Code civil (Loi du 18 avril 1886) et vu 1° la signification ci-dessus rappelée ; 2° le Certificat délivré par Me Rocuillet, avoué à Clermont, constatant que le dit jugement a été signifié ; 3° et le certificat de M. le greffier du tribunal civil de Clermont constatant qu'il n'a été formé ni opposition ni appel contre ce jugement. —

Lesquelles pièces que nous avons paraphées, resteront annexées au présent procès-verbal. - Avons transcrit le jugement dont la teneur suit : - **République Française** -

Au nom du Peuple Français. Le Tribunal civil de première instance séant à Clermont a rendu le jugement dont la teneur littérale suit : Entre Madame Clorinthe Mélanie Charlier, épouse de Monsieur Edouard Xavier Duserre, ouvrière, demeurant de droit avec son mari, à Clermont, oise, mais autorisée par ordonnance du Président du tribunal civil de Clermont (oise), en date du dix sept juillet mil huit cent quatre vingt neuf enregistré, à résider séparément d'avec son mari au dit Clermont, la dite dame admise au bénéfice de l'assistance judiciaire, suivant délibération du bureau de Clermont, oise, en date du deux juillet mil huit cent quatre vingt neuf. Demanderesse, Me Recullet son avoué constitué. D'une part ; Et Monsieur Edouard Xavier Duserre, Gardien à la maison de Santé à Clermont, oise, admis au bénéfice de l'assistance judiciaire suivant délibération du bureau de Clermont, oise, du vingt cinq Octobre mil huit cent quatre vingt neuf. Défendeur ayant Me Lacaux pour avoué constitué d'autre part. Sans que les présentes qualités puissent en aucune manière nuire ni préjudicier aux droits moyens actions et intérêts respectifs des parties. Point de fait et Conclusions. En vertu d'une ordonnance rendue par Monsieur le Président du tribunal le vingt cinq juillet mil huit cent quatre vingt neuf enregistrée la dame Duserre a par exploit de Englard, huissier à Clermont, en date du trois août suivant, aussi enregistré, a formé contre son mari une demande en divorce. Sur cette demande il est intervenu en ce tribunal, le 14 août suivant, un jugement rendu par défaut contre le sieur Duserre et lequel avant faire droit a ordonné la preuve des faits articulés par cette dame à l'appui de sa demande en divorce, réservant au sieur Duserre la preuve contraire, et a commis M. Duquesnel, juge en ce tribunal pour procéder aux enquête et contre enquête dont s'agit. A la date du six novembre dernier et par acte du palais de Louvet, huissier audiencier enregistré, Me Lacaux a déclaré à Me Recullet qu'il se constituait à l'effet d'occuper pour le sieur Duserre dans l'instance en divorce formé par la dame Duserre, contre celui ci, sous toutes réserves. Le quinze Novembre, même mois il a été procédé aux opérations d'enquête et de contre enquête dont s'agit devant M. Duquesnel juge commis à cet effet. Par acte du Palais de Englard, huissier audiencier en date du trois décembre suivant enregistré, Me Recullet a fait signifier en la cause des conclusions tendant à ce qu'il plaise au Tribunal : Attendu que sur une demande en divorce intentée par la dame Duserre contre son mari il est intervenu à la date du quatorze août dernier un jugement de ce Tribunal statuant par défaut qui a appointé la dite dite dame à faire la preuve de divers faits par elle articulés à l'appui de la dite demande, qu'il a été procédé à la dite enquête le trentre octobre dernier, qu'il résulte du procès verbal rédigé le dit jour que Duserre se livrait habituellement à la boisson. Qu'il refusait de subvenir aux besoins de sa femme et de son enfant malade ; Qu'il s'était fait ouvrir un compte particulier chez le boulanger, refusant de payer le pain qui serait fourni à sa femme ; qu'il a abandonné cette dernière et son enfant il y a trois ans et que depuis cette époque il ne leur est jamais venu en aide. Que tout récemment, à la date du vingt six mai dernier, il a requis le commissaire priseur de procéder à la vente du mobilier de sa femme afin de se procurer de l'argent pour boire. Que tout ce mobilier, y compris le lit de la concluante a été vendu et que celle ci s'est trouvée dans la nécessité de recourir à l'hospitalité des voisins pour ne pas coucher dans la rue. Que dans ces conditions la demande en

divorce se trouve complètement justifiée. Par ces motifs et tous autres à déduire, adjuger à la dame Duserre les conclusions de son exploit introductif d'instance et en conséquence prononcer le divorce entre la dame Duserre et son mari. Prononcer la dissolution du mariage d'entre les dits Epoux Duserre contracté à la mairie de la Neuville en Hez le six juillet mil huit cent soixante et onze. Dire que mention du Jugement à intervenir sera faite en marge de l'acte de mariage des époux Duserre par l'Officier de l'Etat civil de la commune de la Neuville en Hez, ainsi que par tout dépositaire des registres de l'Etat civil de ladite commune. Dire en outre que M. le Maire de la commune de la Neuville en Hez, sera tenu de transcrire sur les registres de l'Etat civil de la dite commune le dispositif du Jugement. Commettre un notaire pour procéder soit aux opérations de la liquidation de la communauté ayant existé entre les époux Duserre, soit à la liquidation des droits et reprises de ladite dame. Dire que l'enfant issu du mariage sera confiée à la garde de la dame Duserre. Et condamner le sieur Duserre aux dépens dont distraction au profit de Me Recullet, avoué, sous toutes réserves. Et par un dernier acte du palais du même huissier audiencier, en date du même jour, aussi enregistré Me Recullet donnait avenir à Me Lacaux pour l'audience du mercredi quatre décembre présent mois, heure de midi, et devant le Tribunal pour voir dire que la cause entre les parties serait appelée plaidée et jugée s'il y avait lieu, sous toutes réserves. L'affaire a été portée à l'audience dudit jour quatre décembre sur le placet et les diligences de Me Recullet, avoué, et la dame Duserre et remise à celle de ce jour. Par acte du palais, de Louvet huissier audiencier en date du dix décembre présent mois, Me Lacaux a fait signifier en la cause l'expédition d'un procès-verbal de contre-enquête dressé par M. Duguet juge commis à cet effet, le quinze novembre dernier, sous toutes réserves. Et ce jourd'hui treize décembre, à l'appel de la cause qui en a été fait



par l'huissier de service Me Lacaux a pris à la barre des conclusions tendant à ce qu'il plaise au Tribunal : Déclarer la dame Duserre, purement et simplement mal fondée en sa demande, l'en débouter et la condamner aux dépens. Après avoir développé les motifs de leurs conclusions en plaidant les avoués des parties ont requis l'adjudication chacune en ce qui les concernait. Le ministère public à qui les pièces avaient été préalablement communiquées a été entendu en ses conclusions. En cet état la cause présentait à juger les questions suivantes : Point de droit : Le Tribunal devait-il prononcer le divorce entre les époux Duserre, aux torts et griefs du sieur Duserre et pour le profit prononcer la dissolution du mariage contracté par les dits époux à la mairie de la Neuville en Hez le six juillet mil huit cent soixante et onze ; ordonner la transcription du jugement sur les registres de l'Etat civil de la commune de la Neuville en Hez, ainsi que toute mention en marge de l'acte de mariage des dits époux. Et ce faisant, ordonner la liquidation des droits et reprises de la dame Duserre. Ne devait-il pas au contraire, déclarer la dame Duserre, purement et simplement non recevable en sa demande l'en débouter Spic des dépens. Pour qualités : Signé Recullet. - Opposition par Me Lacaux (Signé Englard. Maintenue sous toutes réserves (Signé) P. Lacaux. - Le Tribunal, ouï les avoués des parties en leurs conclusions, le ministère public en les siennes, et après en avoir délibéré suivant la loi jugeant en premier ressort. - Attendu que les époux Duserre se sont mariés à la Neuville en Hez le six juillet mil huit cent soixante et onze ; Et qu'un enfant né de cette union est existant. Attendu que sur une demande en divorce formée par la dame Duserre contre son mari un jugement de ce Tribunal du quatorze août dernier l'a autorisée à faire la preuve de ses griefs, et a réservé à Duserre la preuve contraire. Attendu qu'en exécution de ce jugement il a été procédé à ladite

enquête le trente octobre dernier. Attendu qu'il en résulte la preuve que Duserre se livrait habituellement à la boisson. - Qu'il refusait de subvenir aux besoins de sa femme et de son enfant malade. Qu'il s'était fait ouvrir un compte particulier chez le boulanger refusant de payer le pain qui serait fourni à sa femme. Attendu qu'il a abandonné cette dernière et son enfant il y a trois ans, que depuis cette époque il ne leur est jamais venu en aide. Qu'il a fait vendre le mobilier de la communauté y compris le lit de sa femme. Que tous ces faits constituent des injures graves qui justifient complètement la demande en divorce de la dame Duserre. - Par ces motifs: Prononce au profit de la Dame Duserre le divorce entre elle et son mari. Ordonne la transcription du présent jugement sur les registres de l'année courante de la commune de la Neuville-en-Hez. Et dit que mention en sera faite en marge de l'acte de mariage des époux Duserre tant sur les registres restés en la mairie de la Neuville-en-Hez que sur ceux déposés au greffe du tribunal. Confie à la dame Duserre l'enfant issu du mariage. Et attendu que le divorce entraîne la séparation de bien, déclare la dame Duserre séparée quant aux biens d'avec son mari, pour par elle jouir à part et divisément de ceux qui lui appartiennent ou pourront lui appartenir par la suite. Et dès à présent d'après les renseignements fournis fixe à cinquante francs les reprises de la Dame Duserre. Condamne Duserre en tous les dépens. Ainsi jugé et prononcé à l'audience publique du tribunal civil séant à Clermont (Oise) du vendredi treize décembre mil huit cent quatrevingt-neuf, tenue par MM.rs Scoté, Président, Henriet et Duquesnel, juges, en présence de M. Debeau, Substitut du Procureur de la République, assistés de Paul Leclercq, greffier de siège. Ainsi signé à la minute des présentes: Er Scoté et Paul Leclercq, greffier. En marge on lit: Enregistré à Clermont le dix-huit décembre mil huit cent quatrevingt neuf, folio 60 case 1 dû timbre un franc vingt centimes, Enregistrement 93f,75 centimes décimes compris (Signé Colas). En conséquence le Président de la République Française mande et ordonne à tous huissiers sur ce requis de mettre le présent jugement à exécution. Aux Procureurs Généraux et aux Procureurs de la République près les tribunaux de 1re Instance d'y tenir la main. A tous commandants et officiers de la force publique de prêter main forte lorsqu'ils en seront légalement requis. En foi de quoi ces présentes ont été signées et scellées. Pour expédition conforme le Greffier du Tribunal (Signé) Paul Leclercq, scellée et enregistrée. - De tout quoi nous avons dressé le présent acte de transcription que nous avons signé.

Le Maire

N° 12

Divorce de Louis Isidore Laurent et de Célina Béatrix Larive

L'an mil huit cent quatre-vingt-dix le treize mai à midi, nous Alphonse Adrien Perot, maire et officier de l'Etat civil de la commune de la Neuville-en-Hez, canton et arrondissement de Clermont, département de l'Oise, sur la réquisition qui nous en a été faite par Célina Béatrix Larive, épouse séparée de corps de Louis Isidore Laurent, modiste résidant à Paris, rue Monge 75 bis et domiciliée à Hermes, Oise, ainsi qu'il résulte d'un exploit de Mr Englard, huissier à Clermont, en date du dix mai courant, contenant signification du jugement dont il va être parlé. - Et procédant en exécution des articles 251 et 252 du Code civil (Loi du 18 avril 1886) et vu la signification ci-dessus rappelée, avons transcrit le jugement dont la teneur suit: - République Française. - Au nom du peuple français. Le Tribunal civil de première instance du département de la Seine, séant au Palais de Justice à Paris, a rendu en l'audience publique de la Première Chambre dudit Tribunal le jugement dont la teneur suit. Audience du dix-sept mai mil huit cent quatre-vingt-neuf. Entre Madame Célina Béatrix Larive, épouse séparée de corps de Monsieur Louis Isidore Laurent ci-après nommé.

Ladite dame modiste, résidante à Paris, rue Monge 76 bis et domiciliée à Ermes, canton de Noailles, arrondissement de Beauvais, Oise, Demanderesse comparant et concluant par Me Papelin avoué. D'une part. Et Monsieur Louis Isidore Laurent ayant demeuré à Paris Place Maubert, n'est actuellement sans domicile ni résidence connus. Défendeur défaillant faute d'avoir constitué avoué. D'autre part. Sans que les présentes qualités puissent nuire ni préjudicier en aucune manière aux droits et intérêts respectifs des parties. Point de fait. Demanderesse prétendant que elle avait contracté mariage avec Monsieur Laurent susnommé par devant l'officier de l'Etat civil de la Commune de la Neuville en Hez le 5e Septembre 1856. Qu'elle avait obtenu contre ledit M. Laurent un jugement rendu par défaut par la quatrième Chambre du Tribunal civil de la Seine le vingt cinq Juin 1881, enregistré aux termes duquel elle avait été déclarée séparée de corps d'avec lui. Que ce jugement avait été exécuté d'un procès verbal de carence, dressé par Me Lebas, huissier à Paris en date du dix neuf Décembre 1881 enregistré, auquel par la renonciation de la demanderesse avait fait à la Communauté ayant existé entr'elle et son mari suivant acte dressé au Greffe de ce Tribunal le cinq Décembre 1881, enregistré, et que par suite le dit jugement était devenu définitif. Que d'un autre côté la séparation des époux Laurent ayant duré plus de trois ans, sans qu'il se soit produit aucun rapprochement, elle était en droit, aux termes de l'article 310 du Code Civil, de demander que le jugement susénoncé, fut converti en jugement de divorce. Fit en vertu d'une ordonnance de M. le Président du Tribunal civil de la Seine en date du douze mars mil huit cent quatre vingt neuf, enregistré et suivant exploit de Bonnet huissier à Paris, en date du dix sept avril suivant, enregistré, donner assignation au sieur Laurent son mari à comparaître le dix mai mil huit cent quatre vingt neuf, à l'audience et par devant Messieurs les Président et Juges composant la Première Chambre de ce Tribunal

en la Chambre du Conseil pour voir convertir en jugement de divorce le jugement de séparation de corps du vingt cinq Juin mil huit cent quatre vingt un, pour prononcer au profit de la demanderesse le divorce d'entre elle et le sieur Laurent son mari. Voir dire que le jugement à intervenir sera transcrit sur les registres de l'état civil de la commune de la Neuville en Hez, et mentionné en marge de l'acte de mariage des époux Laurent. S'entendre le sieur Laurent condamner en tous les dépens. Sur cette assignation qui contenait constitution de Me Papelin avoué pour la demanderesse. Me Laurent n'a pas constitué avoué dans les délais. Un placet fut rédigé par Me Papelin et l'affaire qui avait été communiquée au ministère public, fut appelée ledit jour devant la Chambre du Conseil. Le Juge commissaire a fait son rapport. Me Papelin s'est présenté a requis défaut contre le sieur Laurent non comparant ni personne pour lui, quoique dûment appelé et pour le profit d'adjudication de ses conclusions au profit de sa cliente. Le Ministère public a été entendu en ses conclusions, et l'affaire fut renvoyée à l'audience publique de cette Chambre du dix sept Mai mil huit cent quatre vingt neuf. Encet état l'affaire présentait à juger les questions suivantes. Point de Droit. Le Tribunal devait il donner défaut contre le sieur Laurent, non comparant ni personne pour lui, quoique régulièrement assigné. Et pour le profit devait il convertir en jugement de divorce le jugement de séparation de corps du vingt cinq Juin mil huit cent quatre vingt un. Devait il prononcer le divorce des époux Laurent au profit de la demanderesse. Devait il dire que le jugement à intervenir serait transcrit et mentionné sur les registres de l'Etat civil de la commune de la Neuville en Hez ! Qui des dépens. Sous toutes réserves Dont acte signé : Papelin. Le Tribunal ouï en la Chambre du Conseil Me Laporte Juge commissaire en son rapport et ses conclusions. Papelin

avoué de la dame Laurent. Le ministère public entendu, la cause renvoyée à l'audience publique, après en avoir délibéré conformément à la loi, jugeant en premier ressort. Donne défaut contre Laurent non comparant, et pour le profit. Attendu qu'un jugement de la quatrième Chambre de ce siège rendu par défaut le vingt-cinq juin mil huit cent quatre-vingt-un, et régulièrement exécuté a prononcé la séparation de corps des époux Laurent. Que cette décision est intervenue à la requête de la femme à raison de l'inconduite de son mari et de l'abandon par lui du domicile. Attendu que plus de trois ans se sont écoulés depuis la séparation et qu'il ne subsiste aucun espoir de réconciliation pour l'avenir. Que dans ces conditions la femme Laurent est fondée à réclamer le bénéfice de l'article 310 du Code civil. Par ces motifs Déclare converti en jugement de divorce le jugement du vingt-cinq juin mil huit cent quatre-vingt-un qui a prononcé la séparation de corps des époux Laurent. Renvoie les parties à se pourvoir conformément à la loi du dix-huit avril mil huit cent quatre-vingt-six. Condamne Laurent aux dépens liquidés provisoirement à vingt-cinq francs, en fait distraction à Me Papelin avoué qui l'a requise. Commet Buinon huissier audiencier pour la signification du présent jugement au défaillant. Signé: Vanier et Le Brisoys. Fait et jugé en l'audience publique de première Chambre du Tribunal civil de première Instance du Département de la Seine séant au Palais de Justice à Paris. Par Messieurs Vanier, Vice-Président, Masson Juge, Laporte, Juge suppléant et nécessaire. En présence de Messieurs Rouilleau Juge suppléant, Bulot Substitut de Mr le Procureur de la République, assistés de Le Brisoys, Le Vendredi dix-sept Mai mil huit cent quatre-vingt-neuf. En conséquence Le Président de la République Française mande et or-



donne à tous huissiers sur ce requis, de mettre le présent jugement à exécution. Aux Procureurs Généraux et aux Procureurs de la République près les Tribunaux de première Instance d'y tenir la main. A tous commandants et officiers de la force, prêter main forte lorsqu'ils en seront légalement requis. En foi de quoi la minute du présent jugement a été signée par le Président et par le Greffier. En marge de la dite minute se trouve la mention d'enregistrement dont la teneur suit. Enregistré à Paris le 31 mai 1889. folio 160 case 7. Reçu Quatre-vingt-treize francs 76 centimes décimes compris. Signé: Dulon. Par le Tribunal. Signé: L. Delorme. Pour Copie. Signé: illisible.

De tout quoi nous avons dressé le présent acte de transcription que nous avons signé. Le Maire

N° 13

Naissance de Germaine Saint-Léger fille légitime

20 mai 1890

L'an mil huit cent quatre-vingt-dix le vingt et un mai à huit heures du soir pardevant nous Alphonse Adrien Pérot, Maire et officier de l'Etat civil de la commune de la Neuville-en-Hez, canton et arrondissement de Clermont, département de l'Oise, a comparu Isidore Anatole Saint-Léger, âgé de vingt-neuf ans, cultivateur, domicilié dans la présente commune, lequel nous a présenté un enfant du sexe féminin, qu'il nous a dit être né le vingt mai courant, à onze heures du soir, dans son domicile, rue de l'Eglise, de lui déclarant et de Joséphine Troisœufs, son épouse, âgée de vingt-cinq ans, sans profession, domiciliée au même lieu; et il a donné à cet enfant le prénom de Germaine. Ces déclaration et présentation ont été faites en présence de Auguste Hermand, âgé de vingt-six ans, Epicier, et de Emile Mansard, âgé de vingt-sept ans, manouvrier, tous les deux domiciliés dans la présente commune,

lesquels ainsi que le père, ont signé avec nous le présent acte après que lecture en a été faite.

Hermand Mansard

N° 14

Naissance de Marie Lesguillon fille légitime

3 Juin 1890

L'an mil huit cent quatre-vingt dix, le quatre juin à sept heures du matin, pardevant nous Alphonse Adrien Pérot, maire et officier de l'Etat civil de la commune de la Neuville en Hez, canton et arrondissement de Clermont, département de l'Oise, a comparu Ernest Lesguillon âgé de quarante et un ans, cantonnier, domicilié dans la présente commune, lequel nous a déclaré que le trois juin courant, à trois heures quarante minutes du matin, dans son domicile, rue Cantôt, Eugénie Valérine Rivière, son épouse, âgée de trente et un ans et demi, sans profession, domiciliée au même lieu, est accouchée d'un enfant du sexe féminin, qu'il nous a présenté, et auquel il a donné le prénom de Marie, ajoutant qu'il est né avec deux jumeaux et sorti le premier du sein de sa mère. Les déclarations et cette présentation ont été faites en présence de Emile Lesguillon âgé de trente-cinq ans, menuisier et de Edmond Dufer, âgé de trente-six ans, cordonnier, tous les deux domiciliés dans la présente commune, lesquels, avec que le père, ont signé avec nous le présent acte après que lecture en a été faite.

Lesguillon Dufer Lesguillon

N° 15

Naissance de Agnès Lesguillon fille légitime

3 Juin 1890

L'an mil huit cent quatre-vingt dix, le quatre juin, à sept heures du matin, par devant nous, Alphonse Adrien Pérot, maire et officier de l'Etat civil de la commune de la Neuville en Hez, canton et arrondissement de Clermont, département de l'Oise, a comparu Ernest Lesguillon âgé de quarante et un ans, cantonnier, domicilié dans la présente commune, lequel nous a déclaré que le trois juin courant, à trois heures cinquante minutes du matin, dans son domicile, rue Cantôt, Eugénie Valérine Rivière, son épouse, âgée de trente et un ans et demi, sans profession, domiciliée au même lieu, est accouchée d'un enfant du sexe féminin, qu'il nous a présenté, et auquel il a donné le prénom de Agnès, ajoutant qu'il est né avec deux jumeaux et sorti le deuxième du sein de sa mère. Les déclarations et cette présentation ont été faites en présence de Emile Lesguillon âgé de trente cinq ans, menuisier, et de Edmond Dufer, âgé de trente-six ans, cordonnier, tous les deux domiciliés dans la présente commune, lesquels, avec que le père, ont signé avec nous le présent acte après que lecture en a été faite.

Lesguillon Dufer Lesguillon

N° 16

Naissance de Béatrix Lesguillon fille légitime

3 Juin 1890

L'an mil huit cent quatre-vingt dix, le quatre juin à sept heures du matin, par devant nous Alphonse Adrien Pérot, maire et officier de l'Etat civil de la commune de la Neuville-en-Hez, canton et arrondissement de Clermont, département de l'Oise, a comparu Ernest Lesguillon, âgé de quarante et un ans, cantonnier, domicilié dans la présente commune, lequel nous a déclaré que le trois Juin courant, à quatre heures du matin, dans son domicile, rue Cantôt, Eugénie Valérine Rivière, son épouse, âgée de trente et un ans et demi, sans profession, domiciliée au même lieu, est accouchée d'un enfant du sexe féminin qu'il nous a présenté, et auquel il a donné

le prénom de Béatrix, ajoutant qu'elle est née avec deux jumeaux, et sorte le troisième du sein de sa mère. Ces déclarations et cette présentation ont été faites en présence de Emile Lesquillon, âgé de trente-cinq ans, menuisier, et de Edmond Dufer, âgé de trente-six ans, cordonnier, tous les deux domiciliés dans la présente commune, lesquels, ainsi que le père, ont signé avec nous le présent acte après que lecture en a été faite.

Lesquillon Dufer

Lesquillon

N° 17

Décès de Marie Lesquillon, âgée de treize jours. Célibataire

15 Juin 1890

L'an mil huit cent quatre-vingt dix, le seize juin à sept heures du matin, devant nous Alphonse Adrien Pérot, maire et officier de l'Etat civil de la commune de la Neuville-en-Hez, canton et arrondissement de Clermont, département de l'Oise, ont comparu Ernest Lesquillon, âgé de quarante et un ans, cantonnier, et Emile Lesquillon, âgé de trente-cinq ans, menuisier, tous les deux domiciliés dans la présente commune, lesquels nous ont déclaré que le quinze juin courant à minuit, Marie Lesquillon, âgée de treize jours sans profession, née et domiciliée dans la présente commune, chez ses père et mère, rue Cantôt, fille légitime du premier comparant, et de Eugénie Valérine Rivière, son épouse, âgée de trente et un ans et demi, sans profession, domiciliée au même lieu, et nièce du second comparant, est décédée au domicile de ses père et mère. Après nous être assuré du décès, nous en avons dressé le présent acte que les déclarants ont signé avec nous après que lecture en a été faite.

Lesquillon

Lesquillon

N° 18

Décès de Béatrix Lesquillon, âgée de dix-sept jours. Célibataire

20 Juin 1890

L'an mil huit cent quatre-vingt dix, le vingt juin à sept heures du matin, devant nous Alphonse Adrien Pérot, maire et officier de l'Etat civil de la Commune de la Neuville-en-Hez, canton et arrondissement de Clermont, département de l'Oise, ont comparu Ernest Lesquillon, âgé de quarante et un ans, cantonnier, et Emile Lesquillon, âgé de trente-cinq ans, menuisier, tous les deux domiciliés dans la présente commune, lesquels nous ont déclaré que le vingt juin courant, à dix heures du soir, Béatrix Lesquillon, âgée de dix-sept jours sans profession, née et domiciliée dans la présente commune, chez ses père et mère, rue Cantôt, fille légitime du premier comparant, et de Eugénie Valérine Rivière, son épouse, âgée de trente et un ans et demi, sans profession, domiciliée au même lieu, et nièce du second comparant, est décédée au domicile de ses père et mère. Après nous être assuré du décès, nous en avons dressé le présent acte que les déclarants ont signé avec nous après que lecture en a été faite.

Lesquillon

Lesquillon

N° 19

Décès de Emma-Clara Robbe, âgée de cinquante-cinq ans. Epouse de Arsène Hubert Nicolas Larché

17 Juillet 1890

L'an mil huit cent quatre-vingt dix, le dix-sept juillet, à trois heures du soir, devant nous Alphonse Adrien Pérot, maire et officier de l'Etat civil de la commune de la Neuville-en-Hez, canton et arrondissement de Clermont, département de l'Oise, ont comparu Arsène Hubert Nicolas Larché, âgé de cinquante-sept ans, rentier et Charles Jean Baptiste Rogez, âgé de cinquante cinq ans, rentier, tous les deux domiciliés dans la présente commune, lesquels nous ont déclaré que ce dix-sept juillet

courant, à midi moins cinq minutes. Emma-Clara Robbe, âgée de cinquante-cinq ans, sans profession domiciliée dans la présente commune, née à Berlin (Prusse) le dix avril mil huit cent trente-cinq, fille des défunt Napoléon Auguste Robbe, et de Charlotte Rieschke, âgée de quatre-vingt-deux ans, sans profession, domiciliée à Paris, rue des Batignolles, 60, Epouse du premier comparant et cousine du second, est décédée dans son domicile, grande rue de Clermont à Beauvais. Après nous être assuré du décès, nous en avons dressé le présent acte que les déclarants ont signé avec nous après que lecture en a été faite.

Larcher Rogers

N° 20

Décès de Marguerite Désirée Battavoine âgée de soixante-dix-huit ans et demi, veuve de Charles Nicolas Delaherche

27 Juillet 1890

L'an mil huit cent quatre-vingt-dix, le vingt-sept juillet, à quatre heures du soir, devant nous Alphonse Adrien Pérot, maire et officier de l'Etat civil de la commune de la Neuville-en-Hez, canton et arrondissement de Clermont, département de l'Oise, ont comparu Charles Nicolas Delaherche, âgé de cinquante-six ans, cultivateur, et Xavier Gustave Delaherche, âgé de cinquante ans et demi, employé de commerce, tous les deux domiciliés dans la présente commune, lesquels nous ont déclaré que ce vingt-sept juillet courant, à deux heures du soir, Marguerite Désirée Battavoine, âgée de soixante-dix-huit ans et demi, sans profession domiciliée dans la présente commune, née à Cambronne-les-Clermont, Oise, le onze janvier mil huit cent douze, fille des défunts Antoine Battavoine et

Marie Marguerite Ferret; veuve de Charles Nicolas Delaherche, décédé en cette commune le vingt-sept juin mil huit cent quatre-vingt-un, et mère des deux comparants, est décédée dans son domicile rue de Luzarches; après nous être assuré du décès, nous en avons dressé le présent acte que les déclarants ont signé avec nous après que lecture en a été faite.

Xg Delaherche Delaherche

N° 21

Acte de Présentation d'un enfant sans vie.

12 août 1890

L'an mil huit cent quatre-vingt-dix, le douze août à quatre heures du soir, devant nous Alphonse Adrien Pérot, Maire et officier de l'Etat civil de la commune de la Neuville-en-Hez, canton et arrondissement de Clermont, département de l'Oise, ont comparu Auguste Hermand, âgé de vingt-sept ans Epicier, et Gabriel Auguste Sénéchal, âgé de soixante ans, Garde Champêtre, tous les deux domiciliés dans la présente commune, lesquels nous ont présenté un enfant sans vie, du sexe féminin, qu'il nous ont dit être né dudit Auguste Hermand, l'un des comparants, et de Jeanne Marie Robert, son épouse, âgée de vingt-cinq ans, épicière domiciliée au même lieu, déclarant, en outre, que cet enfant est sorti du sein de sa mère aujourd'hui à deux heures du soir; desquelles présentation et déclarations nous avons dressé le présent acte que les déclarants ont signé avec nous après que lecture en a été faite.

G. Sénéchal

Hermand

N° 22

Transcription de l'acte de Décès de François Hippolyte Fournival, âgé de quatre vingt-deux ans, époux de Joséphine Virginie Petit

25 Juillet 1890

Décès de François Hippolyte Fournival, marié

17e 232

L'an mil huit cent quatre vingt-dix le vingt-sept août, à neuf heures du matin, nous Alphonse Adrien Perot, maire et officier de l'Etat civil de la commune de la Neuville-en-Hez, canton et arrondissement de Clermont, département de l'Oise, avons procédé à la transcription de l'acte de Décès dont la teneur suit qui nous a été transmis par M. le Sous-Préfet de Clermont et qui nous est parvenu aujourd'hui à sept heures du matin:

L'an mil huit cent quatre vingt-dix le samedi vingt-six juillet à neuf heures du matin, pardevant nous, Joseph Noël Auguste Decuignières, maire Officier de l'Etat civil de la Ville de Clermont (Oise) sont comparus, à l'Hotel-de-Ville, les sieurs Vincent Edouard Fraquin, Receveur de l'Hospice, âgé de ~~quarante-huit ans~~ vingt-sept ans, et Achille Frémon, Econome de l'Hospice, âgé de quarante-huit ans, demeurant tous deux à Clermont, lesquels nous ont déclaré que François Hippolyte Fournival, sans profession, âgé de quatre vingt-deux ans, né à Etouy, (Oise) domicilié à la Neuville-en-Hez, Oise, époux de Joséphine Virginie Petit, fils des défunts Nicolas Fournival et Adelaïde Lejeune, est décédé à Clermont, rue de la Madeleine, N°, hier vingt cinq juillet, à six heures du soir; et après nous être assuré du décès, conformément à la loi, avons rédigé le présent acte, que les déclarants ont signé avec nous, après lecture faite. Ainsi signé au registre: Fraquin, Frémon et Decuignières.

Et de cette transcription nous avons dressé le présent acte que nous avons signé. Le Maire

† approuvé deux mots rayés comme nuls

N° 23

Décès de Agnès Lesquillon, âgée de trois mois, Célibataire

9 septembre 1890

L'an mil huit cent quatre vingt dix le neuf septembre à sept heures du soir devant nous Alphonse Adrien Perot maire et officier de l'Etat civil de la commune de la Neuville en Hez, canton et arrondissement de Clermont département de l'Oise, ont comparu Ernest Lesquillon âgé de quarante et un ans, cantonnier, et Ernest Lesquillon âgé de trente cinq ans, menuisier, tous les deux domiciliés dans la présente commune, lesquels nous ont déclaré que neuf septembre courant, à six heures et demie du soir, Agnès Lesquillon, âgé de trois mois, sans profession, née et domiciliée dans la présente commune, chez ses père et mère, rue Cantot, fille légitime du premier comparant et de Eugénie Valérine Rivière, son épouse, âgé de trente deux ans, sans profession, domiciliée au même lieu, et née du second comparant, est décédé au domicile de ses père et mère. Après nous être assuré du décès nous en avons dressé le présent acte que les déclarant ont signé avec nous après que lecture en a été faite

Lesquillon

Lesquillon

N° 24

Décès de Geneviève Caroline Bayard, âgée de soixante-dix ans et demi, épouse de Pierre Désiré Petré.

6 octobre 1890.

L'an mil huit cent quatre vingt-dix, le six octobre à huit heures du matin, devant nous Alphonse Adrien Perot, maire et officier de l'Etat civil de la commune de la Neuville-en-Hez, canton et arrondissement de Clermont, département de l'Oise, ont comparu Pierre Désiré Petré, âgé de soixante-treize ans, et Octave Petré, âgé de trente neuf ans, tous deux manouvriers domiciliés dans la présente commune, lesquels nous ont déclaré que ce six octobre courant à une heure du matin, Geneviève Caroline Bayard, âgée de soixante dix ans et demi, sans profession, domi-

cilée dans la présente commune où elle est née, fille de défunts Pierre Nicolas Bayard et Marie Louise Lereus, Epouse du premier comparant, et mère du second, est décédée dans son domicile, rue du Clos à Bauts. Après nous être assuré du décès, nous en avons dressé le présent acte que les déclarants ont signé avec nous après que lecture en a été faite.

Pétré

Pétré

N° 25

Décès de Rose-Marie Sophie Lorel- âgée de trente-six ans, veuve de Pierre Albert Beuvelet

24 octobre 1890

L'an mil huit cent quatre-vingt-dix, le vingt-cinq octobre, à huit heures du matin, devant nous Alphonse Adrien Pérot, maire et officier de l'Etat civil de la commune de la Neuville en Hez, canton et arrondissement de Clermont, département de l'Oise, ont comparu Joseph Robert, âgé de quarante-huit ans, Employé de commerce, et Ernest Clément Delais, âgé de quarante-trois ans, boulanger, tous deux domiciliés dans la présente commune, lesquels nous ont déclaré que le vingt-quatre octobre courant, à dix heures du soir, Rose-~~Marie~~ Sophie Lorel-, âgée de trente-six ans, née à Recouvrance, près de Brest (Finistère) en mil huit cent cinquante-quatre, Receveuse des Postes, domiciliée dans la présente commune, fille de défunt Charles Adrien Loret, décédé à Brest, et de Sophie ~~Eveline~~ Dudoit, âgée de soixante-trois ans, sans profession, domiciliée dans la présente commune, veuve de Pierre Albert Beuvelet, décédé à Nantes; et amie des deux comparants, est décédée dans son domicile, grande rue de Clermont à

Approuvé la rature de deux mots:

Robert

Delais

Pétré

+ Marie
++ Herveline

Approuvé

Robert

Delais

1890

Beauvais. Après nous être assuré du décès, nous en avons dressé le présent acte que les déclarants ont signé avec nous après que lecture en a été faite.

Robert Delais

Pétré

N° 26

Décès de Louise-Désirée Bayard âgée de quarante-huit ans neuf mois, célibataire

3 novembre 1890

L'an mil huit cent quatre-vingt-dix, le trois novembre, à sept heures du matin, devant nous Alphonse Adrien Pérot, maire et officier de l'Etat civil de la commune de la Neuville en Hez, canton et arrondissement de Clermont, département de l'Oise ont comparu Pierre Désiré Pétré, âgé de soixante-treize ans, et Octave Pétré, âgé de trente-neuf ans, tous deux manœuvriers domiciliés dans la présente commune, lesquels nous ont déclaré que ce trois novembre courant à trois heures du matin Louise Désirée Bayard, âgée de quarante huit ans et neuf mois, sans profession, née et domiciliée dans la présente commune, célibataire, fille naturelle de défunte Génerière Caroline Bayard, belle-fille du premier comparant et belle sœur du second, est décédée dans son domicile, rue de Cuzarches. Après nous être assuré du décès, nous en avons dressé le présent acte que les déclarants ont signé avec nous après que lecture en a été faite.

Pétré

Pétré

N° 27

Décès de François-Joseph Croisœufs. âgé de cinquante-neuf ans et demi, époux de Apoline Adélaïde Leverre.

3 novembre 1890

L'an mil huit cent quatre-vingt-dix, le neuf novembre, à neuf heures du matin, devant nous Alphonse Adrien Pérot, maire et officier de l'Etat civil de la commune de la Neuville en Hez, canton et arrondissement de Clermont, département de l'Oise, ont comparu Emile Arthur Croisœufs, âgé de vingt

huit ans, facteur, et Emile Mansard, âgé de vingt-huit ans, manœuvrier, tous les deux domiciliés dans la présente commune, lesquels nous ont déclaré que le huit novembre courant, à six heures du soir, François Joseph **Croisœufs**, âgé de cinquante-neuf ans et demi, bûcheron, né et domicilié dans la présente commune, fils des défunts François Etienne Croisœufs, et Félicité Rose; époux de Apolline Adélaïde Leverve, âgé de cinquante-huit ans, sans profession, domiciliée dans la présente commune, père du premier comparant et ami du second, est décédé dans son domicile, rue Neuve; après nous être assuré du décès nous en avons dressé le présent acte que les déclarants ont signé avec nous après que lecture en a été faite. Croisœufs Mansard

N° 28

Décès de Pierre Juif, âgé de soixante-sept ans; époux de Reine Loudenot.

22 novembre 1890.

L'an mil huit cent quatre-vingt-dix, le vingt-deux novembre, à dix heures du matin, devant nous Alphonse Adrien Pérot, maire et officier de l'Etat civil de la commune de la Neuville-en-Hez, canton et arrondissement de Clermont, département de l'Oise, ont comparu Jean Marie Juif, âgé de trente-sept ans, Garde forestier, et Gabriel Sénéchal, âgé de soixante ans, Garde champêtre, tous deux domiciliés dans la présente commune, lesquels nous ont déclaré que ce vingt-deux novembre courant, à six heures du matin, Pierre **Juif**, âgé de soixante-sept ans, sans profession, né à Saint-Valliers, le dix juillet mil huit

cent vingt trois et domicilié dans la présente commune, fils des défunts Jean Juif et Jeanne Frost, épouse de Reine Loudenot, âgé de soixante ans, sans profession, domiciliée à Monceau-les-Mines (Saône-et-Loire); père du premier comparant, et ami du second, est décédé au domicile dudit premier comparant. Après nous être assuré du décès nous en avons dressé le présent acte que les déclarants ont signé avec nous après que lecture en a été faite. Juif G. Sénéchal

N° 29

Naissance de Anatole-Léon Guillot. Garçon légitime

20 décembre 1890

L'an mil huit cent quatre-vingt dix, le vingt et un décembre, à neuf heures du matin, par devant nous Alphonse Adrien Pérot, maire et officier de l'Etat civil de la commune de la Neuville-en-Hez, canton et arrondissement de Clermont, département de l'Oise, a comparu Louis-Jean-Baptiste Victor Guillot, âgé de vingt-six ans et demi, homme d'équipe à la Gare, domicilié dans la présente commune, lequel nous a présenté un enfant du sexe masculin qu'il nous a dit être né le vingt décembre courant à une heure du soir, dans son domicile, de lui déclarant, et de Maria Pommelaire, âgée de vingt-trois ans, manœuvrière, son épouse domiciliée au même lieu; et il a donné à cet enfant les prénoms de **Anatole-Léon**. Ces déclaration et présentation ont été faites en présence de Edmond Sallot, âgé de vingt-six ans, manœuvrier, et de Joseph Duval âgé de trente-sept ans, tablettier, tous les deux domiciliés dans la présente commune, lesquels, ainsi

que le père, ont signé avec nous le présent acte après que lecture en a été faite

Sallot Guillot Dubal

N° 30

Décès de Felicie-Amable-Euphrasie de Larive, âgée de cinquante-neuf ans, épouse de Gabriel Auguste Senéchal

31 décembre 1890

L'an mil huit cent quatre-vingt-dix, le trente et un décembre, à midi, devant nous Alphonse Adrien Perot, maire et officier de l'Etat civil de la commune de la Neuville-en-Hez, canton et arrondissement de Clermont, département de l'Oise, ont comparu Gabriel Auguste Senéchal, âgé de soixante ans, garde champêtre, et Ernest Lesguillon, âgé de quarante et un ans, cantonnier, tous deux domiciliés dans la présente commune, lesquels nous ont déclaré que ce trente et un décembre courant, à huit heures et demie du matin, Felicie-Amable-Euphrasie de Larive, âgée de cinquante-neuf ans, sans profession, domiciliée dans la présente commune, née à Pau (Basses-Pyrénées) le cinq janvier mil huit cent trente deux, fille des défunts Charles Firmin de Larive et Marie Anne Lamotte, épouse du premier comparant et amie du second, est décédée dans son domicile, rue du Clos à Bœufs. Après nous être assuré du décès, nous en avons dressé le présent acte que les déclarants ont signé avec nous après que lecture en a été faite.

J. Senéchal Lesguillon

Le présent registre des actes de l'Etat civil de la commune de la Neuville-en-Hez pour l'année mil huit cent quatre-vingt dix, contenant trente actes, a été clos et arrêté par nous, Maire et officier de l'Etat civil de ladite commune le trente et un décembre mil huit cent quatre-vingt dix.

Le Maire

Table des Actes

Contenus au présent registre.

N° des actes	Nom et Prénoms.		Date des actes.
	Naissances:		
5	Connette,	Marcelle-Antonia	28 février
9	David,	Georges-Eugène	11 avril
4	Fouvnier,	Cécile-Marie	2 février
8	Galland,	Blanche-Rosa	10 avril
29	Guillon,	Anatole-Léon	21 décembre
21	Hermand,	Présentation d'un enfant sans vie	12 août
7	Lesage,	Berthe-Virginie	31 mars
15	Lesguillon,	Agnès	4 Juin
16	Lesguillon,	Béatrix	4 Juin
14	Lesguillon,	Marie	4 Juin
6	Macy,	Thérèse-Elia	16 mars
13	Saint-Léger,	Germaine	21 mai

12 Naissances.

Mariages:

2	Hermand,	Jean-Baptiste-Alphonse, maire	25 Janvier
	Lalouette,	Henriette-Ismarie.	

1 Mariage

N° des actes	Nom et Prénoms.	Date des Actes
	Divorces:	
11	entre Duserre, Edouard-Xavier et Charlier, Clorinthe-Mélanie	9 mai
12	entre Lauzem, Louis-Isidore et Lazive, Célina-Béatrix	13 mai
	2 Divorces	
	Décès:	
20	Battavoine, Marguerite-Désirée	27 Juillet
24	Bayard, Génevrève-Caroline	6 Octobre
26	Bayard, Louise-Désirée	3 novembre
3	Blanchet, Virginie. Transcription d'acte	26 janvier
22	Dourival, François-Hippolyte, — id. —	27 août
21	Hermand, Présentation d'un enfant mort-né	12 août
28	Juif, Pierre	22 novembre
30	de Lazive, Félicie-Aimable-Euphrasie	31 décembre
23	Lesguillon, Agnès	9 septembre
18	Lesguillon, Béatrix	21 Juin
17	Lesguillon, Marie	16 Juin
25	Lozet, Rose-Marie-Sophie	25 Octobre
1	Maigret, Lucien-Alphonse	14 janvier
19	Robbe, Emma-Clara	17 Juillet
27	Croisœufs, François-Joseph	9 novembre
10	Waller, Louis-Frédéric	25 avril
	14 Décès	
	et 2 Transcriptions d'acte.	

Nous, Alphonse Adrien Pérot, Maire et officier de l'état civil de la commune de la Neuville en Hez, certifions exacte la présente Table des Naissances, Mariages, Divorces et Décès, contenant trente actes.

A la Neuville-en-Hez, le vingt-cinq janvier mil huit cent quatre-vingt-onze.

Le Maire

Premier feuillet.

1891

COMMUNE
de la Neuville-en-Hez

ARRONDISSEMENT
DE CLERMONT

DEPARTEMENT
DE L'OISE

L'Officier public se conformera aux dispositions des articles du Code civil dont la teneur suit :

Art. 34. — Les actes de l'état-civil énonceront l'année, le jour et l'heure où ils seront reçus, les prénoms, nom, âge, profession et domicile de tous ceux qui y seront dénommés.

Art. 35. — Les Officiers de l'état-civil ne pourront rien insérer dans les actes qu'ils recevront, soit par note, soit par énonciation quelconque, que ce qui doit être déclaré par les comparants.

Art. 37. — Les témoins produits aux actes de l'état-civil ne pourront être que du sexe masculin, âgés de vingt et un ans au moins, parents ou autres, et ils seront choisis par les personnes intéressées.

Art. 38. — L'Officier de l'état-civil donnera lecture des actes aux parties comparantes, ou à leurs fondés de procuration et aux témoins; il y sera fait mention de l'accomplissement de cette formalité.

Art. 39. — Ces actes seront signés par l'Officier de l'état-civil, par les comparants et les témoins, ou mention sera faite de la cause qui empêchera les comparants et les témoins de signer.

Art. 42. — Les actes seront inscrits sur les registres, de suite, sans aucun blanc. Les ratures et les renvois seront approuvés et signés de la même manière que le corps de l'acte. Il n'y sera rien écrit par abréviation, et aucune date ne sera mise en chiffres.

Art. 43. — Les registres seront clos et arrêtés par l'Officier de l'état-civil à la fin de chaque année; et, dans le mois, l'un des doubles sera déposé aux archives de la commune, *l'autre au greffe du Tribunal de première instance*, sous les peines portées en l'article 50, conçu en ces termes :

« Toute contravention aux articles précédents, « de la part des fonctionnaires y dénommés, sera « poursuivie devant le Tribunal de première ins- « tance, et punie d'une amende qui ne pourra « excéder cent francs. »

REGISTRE destiné à constater, par des actes authentiques, les Naissances, Adoptions, Mariages et Décès des citoyens de la Neuville-en-Hez pendant l'année mil huit cent quatre-vingt-onze.

Le présent registre contenant vingt-deux feuillets de papier timbré, cotés par premier et dernier, et paraphés par nous, SCOTÉ, Président du Tribunal civil de l'arrondissement de Clermont, en exécution de l'article 41 du Code civil.

Fait double, à Clermont, le premier décembre mil huit cent quatre-vingt-dix.

pour le Président empêché
Williamson Juge

N° 1.

Décès de Marie Louise Lucienne Leroy, âgée de soixante-quinze ans et dix mois, épouse de François Thomas Louis Désir Dacquin Leclerc.

8 Janvier 1891.

L'an mil huit cent quatre-vingt-onze, le huit Janvier à deux heures du soir, devant nous Alphonse Adrien Perot, maire et officier de l'Etat civil de la commune de la Neuville-en-Hez, canton et arrondissement de Clermont, département de l'Oise, ont comparu Louis Honoré Désiré Hubart, âgé de quatre-vingts ans, propriétaire, et Joseph Laurent Bazin, âgé de quarante-quatre ans, Limonadier, tous les deux domiciliés dans la présente commune, lesquels nous ont déclaré que ce huit Janvier courant, à dix heures et demie du matin, Marie Louise-Lucienne Leroy, âgée de soixante-quinze ans et dix mois, sans profession, née et domiciliée dans la présente commune, fille des défunts Joseph Michel Leroy et Marie Lucienne Angot, épouse de François Thomas Louis Désir Dacquin Leclerc, âgé de soixante-seize ans, menuisier, domicilié au même lieu; et ami des deux comparants, est décédée dans son domicile, rue Cantôt. Après nous être assuré du décès, nous en avons dressé le présent acte que les déclarants ont signé avec nous après que lecture en a été faite.

Hubart Bazin

N° 2.

Naissance de Louise Marguerite Bertin fille légitime

1er Janvier 1891

La Dénommée ci-contre s'est mariée le 8 décembre 1939 à Jules Paul Clément à Paris Mairie du 8e Arrondissement le mien

Lampret

L'an mil huit cent quatre-vingt-onze, le dix-huit Janvier à quatre heures du soir, par devant nous, Alphonse Adrien Perot, maire et officier de l'Etat civil de la commune de la Neuville-en-Hez, canton et arrondissement de Clermont, département de l'Oise, a comparu Edmond Isidore Bertin, âgé de trente-sept ans, charcutier, domicilié dans la présente commune, rue de l'église, lequel nous a présenté un enfant du sexe féminin, qu'il nous a dit être né le dix-sept Janvier courant à cinq heures et demie du soir, dans son domicile, de la

Décédée à Paris 8e Arr. le 15 juin 1945. Le maire Paul Lefort



déclarant, et de Euphrasie Aspasie Locque, son épouse, âgée de trente-quatre ans, sans profession, domiciliée au même lieu; et il a donné à cet enfant les prénoms de Louise-Marguerite. Ces déclaration et présentation ont été faites en présence de Alexandre Ernest Courtois, âgé de quarante-neuf ans, manouvrier, et de Auguste Hermand, âgé de vingt-sept ans, Epicier, tous les deux domiciliés dans la présente commune, lesquels, ainsi que le père, ont signé avec nous le présent acte, après que lecture en a été faite.

Bertin Courtois Hermand

N° 3.

Décès de Félicité Blandine Locque âgée de quinze ans et demi célibataire

20 Janvier 1891

L'an mil huit cent quatre-vingt-onze, le vingt Janvier, à dix heures du matin, devant nous, Alphonse Adrien Perot, maire et officier de l'Etat civil de la commune de la Neuville-en-Hez, canton et arrondissement de Clermont, département de l'Oise, ont comparu Théophile Locque, âgé de quarante ans, manouvrier, et Nicolas Lesguillon, âgé de cinquante-trois ans, aussi manouvrier, tous deux domiciliés dans la présente commune, lesquels nous ont déclaré que ce vingt Janvier courant, à huit heures trois quarts du matin, Félicité Blandine Locque, âgée de quinze ans et demie, manouvrière, née et domiciliée dans la présente commune, fille légitime du premier comparant, et de Joséphine Lesguillon, son épouse, âgée de trente-six ans, sans profession, domiciliée au même lieu, et petite-nièce du second comparant, est décédée au domicile de ses père et mère, grande rue de Clermont à Beauvais. Après nous être assuré du décès, nous en avons dressé le présent acte, que les déclarants ont signé avec nous après que lecture en a été faite.

Locque Lesguillon

Naissance de Emilie Charlotte Clara Callande dit Champmartin

29 Janvier 1891

Reconnaissance faite par la mère: Par acte en date du dix-huit décembre mil huit cent quatre-vingt-onze inscrit sous le numéro 11 du registre des naissances de la présente commune pour ladite année, l'enfant dont la naissance est constatée dans l'acte ci-contre a été reconnu par Mathilde Morel âgée de trente trois ans et demi, sans profession domiciliée dans la présente commune.

Pour le Maire absent
Le Adjoint

Le mariage a été célébré le 27 août 1917 entre Emilie Charlotte Clara Callande dit Champmartin, née à Nanterre, le 29 janvier 1891 et Louis Ducot, mécanicien, né à Paris XVIIe le 3 décembre 1891 ainsi qu'il résulte de la mention de mariage en marge de l'acte de naissance de la dite Emilie Charlotte Clara Callande dit Champmartin, divorcée de Etienne Louis Ducot, suivant jugement du Tribunal de la Seine en date du 3 avril 1926. Paul Gustave Cau

Le Greffier
G. Guesnier

Le Greffier
G. Guesnier

Le vingt-cinq avril mil neuf cent vingt-six, par le mariage de Callande Emile Morel Mathilde

L'an mil huit cent quatre-vingt-onze, le trente Janvier, à cinq heures du soir, par devant nous Alphonse Adrien Pérot, maire et officier de l'Etat civil de la commune de la Neuville-en-Hez, canton et arrondissement de Clermont, département de l'Oise, a comparu Charles Emile Callande, dit Champmartin, âgé de trente sept ans, Artiste Peintre, domicilié dans la présente commune, lequel nous a déclaré que le vingt-neuf janvier courant, à quatre heures et demie du matin, il est né, dans son domicile, rue de la place, un enfant du sexe féminin que il nous présente, et auquel il déclare donner les prénoms de Emilie-Charlotte-Clara, se reconnaissant pour être le père de cet enfant, et l'avoüeu de Mathilde Morel âgée de trente trois ans, sans profession, domiciliée au même lieu; les présentes déclarations et présentation faites en présence de Etienne Célestin Gobert, âgé de quarante neuf ans, Limonadier, et de Désiré Ernest Olivier Cornette, âgé de trente six ans, menuisier, tous les deux domiciliés dans la présente commune et ont le déclarant et les témoins signé avec nous le présent acte de naissance, après qu'il leur en a été fait lecture.

E. Callande dit Champmartin
Cornette
Gobert

Mention au bas de la page

N° 5

Décès de Charles Amant Chotellier

âgé de cinquante quatre ans
Epoux de Caroline Bayard

18 Février 1891

L'an mil huit cent quatre-vingt-onze, le dix-huit février à cinq heures du soir, devant nous Alphonse Adrien Pérot, maire et officier de l'Etat civil de la commune de la Neuville-en-Hez, canton et arrondissement de Clermont, département de l'Oise, ont comparu Pierre Désiré Pétré, âgé de soixante-treize ans, et Octave Pétré, âgé de trente-neuf ans, tous deux manouvriers et domiciliés dans la présente commune lesquels nous ont déclaré que ce dix-huit février courant, à trois heures du soir, Charles-Amant Chotellier, âgé de cinquante-quatre ans, Charretier, domicilié dans la présente commune, né à la Rue-Saint-Pierre, le premier novembre mil huit cent trente-six; fils défunts Amable Paschal Chotellier et Marie Elisabeth Boclet; époux de Caroline Bayard, âgée de quarante sept ans, ménagère, domiciliée au même lieu; beau fils par alliance du premier comparant et beau frère du second, est décédé dans son domicile, rue de Sugarches. Après nous être assuré du Décès, nous en avons dressé le présent acte que les déclarants ont signé avec nous après que lecture en a été faite.

Pétré
Pétré

N° 6

Décès de Joséphine Vaillant, âgée de quarante neuf ans et demi, Épouse de Philias Vaillant

23 Février 1891

L'an mil huit cent quatre-vingt-onze, le vingt trois février, à midi, devant nous Alphonse Adrien Pérot, maire et Officier de l'Etat civil de la commune de la Neuville-en-Hez, canton et arrondissement de Clermont, département de l'Oise, ont comparu Philias Vaillant, âgé de cinquante ans et demi, ex-facteur rural, et Désiré Jourdois, âgé de quarante-neuf ans, manouvrier, le premier domicilié dans la présente commune et le second à Nointel (Oise) lesquels nous ont déclaré que ce vingt-trois février courant, à onze heures du matin, Joséphine Vaillant, âgée de quarante-neuf ans et demi, Sage-femme, domiciliée dans la présente commune, née à Nointel (Oise) le vingt-six août mil huit cent

quarante et un, fille de défunts François Joseph Vaillant, et Hortense Augustine Lemaire, épouse du premier comparant et belle-sœur du second, est décédée dans son domicile, grande rue de Clermont à Beauvais. Après nous être assuré du décès, nous en avons dressé le présent acte que les déclarants ont signé avec nous après que lecture en a été faite

Vaisseau Fourdois

N° 7

Décès de Eugène Gabriel Sorel, âgé de quatre-vingt-deux ans époux de Flore Henriette Ducastel.

24 février 1891.

L'an mil huit cent quatre-vingt-onze, le vingt-quatre février, à midi, devant nous Alphonse Adrien Pérot, maire et officier de l'Etat civil de la commune de la Neuville-en-Hez, canton et arrondissement de Clermont, département de l'Oise, ont comparu François Coussaint Hébert, âgé de soixante-quatre ans, et Pierre Alexandre Frédéric Lequeux, âgé de soixante-et-onze ans, tous les deux propriétaires domiciliés dans la présente commune, lesquels nous ont déclaré que ce vingt-quatre février courant, à minuit et demi, Eugène Gabriel Sorel, âgé de quatre-vingt-deux ans, ex-peintre en bâtiment, domicilié dans la présente commune où il est né, fils des défunts Jean Baptiste Auguste Sorel, et Marie Cléophé Bonnefoy, époux de Flore Henriette Ducastel, âgé de soixante-huit ans, sans profession, domicilié au même lieu, ami du premier comparant et cousin du second, est décédé dans son domicile, grande rue de Clermont à Beauvais. Après nous être assuré du décès, nous en avons dressé le présent acte que les déclarants ont signé avec nous après que lecture en a été faite.

Hébert Lequeux

N° 8

Naissance de Gaston Mahieux. Garçon légitime

23 février 1891.

L'an mil huit cent quatre-vingt-onze, le vingt-quatre février, à cinq heures du soir, par devant nous Alphonse Adrien Pérot, Maire et Officier de l'Etat civil de la commune de la Neuville-en-Hez, canton et arrondissement de Clermont, département de l'Oise, a comparu Victor Alexandre Mahieux, âgé de trente et un ans et demi, cultivateur, domicilié dans la présente commune, lequel nous a présenté un enfant du sexe masculin, qu'il nous a dit être né le vingt-trois février courant, à onze heures et demie du soir, dans son domicile, grande rue de Clermont à Beauvais, de lui déclarant, et de Esther Aurélie Serré, son épouse, âgé de vingt-huit ans, sans profession, domiciliée au même lieu, et il a donné à cet enfant le prénom de Gaston. Ces déclaration et présentation ont été faites en présence de Jean Charles Mahieux, âgé de cinquante-sept ans, ex-facteur, et de Jules Edmond Lesage, âgé de vingt-six ans, cultivateur, tous les deux domiciliés dans la présente commune, lesquels, ainsi que le père, ont signé avec nous le présent acte, après que lecture en a été faite.

Lesage.

Mahieux

Mahieux

N° 9

Mariage entre Adolphe Herrmann et Victorine Albertine Bochet, Garçon et fille majeurs.

5 mars 1891.

L'an mil huit cent quatre-vingt-onze, le cinq mars, à dix heures du matin, par devant nous Alphonse Adrien Pérot, maire et officier de l'Etat civil de la commune de la Neuville-en-Hez, canton et arrondissement de Clermont, département de l'Oise, ont comparu Adolphe Herrmann, âgé de quarante-trois ans et dix mois, fourreur, domicilié dans la présente commune, né à

Frain, (Autriche) le quatorze avril mil huit cent quarante-sept, ainsi qu'il est constaté par l'extrait de son acte de naissance, qui nous est remis; garçon fils majeur de défunts François Herrmann, et Thérèse Pabst; lequel, étant majeur et sujet autrichien, peut, selon les lois civiles de son pays, contracter mariage sans le consentement de ses père et mère et ascendants ainsi que le constate un certificat de l'avocat de l'Ambassade d'Autriche à Paris; et demoiselle Victorine Albertine Bochet, âgée de quarante quatre ans, ouvrière en fourrure, domiciliée dans la présente commune, née à Clermont (Oise) le dix-sept Janvier mil huit cent quarante-sept, ainsi que le constate l'extrait de son acte de naissance qui nous est présenté dûment légalisé; fille majeure et naturelle non reconnue de Victorine Henriette Bochet, âgée de soixante-trois ans, manouvrière, demeurant à Clermont, Oise; lesquels comparants nous ont requis de procéder à la célébration de leur mariage, dont les publications ont été faites dans la présente commune les dimanches huit et quinze février dernier, ainsi qu'il résulte du registre des publications qui est mis sous nos yeux, sans qu'il soit intervenu aucune opposition. A l'appui de leur réquisition les parties nous ont remis: 1° l'original de l'acte de naissance du futur écrit en langue allemande et visé à l'Ambassade d'Autriche le quatre Janvier mil huit cent quatre-vingt-dix; 2° ledit acte traduit en français à Paris le dix-huit décembre mil huit cent quatre-vingt-neuf; 3° un certificat constatant que le futur, comme sujet autrichien,

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE 2 fr 10 CENTS F. 1.

peut contracter mariage sans le consentement de ses ascendants, délivré par l'Avocat de l'Ambassade d'Autriche le six janvier mil huit cent quatre-vingt-dix et visé le même jour à l'Ambassade et au Ministère des affaires étrangères; et 4° l'expédition légalisée de l'acte de naissance de la future. Les futurs époux, sur notre interpellation, ont déclaré qu'il n'a point été fait de contrat de mariage. Nous leur avons donné lecture des pièces ci dessus énoncées, et des dispositions du Code Napoléon, au chapitre six du titre du Mariage; après quoi nous leur avons demandé s'ils voulaient se prendre pour époux. Chacun d'eux ayant répondu séparément et affirmativement, nous avons prononcé, au nom de la loi, que lesdits Adolphe Herrmann et Victorine Albertine Bochet sont unis par le mariage. Le tout a été fait publiquement en la maison commune, et nous en avons dressé immédiatement le présent acte en présence de Jean-Innocent Sonnier, âgé de cinquante-huit ans, sous-officier en retraite, décoré de la médaille militaire de Sardaigne, de Crimée et d'Italie, domicilié à La Rue Saint-Pierre, Oise; de François Martin, âgé de soixante-cinq ans, propriétaire, décoré de la médaille militaire et de l'Ordre de Sainte Anne de Russie, domiciliés à Bresles (Oise), tous les deux amis de l'Epoux; de Charles Louis Philippe Bochet, âgé de soixante-cinq ans, propriétaire, décoré de la médaille militaire, et de Alfred Ernest Delacourt, âgé de trente-six ans, débitant, tous les deux domiciliés à Cannettecourt, de la commune de Breuil-le-Vert (Oise) et amis de l'épouse. Lecture faite du

présent acte, les nouveaux époux et les témoins susdénommés l'ont signé avec nous. 7 Mars

Herrmann Nadolski

H. Bochet Vannier

Bochet Delsaux

N° 10

Naissance de Blanche Bertin fille légitime.

5 mars 1891

Par acte du 26 fév. 1901 la susnommée a contracté mariage avec Hongrand Ernest né à la commune de Belle Eglise arrondissement de Clermont

L'officier de l'état civil

Par acte du 1er Avril 1925 la susnommée a contracté mariage avec Chastrel Marcel Théodore en la mairie de Chaumont, officier de l'état civil

Décédée le 30 décembre 1975 à Senlis

L'an mil huit cent quatre vingt onze, le sept mars à huit heures du matin, par devant nous Alphonse Adrien Pérot, maire et officier de l'état civil de la commune de la Neuville en Hez, canton et arrondissement de Clermont, département de l'Oise, a comparu Jean Bertin, âgé de trente ans, maçon domicilié dans la présente commune, lequel nous a présenté un enfant du sexe féminin, qu'il nous a dit être né le cinq mars courant, à une heure du soir, dans son domicile, grande rue de Clermont à Beauvais, de lui déclarant, et de Marie Julienne Belguise, son épouse, âgée de vingt quatre ans, brossière, domiciliée au même lieu, et il a donné à cet enfant le prénom de Blanche. Ces déclaration et présentation ont été faites en présence de Henri Senlier, âgé de quarante deux ans, Garde particulier, et de Narcisse Mercier âgé de trente et un ans, cantonnier forestier, tous les deux domiciliés dans la présente commune, lesquels, ainsi que le père, ont signé avec nous le présent acte après que lecture en a été faite.

Bertin Senlier Mercier

N° 11

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Décès de Victorine Elisa Hey, âgée de soixante-six ans et deux mois, Épouse de Jules Etienne Lesage

7 mars 1891.

L'an mil huit cent quatre vingt onze, le sept mars, à cinq heures du soir devant nous Alphonse Adrien Pérot, maire et officier de l'état civil de la commune de la Neuville en Hez, canton et arrondissement de Clermont, département de l'Oise, ont comparu Jules Etienne Lesage, âgé de soixante et onze ans, marchand de bois, et Jules Edmond Lesage, âgé de vingt six ans, cultivateur, tous les deux domiciliés dans la présente commune, lesquels nous ont déclaré que ce sept mars courant, à une heure du soir, Victorine Elisa Hey, âgée de soixante six ans et deux mois, sans profession, née et domiciliée dans la présente commune, fille des défunts Lucien Hubert Hey et Marie Agnès Dhuy, épouse du premier comparant et mère du second, est décédée dans son domicile, grande rue de Clermont à Beauvais. Après nous être assuré du décès, nous en avons dressé immédiatement le présent acte que les déclarants ont signé avec nous après que lecture en a été faite.

Lesage fils Lesage.

N° 12

Décès de Marie Anne Lambourion, âgée de quatre-vingts ans, Épouse de Lucien Vincent Mauriceaux.

14 mars 1891.

L'an mil huit cent quatre vingt onze, le quinze mars à neuf heures du matin, devant nous Alphonse Adrien Pérot, maire et officier de l'état civil de la commune de la Neuville en Hez, canton et arrondissement de Clermont, département de l'Oise, ont comparu Pierre Vincent Mauriceaux, âgé de soixante quinze ans et demi, rentier, et Joseph Arthur Demeury, âgé de quarante quatre ans, limonadier, tous les deux domiciliés dans la présente commune, lesquels nous ont déclaré que le quatorze mars courant, à quatre heures du soir,

Marie-Anne Lambouzion, âgée de quatre vingts ans, rentière, domiciliée dans la présente commune, née à Angers (Maine et Loire) le deux février mil huit cent onze, fille des défunts René Louis Lambouzion, et Marie Victoire Martin; épouse du premier comparant et amie du second, est décédée dans son domicile, rue de la Place. Après nous être assuré du décès, nous en avons dressé le présent acte, que les déclarants ont signé avec nous après que lecture en a été faite.

Mauriceau Demouy

N° 13

Décès de Lucien Pierre-Léon Lefebvre âgé de soixante-deux ans époux de Louise Augustine Stéphanie Hubart.

18 mars 1891

L'an mil huit cent quatre-vingt-onze, le dix-huit mars à neuf heures du matin, devant nous Alphonse Adrien Perot, maire et officier de l'Etat civil de la commune de la Neuville en Hez, canton et arrondissement de Clermont, département de l'Oise, ont comparu Louis Honoré Désiré Hubart, âgé de quatre vingts ans, propriétaire, et Joseph Laurent Bazin, âgé de quarante-quatre ans, limonadier, tous les deux domiciliés dans la présente commune, lesquels nous ont déclaré que ce dix huit mars courant à six heures et demie du matin, Lucien Pierre-Léon Lefebvre, âgé de soixante deux ans, propriétaire, domicilié dans la présente commune, né à Paris, septième arrondissement, le quatorze février mil huit vingt-neuf; fils des défunts Jean Pierre Zacharie Lefebvre, et Marie Cécile Picot; époux de Louise Augustine Stéphanie Hubart, âgée de soixante et onze ans, sans profession, domiciliée dans la présente commune



N° 14

Décès de Marie Christine Antoinette Harouart âgée de quatre vingt douze ans veuve de Georges Demouy.

23 mars 1891.

beau-frère du premier comparant, et oncle par alliance du second, est décédé dans son domicile, rue de la Place. Après nous être assuré du décès, nous en avons dressé le présent acte, que les déclarants ont signé avec nous après que lecture en a été faite.

Hubart Bazin

L'an mil huit cent quatre vingt onze, le vingt quatre mars à sept heures du matin, devant nous Alphonse Adrien Perot, maire et officier de l'Etat civil de la commune de la Neuville en Hez, canton et arrondissement de Clermont, département de l'Oise, ont comparu Joseph Arthur Demouy, âgé de quarante quatre ans, limonadier, et Léon Mary, âgé de trente huit ans, cultivateur, tous deux domiciliés dans la présente commune, lesquels nous ont déclaré que le vingt trois mars courant, à trois heures et demie du soir, Marie-Christine-Antoinette Harouart, âgée de quatre vingt douze ans, sans profession, domiciliée dans la présente commune, née à Cuvilly (Oise) le vingt quatre mars mil sept cent quatre vingt dix neuf, fille des défunts Antoine Harouart et Marie Christine Belny, veuve de Georges Demouy, grand mère du premier comparant et amie du second, est décédée au domicile du dit premier comparant, rue de la Place. Après nous être assuré du décès, nous en avons dressé le présent acte que les déclarants ont signé avec nous après que lecture en a été faite.

Demouy L Mary

L'an mil huit cent quatre vingt onze, le premier avril

N° 15

Décès de Hector-Hyacinthe Semel âgé de soixante-quatre ans et demi, Epoux de Marie-Joséphine Clarisse Chabert

1er avril 1891.

à midi, devant nous, Alphonse Adrien Pérot, Maire et officier de l'Etat civil de la commune de la Neuville-en-Hez, canton et arrondissement de Clermont, département de l'Oise, ont comparu Gustave Pillon, âgé de cinquante-sept ans, cirier, demeurant à Clermont (Oise), et Marie Eugène Corbillon, âgé de trente-deux ans, Notaire, domicilié dans la présente commune lesquels nous ont déclaré que ce premier avril courant, à six heures du matin, Hector-Hyacinthe Semel, âgé de soixante-quatre ans et demi, Notaire honoraire, domicilié dans la présente commune, né à Tricot (Oise) le trois octobre mil huit cent vingt-six, fils des défunts Jacques Ferdinand Semel, et Cornélie Crotey de Bonval; époux de Marie Joséphine Clarisse Chabert, âgée de cinquante-quatre ans et demi, domiciliée dans la présente commune, cousin du premier comparant, et ami du second, est décédé dans son domicile, grande rue de Clermont à Beauvais. Après nous être assuré du décès, nous en avons dressé le présent acte, que les déclarants ont signé avec nous, après que lecture en a été faite.

Pillon Corbillon

N° 16

Décès de Julie Victorine Bayard âgée de quatre-vingt-deux ans et demi Célibataire

2 avril 1891.

L'an mil huit cent quatre-vingt-onze le deux avril, à huit heures du matin, devant nous Alphonse Adrien Pérot, Maire et officier de l'Etat civil de la commune de la Neuville-en-Hez, canton et arrondissement de Clermont, département de l'Oise, ont comparu Jules Isidore Magnier, âgé de quarante-neuf ans, menuisier, et Joseph Arthur Demouy, âgé de quarante-quatre ans, Limonadier, tous deux domiciliés dans la présente commune, lesquels nous ont déclaré que ce deux avril courant, à deux heures du matin, Julie

Victorine Bayard, âgée de quatre-vingt-deux ans et demi, sans profession, domiciliée dans la présente commune où elle est née, célibataire, fille des défunts Pierre Nicolas Bayard, et Marie Victoire Sallot, tante du premier comparant, et amie du second, est décédée dans le domicile du susdit premier comparant, grande rue de Clermont à Beauvais. Après nous être assuré du décès, nous en avons dressé le présent acte que les déclarants ont signé avec nous après que lecture en a été faite.

Magnier Demouy

N° 17

Décès de Marie Louise Victorine Lestuvez âgée de soixante-dix-sept ans Veuve de François Adolphe Cayeux

16 avril 1891.

L'an mil huit cent quatre-vingt-onze, le dix-sept avril, à huit heures du matin, devant nous Alphonse Adrien Pérot, Maire et officier de l'Etat civil de la commune de la Neuville-en-Hez, canton et arrondissement de Clermont, département de l'Oise, ont comparu Edmond Dufer, âgé de trente-six ans, cordonnier, et Jean Baptiste Mahieux, âgé de trente-neuf ans, bûcheron, tous deux domiciliés dans la présente commune, lesquels nous ont déclaré que le seize avril courant, à neuf heures et demie du soir, Marie Louise-Victorine Lestuvez, âgée de soixante-dix-sept ans, sans profession, domiciliée dans la présente commune, née à Rémérangles (Oise) le treize décembre mil huit cent treize, fille des défunts Cyprien Lestuvez et Marie Marguerite Collet, veuve de François Adolphe Cayeux, décédé audit Rémérangles, et amie des deux comparants, est décédée dans le domicile du premier comparant, rue Cantôt. Après nous être assuré du décès, nous en avons dressé le présent acte que les déclarants ont signé avec nous après que lecture en a été faite.

Dufer Mahieux

N° 18

Décès de Olimpe Clémentine Poulain âgée de soixante-deux ans et trois mois, Épouse de Antoine Duverger.

18 avril 1891.

L'an mil huit cent quatre-vingt onze à six heures du soir du dix-huit avril, devant nous Alphonse Adrien Pérot Maire et officier de l'Etat civil de la commune de la Neuville en Hez, canton et arrondissement de Clermont département de l'Oise, ont comparu Antoine Duverger, âgé de soixante-deux ans, cultivateur, et Victor Anatole Duverger, âgé de trente-cinq ans, cultivateur, tous deux domiciliés dans la présente commune, lesquels nous ont déclaré que ce dix huit avril, à quatre heures et demie du soir Olimpe-Clémentine Poulain, âgée de soixante-deux ans et trois mois, sans profession, née et domiciliée dans la présente commune, fille des défunts Pierre Poulain et Sophie Odent, épouse du premier comparant et mère du second, est décédée dans son domicile ce matin. Après nous être assuré du décès, nous en avons dressé le présent acte que les déclarants ont signé avec nous après que lecture en a été faite.

Duverger Duverger

N° 19

Naissance de Henri Sentier Garçon légitime.

18 avril 1891

Le 15 janvier 1918 a été célébré le mariage de Mr Sentier Henri désigné ci-contre avec Mlle Antoinette Léonie Bretenoux 17e arrt de Paris et officier de l'état civil

L'an mil huit cent quatre-vingt onze, le dix-neuf avril à midi, pardevant nous Alphonse Adrien Pérot, Maire et officier de l'Etat civil de la commune de la Neuville-en-Hez, canton et arrondissement de Clermont, département de l'Oise, a comparu Henri Alexandre Amédé Sentier, âgé de quarante-deux ans, Garde particulier, domicilié dans la présente commune, grande rue de Clermont à Beauvais, lequel nous a présenté un enfant du sexe masculin qu'il nous a dit être né le dix-huit avril courant à dix heures du soir, dans son domicile, de lui déclarant, et de Anatolie Sallot, âgée de trente-quatre ans, sans profession, son épouse domiciliée au même lieu, et il a donné à cet enfant le prénom de Henri. Ces déclaration et présentation ont été faites en présence de Narcisse Casimir Mercier, âgé de trente et un ans, cantonnier forestier, et Jean Charles Barbin, âgé de trente ans, maçon, tous deux domiciliés dans la présente commune, lesquels, ainsi que le père, ont signé avec nous le présent acte après que lecture en a été faite.

Sentier Barbin Mercier

Décédé à Milly-sur-Thérouanne le 22 Mars 1971

N° 20

Naissance de Louis Ignace Anzemberger Garçon légitime

5 mai 1891.

Le 14 février 1918 a été célébré le mariage entre Marie Catherine Schultes et Louis Ignace Anzemberger dressé à cette Mairie par l'officier de l'état civil soussigné

Décédé à Levallois-Perret le 27 décembre 1977

L'an mil huit cent quatre-vingt-onze, le cinq mai, à huit heures du matin, pardevant nous Alphonse Adrien Pérot, Maire et officier de l'Etat civil de la commune de la Neuville-en-Hez, canton et arrondissement de Clermont, département de l'Oise, a comparu Ignace Anzemberger, âgé de vingt-neuf ans, Garde forestier, domicilié dans la présente commune, lequel nous a présenté un enfant du sexe masculin, qu'il nous a dit être né ce cinq mai courant, à cinq heures du matin, dans son domicile, de lui déclarant, et de Louise Albertine Desenlis, son épouse, âgée de vingt-six ans, sans profession, domiciliée au même lieu, et il a donné à cet enfant les prénoms de Louis-Ignace. Ces déclaration et présentation ont été faites en présence de Jean Marie Juif, âgé de trente-sept ans, Garde forestier, et de Gabriel Sénéchal, âgé de soixante et un ans, Garde champêtre, tous les deux domiciliés dans la présente commune, lesquels, ainsi que le père, ont signé avec nous le présent acte après que lecture en a été faite.

Anzemberger G. Sénéchal Juif

N° 91

Décès de Désiré Lesguillon, âgé de vingt et un ans et quatre mois, Epoux de Henri Désiré Soutain

27 mai 1891.

L'an mil huit cent quatre-vingt-onze le vingt-sept mai, à sept heures du soir, devant nous Alphonse Adrien Pérot, maire et officier de l'Etat civil de la commune de la Neuville-en-Hez, canton et arrondissement de Clermont, département de l'Oise, ont comparu Félix Lesguillon, âgé de quarante quatre ans, et Nicolas Lesguillon, âgé de cinquante quatre ans, tous deux manouvriers domiciliés dans la présente commune, lesquels nous ont déclaré que ce vingt-sept mai courant, à quatre heures du soir, Désirée Lesguillon, âgée de vingt et un ans et quatre mois, manouvrière, née et domiciliée dans la présente commune, fille du premier comparant et de Alexandrine Croisaeufs, âgée de cinquante ans couturière, domiciliée dans la présente commune, épouse de Henri Désiré Soutain, âgé de vingt deux ans, manouvrier, domicilié au même lieu, et petite nièce du second comparant, est décédée dans son domicile, grande rue de Clermont à Beauvais. Après nous être assuré du décès, nous en avons dressé le présent acte que les déclarants ont signé avec nous après que lecture en a été faite.

Lesguillon Lesguillon

N° 92

Mariage entre André Frédéric Fougère, et Marie Léonie Adolphine Devimeux. Garçon et fille majeurs

1er Juin 1891.

L'an mil huit cent quatre-vingt-onze, le premier juin, à onze heures du matin, pardevant nous Alphonse Adrien Pérot, maire et officier de l'Etat civil de la commune de la Neuville-en-Hez, canton et arrondissement de Clermont, département de l'Oise, ont comparu André Frédéric Fougère, âgé de vingt cinq ans

et quatre mois, paveur, né à Paris, 19e arrondissement, (Seine) le premier février mil huit cent soixante six, ainsi que le constate l'extrait de son acte de naissance qu'il nous présente dûment légalisé, garçon, fils majeur de André Fougère, âgé de cinquante huit ans, maître paveur, et de Catherine Margot, âgée de cinquante trois ans, sans profession, tous les trois domiciliés à Bobigny, rue Saint Denis n° 1, canton de Pantin (Seine) et Marie-Léonie-Adolphine Devimeux, âgée de vingt et un ans et cinq mois, Institutrice stagiaire domiciliée de fait à Montataire (oise) et de droit dans la présente commune, née à Nogent-les-Vierges (oise) le trente et un décembre mil huit cent soixante neuf ainsi que le constate l'extrait de son acte de naissance qu'elle nous présente dûment légalisé, fille majeure de Désiré Auguste Devimeux, âgé de soixante deux ans, jardinier, domicilié en cette commune, et de défunte Adeline-Clarisse-Céleste Lefèvre, décédée dans la présente commune le vingt deux mars mil huit cent quatre vingt huit, ainsi qu'il est constaté par son acte de décès que nous avons consulté, lesquels assistés, le futur de ses père et mère, et la future de son père, ici présents et consentants, et le futur appartenant à la réserve de l'armée active ainsi que le constate son livret militaire qu'il nous présente, nous ont requis de procéder à la célébration de leur mariage dont les publications ont été faites dans la présente commune et dans les communes de Bobigny et de Montataire, les dimanches vingt six avril et trois mai de la présente année, sans qu'il soit inter-

venu aucune opposition, comme le constatent les deux actes inscrits au registre des publications de mariages de cette commune pour l'année courante, et les deux certificats de publications et de non-oppositions qui nous sont remis dûment légalisés. Les futurs époux et leurs pères et mère ont déclaré, sur notre interpellation, qu'il n'a point été fait de contrat de mariage. Faisant droit à la réquisition des parties, nous avons donné lecture aux comparants des pièces ci-dessus mentionnées et des dispositions du Code Napoléon, au chapitre six du titre du Mariage; après quoi nous leur avons demandé s'ils voulaient se prendre pour époux. Chacun d'eux ayant répondu séparément et affirmativement, nous avons prononcé, au nom de la loi que André Frédéric Fougère et Marie-Léonie-Adolphine Devimeux sont unis par le mariage. En vertu de l'avis du Conseil d'État du trente mars mil huit cent huit. L'épouse, son père et les témoins dénommés ci-après ont déclaré sous serment que c'est par erreur si les prénoms de la mère de l'Épouse sont rangés et orthographiés différemment dans l'acte de naissance de l'épouse et dans l'acte de décès de sa mère. Le tout a été fait publiquement en la maison commune et nous en avons dressé immédiatement le présent acte en présence de Jacques Aumaitre, âgé de cinquante-sept ans, Entrepreneur de travaux publics, domicilié à Vincennes (Seine) cousin de l'Époux, de Louis Désiré Duverger, âgé de cinquante ans, Instituteur, domicilié dans la présente commune, ami de l'Époux; de Léon Devimeux, âgé de trente-trois ans, Instituteur domicilié à Aubervilliers (Seine) frère de l'Épouse; et de Joseph Berlureau, âgé de soixante-deux ans, brossier, domicilié à Beaurepaire (Oise) cousin de l'Épouse. Lecture faite du présent acte les nouveaux époux, le père de l'époux et le père de l'Épouse ainsi que les témoins susdénommés l'ont signé avec nous, la mère de l'époux ayant déclaré ne savoir signer de ce requise.

Fougère père — Devimeux Marie — Aumaitre

Fougère — Devimeux

Berlureau — L. Devimeux — L. Duverger

N° 23

Décès de Emile Mansard, âgé de vingt-huit ans et neuf mois, Époux de Irma Morenville

23 Juin 1891

L'an mil huit cent quatre vingt onze, le vingt quatre Juin, à midi, devant nous Alphonse Adrien Perot Maire et officier de l'État civil de la commune de la Neuville-en-Hez, canton et arrondissement de Clermont, département de l'Oise, ont comparu Eugène Mansard, âgé de trente et un ans, bourrelier, et Pierre François Médard Sabbé, âgé de soixante-douze ans, marchand de bois, tous les deux domiciliés dans la présente commune, lesquels nous ont déclaré que le vingt-trois Juin courant, à trois heures du soir, Emile Mansard, âgé de vingt-huit ans et neuf mois, manœuvrier, né et domicilié dans la présente commune, fils de Louis Joseph Mansard, âgé de cinquante-huit ans, marchand de cidre, et de Julie Duverger, âgée de cinquante-quatre ans, marchande de beurre, tous les deux domiciliés

à la Rue-Saint-Pierre (Oise), époux de Irma Morenville, âgé de vingt-cinq ans et demi, sans profession, domiciliée dans la présente commune; frère du premier comparant et voisin du second, est décédé dans son domicile, rue de l'église. Après nous être assuré du décès, nous en avons dressé le présent acte que les déclarants ont signé avec nous après que lecture en a été faite.

Mansard Labbé

15 : 24.

Mariage entre Jules Achille Hébert et Jeanne Berthe Demollière
Garçon majeur et fille mineure

1er Juillet 1891.

Mariage dissous par jugement de divorce rendu le quinze juillet mil neuf cent vingt-sept par la 1re chambre du tribunal civil de la Seine en transcrit le treize janvier mil neuf cent vingt-huit.
Le treize janvier mil neuf cent vingt-huit
Pour le Maire absent
L'Adjoint délégué

L'an mil huit cent quatre-vingt-onze le premier Juillet, à midi, par devant Nous Louis Joseph Alexandre Vaillant, adjoint au maire de la commune de la Neuville-en-Hez, canton et arrondissement de Clermont département de l'Oise, remplissant les fonctions d'officier de l'Etat civil de cette commune, en remplacement de Monsieur Pérot, maire, absent, ont comparu Jules Achille Hébert, âgé de vingt-cinq ans et demi, pâtissier, actuellement domicilié à Grandvilliers et précédemment à Beauvais (Oise), né à Paris, 8e arrondissement, le trois novembre mil huit cent soixante-cinq, ainsi que le constate l'extrait de son acte de naissance qui nous est présenté dûment légalisé et enregistré comme portant mention de reconnaissance, garçon, fils majeur et naturel reconnu de Jules Antonin Hébert, âgé de quarante-neuf ans, commis libraire, demeurant à Paris, rue Rochechouart n° 83, son père ici présent et consentant, et de défunte Nathalie Ambroisine Aborin, lequel a affirmé par serment avoir vu son père, conformément à l'avis du Conseil d'Etat du quatre thermidor an treize, que sa mère est décédée et qu'ils ignorent le lieu de son décès; et n'étant plus tenu au service militaire que comme disponible en attendant son passage dans la réserve, ainsi que le constate son livret militaire qu'il nous présente; et demoiselle Jeanne Berthe Demollière, âgée de dix-huit ans, sans profession, ci-devant domiciliée à Beauvais, et actuellement dans la présente commune, chez ses aïeul et aïeule maternels, née à Beauvais (Oise) le vingt-trois mars mil huit cent soixante-treize, ainsi que le constate l'extrait de son acte de naissance qu'elle nous présente dûment légalisé; fille mineure de défunts Théodore Eugène Demollière, décédé à Beauvais le vingt-cinq février mil huit cent quatre-vingt-onze, et Victorine Croisette Claire Croisault, décédée au même lieu le seize Janvier mil huit cent quatre-vingt-six, ainsi que le constatent les deux extraits d'actes de décès qui nous sont présentés dûment légalisés; petite-fille, du côté paternel, du défunt Louis Vincent Demollière et Marie Joséphine Maigret, dont le décès est mentionné dans l'acte de décès du père de la future; et du côté maternel, de Victor Croisault, âgé de soixante-neuf ans, bûcheron, et de Elisa Hugogné, âgée de soixante-huit ans, sans profession, ses aïeuls maternels domiciliés dans la présente commune et ici présents et consentants, lesquels comparants nous ont requis de procéder à la célébration de leur mariage dont les publications ont été faites dans la présente commune

et dans celles de Beauvais et de Grandvilliers les dimanches quatorze et vingt et un Juin dernier, sans qu'il soit intervenu aucune opposition, ainsi qu'il résulte du registre des publications et des deux certificats qui nous sont remis. Les futurs époux ainsi que les personnes présentes pour autoriser le mariage, interpellés par nous, nous ont déclaré qu'il a été fait un contrat de mariage, reçu par maître Desgroux Notaire à Beauvais, le quatre Juin mil huit cent quatre-vingt-onze, ainsi qu'il résulte du certificat par lui délivré le même jour, et à nous présenté sur notre demande. Faisant droit à la réquisition des parties, nous leur avons donné lecture des pièces ci-dessus mentionnées et des dispositions du Code Napoléon, au chapitre six du titre du Mariage; après quoi nous leur avons demandé s'ils voulaient se prendre pour époux. Chacun d'eux ayant répondu séparément et affirmativement, nous avons prononcé, au nom de la loi, que Jules-Achille Hébert et Jeanne-Berthe Demollière, sont unis par le Mariage. Le tout a été fait publiquement et nous en avons dressé immédiatement le présent acte, en présence de Charles Zéphir Alfred Godet, âgé de quarante ans, charpentier, et de Ernest Clément Delais, âgé de quarante-trois ans, boulanger, tous deux domiciliés dans la présente commune et amis de l'Epoux; de Arthur Victor Troisœufs, âgé de quarante-trois ans, bûcheron demeurant en cette commune, oncle de l'Epouse, et de Henri Lemoine, agé de trente-trois ans, lithographe, demeurant à Beauvais, parrain de l'Epouse. Lecture faite

du présent acte les nouveaux époux, le père de l'époux, les aïeuls maternels de l'Epouse et les témoins sus dénommés l'ont signé avec nous, à l'exception du troisième témoin qui a déclaré ne savoir signer de ce requis.

Hébert J. Demollière Hébert
Troisœufs Lugonier Godet
Delais Lemoine Vaillant

N° 25

Décès de Marthe Marie Locque, âgée de deux ans et deux mois. — Célibataire

9 Juillet 1891

L'an mil huit cent quatre-vingt-onze, le neuf Juillet à deux heures du soir, par devant nous Alphonse Adrien Perot, maire et officier de l'Etat civil de la commune de la Neuville-en-Hez, canton et arrondissement de Clermont, département de l'Oise, ont comparu Théophile Locque âgé de quarante et un ans, manouvrier, et Nicolas Lesguillon, âgé de cinquante-quatre ans, manouvrier, tous deux domiciliés dans la présente commune, lesquels nous ont déclaré que ce neuf Juillet courant, à une heure moins le quart du soir Marthe-Marie Locque, âgée de deux ans et deux mois, sans profession, née et domiciliée dans la présente commune, fille légitime du premier comparant, et de Joséphine Lesguillon, son épouse, agée de trente-sept ans, sans profession, domiciliée au même lieu, et petite-nièce du second comparant, est décédée au domicile de ses père et mère, grande rue de Clermont à Beauvais. Après nous être assuré du décès, nous en avons dressé le présent acte que les déclarants ont signé avec nous après que lecture en a été faite.

Locque Lesguillon [signature]

N° 26

Décès de Marie-Eugène Corbillon âgé de trente trois ans, Epoux de Marie-Eugénie Pascaline Macrez.

28 Juillet 1891.

L'an mil huit cent quatre-vingt onze le vingt-neuf juillet, à huit heures du matin, devant nous Alphonse Adrien Férot, Maire et officier de l'Etat civil de la commune de la Neuville-en-Hez canton et arrondissement de Clermont, département de l'Oise, ont comparu Louis Modeste Alfred Corbillon, âgé de soixante-huit ans, propriétaire, domicilié dans la présente commune, et Louis Gustave Corbillon, âgé de trente-neuf ans, quincaillier, domicilié à Lille (Nord), lesquels nous ont déclaré que le vingt-huit juillet courant à huit heures du soir, Marie Eugène Corbillon, âgé de trente-trois ans, Notaire, domicilié dans la présente commune, né à Paris (Seine) le quinze mai mil huit cent cinquante-huit, fils du premier comparant et de Alexandrine Léontine Batard, âgé de soixante deux ans, sans profession domiciliée au même lieu, époux de Marie Eugénie Pascaline Macrez, âgé de vingt-deux ans, sans profession, domiciliée au même lieu, et frère du second comparant, est décédé au domicile du premier comparant, grande rue de Clermont à Beauvais. Après nous être assuré du décès, nous en avons dressé le présent acte que les déclarants ont signé avec nous après que lecture en a été faite.

A. Corbillon L. Corbillon

L'an mil huit cent quatre-vingt onze le dix août à midi, devant nous Alphonse Adrien Férot, maire et officier de l'Etat civil de la commune de la Neuville-en-Hez, canton et arrondissement de Clermont département de l'Oise, ont comparu Gabriel Auguste Sénéchal, âgé de soixante et un ans, Garde champêtre, et Jean Baptiste Alphonse Hermand, âgé de cinquante huit ans, bûcheron, tous les deux domiciliés dans la présente commune, lesquels nous ont déclaré que ce dix août courant, à deux heures du matin, Pierre Vincent Mauriceaux, âgé de soixante seize ans, rentier, domicilié dans la présente commune, né à Compiègne (Oise) le dix mai mil huit cent quinze, fils des défunts Nicolas Vincent Mauriceaux et Anne Sophie Derricart, veuf de Marie Anne Lambourion, décédée dans la présente commune le quatorze mars dernier, et ami des deux comparants, est décédé dans son domicile, rue de la Place. Après nous être assuré du décès, nous en avons dressé le présent acte que les déclarants ont signé avec nous après que lecture en a été faite.

Hermand G. Vincent

N° 27

Décès de Pierre Vincent Mauriceaux, âgé de soixante-seize ans, Veuf de Marie Anne Lambourion

10 Août 1891

N° 28

Décès de Marie Francaline Wilelina Cœuille, âgée de quarante-trois ans et demi, épouse de Arthur Aristide Raoul Durand.

30 Août 1891.

L'an mil huit cent quatre-vingt onze le trente août, à sept heures du soir, devant nous Alphonse Adrien Férot, maire et officier de l'Etat civil de la commune de la Neuville-en-Hez, canton et arrondissement de Clermont, département de l'Oise, ont comparu Arthur Aristide Raoul Durand, âgé de quarante-huit ans, brossier, domicilié dans la présente commune, et Théodule Adolphe Aristide Durand, âgé de vingt-six ans, Instituteur, domicilié à Clermont, lesquels nous ont déclaré

que ce trente août courant, à quatre heures du soir Marie Francéline Médina Caouillet âgée de quarante trois ans et demi, sans profession, domiciliée dans la présente commune, née à Rueil sur Bréche (oise) le vingt février mil huit cent quarante huit, fille des défunts Alexandre Caouillet, et Clementine Davesne ; épouse du premier comparant et mère du second, est décédée dans son domicile grande rue de Clermont à Beauvais. Après nous être assuré du décès, nous en avons dressé le présent acte que les déclarants ont signé avec nous après que lecture en a été faite.

Durand A. Ch. Durand

N° 29

Naissance de Maxelende Marie Lesguillon fille légitime

8 septembre 1891

L'an mil huit cent quatre vingt onze, le huit septembre, à midi, pardevant nous Alphonse Adrien Perot maire et officier de l'Etat civil de la commune de la Neuville en Hez, canton et arrondissement de Clermont, département de l'Oise, a comparu Ernest Lesguillon, âgé de quarante deux ans, cantonnier, domicilié dans la présente commune, rue Cantôt, lequel nous a présenté un enfant du sexe féminin, qu'il nous a déclaré être né ce huit septembre courant, à cinq heures un quart du matin, dans son domicile, de lui déclarant, et de Eugénie Valérine Poirière, âgé de trente trois ans, sans profession, domiciliée au même lieu ; et il a donné à cet enfant les prénoms de Maxelende Marie. Les déclaration et présentation ont été faites en présence de Emile Lesguillon, âgé de trente six ans, menuisier, et de Gabriel Senéchal, âgé de soixante et un ans, garde champêtre, tous les deux domiciliés dans la présente commune, lesquels, ainsi que le père, ont signé avec nous le présent acte après que lecture en a été faite.

Lesguillon Lesguillon E. Senéchal

N° 30

Décès de Charles Callon, âgé de quarante et un ans et huit mois. époux de Marie Wallet

22 septembre 1891.

L'an mil huit cent quatre vingt onze, le vingt deux septembre, à midi, devant nous Alphonse Adrien Perot maire et officier de l'Etat civil de la commune de la Neuville en Hez canton et arrondissement de Clermont département de l'Oise, est comparu Charles Joseph Adolphe Callon, âgé de soixante six ans, tailleur et Joseph Victor Mary, âgé de cinquante ans, menuisier, tous les deux domiciliés dans la présente commune, lesquels nous ont déclaré que ce vingt deux septembre courant, à quatre heures et demie du matin, Charles Callon, âgé de quarante et un ans et huit mois, tailleur, né et domicilié dans la présente commune, fils du premier comparant, et de ~~Marie Wallet, âgée de quarante trois ans couturière~~ défunte Louise Césarine Desprès, épouse de Marie Wallet, âgée de quarante trois ans, couturière, domiciliée dans la présente commune, et mère du second comparant, est décédé dans son domicile grande rue de Clermont à Beauvais. Après nous être assuré du décès, nous en avons dressé le présent acte que les déclarants ont signé avec nous après que lecture en a été faite.

Callon Callon

N° 31

Décès de Gervais Mahieux, âgé de soixante-quinze ans et neuf mois, époux de Marie Rose Aimable Danin

26 septembre 1891

L'an mil huit cent quatre-vingt-onze, le vingt-six septembre, à dix heures du matin, devant nous Alphonse Adrien Pérot, Maire et officier de l'Etat civil de la commune de la Neuville-en-Hez, canton et arrondissement de Clermont, département de l'Oise, ont comparu Jean Baptiste Mahieux âgé de trente-neuf ans, bûcheron, et Edmond Dufez âgé de trente-sept ans, cordonnier, tous les deux domiciliés dans la présente commune, lesquels nous ont déclaré que ce vingt-six septembre courant, à six heures du matin, Gervais Mahieux âgé de soixante-quinze ans et neuf mois, bûcheron, né et domicilié dans la présente commune, fils des défunts Jean Charles Mahieux et Joséphine Mahieux, époux de Marie Rose Aimable Danin, âgé de soixante quinze ans, sans profession, domiciliée au même lieu; père du premier comparant et ami du second, est décédé au domicile du susdit premier comparant, son fils, rue du Clos à bouts. Après nous être assuré du décès, nous en avons dressé le présent acte que les déclarants ont signé avec nous après que lecture en a été faite.

Mahieux Dufez

N° 32

Décès de Geneviève Bathilde Denorroy, âgée de soixante-neuf ans; veuve de Auguste Victor Wallet

28 septembre 1891

L'an mil huit cent quatre-vingt-onze, le vingt huit septembre, à midi, devant nous Alphonse Adrien Pérot, Maire et officier de l'Etat civil de la commune de la Neuville-en-Hez, canton et arrondissement de Clermont, département de l'Oise, ont comparu Eugène Théophile Labbé, âgé de soixante ans, manœuvrier, et Louis Désiré Duverger, âgé de cinquante ans, Instituteur, tous les deux domiciliés dans la présente commune, lesquels nous ont déclaré que ce vingt huit septembre courant à huit heures du matin, Geneviève Bathilde Denorroy, âgée de soixante-neuf ans, journalière, née et domiciliée dans la présente commune, fille des défunts Jean Pierre Denorroy et Geneviève Lemaire, veuve en secondes noces de Auguste Victor Wallet, décédé en cette commune, belle-sœur du premier comparant et amie du second, est décédée dans son domicile, rue Cantot. Après nous être assuré du décès nous en avons dressé le présent acte que les déclarants ont signé avec nous après que lecture en a été faite.

Labbé L. Duverger

N° 33

Mariage entre Louis Bayard, et Eugénie Pétré. Garçon et fille majeurs.

8 Octobre 1891

L'an mil huit cent quatre-vingt onze, le huit octobre, à neuf heures et demie du matin, par-devant nous Louis Joseph Alexandre Vaillant, adjoint au maire de la commune de la Neuville-en-Hez, canton et arrondissement de Clermont, département de l'Oise, remplissant les fonctions d'officier de l'Etat civil de cette commune, en remplacement de Monsieur Pérot, maire, absent, ont comparu Louis Bayard, âgé de vingt-quatre ans et neuf mois, garde particulier, né à Lucy-Levy (Allier) le treize janvier mil huit cent soixante-sept, ainsi que le constate l'extrait de son acte de naissance qu'il nous présente dûment

légalisé; soldat en congé comme soutien de famille en attendant son passage dans la réserve ainsi que le constate son livret militaire qu'il nous présente, garçon, fils majeur de Désiré Bayard, âgé de soixante-huit ans, garde particulier, et de Joséphine Soutain, âgée de soixante-cinq ans, ménagère, tous trois domiciliés à Sainte-Marie-de-Vatimesnil, canton d'Etrépagny (Eure) —

Et demoiselle Eugénie Pétré, âgée de vingt-huit ans et demi, sans profession, née dans la présente commune le dix-sept mars mil huit cent soixante-trois, ainsi que le constate son acte de naissance que nous avons consulté; fille majeure de Pierre Désiré Pétré, âgé de soixante-treize ans, bûcheron, avec qui elle est domiciliée dans la présente commune, et de feue Geneviève Caroline Bayard, décédée en cette commune le six octobre mil huit cent quatre vingt dix ainsi qu'il est constaté par son acte de décès que nous avons consulté; lesquels comparants, assistés, le futur, de ses père et mère, et la future, de son père, ici présents et consentants, nous ont requis de procéder à la célébration de leur mariage dont les publications ont été faites dans la présente commune et à Sainte-Marie-de-Vatimesnil les dimanches treize et vingt septembre dernier, sans qu'il soit intervenu aucune opposition, comme le constatent les deux actes inscrits au registre des publications de mariages de cette commune pour l'année courante, et le certificat de publication et de non-opposition qui nous est remis dûment légalisé. Les futurs époux et leurs pères et mère nous ont déclaré, sur notre interpellation, qu'il n'a point été fait de contrat de mariage. Faisant droit à la réquisition des parties, nous avons

donné lecture aux comparants des pièces ci-dessus mentionnées, et des dispositions du Code Napoléon au Chapitre six du Titre du Mariage, après quoi nous leur avons demandé s'ils voulaient se prendre pour époux. Chacun d'eux ayant répondu séparément et affirmativement, nous avons prononcé, au nom de la loi, que Louis Bayard, et Eugénie Pétré sont unis par le Mariage. Le tout a été fait publiquement en la maison commune, et nous en avons dressé immédiatement le présent acte en présence de Alexandre Soutain, âgé de quarante-huit ans, bûcheron, cousin de l'Epoux; de Gabriel Auguste Sénéchal, âgé de soixante et un ans, Garde champêtre, ami de l'Epoux; de Octave Pétré, âgé de quarante ans, bûcheron, frère de l'Epouse, et de Louis Georges Augustin Duverger, âgé de vingt et un ans, sans profession, ami de l'Epouse, tous les quatre domiciliés dans la présente commune. Lecture faite du présent acte, les nouveaux Epoux, les père et mère de l'Epoux, le père de l'Epouse et les témoins sus dénommés l'ont signé avec nous.

Louis Bayard Eugénie Pétré Bayard
J Soutain Pétré Soutain G. Sénéchal
Pétré Georges Duverger Vaillant

N° 34

Décès de Louis André Poulet, âgé de soixante-six-huit ans et demi; Veuf de Anne Bouren.

28 Octobre 1891

L'an mil huit cent quatre vingt onze, le vingt-huit octobre, à midi, devant nous Alphonse Adrien Pérot, maire et officier de l'Etat civil de la commune de la Neuville-en-Hez, canton et arrondissement de Clermont, département de l'Oise, ont comparu Jean Essling, âgé de soixante-quatre ans, maçon, et Ernest Clément Delais, âgé de

quarante quatre ans, boulanger, tous les deux domiciliés dans la présente commune, lesquels nous ont déclaré que ce vingt-huit octobre courant, à quatre heures du matin Louis-André Poulet, âgé de soixante-dix huit ans et demi, rentier, domicilié dans la présente commune, né à Montcornet (Aisne) le quinze avril mil huit cent treize fils des défunts Adrien Poulet et Martine Victoire Brion, veuf de Anne Bouren, décédée en cette commune le cinq octobre mil huit cent quatre-vingt-neuf; et ami des deux comparants, est décédé dans son domicile, rue de la Grande mare. Après nous être assuré du décès, nous en avons dressé le présent acte que les déclarants ont signé avec nous après que lecture en a été faite.

Delaiz Esling

N° 35

Décès de Aristide Edmond Geffroy, âgé de cinquante ans et neuf mois, Epoux de Elise Désirée Duval.

30 octobre 1891.

L'an mil huit cent quatre-vingt-onze, le trente et un octobre, à sept heures du matin, devant nous Alphonse Adrien Pérot, maire et officier de l'Etat civil de la commune de la Neuville-en-Hez, canton et arrondissement de Clermont, département de l'Oise, ont comparu Alexandre Ernest Courtois, âgé de cinquante ans, manouvrier, et Jules Alfred Coulon, âgé de quarante et un ans, boulanger, tous les deux domiciliés dans la présente commune, lesquels nous ont déclaré que le trente octobre courant, à onze heures du matin, Aristide Edmond Geffroy, âgé de cinquante ans et neuf mois, domicilié à Paris, rue de Vaugirard n° 246, camionneur, né à Bresles, le quatre février mil huit cent quarante et un, fils des défunts François Pascal Geffroy, et Augustine Joséphine Octavie Odent, époux de Elise Désirée Duval

âgée de quarante ans, couturière, domiciliée au même lieu; et ami des deux comparants, est décédé au domicile du premier comparant, grande rue de Clermont à Beauvais. Après nous être assuré du décès nous en avons dressé le présent acte que les déclarants ont signé avec nous après que lecture en a été faite.

Courtois Coulon

N° 36

Mariage entre Aristide Julien Coulon et Lucie Dubois.

Garçon majeur et fille mineure.

10 Novembre 1891.

L'an mil huit cent quatre-vingt-onze, le dix novembre à midi, par devant nous Louis Joseph Alexandre Vaillant, adjoint au maire de la commune de la Neuville-en-Hez, canton et arrondissement de Clermont, département de l'Oise, remplissant les fonctions d'Officier de l'Etat civil de cette commune en remplacement de Monsieur Pérot, Maire, absent, ont comparu Aristide-Julien Coulon, âgé de vingt-sept ans et dix mois, professeur, domicilié à Bulles, canton de Clermont (Oise), y étant né le douze Janvier mil huit cent soixante-quatre, ainsi que le constate l'extrait de son acte de naissance qu'il nous présente dûment légalisé; garçon, fils majeur de défunt Casimir Désiré Coulon, décédé à Bulles le quinze novembre mil huit cent quatre-vingt-six, et de défunte Clarisse Alexandrine Vaillant, décédée à Bulles le deux avril mil huit cent quatre-vingt-huit, ainsi que le constatent les deux extraits de leurs actes de décès qui nous sont remis dûment légalisés, petit fils du côté paternel, des défunts François Coulon et Marie Anne Félicité Recalet, et du côté maternel, des défunts Louis Pierre Vaillant, et Marguerite Elisabeth Delahaye, tous quatre décédés à Bulles ainsi qu'il est constaté dans les actes de décès

des père et mère du futur, lequel a été dispensé du service militaire comme engagé décennal, ainsi que le constate le certificat qui nous est remis délivré par Monsieur le Sous-Préfet de Clermont; — Et demoiselle Lucie Dubois, âgée de dix-neuf ans et neuf mois, sans profession, domiciliée en cette commune, chez sa mère, où elle née le trois février mil huit cent soixante-douze, ainsi que le constate son acte de naissance que nous avons consulté; fille mineure de défunt Louis François Auguste Dubois, décédé en cette commune le trente mars mil huit cent quatre-vingt-cinq, ainsi que le constate son acte de décès que nous avons consulté; et de Prudence Clémence Court, âgée de cinquante-neuf ans, commerçante, domiciliée dans la présente commune, ici présente et consentante; lesquels nous ont requis de procéder à la célébration de leur mariage dont les publications ont été faites dans la présente commune et à Bulles, les dimanches vingt-cinq octobre dernier et premier novembre courant, sans qu'il soit intervenu aucune opposition, comme le constatent les deux actes inscrits au registre des publications de mariages de cette commune pour l'année courante, et le certificat de publication et de non-opposition qui nous est remis dûment légalisé. Les futurs Epoux et la mère de la future, sur notre interpellation, nous ont déclaré qu'il a été fait un contrat de mariage reçu par Mᵉ Paul Edouard Lefebvre, Notaire à Bulles, le cinq novembre courant, ainsi qu'il en est justifié par le certificat qui nous est remis. Faisant droit à la réquisition des parties, nous avons donné lecture aux comparants des pièces ci-dessus mentionnées, et

des dispositions du Code Napoléon au chapitre six du titre du Mariage, après quoi nous leur avons demandé s'ils voulaient se prendre pour époux. Chacun d'eux ayant répondu séparément et affirmativement, nous avons prononcé, au nom de la loi, que Aristide Julien Coulon et Lucie Dubois sont unis par le mariage. Le tout a été fait publiquement en la maison commune, et nous en avons dressé immédiatement le présent acte en présence de Benjamin Ferrand, âgé de soixante et onze ans, propriétaire, cousin de l'Epoux, de Laurent Coulon, âgé de soixante-dix-huit ans, propriétaire, aussi cousin de l'Epoux, tous deux domiciliés à Bulles, de Léon Claessen, âgé de cinquante-huit ans, propriétaire, demeurant à Compiègne, oncle de l'Epouse, et de Gilbert Auguste Dubois, âgé de trente-huit ans, commerçant demeurant en cette commune, frère de l'Epouse. Lecture faite du présent acte les nouveaux Epoux, la mère de l'Epouse et les témoins sus dénommés l'ont signé avec nous.

Coulon — L. Dubois — Vᵉ Court Dubois

Bferrand — L. Claessen Dubois

Ploulan — Vaillant

N° 37

Transcription de l'Acte de Décès de Maria Belguise, âgée de trente ans et onze mois: épouse de Joseph Duval

L'an mil huit cent quatre-vingt-onze le vingt-cinq novembre, à neuf heures du matin, nous Louis Joseph Alexandre Vaillant, adjoint au maire de la commune de la Neuville-en-Hez, canton et arrondissement de Clermont, département de l'Oise, remplissant les

fonctions d'Officier de l'Etat civil de cette commune en remplacement de Monsieur Pérot, maire, absent, avons procédé à la transcription de l'acte de Décès dont la teneur qui nous a été transmis par Monsieur le Sous Préfet de Clermont, et qui nous est parvenu aujourd'hui.

Décès de Maria Belquise femme Duval

N° 917

L'an mil huit cent quatre vingt onze, le vingt et un septembre, à heure de Midi, par devant nous, Joseph Noël Auguste Decuignières, Chevalier de la Légion d'honneur, Maire et officier de l'Etat civil de la Ville de Clermont (Oise), sont comparus, à l'Hotel de Ville, les sieurs Vincent Edouard Praquin, Receveur de l'hospice, âgé de vingt huit ans et Achille Frémon, Econome de l'hospice, âgé de quarante neuf ans, demeurant tous deux à Clermont, lesquels nous ont déclaré que : Maria Belquise, ménagère, âgée de trente ans et onze mois, née à Berthecourt (Oise), domiciliée à la Neuville-en-Hez (Oise), épouse de Joseph Duval, fille de Florent Belquise et de Marie Chemponte, est décédée à Clermont, rue de la Madeleine N° 7, aujourd'hui à dix heures et demie du matin, et après nous être assuré du décès, conformément à la loi, avons rédigé le présent acte, que les déclarants ont signé avec nous, après lecture faite.

Ainsi signé au Registre : Praquin, Frémon et Decuignières.

Et de cette transcription nous avons dressé le présent acte que nous avons signé.

Vaillant

N° 38

Transcription de l'Acte de Décès de Gustave Ernest Emile Hardivillez âgé de trente-trois ans, Epoux de Marie Louise Burlet.

L'an mil huit cent quatre vingt onze, le vingt-sept novembre, à neuf heures du matin, nous Louis Joseph Alexandre Vaillant, Adjoint au maire de la commune de la Neuville-en-Hez, canton et arrondissement de Clermont, département de l'Oise, remplissant les fonctions d'Officier de l'Etat civil de cette commune, en remplacement de Monsieur Pérot, maire absent, avons procédé à la transcription de l'acte de Décès dont la teneur suit, qui nous a été transmis par Monsieur le Ministre de la Guerre, et qui nous est parvenu aujourd'hui.

N° 120

du 26 Juillet 1891

Acte de Décès de Mr Hardivillez Gustave Ernest Emile 33 ans.

L'an mil huit cent quatre vingt onze et le vingt six juillet à neuf heures du matin, devant nous, Alexandre Jean Marie et Officier de l'état civil de la commune de Dakar (Sénégal), ont comparu les sieurs Longueteau Marie Jacques Lucien, âgé de trente deux ans, commis du commissariat, et Le Breton Armand, âgé de vingt huit ans, écrivain du commissariat, tous deux domiciliés à Dakar, lesquels nous ont déclaré que le vingt-cinq du présent mois, à deux heures et demie du soir, est décédé, ainsi que nous l'avons constaté, à l'Hopital maritime de Dakar, le sieur Hardivillez Gustave Ernest Emile, âgé de trente-trois ans, lieutenant de Spahis, fils de Pierre Jean Baptiste et de Désiré Cholet, né à Paris (Seine), époux de la dame Burlet Marie Louise survivante. Nous nous sommes assuré du décès de Hardivillez Gustave Ernest Emile, et l'avons constaté par le présent acte que nous avons signé sur les registres de l'Etat civil de la ville de Dakar, avec les déclarants de ce requis, après lecture faite.

Et de cette transcription nous avons dressé le présent acte que nous avons signé.

Vaillant

L'an mil huit cent quatre vingt onze, le vingt-huit novembre, à cinq heures du soir, par devant nous Louis Joseph Alexandre Vaillant, Adjoint au Maire de la

Mariage annulé par jugement du tribunal civil de Mantes le dix sept juin mil neuf cent cinquante et transcrit le sept novembre mil neuf cent quatre vingt dix sept. Le Maire

Décédé à Rapremont le 16 juillet 1965 Le Maire

N° 30

Naissance de Eugène Debeaupuis

Garçon jumeau

28 Novembre 1891.

L'an mil huit cent quatre vingt onze, le vingt huit novembre, à deux heures du soir, par devant nous Louis Joseph Alexandre Vaillant, Adjoint au Maire de la commune de la Neuville en Hez, canton et arrondissement de Clermont, département de l'Oise, remplissant les fonctions d'officier de l'Etat civil de cette commune, en remplacement de Monsieur Pérot, maire, absent, a comparu Maxellence Cauchy, âgée de vingt et un ans, sage femme, domiciliée en cette commune, laquelle nous a présenté un enfant du sexe masculin, qu'elle nous a dit être né ce vingt-huit novembre courant, à une heure dix minutes du matin, en cette commune, dans le domicile de Isidore Magnier, âgé de cinquante ans, menuisier, grande rue de Clermont à Beauvais, de Julie Angèle Magnier, âgée de vingt sept ans, sans profession, domiciliée en cette commune, épouse de Ernest Narcisse Debeaupuis, âgé de trente sept ans et demi, manoeuvrier, absent, domicilié à Grand Fresnoy (Oise), auquel enfant elle a déclaré donner le prénom de Eugène. Cette présentation et ces déclarations ont été faites en présence de Louis Désiré Duverger, âgé de cinquante ans, Instituteur et de Gabriel Sénéchal, âgé de soixante et un ans, Garde Champêtre, tous deux domiciliés dans la présente commune, et ont la déclarante et les témoins signé avec nous le présent acte, après que lecture en a été faite.

Vaillant

Cauchy J. Sénéchal L. Duverger

Le désaveu de paternité formé par M. Debeaupuis condamné à reconnaître l'enfant de Marie Eugénie Debeaupuis dans l'acte ci-contre a été admis par jugement du tribunal civil de première instance de Compiègne en date du six avril mil huit cent quatre vingt douze, lequel jugement a été transcrit ce jour par nous, sur les registres de l'Etat civil de la commune de la Neuville en Hez

Leur mention faite par nous Officier de l'Etat civil de cette commune le vingt deux février mil huit cent quatre vingt treize

Le Maire

Reconnu par sa mère le 3 mai 1901 Le Maire

Le présent acte a été mentionné en marge de l'acte de naissance de la dite Eugène Debeaupuis

Le Maire

N° 117

Décès de François Casimir Debeaupuis

Veuf de Augustine Sorel

11 Décembre 1891.

L'an mil huit cent quatre vingt onze, le douze décembre à deux heures du soir, devant nous Louis Joseph Alexandre Vaillant, Adjoint au Maire de la commune de la Neuville en Hez, canton et arrondissement de Clermont, département de l'Oise, remplissant les fonctions d'officier de l'Etat civil de cette commune, en remplacement de Monsieur Pérot, maire, absent, a comparu Louis Auguste Henri Pauquet, âgé de cinquante deux ans, négociant, domicilié à Creil (Oise), et Léopold Carpentier, âgé de trente huit ans, marchand de vins, domicilié à Rantigny (Oise), lesquels nous ont déclaré que le onze décembre courant, à onze heures du soir, François Casimir Debeaupuis, âgé de soixante dix ans et demi, rentier, domicilié dans la présente commune, né à Litz (Oise) le dix mai mil huit cent vingt et un, fils des défunts Jean Baptiste Debeaupuis et Joséphine Henriette Warin, veuf de Augustine Sorel, décédée en cette commune le dix huit juin mil huit cent soixante douze, beau-père par alliance du premier comparant, et aïeul par alliance du second, est décédé dans son domicile rue de la Place. Après nous être assuré du décès, nous en avons dressé le présent acte que les déclarants ont signé avec nous après que lecture en a été faite

Vaillant

L. Pauquet Carpentier

N° 41

Reconnaissance de Emilie Charlotte Clara Vallande dit Champ-martin

Fille naturelle

18 Décembre 1891.

L'an mil huit cent quatre vingt onze, le dix huit décembre, à six heures du soir, par devant nous Louis Joseph Alexandre Vaillant, Adjoint au Maire de la commune de la Neuville en Hez, canton et arrondissement de Clermont, département de l'Oise, remplissant les fonctions d'Officier de l'Etat civil de cette commune, en remplacement de Monsieur Pérot, maire, absent, a comparu Mathilde Morel, âgé de trente trois ans et demi, sans profession, domicilié dans la présente commune, laquelle nous a déclaré qu'elle reconnait

mère d'un enfant du sexe féminin, né le vingt-neuf janvier de la présente année, à quatre heures et demie du matin, qui nous a été présenté le trente dudit mois, et a été inscrit ce jour là sur les registres de l'Etat civil de cette année, sous les nom et prénoms de Callande dit Champmartin, Emilie Charlotte Clara, comme fille de Charles Emile Callande, dit Champmartin, âgé de trente-sept ans et demi, Artiste Peintre, domicilié dans la présente commune, et de Mathilde Morel, susnommée. Cette déclaration a été faite en présence de Louis Désiré Duverger, âgé de cinquante ans, Instituteur, et de Etienne Célestin Gobert, âgé de cinquante ans, Limonadier, tous les deux domiciliés dans la présente commune, et ont la déclarante et les témoins signé avec nous le présent acte, après qu'il leur en a été fait lecture.

M. Morel — L. Duverger — H. Gobert — Vaillant

N° 42

Décès de Emélie Adélaïde Hen, âgée de soixante-treize ans et demi, Epouse de Côme Jean Baptiste Alexandre Courtois

30 décembre 1891

L'an mil huit cent quatre-vingt-onze, le trente décembre, à cinq heures du soir, devant nous Louis Joseph Alexandre Vaillant, Adjoint au maire de la commune de la Neuville-en-Hez, canton et arrondissement de Clermont, département de l'Oise, remplissant les fonctions d'Officier de l'Etat civil de cette commune, en remplacement de Monsieur Pérot, Maire, absent, ont comparu Côme Jean-Baptiste Alexandre Courtois, âgé de soixante-dix-sept ans, matelassier, et Gabriel Sénéchal, âgé de soixante et un ans, Garde Champêtre, tous deux domiciliés dans la présente commune, lesquels nous ont déclaré que ce trente décembre courant, à une heure du soir, Emélie Adélaïde Hen, âgée de soixante treize ans et demi, née et domiciliée dans la présente commune, sans profession, fille des défunts Charles Hen et Marie Victoire Adélaïde Angot, Epouse du premier comparant et amie du second, est décédée dans son domicile, grande rue de Clermont à Beauvais. Après nous être assuré du décès, nous en avons dressé le présent acte que les déclarants ont signé avec nous après que lecture en a été faite.

Vingt deuxième et dernier feuillet — William Lehman

Courtois — G. Sénéchal — Vaillant

Le présent registre des actes de l'Etat civil de la commune de la Neuville-en-Hez, pour l'année mil huit cent quatre-vingt-onze, contenant quarante-deux actes, a été clos et arrêté par nous Adjoint au Maire de la dite commune remplissant les fonctions d'Officier de l'Etat civil en remplacement de Monsieur Pérot, maire, absent, le trente et un décembre mil huit cent quatre-vingt-onze.

L'Adjoint — Vaillant

Table des Actes

contenus au présent registre.

	N° des actes	Nom et Prénoms	Date des actes
Naissances 8	20	Anzemberger, Louis Ignace,	3 mai
	10	Bertin, Blanche,	3 mars
	2	Bertin, Louise Marguerite	17 janvier
	4	Callande, dit Champmartin, Emilie Charlotte Clara	29 janvier
	39	Debeaupuis, Eugène	28 novembre
	29	Lesguillon, Marcelende Marie	8 septembre
	8	Mahieux, Gaston	23 février
	19	Sentier, Henri	18 avril
Reconnaissance 1.	41	Callande dit Champmartin, Emilie Charlotte Clara	18 décembre
Mariages 5.	33	Bayard, Louis, marié à Pétré, Eugénie	8 octobre
	36	Coulon, Aristide Julien, marié à Dubois, Lucie	10 novembre
	22	Fougère, André Frédéric, marié à Devimeux, Marie Léonie Adolphine	1er juin

24	Hébert, Demolliere,	Jules Achille, marié à Jeanne Berthe	1er Juillet
9	Herrmann, Boches,	Adolphe, marié à Victorine Albertine	5 mars
16	Bayard,	Julie Victorine	2 avril
37	Belguise,	Maria Transcription d'acte	23 novembre
26	Corbillon,	Marie Eugène	28 Juillet
28	Cueillet,	Marie Francéline Mélina	30 Août
40	Debeaupuis,	François Casimir	11 décembre
32	Denorroy,	Geneviève Batilde	28 septembre
33	Geffroy,	Aristide Edmond	30 octobre
38	Hardivillier,	Gustave Ernest Emile, Transcription d'acte	27 novembre
14	Harouart,	Marie Christine Antoinette	23 mars
42	Hen,	Emélie Adélaïde	30 décembre
11	Hen,	Victorine Elisa	7 mars
12	Lambourion,	Marie Anne	14 mars
13	Lefebvre,	Lucien Pierre Léon	18 mars
1	Leroy,	Marie Louise Lucienne	8 janvier
21	Lesquillon	Désirée	27 mai
17	Lestuvez,	Marie Louise Victorine	15 avril
15	Lhotellier,	Charles Armant	12 février
3	Locque,	Félicité Blandine	20 janvier
25	Locque,	Marthe Marie	9 Juillet
31	Mahieux,	Gervais	26 9bre
23	Mansard,	Emile	23 Juin
27	Mauriceaux,	Pierre Vincent	10 août
18	Poulain,	Olympe Clémentine	18 avril
34	Poulet,	Louis André	21 octobre
15	Semel,	Hector Hyacinthe	1er avril
7	Sorel,	Eugène Gabriel	24 février
30	Vallon,	Charles	22 septembre
6	Vaillant,	Joséphine	23 février

Décès : 26 et 2 Transcriptions d'acte

Nous, Louis Joseph Alexandre Vaillant, Adjoint au Maire de la commune de la Neuville en Hez, remplissant les fonctions d'Officier de l'Etat civil de cette commune, en remplacement de Monsieur Sorel Maire, absent, certifions exacte la présente table des Naissances Mariages et Décès comprenant quarante deux actes.

A la Neuville en Hez le vingt six janvier mil huit cent quatre vingt douze.

L'Adjoint
Vaillant

Premier feuillet.

1892

William Lehmann

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE — 2 1/2 CENTIMES — F. 1.

COMMUNE de la Neuville-en-Hez.

ARRONDISSEMENT DE CLERMONT

DEPARTEMENT DE L'OISE

REGISTRE destiné à constater, par des actes authentiques, les Naissances, Adoptions, Mariages et Décès des citoyens de La Neuville en Hez pendant l'année mil huit cent quatre-vingt-douze.

Le présent registre contenant Vingt Deux feuillets de papier timbré, cotés par premier et dernier, et paraphés par nous, Sorel, Président du Tribunal civil de l'arrondissement de Clermont, en exécution de l'article 41 du Code civil.

Fait double, à Clermont, le premier décembre mil huit cent quatre-vingt-onze.

pour le Président empêché
William Lehmann

L'OFFICIER PUBLIC se conformera aux dispositions des articles du Code civil dont la teneur suit :

ART. 34. — Les actes de l'état-civil énonceront l'année, le jour et l'heure où ils seront reçus, les prénoms, nom, âge, profession et domicile de tous ceux qui y seront dénommés.

ART. 35. — Les Officiers de l'état-civil ne pourront rien insérer dans les actes qu'ils recevront, soit par note, soit par énonciation quelconque, que ce qui doit être déclaré par les comparants.

ART. 37. Les témoins produits aux actes de l'état-civil ne pourront être que du sexe masculin, âgés de vingt et un ans au moins, parents ou autres, et ils seront choisis par les personnes intéressées.

ART. 38. — L'Officier de l'état-civil donnera lecture des actes aux parties comparantes, ou à leurs fondés de procuration et aux témoins; il y sera fait mention de l'accomplissement de cette formalité.

ART. 39. — Les actes seront signés par l'Officier de l'état-civil, par les comparants et les témoins, ou mention sera faite de la cause qui empêchera les comparants et les témoins de signer.

ART. 42. — Les actes seront inscrits sur les registres, de suite, sans aucun blanc. Les ratures et les renvois seront approuvés et signés de la même manière que le corps de l'acte. Il n'y sera rien écrit par abréviation, et aucune date ne sera mise en chiffres.

ART. 43. — Les registres seront clos et arrêtés par l'Officier de l'état-civil à la fin de chaque année; et, dans le mois, l'un des doubles sera déposé aux archives de la commune, *l'autre au greffe du Tribunal de première instance*, sous les peines portées en l'article 50, conçu en ces termes :

« Toute contravention aux articles précédents, « de la part des fonctionnaires y dénommés, sera « poursuivie devant le Tribunal de première ins- « tance, et punie d'une amende qui ne pourra « excéder cent francs. »

N° 1

Naissance de Lucien Démarest. fils légitime

8 Janvier 1892

L'an mil huit cent quatre vingt douze, le neuf janvier à cinq heures du soir, pardevant nous Louis Joseph Alexandre Vaillant, Adjoint au Maire de la commune de la Neuville en Hez, canton et arrondissement de Clermont, département de l'Oise, remplissant les fonctions d'officier de l'Etat civil de cette commune en remplacement de Monsieur Perot, maire, absent, a comparu Léon Emile Démarest, âgé de vingt sept ans, facteur rural, domicilié dans la présente commune, grande rue de Clermont à Beauvais, lequel nous a présenté un enfant du sexe masculin, qu'il nous a dit être né le huit janvier courant, à onze heures un quart du matin, dans son domicile, de lui déclarant, et de Marie Hortense Foyart, son épouse, âgée de vingt deux ans, sans profession, domiciliée au même lieu; et il a donné à cet enfant le prénom de Lucien. Ces déclaration et présentation ont été faites en présence de Emile Arthur Crocsaucs, âgé de trente ans, facteur, et Isidore Auguste Cornette, âgé de soixante cinq ans, maçon, tous les deux domiciliés dans la présente commune, lesquels, ainsi que le père, ont signé avec nous le présent acte après que lecture en a été faite.

Démarest Crocsaucs Cornette Vaillant

N° 2

Décès de Marie Philippine Ursine Mantel, âgée de soixante-dix-sept ans et demi veuve de Auguste Alexandre Constantin Catoire

22 Janvier 1892

L'an mil huit cent quatre vingt-douze, le vingt-deux janvier à midi, devant nous Louis Joseph Alexandre Vaillant, Adjoint au Maire de la commune de la Neuville-en-Hez, canton et arrondissement de Clermont, département de l'Oise, remplissant les fonctions d'Officier de l'Etat civil de cette commune en remplacement de Monsieur Perot, maire, absent, ont comparu Théodule Fortunat Catoire, âgé de cinquante deux ans, Instituteur, domicilié à Pierrefonds (Oise), et Louis Désiré Duverger, âgé de cinquante et un ans, Instituteur, domicilié dans la présente commune, lesquels nous ont déclaré que ce vingt deux janvier courant à dix heures et demie du matin, Marie Philippine Ursine Mantel, âgée de soixante dix sept ans et demi, sans profession, domiciliée dans la présente commune, née à Bouillancourt-sous-Mont de deux (Somme) le dix juillet mil huit cent quatorze, fille des défunts Nicolas Ferdinand Mantel, et Marie Françoise Denise Amory; veuve de Auguste Alexandre Constantin Catoire, décédé à Flailly le vingt et un octobre mil huit cent soixante et onze, mère du premier comparant et belle mère du second, est décédée dans le domicile de ce dernier; après nous être assuré du décès, nous en avons dressé le présent acte que les déclarants ont signé avec nous après que lecture en a été faite.

L. Duverger Vaillant

Th. Catoire

N° 3

Décès de Emma Sidonie Bozel, âgée de soixante-quatre ans et dix mois, Veuve de Louis Eusèbe Masson

29 Janvier 1892

L'an mil huit cent quatre vingt-douze, le vingt-neuf janvier, à huit heures du matin, devant nous Louis Joseph Alexandre Vaillant, Adjoint au Maire de la commune de la Neuville en Hez, canton et arrondissement de Clermont, département de l'Oise, remplissant les fonctions d'Officier de l'Etat civil de cette commune en remplacement de Monsieur Perot, maire, absent, ont comparu

maire absent, ont comparu Jean Baptiste Alphonse Hermand, âgé de cinquante neuf ans, bûcheron, et Léon Mary, âgé de trente huit ans, cultivateur, tous les deux domiciliés dans la présente commune, lesquels nous ont déclaré que ce vingt neuf janvier courant, à trois heures du matin, Emma Sidonie Borel, âgée de soixante quatre ans et dix mois, sans profession, née domiciliée dans la présente commune, fille des défunts Jean Baptiste Borel et Marie Elisabeth Toulaen veuve de Louis Eusèbe Masson, et amie des deux comparants, est décédée dans son domicile, grande rue de Clermont à Beauvais. Après nous être assuré du décès, nous en avons dressé le présent acte que les déclarants ont signé avec nous après que lecture en a été faite.

Hermand Léon Mary Vaillant

L'an mil huit cent quatre vingt-douze, le six février à midi par devant nous Louis Joseph Alexandre Vaillant, Adjoint au Maire de la commune de la Neuville en Hez, canton de Clermont, département de l'Oise, remplissant les fonctions d'Officier de l'Etat civil de cette commune, en remplacement de Monsieur Perot, maire, absent, ont comparu Camille Louis Mutin, âgé de vingt neuf ans, menuisier, domicilié à la Butterie, annexe d'Agnetz (oise) né à Paris, Xe arrondissement, le quinze janvier mil huit cent soixante trois, ainsi que le constate l'extrait de son acte de naissance qu'il nous présente dûment légalisé, garçon, fils majeur de défunt Louis Mutin, décédé à Gentilly (Seine) le trois juin mil huit cent quatre vingt sept, ainsi que le constate l'extrait de son acte de décès qui nous est présenté dûment légalisé, et de Marie Anne Cardine Boulbault âgée de cinquante cinq ans, lingère, domiciliée à Paris, rue des Martyrs, n° 18, sa mère ici présente et consentante; — et demoiselle Marie Emilienne Camille Bozo, âgée de vingt cinq ans et demi, couturière, domiciliée avec sa mère dans la présente commune, née à Bonnières (oise) le vingt-quatre août mil huit cent soixante six, ainsi que le constate l'extrait de son acte de naissance qu'elle nous présente dûment légalisé, fille majeure de défunt Achille Victorien Bozo, décédé audit Bonnières le trente et un mai mil huit cent quatre vingt, ainsi que le constate l'extrait de son acte de décès qui nous est présenté dûment légalisé, et de Marie Geneviève Célestine Dubus âgée de soixante six ans, lingère domiciliée dans la présente commune, sa mère ici présente et consentante; et le futur n'appartenant à l'armée que comme soldat de la réserve de l'armée active, ainsi que le constate son livret militaire qu'il nous présente; lesquels nous ont requis de procéder à la célébration de leur mariage dont les publications ont été faites dans la présente commune et à Agnetz les dimanches vingt quatre et trente et un janvier dernier, sans qu'il soit intervenu aucune opposition, comme le constatent les deux actes inscrits au registre des publications de mariages de cette commune pour l'année courante, et le certificat de publication et de non opposition qui nous est remis dûment légalisé. Les futurs époux et les personnes présentes pour autoriser le mariage, sur notre interpellation, nous ont déclaré qu'il n'a point été fait de contrat de mariage. Faisant droit à la requisition des parties, nous avons donné lecture aux comparants des pièces ci-dessus

17 bis.

Mariage entre Camille Louis Mutin et Marie Emilienne Camille Bozo. Garçon et fille majeurs.

6 février 1892

mentionnées et des dispositions du Code Napoléon au chapitre six du titre du Mariage; après quoi nous leur avons demandé s'ils voulaient se prendre pour époux. Chacun d'eux ayant répondu séparément et affirmativement, nous avons prononcé, au nom de la loi, que Camille Louis Mutin et Marie Emilienne Camille Bozo sont unis par le mariage. Le tout a été fait publiquement en la maison commune, et nous en avons dressé immédiatement le présent acte en présence de Emile Mutin, âgé de vingt-deux ans et demi, Employé de commerce, domicilié à Paris, rue des Martyrs, n° 18, frère de l'Epoux; de Auguste Hermand, âgé de vingt-huit ans, Epicier, domicilié dans la présente commune, ami de l'Epoux; de Gustave Vermand, âgé de quarante-huit ans, jardinier, domicilié à Litz (oise) beau frère de l'Epouse et de Joseph Petit âgé de cinquante-trois ans, cantonnier, ami de l'Epouse, et domicilié dans la présente commune, lesquels, ainsi que l'Epoux, nous ont affirmé par serment, conformément à l'avis du Conseil d'Etat du 30 mars 1808, qu'il y a identité de personne entre Caroline Boulot ainsi dénommée dans l'acte de décès de son mari et Marie Anne Caroline Bouleau, ainsi dénommée dans l'acte de naissance de son fils. Lecture faite du présent acte les nouveaux Epoux, la mère de l'Epoux et la mère de l'Epouse et les témoins sus dénommés l'ont signé avec nous Mutin Camille Bozo Marie Bouleau Mutin

Celestine Dubus E. Mutin

Hermand Vermand Petit Vaillant

N° 5

Décès de Marie Catherine Justine Lesage, âgée de soixante-treize ans et huit mois Célibataire

10 février 1892

L'an mil huit cent quatre-vingt-douze, le dix février, à midi, devant nous Louis Joseph Alexandre Vaillant, Adjoint au Maire de la commune de la Neuville-en-Hez, canton et arrondissement de Clermont, département de l'Oise, remplissant les fonctions d'Officier de l'Etat civil de cette commune, en remplacement de Monsieur Pérot, Maire, absent, ont comparu Jules Etienne Lesage, âgé de soixante-douze ans, marchand de bois, et Jules Edmond Lesage, âgé de vingt-sept ans, cultivateur, tous les deux domiciliés dans la présente commune, lesquels nous ont déclaré que ce dix février courant, à six heures du matin, Marie Catherine Justine Lesage, âgée de soixante-treize ans et huit mois, lingère, née et domiciliée dans la présente commune, célibataire, fille des défunts Louis Etienne Lesage, et Marie Catherine Justine Bonhomme; sœur du premier comparant et tante du second, est décédée dans son domicile, grande rue de Clermont à Beauvais. Après nous être assuré du décès, nous en avons dressé le présent acte que les déclarants ont signé avec nous après que lecture en a été faite.

Lesage Père Lesage Vaillant

N° 6

Décès de Louise Elizabeth Coignon, âgée de soixante-neuf ans, Epouse de François Joseph Jules Bazin

23 février 1892

L'an mil huit cent quatre-vingt-douze, le vingt-quatre février, à huit heures du matin, devant nous Louis Joseph Alexandre Vaillant, Adjoint au Maire de la commune de la Neuville-en-Hez, canton et arrondissement de Clermont, département de l'Oise, remplissant les fonctions d'officier de l'Etat civil de cette commune, en remplacement de Monsieur Pérot, maire, absent, ont comparu François Joseph Jules Bazin, âgé de soixante-dix ans et demi, cultivateur, et Joseph Laurent Bazin, âgé de quaran-

le cinq ans Limonadier, tous les deux domiciliés dans la présente commune, lesquels nous ont déclaré que le vingt trois février courant, à huit heures et demie du soir, Louise Elizabeth Coignon, âgée de soixante neuf ans, sans profession, domiciliée dans la présente commune, née à Saint Félix, ce le vingt deux février mil huit cent vingt trois, fille des défunts Georges Nicolas Coignon, et Marie Cécile Karanger, épouse du premier comparant et mère du second, est décédée dans son domicile, rue de l'Eglise. Après nous être assuré du décès, nous en avons dressé le présent acte que les déclarants ont signé avec nous après que lecture en a été faite

Vaillant

Bazin Bazin Coignon

N° 7

Naissance de Arthur Rooygens fils légitime.

26 février 1892

L'an mil huit cent quatre vingt-douze, le vingt-six février, à huit heures du matin, par devant nous Louis Joseph Alexandre Vaillant, Adjoint au Maire de la commune de la Neuville-en-Hez, canton et arrondissement de Clermont, département de l'Oise, remplissant les fonctions d'Officier de l'Etat civil de cette commune, en remplacement de Monsieur Pérot, Maire, absent, a comparu Henricus Rooygens, âgé de quarante et un ans, manouvrier, domicilié dans la présente commune, grande rue de Clermont à Beauvais, lequel nous a présenté un enfant du sexe masculin, qu'il nous a dit être né ce vingt-six février courant, à deux heures du matin, dans son domicile, de lui déclarant, et de Augustine Victorine Duverger, son épouse, âgée de trente-neuf ans, manouvrière, domiciliée au même lieu, et il a donné à cet enfant le prénom de Arthur. Ces déclaration et présentation ont été faites en présence de Gabriel Sénéchal, âgé de soixante et un ans, Garde Champêtre, et Louis Désiré Duverger âgé de cinquante et un ans, Instituteur, tous les deux domiciliés dans la présente commune, lesquels ont signé avec nous le présent acte après que lecture en a été faite, le père ayant déclaré ne savoir signer de ce requis

Duverger G. Sénéchal Vaillant

N° 8

Naissance de Berthe Wallet, fille légitime

6 mars 1892

L'an mil huit cent quatre vingt-douze, le sept mars, à huit heures du matin, par devant nous Louis Joseph Alexandre Vaillant, Adjoint au Maire de la commune de la Neuville en Hez, canton et arrondissement de Clermont, département de l'Oise, remplissant les fonctions d'Officier de l'Etat civil de cette commune, en remplacement de Monsieur Pérot, Maire, absent, a comparu Pierre César Wallet, âgé de soixante douze ans, bucheron, domicilié dans la présente commune, rue de Luzarches, lequel nous a présenté un enfant du sexe féminin, qu'il nous a dit être né le six mars courant à dix heures du soir, dans son domicile, de Anastasie Clémence Irma Martin, âgée de vingt trois ans et demi, manouvrière, domiciliée dans la présente commune, épouse de Jules Wallet, âgé de trente et un ans, manouvrier, domicilié au même lieu, et actuellement malade, auquel enfant il a déclaré donner le prénom de Berthe. Cette présentation et ces déclarations ont été faites en présence de Gabriel Sénéchal, âgé de soixante et un ans, Garde Champêtre, et de Léon Marry, âgé de trente-huit ans, cultivateur, tous les deux domiciliés dans la présente

commune, dont le déclarant et les témoins signé avec nous le présent acte après que lecture en a été faite.

Léon Marie Off. à l'Et Vaillant
G Devinoue

N.° 9

Acte de Présentation d'un enfant sans vie

9 Mars 1892

L'an mil huit cent quatre vingt douze, le neuf mars à midi, devant nous Louis Joseph Alexandre Vaillant, Adjoint au Maire de la commune de la Neuville en Hez canton et arrondissement, département de l'Oise, remplissant les fonctions d'Officier de l'Etat civil de la dite commune, en remplacement de Monsieur Perot, Maire, absent, ont comparu Pierre Gustave Martin, âgé de trente sept ans et demi, manouvrier, domicilié à Letz (Oise), et Désiré Auguste Devinoue, âgé de soixante trois ans, jardinier, domicilié dans la présente commune, lesquels nous ont présenté un enfant sans vie, du sexe féminin, qu'il nous ont dit être dudit Pierre Gustave Martin, le premier comparant, et de Eugénie Aurore Louise Lainé, son épouse, âgée de trente deux ans, manouvrière, aussi domiciliée à Letz ; déclarant en outre, que cet enfant est sorti du sein de sa mère aujourd'hui, à deux heures du matin, dans le dans le domicile du second comparant, rue Cantôt, desquelles présentation et déclarations nous avons dressé le présent acte, que les déclarants ont signé avec nous, après que lecture en a été faite.

Martin Devinoue Vaillant

N.° 10

Naissance de Geneviève Marie Locque. fille légitime

27 mars 1892

L'an mil huit cent quatre vingt douze, le vingt huit mars, à sept heures du soir, par devant nous Louis Joseph Alexandre Vaillant, Adjoint au Maire de la commune de la Neuville-en-Hez, canton et arrondissement de Clermont, département de l'Oise, remplissant les fonctions d'Officier de l'Etat civil de la dite commune en remplacement de Monsieur Perot, Maire, absent, a comparu Théophile Locque, âgé de quarante et un ans, manouvrier, domicilié dans la présente commune, grande rue de Clermont à Beauvais, lequel nous a présenté un enfant du sexe féminin, qu'il nous a dit être né le vingt sept mars courant, à trente minutes du matin, dans son domicile, de lui déclarant, et de Joséphine Lesquillon, son épouse, âgée de trente sept ans couturière, domicilié au même lieu, et il a donné à cet enfant les prénoms de Geneviève Marie. les déclaration et présentation ont été faites en présence de Nicolas Lesquillon, âgé de cinquante quatre ans, manouvrier, et de Eugène Mansard, âgé de trente deux ans, beurrelier, tous les deux domiciliés dans la présente commune, lesquels, ainsi que le père, ont signé avec nous le présent acte après que lecture en a été faite.

Vaillant

Locque Mansard Lesquillon

N.° 11

Décès de Cécile Marie Fournier âgée de deux ans et deux mois Célibataire

25 Avril 1892

L'an mil huit cent quatre vingt douze, le vingt cinq avril, à une heure du soir, devant nous Louis Joseph Alexandre Vaillant, Adjoint au Maire de la commune de la Neuville en Hez, canton et arrondissement de Clermont, département de l'Oise, remplissant les fonctions d'Officier de l'Etat civil de la commune en remplacement de Monsieur Perot, maire, absent, ont comparu Stéphane Georges Fournier, âgé de quarante deux ans, brossier, et Joseph Adolphe Jacquet, âgé de soixante huit ans, perruquier, tous deux domiciliés dans la présente com-

mune, lesquels nous ont déclaré que ce vingt-cinq avril courant, à neuf heures du matin, Cécile Marie Fournier, âgée de deux ans et deux mois, sans profession, née et domiciliée dans la présente commune, fille du premier comparant, et de Victoire Jacquet, son épouse, âgée de trente huit ans, sans profession, domiciliée au même lieu, et petite-fille du second comparant, est décédée au domicile de ses père et mère, grande rue de Clermont à Beauvais. Après nous être assuré du décès, nous en avons dressé le présent acte que les déclarants ont signé avec nous après que lecture en a été faite.

James Fournier Gourlan Maire
Vaudaire

N° 12

Mariage entre Désiré Victor Méan et Léonie Aimée Delais garçon majeur et fille mineure

17 mai 1892

L'an mil huit cent quatre vingt douze, le dix sept mai, à midi, pardevant nous Ambroise Zacharie Gourlan, Maire et officier de l'Etat civil de la commune de la Neuville-en-Hez, canton et arrondissement de Clermont, département de l'Oise, ont comparu Désiré Victor Méan, âgé de vingt-six ans et dix mois, garçon-boulanger, domicilié dans la présente commune, et né à Mouy (Oise) le vingt-un juillet mil huit cent soixante-cinq, ainsi que le constate l'extrait de son acte de naissance qu'il nous présente dûment légalisé; garçon, fils majeur de Ambroise Méan, âgé de soixante ans, menuisier, et de Fanny Irma Ozemer, âgée de cinquante-trois ans, domestique, tous deux domiciliés à Mouy (Oise); et appartenant à la réserve de l'armée active, ainsi qu'il en justifie par son livret militaire qu'il nous présente; et Mademoiselle Léonie Aimée Delais, âgée de dix-huit ans et quatre mois, sans profession, née à Crèvecœur (Oise) le quatre janvier mil huit cent soixante-quatorze, ainsi que le constate l'extrait de son acte de naissance qu'elle nous présente dûment légalisé; fille mineure de Ernest Clément Delais, âgé de quarante-quatre ans et demi, boulanger, et de Aimée Berruet, âgée de trente huit ans sans profession, tous les trois domiciliés dans la présente commune; lesquels, assistés de leurs pères et mère, ici présents et consentants, nous ont requis de procéder à la célébration de leur mariage dont les publications ont été faites dans la présente commune les dimanches premier et huit mai courant, sans qu'il soit intervenu aucune opposition, comme le constatent les deux actes inscrits au registre des publications de mariages de cette commune pour l'année courante. Les futurs époux et leurs pères et mères, sur notre interpellation, nous ont déclaré qu'il a été fait un contrat de mariage reçu par Me Lahollande (August Victor Louis) notaire en cette commune, le onze mai courant, ainsi qu'il en est justifié par le certificat qu'ils nous ont remis. Faisant droit à la réquisition des parties, nous avons donné lecture aux comparants des pièces ci dessus mentionnées et des dispositions du Code Napoléon au chapitre six du titre du Mariage, après quoi nous leur avons demandé s'ils voulaient se prendre pour époux. Chacun d'eux ayant répondu séparément et affirmativement, nous avons prononcé, au nom de la loi, que Désiré Victor Méan et Léonie Aimée Delais sont unis par le mariage. Le tout a été fait publiquement en la maison commune, et nous en avons dressé

immédiatement le présent acte en présence de Ernest Saint-Leger, âgé de cinquante et un ans, Marchand de charbons, de Charles Zephir Alfred Godet âgé de quarante et un ans, charpentier, tous deux domiciliés dans la présente commune et amis de l'Epoux ; de Louis Joseph Henri Démarest, âgé de cinquante et un ans et de Georges Henri Démarest, âgé de vingt-cinq ans, tous deux cultivateurs, domiciliés à Litz (Oise) et amis de l'Epouse. Lecture faite du présent acte, les nouveaux Epoux, leurs pères et mères et les témoins sus dénommés l'ont signé avec nous.

Léonie Delais — A Bernet — Delais — Démarest — Démarest — Démarest

17e 13

Transcription de l'Acte de Décès de Léon Emile Démaret, âgé de vingt-sept ans, époux de Marie Hortense Foyart.

12 mai 1892

L'an mil huit cent quatre-vingt-douze, le dix-huit mai, à neuf heures du matin, nous Ambroise Zacharie Goverlan, Maire et officier de l'Etat civil de la commune de la Neuville-en-Hez, canton et arrondissement de Clermont, département de l'Oise, avons procédé à la transcription de l'acte de décès dont la teneur suit qui nous a été transmis par Monsieur le Maire de Litz et qui nous est parvenue aujourd'hui. — L'an mil huit cent quatre vingt-douze, le vendredi treize mai à sept heures du matin, par devant nous Henri Démarest, maire et officier de l'Etat civil de la commune de Litz, canton de Clermont (Oise) ont comparu Hippolyte Leconte, Garde champêtre,

17e 8

Décès de Démaret Léon Emile.

âgé de soixante huit ans, et Désiré Rabardelle, cultivateur, âgé de soixante et un ans, tous deux domiciliés en cette commune, lesquels nous ont déclaré que le nommé Léon Emile Démaret, facteur rural, âgé de vingt-sept ans, né à Bucquoy (Pas-de-Calais) demeurant à la Neuville-en-Hez (Oise), époux de Marie Hortense Foyart, âgée de vingt deux ans, demeurant ensemble à la Neuville-en-Hez, fils de Alphonse Démarest manouvrier âgé de cinquante sept ans et de Catherine Candelier, sans profession, âgée de cinquante six ans, tous deux domiciliés au Mesnil-Saint-Firmin (Oise), est décédé hier à huit heures du soir dans la commune de Litz ; après nous être assuré du décès, nous en avons dressé le présent acte que les déclarants ont signé avec nous après lecture faite. —

Ont signé au registre : Leconte, Rabardelle et Démarest, maire. —

Et de cette transcription nous avons dressé le présent acte que nous avons signé.

Le Maire

Goverlan

17e 14

Décès de Jean Baptiste Carolus Eloy, âgé de soixante-cinq ans et deux mois, époux de Clémentine Marie Marguerite Carnalle.

9 Juin 1892

L'an mil huit cent quatre vingt-douze, le neuf juin à trois heures du soir, devant nous Ambroise Zacharie Goverlan, Maire et officier de l'Etat civil de la commune de la Neuville en Hez, canton et arrondissement de Clermont, département de l'Oise, est comparu Louis Antoine Carnalle, âgé de soixante trois ans, cultivateur, demeurant à Neuilly-sous-Clermont (Oise) et Louis Joseph Eloy, âgé de cinquante

huit ans, Garde faisandier, domicilié dans la présente commune, lesquels nous ont déclaré que ce neuf Juin courant, à onze heures et demie du matin, Jean Baptiste Carolus Eloy, âgé de soixante-cinq ans et deux mois, Bûcheron, né et domicilié dans la présente commune, fils des défunts Michel Lepeltier Eloy et Narcisse Caroline Dubus; Epoux de Clémentine Marie Marguerite Carralle, âgée de cinquante-neuf ans, sans profession, domiciliée au même lieu, beau-frère du premier comparant et frère du second, est décédé dans son domicile, grande rue de Clermont à Beauvais. Après nous être assuré du décès, nous en avons dressé le présent acte que les déclarants ont signé avec nous après que lecture en a été faite.

Eloy Carralle Gourlan

N° 15

Naissance de Juliette Marie Louise Lesage fille légitime

22 Juin 1892

L'an mil huit cent quatre-vingt-douze, le vingt-trois Juin, à deux heures du soir, par devant nous Ambroise Zacharie Gourlan, Maire et officier de l'Etat civil de la commune de la Neuville-en-Hez Canton et arrondissement de Clermont, département de l'Oise, a comparu Jules Edmond Lesage âgé de vingt-huit ans, cultivateur, domicilié dans la présente commune, grande rue de Clermont à Beauvais, lequel nous a présenté un enfant du sexe féminin, qu'il nous a dit être né le vingt-deux Juin courant, à huit heures du soir, dans son domicile, de lui déclarant, et de Eugénie Mahieux, son épouse, âgée de trente ans, sans profession,

domiciliée au même lieu, et il a donné à cet enfant les prénoms de Juliette Marie Louise. Ces déclaration et présentation ont été faites en présence de Jules Etienne Lesage, âgé de soixante-douze ans, Marchand de bois, et de Victor Alexandre Mahieux âgé de trente-trois ans, cultivateur, tous les deux domiciliés dans la présente commune, lesquels ainsi que le père, ont signé avec nous le présent acte après que lecture en a été faite.

Lesage Mahieux Gourlan

Lesage fils

N° 16

Mariage entre Paul Olivier Patin et Marie Cécile Merlon.

Garçon et fille majeurs

30 Juin 1892

L'an mil huit cent quatre-vingt-douze, le trente Juin, à dix heures et demie du matin, devant nous Ambroise Zacharie Gourlan, maire et officier de l'Etat civil de la commune de la Neuville-en-Hez canton et arrondissement de Clermont, département de l'Oise, ont comparu Paul Olivier Patin âgé de vingt-huit ans, médecin, domicilié à Bresles (Oise), né à Verderonne (Oise), le trente Juin mil huit cent soixante-quatre, ainsi que le constate l'extrait de son acte de naissance qu'il nous présente dûment légalisé, garçon, fils majeur de Ribert Patin, âgé de quarante-huit ans, et de Marie Emélie Demonchy, âgée de quarante-huit ans, tous deux négociants domiciliées à Labruyère (Oise); le futur appartenant à la réserve de l'armée active, comme il en est justifié par son livret militaire qu'il présente; et ses père et mère ici présents et consentants; et Mademoiselle Marie Cécile Merlon, âgée

de vingt-quatre ans et demi, sans profession, domiciliée dans la présente commune, née à Paris, 3e arrondissement, le seize décembre mil huit cent soixante-sept, ainsi que le constate l'extrait de son acte de naissance qu'elle nous présente dûment légalisé; fille majeure de défunt Florimond Arthur Merlot, décédé à Thieulloy-la-Ville (somme) le vingt septembre mil huit cent quatre-vingt-onze, ainsi que le constate l'extrait de son acte de décès, qui nous est présenté dûment légalisé, et de Victorine Védie, âgée de quarante-huit ans, rentière, domiciliée à Levallois-Perret, (seine) place de la République n° 41, ici présente et consentante; lesquels nous ont requis de procéder à la célébration de leur mariage dont les publications ont été faites dans la présente commune et à Bresles (oise) les dimanches dix-neuf et vingt-six Juin courant, et à Levallois-Perret les dimanches douze et dix-neuf du même mois, sans qu'il soit intervenu aucune opposition, comme le constatent les deux actes inscrits au registre des publications de mariages de cette commune pour l'année courante, et les deux certificats de publications et de non-opposition qui nous sont remis dûment légalisés. Les futurs époux et les personnes présentes pour autoriser le mariage, ont déclaré, sur notre interpellation, qu'il a été fait un contrat de mariage reçu par Me D'hardiviller notaire à Paris rue Thévenot n° 14 le vingt-deux Juin courant, ainsi qu'il en est justifié par le certificat qui nous est remis. Faisant droit à la réquisition des parties, nous avons donné lecture aux comparants des pièces ci-dessus mentionnées et des dispositions du Code Napoléon, au chapitre six du titre du mariage,

après quoi nous leur avons demandé s'ils voulaient se prendre pour époux. Chacun d'eux ayant répondu séparément et affirmativement, nous avons prononcé, au nom de la loi que Paul Olivier Patin et Marie Cécile Merlot sont unis par le mariage. Le tout a été fait publiquement en la maison commune, et nous en avons dressé immédiatement le présent acte en présence de Lemaître Sauveur, âgé de cinquante-quatre ans rentier demeurant à Moreuil (somme); de Marie Charles Levaillant, âgé de trente-huit ans, Docteur en médecine, demeurant à Beauvais (oise), tous deux amis de l'Epoux; de Henri Eugène Bruyant, âgé de cinquante-deux ans, rentier, demeurant à la Neuville-en-Hez (oise) oncle par alliance de l'Epouse; et de Laurent Joseph Mercier, âgé de soixante-quatorze ans, bandagiste demeurant à Levallois-Perret (seine) rue Chevallier n° 52, cousin de l'Epouse. Lecture faite du présent acte, les nouveaux époux, les père et mère de l'Epoux, la mère de l'Epouse et les témoins sus dénommés l'ont signé avec nous.

Oe Patin C Merlot Patin

M Demonchy H. Bruyant

Védie Vve Merlot Dr Le Vaillant Lemaître

L. Mercier Gourlaut

L'an mil huit cent quatre-vingt-douze, le cinq Juillet,

N° 17

Décès de Marie Rose Gérard âgée de soixante-douze ans et demi, épouse de Pierre François Hubert Labbé.

4 Juillet 1892.

à midi, devant nous Ambroise Zacharie Gourlan, maire et officier de l'Etat civil de la commune de la Neuville-en-Hez, canton et arrondissement de Clermont, département de l'Oise, ont comparu Pierre François Médard Labbé, âgé de soixante-treize ans, marchand de bois, domicilié dans la présente commune, et Alfred Charlemagne Médéric Sérain, âgé de trente-six ans, percepteur des contributions directes domicilié à Bouchoir (Somme), lesquels nous ont déclaré que le quatre juillet courant à trois heures et demie du soir, Marie Rose Gérard, âgée de soixante-douze ans et demi, sans profession, domiciliée dans la présente commune, née à Bailleul-sur-Thérain (Oise) le trente septembre mil huit cent dix neuf, fille des défunts Joseph Gérard et Marie Rose Delorbecq; épouse du premier comparant et aïeule maternel par alliance du second, est décédée dans son domicile rue de l'Eglise. Après nous être assuré du décès, nous en avons dressé le présent acte que les déclarants ont signé avec nous après que lecture en a été faite.

Labbé Sérain Gourlan

N° 18

Décès de Léopold Louis Joseph Lengler âgé de trente six ans époux de Clemence Roitier

5 Juillet 1892

L'an mil huit cent quatre-vingt-douze, le cinq juillet à midi, devant nous Ambroise Zacharie Gourlan, Maire et officier de l'Etat civil de la commune de la Neuville-en-Hez, canton et arrondissement de Clermont, département de l'Oise, ont comparu Alexis Pascal Lecut, âgé de soixante-cinq ans, ancien Garde champêtre, et Ernest Lesquillon, âgé de quarante-trois ans, cantonnier, tous les deux domiciliés dans la présente commune, lesquels nous ont déclaré que ce cinq

Juillet courant à onze heures du matin, Léopold Louis Joseph Lengler, âgé de trente-six ans, cantonnier de chemin de fer, domicilié à Litz (Oise) né à Calmas (Somme) le vingt-sept mars mil huit cent cinquante-six, fils de Louis Longlet, âgé de soixante dix ans, journalier à Calmas, et de défunte Appolen Acloque, époux de Clémence Routier, âgée de quarante deux ans, Garde-barrière, demeurant à Litz, est arrivé des deux comparants, est décédé en cette commune. Après nous être assuré du décès, nous en avons dressé le présent acte que les déclarants ont signé avec nous après que lecture en a été faite

Lecut Lesquillon Gourlan

N° 19

Décès de Victor Anatole Duverger âgé de trente six ans et demi époux de Marie Albertine Aurélie Bled.

10 Juillet 1892

L'an mil huit cent quatre-vingt douze, le onze juillet, à six heures du matin, devant nous Ambroise Zacharie Gourlan, Maire et officier de l'Etat civil de la Commune de la Neuville-en-Hez, canton et arrondissement de Clermont, département de l'Oise, ont comparu Anatole Duverger, âgé de soixante trois ans, cultivateur et Victor Alexandre Mathieux, âgé de trente trois ans aussi cultivateur, tous les deux domiciliés dans la présente commune, lesquels nous ont déclaré que le dix Juillet courant, à sept heures du soir, Victor Anatole Duverger, âgé de trente-six ans et demi, cultivateur, né et domicilié dans la présente commune, fils du premier comparant, et de feue Olimpe Clémentine Soulain; époux de Marie Albertine Aurélie Bled, âgé de vingt cinq ans, sans profession, domiciliée au même lieu, et cousin du second comparant, est décédé

dans son domicile, sur la Place. Après nous être assuré du décès, nous en avons dressé le présent acte que les déclarants ont signé avec nous après que lecture en a été faite.

Duverger Mahieux Gourlan

N° 20

Naissance de Henri Eugène Harrier garçon légitime

14 Juillet 1892

Le 7 mai 1918 a été célébré en la mairie du 7e A. le mariage du dénommé ci contre avec Louise Elise Bruleaut l'officier de l'Etat civil

Décédé à Paris XVIIIe Arrondissement le quinze Août mil neuf cent soixante six. Dont mention le sept Septembre mil neuf cent soixante six. Le Maire: A. Méan

L'an mil huit cent quatre-vingt douze, le quatorze Juillet à midi, par devant nous, Ambroise Zacharie Gourlan, Maire et officier de l'Etat civil de la commune de la Neuville-en-Hez, canton et arrondissement de Clermont, département de l'Oise, a comparu Pierre Aimable Harrier, âgé de quarante et un ans, manouvrier, domicilié dans la présente commune, grande rue de Clermont à Beauvais, lequel nous a présenté un enfant du sexe masculin, qu'il nous a dit être né ce quatorze Juillet courant à huit heures du matin, dans son domicile, de lui déclarant, et de Alphonsine Maillard, son épouse, âgée de trente-neuf ans, sans profession, domiciliée au même lieu; et il a donné à cet enfant les prénoms de Henri Eugène. Ces déclaration et présentation ont été faites en présence de Jean Bertin, âgé de trente et un ans, maçon, et de Joseph Duval, âgé de trente neuf ans, tabletier, tous deux domiciliés dans la présente commune, lesquels, ainsi que le père, ont signé avec nous le présent acte après que lecture en a été faite.

Harrier Bertin Gourlan
Duval

L'an mil huit cent quatre vingt douze, le seize Juillet, à midi, par devant nous Ambroise Zacharie Gourlan, Maire et officier de l'Etat civil de la com-

N° 21

Mariage entre Jean Baptiste Eusèbe Dumontier et Elise Eloy. Garçon majeur et fille mineure

16 Juillet 1892

mune de la Neuville-en-Hez, canton et arrondissement de Clermont, département de l'Oise, ont comparu Jean Baptiste Eusèbe Dumontier âgé de vingt-six ans et demi, employé de chemin de fer, domicilié de fait en cette commune et de droit à Berneuil (Oise) où il est né le dix-sept décembre mil huit cent soixante-cinq, ainsi que le constate l'extrait de son acte de naissance qu'il nous présente dûment légalisé; garçon, fils majeur de Jean Baptiste Hector Ephraïm Dumontier, âgé de cinquante-sept ans, charron, et de Clémence Marie Louise Delaître, âgée de cinquante-quatre ans, sans profession, domiciliés ensemble audit Berneuil, et ici présents et consentants; le futur appartenant à la réserve de l'armée active ainsi qu'il en justifie par un certificat de Monsieur le Préfet de l'Oise qu'il nous présente; et Demoiselle Elise Eloy, âgée de vingt ans, sans profession, née à Surcy-Levy, département de l'Allier, ainsi que le constate l'extrait de son acte de naissance qu'elle nous présente dûment légalisé; fille mineure de Louis Joseph Eloy, âgé de cinquante-huit ans, garde-faisandier, et de Elise Duverger, son épouse, âgée de cinquante et un ans, sans profession, tous les trois domiciliés dans la présente commune; lesquels, assistés de leurs pères et mères, ici présents et consentants, nous ont requis de procéder à la célébration de leur mariage dont les publications ont été faites dans la présente commune et à Berneuil les dimanches trois et dix Juillet courant sans qu'il soit intervenu aucune opposition

comme le constatent les deux actes inscrits au registre des publications de mariages de cette commune pour l'année courante, et le certificat de publication et de non-opposition qui nous est remis dûment légalisé. Les futurs époux et leurs pères et mères, sur notre interpellation, nous ont déclaré qu'il n'a point été fait de contrat de mariage. Faisant droit à la réquisition des parties nous avons donné lecture aux comparants des pièces ci-dessus mentionnées et des dispositions du Code Napoléon au chapitre six du titre du mariage, après quoi nous leur avons demandé s'ils voulaient se prendre pour époux. Chacun d'eux ayant répondu séparément et affirmativement, nous avons prononcé au nom de la Loi que Jean Baptiste Eusèbe Dumontier et Elise Eloy sont unis par le mariage. Le tout a été fait publiquement en la maison commune, et nous en avons dressé immédiatement le présent acte en présence de Joachim Dumontier, âgé de cinquante-six ans, ancien Instituteur, domicilié à Valdampierre (Oise) cousin de l'Epoux; de Ernest Saint Léger, âgé de cinquante-deux ans, marchand de charbons, domicilié dans la présente commune, ami de l'Epoux; de Narcisse Eloy, âgé de cinquante-six ans, manouvrier, domicilié à Hermes (Oise); et de François Eloy, âgé de cinquante-cinq ans, manouvrier, domicilié à Avrigny (Oise), tous deux oncles de l'Epouse. Lecture faite du présent acte, les nouveaux époux, leurs pères et mères et les témoins sus dénommés l'ont signé

avec nous, à l'exception de la mère de l'Epouse et de la mère qui a déclaré ne savoir signer de ce requise.

Dumontier E. Eloy Eloy

C. Delaître Dumontier

Saint Léger Dumontier

Eloy Narcisse Eloy François

N° 22

Naissance de Georges Louis Hébert

Garçon légitime

16 Juillet 1892

L'an mil huit cent quatre vingt douze, le dix-huit Juillet, à six heures du soir, par devant nous Ambroise Zacharie Gourlan, maire et officier de l'Etat civil de la commune de la Neuville-en-Hez, canton et arrondissement de Clermont, département de l'Oise, a comparu Jules Achille Hébert, âgé de vingt-six ans et demi, patissier, domicilié à Paris, boulevard de la Villette n° 37, lequel nous a présenté un enfant du sexe masculin, qu'il nous a dit être né le seize Juillet courant à cinq heures du matin, dans la présente commune, au domicile de Charles Zéphir Alfred Godet âgé de quarante et un ans, charpentier, grande rue de Clermont à Beauvais, de lui déclarant, et de Jeanne Berthe Demollière, son épouse, âgée de dix-neuf ans, couturière, domiciliée au même lieu; et il a donné à cet enfant les prénoms de Georges Louis. Ces déclaration et présentation ont été faites en présence de Charles Zéphir Alfred Godet âgé de quarante et un ans, charpentier, et de Désiré Victor Méan, âgé de vingt-sept ans, boulanger, tous les deux domiciliés dans la présente

commune, lesquels ainsi que le père, ont signé avec nous le présent acte, après que lecture en a été faite.

Hébert Godet Méa Gourlan

N° 23

Décès de Louis Jules Lefebvre âgé de quarante ans et quatre mois; Epoux de Marie Zulma Eugénie Demagny

19 Juillet 1892

L'an mil huit cent quatre-vingt-douze, le dix-neuf Juillet, à midi, devant nous Ambroise Zacharie Gourlan, maire et officier de l'Etat civil de la commune de la Neuville-en-Hez, canton et arrondissement de Clermont, département de l'Oise, ont comparu Albert Hippolyte Honorius Duport, âgé de trente-six ans, Garde champêtre, et Louis Désiré Duverger, âgé de cinquante et un ans, Instituteur, tous les deux domiciliés dans la présente commune, lesquels nous ont déclaré que ce dix-neuf Juillet courant, à trois heures du matin, Louis Jules Lefebvre, âgé de quarante ans et quatre mois, bûcheron, domicilié dans la présente commune, né à Toutencourt (Somme) le cinq mars mil huit cent cinquante deux; fils de Louis Adrien Lefebvre, âgé de soixante-trois ans, cantonnier, et de Joséphine Caroline Dubois, âgée de soixante ans, sans profession domiciliés à Litz (Oise); époux de Marie Zulma Eugénie Demagny, âgée de trente-trois ans, journalière domiciliée dans la présente commune, et ami des deux comparants, est décédé dans son domicile, rue de Luzarches. Après nous être assuré du décès, nous en avons dressé le présent acte que les déclarants ont signé avec nous après que lecture en a été faite.

Duport L. Duverger Gourlan

L'an mil huit cent quatre vingt-douze, le vingt-quatre

N° 24

Décès de André Paul Denamur, âgé de deux mois. - Célibataire

23 Juillet 1892

Juillet, à sept heures du matin, devant nous Ambroise Zacharie Gourlan, maire et officier de l'Etat civil de la commune de la Neuville-en-Hez, canton et arrondissement de Clermont, département de l'Oise, ont comparu Anatole Paul Denamur, âgé de vingt-sept ans et demi, jardinier, domicilié à Wariville, commune de Litz (Oise), et Pierre Aimable Harrier âgé de quarante et un ans, manouvrier, domicilié dans la présente commune, lesquels nous ont déclaré que le vingt-trois Juillet courant, à dix heures du soir, André Paul Denamur, âgé de deux mois, sans profession, domicilié audit Litz où il est né le vingt-quatre mai mil huit cent quatre-vingt-douze, fils du premier comparant, et de Marie Louise Bellet, son épouse, âgée de vingt-six ans, sans profession, domiciliée aussi audit Wariville; et ami du second comparant, est décédé au domicile de ce dernier, grande rue de Clermont à Beauvais. Après nous être assuré de ce décès, nous en avons dressé le présent acte que les déclarants ont signé avec nous après que lecture en a été faite.

P. Denamur Harrier Gourlan

N° 25

Décès de Juliette Marie Louise Lesage âgée de un mois et quinze jours. Célibataire

7 Août 1892

L'an mil huit cent quatre-vingt-douze, le sept Août, à huit heures du soir, devant nous Ambroise Zacharie Gourlan, maire et officier de l'Etat civil de la commune de la Neuville-en-Hez, canton et arrondissement de Clermont, département de l'Oise, ont comparu Jules Edmond Lesage, âgé de vingt-huit ans, cultivateur, et Jules Etienne Lesage, âgé de soixante douze ans, Marchand de bois, tous les deux domiciliés dans la présente com-

mune, lesquels nous ont déclaré que ce sept août courant, à sept heures du soir, Juliette Marie Louise Lesage, âgée de un mois et quinze jours, sans profession domiciliée dans la présente commune, fille du premier comparant, et de Eugénie Mahieux, âgée de trente ans sans profession, domiciliée au même lieu, et petite-fille du second comparant, est décédée au domicile de ses père et mère, grande rue de Clermont à Beauvais. Après nous être assuré du décès, nous en avons dressé le présent acte que les déclarants ont signé avec nous après que lecture en a été faite.

Lesage Jules Gourlan

Lesage Pierre

N° 26

Décès de Berthe Wallet, âgée cinq mois et deux jours. Célibataire

9 Août 1892

L'an mil huit cent quatre-vingt-douze, le neuf août, à huit heures du soir, devant nous Ambroise Zacharie Gourlan, maire et officier de l'Etat civil de la commune de la Neuville-en-Hez, canton et arrondissement de Clermont, département de l'Oise, ont comparu Jules Wallet, âgé de trente et un ans, manouvrier, et Pierre César Wallet, âgé de soixante-douze ans, bûcheron, tous les deux domiciliés dans la présente commune, lesquels nous ont déclaré que ce neuf août courant, à six heures du soir, Berthe Wallet, âgée de cinq mois et deux jours, sans profession, née et domiciliée dans la présente commune, fille du premier comparant, et de Anastasie Clémence Irma Martin, âgée de vingt-quatre ans, manouvrière, domiciliée au même lieu, et petite-fille du second comparant, est décédée au domicile de ses père et mère, rue de Luzarches. Après nous être assuré du décès, nous en avons dressé le présent

acte, que les déclarants ont signé avec nous après que lecture en a été faite.

Wallet Jules Wallet Gourlan

N° 27

Décès de Georges Louis Hébert, âgé de quatre semaines. - Célibataire

12 août 1892

L'an mil huit cent quatre-vingt-douze, le treize août à huit heures du soir, devant nous Ambroise Zacharie Gourlan, maire et officier de l'Etat civil de la commune de la Neuville-en-Hez, canton et arrondissement de Clermont, département de l'Oise, ont comparu Victor Troisœufs, âgé de soixante et onze ans, bûcheron, et Charles Zéphir Alfred Godet, âgé de quarante et un ans, charpentier, tous les deux domiciliés dans la présente commune, lesquels nous ont déclaré que le douze août courant, à douze heures du soir, Georges Louis Hébert, âgé de quatre semaines, sans profession, né et domicilié dans la présente commune, fils de Jules Achille Hébert, âgé de vingt-six ans et demi, patissier, et de Jeanne Berthe Demollière, son épouse, âgée de dix-neuf ans, couturière, tous les deux domiciliés à Paris, boulevard de la Villette n° 37, arrière petit-fils du premier comparant et petit-neveu du second, est décédé au domicile du dit premier comparant, grande rue de Clermont à Beauvais. Après nous être assuré du décès, nous en avons dressé le présent acte que les déclarants ont signé avec nous après que lecture en a été faite.

Troisœufs Godet Gourlan

L'an mil huit cent quatre-vingt-douze, le dix-sept août, à onze heures du matin, par devant nous Ambroise Zacharie Gourlan, Maire et Officier de

N.° 98

Mariage entre Amédé Anatole Warin et Marie Apolline Patenotte

Garçon majeur et fille majeure

17 août 1892

A l'Etat civil de la commune de la Neuville en Hez canton et arrondissement de Clermont, département de l'Oise, ont comparu Amédé Anatole Warin, âgé de vingt sept ans et demi, garçon boucher, domicilié à la Rue Saint Pierre (Oise) où il est né le quinze janvier mil huit cent soixante cinq, ainsi que le constate l'extrait de son acte de naissance, qu'il nous présente dûment légalisé, garçon, fils majeur de Alexandre Amédé Warin, âgé de cinquante et un ans, charron, domicilié audit la Rue Saint Pierre, et de défunte Céline Odorine Delamarre, décédée à la Rue Saint Pierre le trois juillet mil huit cent quatre vingt douze, ainsi que le constate l'extrait de son acte de décès qu'il nous est présenté dûment légalisé, et le futur appartenant à la réserve de l'armée active ainsi qu'il en justifie par son livret militaire qu'il nous présente; et Demoiselle Marie Apolline Patenotte, âgée de vingt ans et neuf mois, sans profession, née à La Bosse, canton du Coudray-Saint Germer (Oise) le neuf Novembre mil huit cent soixante et onze, ainsi que le constate l'extrait de son acte de naissance qu'elle nous présente dûment légalisé; célibataire, fille mineure de Auguste Aimable Patenotte, âgé de quarante-six ans, marchand de café, et de Adélaïde Appoline Debonlier, âgée de quarante huit ans, sans profession, son épouse, tous trois domiciliés dans la présente commune, lesquels, assistés, le futur, de son père, et la future, de ses père et mère, ici présents et consentants; nous ont requis de procéder à la célébration de leur mariage dont les publications ont été faites dans la présente commune et à la Rue Saint Pierre, les dimanches vingt-quatre et trente et un juillet dernier, sans qu'il soit intervenu aucune opposition, comme le constatent les deux actes insérés au registre des publications de mariages de cette commune pour l'année courante, et le certificat de publications et de non opposition qui nous est remis dûment légalisé. Les futurs époux et les personnes présentes pour autoriser le mariage, ont déclaré, sur notre interpellation, qu'il a été fait un contrat de mariage reçu par Me Sabollande, notaire en cette commune, le vingt et un juillet dernier, ainsi qu'il en est justifié par le certificat qui nous est remis.

Faisant droit à la réquisition des parties, nous avons donné lecture aux comparants des pièces ci dessus mentionnées et des dispositions du Code Napoléon au chapitre six du titre du mariage, après quoi nous leur avons demandé s'ils voulaient se prendre pour époux. Chacun d'eux ayant répondu séparément et affirmativement, nous avons prononcé, au nom de la loi, que Amédé Anatole Warin et Marie Apolline Patenotte sont unis par le mariage. Le tout a été fait publiquement en la maison commune, et nous en avons dressé immédiatement le présent acte en présence de Médéric Anatole Delamarre, âgé de quarante-neuf ans, receveur des postes et télégraphes, demeurant à Paris, rue Victor Hugo n° 3, oncle maternel de l'Epoux, de Alexandre Hector Warin, âgé de vingt quatre ans, garçon

épicier, demeurant à la Rue-Saint-Pierre, frère de l'épouse, de Ernest Léon Saint-Léger, âgé de cinquante-deux ans, marchand de charbons, oncle par alliance de l'Epouse, et de Désiré Victor Méan, âgé de vingt-sept ans, garçon boulanger, ami de l'Epouse, tous les deux domiciliés dans la présente commune. Lecture faite du présent acte, les nouveaux Epoux, le père de l'époux, les père et mère de l'Epouse et les témoins sus dénommés l'ont signé avec nous.

M. Patenotte Adjoint

Delamarre Méan

N°29

Mariage entre Georges Raphael Achez et Alice Emilienne Robert. - Garçon majeur et fille mineure

27 août 1892.

L'an mil huit cent quatre-vingt-douze, le vingt-sept août, à huit heures du matin, par devant nous Ambroise Zacharie Gourlan, Maire et Officier de l'Etat civil de la commune de la Neuville-en-Hez, canton et arrondissement de Clermont, département de l'Oise, ont comparu Georges Raphael Achez, âgé de vingt-huit ans, architecte de la ville de Beauvais où il est domicilié, rue Jeanne Hachette n° 16, né dans la présente commune le vingt-six août mil huit cent soixante-quatre, ainsi que le constate son acte de naissance que nous avons consulté; garçon, fils majeur de Pierre Francisse Achez, âgé de cinquante-six ans, cordonnier, et de Aurélie Copper, âgé de cinquante et un ans, sans profession tous deux domiciliés à Beauvais (Oise) rue de l'In- fanterie n° 38, lesquels ont donné leur consentement au mariage de leur fils par acte reçu par Maître Cyprien Léger Delgroux, notaire à Beauvais, le onze mai dernier à la suite d'un acte respectueux signifié ledit jour à la requête du futur époux à son père et à sa mère par le ministère du notaire susnommé, ainsi que le constate l'expédition qui nous en est remise; le futur époux étant, sous le rapport du service militaire, classé dans les services auxiliaires, ainsi que le justifie son livret militaire qu'il nous présente; et demoiselle Alice Emilienne Robert âgée de dix-huit ans et demi, sans profession, née à Montdoré, canton de Vauvillers (Haute Saône) le vingt-six Janvier mil huit cent soixante-quatorze, ainsi que le constate l'extrait de son acte de naissance qu'elle nous présente dûment légalisé; fille mineure de Joseph Robert, âgé de cinquante ans, Employé de commerce, et de Constance Marie Oline Millerot, âgé de quarante-trois ans, sans profession, ses père et mère ici présents et consentants, et tous trois domiciliés ensemble dans la présente commune, lesquels nous ont requis de procéder à la célébration de leur mariage dont les publications ont été faites en cette commune et à Beauvais les dimanches sept et quatorze de ce mois, sans qu'il soit intervenu aucune opposition, comme le constatent lesdits actes inscrits au registre des publications de mariage de cette commune pour l'année courante et le certificat de publications et de non-opposition que nous est

remis dûment légalisé. Les futurs époux et les père et mère de la future, ont déclaré, sur notre interpellation, qu'il n'a point été fait de contrat de mariage. Faisant droit à la réquisition des parties, nous avons donné lecture aux comparants des pièces ci-dessus mentionnées, et des dispositions du Code Napoléon, au chapitre six du titre du Mariage; après quoi nous leur avons demandé s'ils voulaient se prendre pour époux. Chacun d'eux ayant répondu séparément et affirmativement, nous avons prononcé, au nom de la loi, que Georges Raphael Acher et Alice Emilienne Robert sont unis par le mariage. Le tout a été fait publiquement en la maison commune, et nous en avons dressé immédiatement le présent acte en présence de Charles Emile Callande dit Champmartin, âgé de trente-huit ans, Artiste Peintre, domicilié en cette commune; de Felix Méry, âgé de quarante et un ans, Peintre décorateur, domicilié à Beauvais, rue de la Banque n° 37, tous deux amis de l'Epoux; de Julien Janein, âgé de quarante-huit ans, Employé de Commerce demeurant à Paris, quai des Orfèvres n° 50, et de Henri Covin, âgé de vingt-sept ans, Peintre sur verre, domicilié à Beauvais, rue Grenier à Sel n° 36, tous deux amis de l'Epouse. Lecture faite du présent acte, les nouveaux époux, les père et mère de l'Epouse et les témoins sus dénommés l'ont signé avec nous

Robert

A. Robert — G. Acher — A. Millerot

F. Méry — E. Champmartin

H. Covin — J. Janin

Gourlan

N° 30

Naissance de René Clément Durieux.

Garçon légitime

29 Août 1892

Marié à Fournival, Oise le 10 oct. 1922 avec Calvet Jeanne Ernestine

Décédé à Beauvais (Oise) le vingt et un septembre mil neuf cent soixante deux le 6 octob. 1962

Le Maire

[signature]

L'an mil huit cent quatre-vingt-douze, le trente août, à six heures du matin, par devant nous Ambroise Zacharie Gourlan, maire et officier de l'Etat civil de la commune de la Neuville-en-Hez, canton et arrondissement de Clermont, département de l'Oise, a comparu Clément Pascal Durieux, âgé de trente ans, domestique, domicilié dans la présente commune, grande rue de Clermont à Beauvais, lequel nous a présenté un enfant du sexe masculin, qu'il nous a dit être né le vingt-neuf août courant, à dix heures du soir, dans son domicile, de lui déclarant, et de Ernestine Hermand, son épouse, âgée de vingt-quatre ans, manouvrière, domiciliée au même lieu, et il a donné à cet enfant les prénoms de René Clément. Ces déclaration et présentation ont été faites en présence de Jean Bertin, âgé de trente et un ans, maçon, et de Casimir Anatole Descouleurs, âgé de quarante-sept ans, charcutier, tous deux domiciliés dans la présente commune, lesquels, ainsi que le père, ont signé avec nous le présent acte, après que lecture en a été faite.

Gourlan

Descouleurs — Bertin — Durieux

N° 31

Mariage entre Emile Vanwatermeulen et Anna Joséphine Levieil - Garçon et fille majeurs

5 7bre 1892

L'an mil huit cent quatre-vingt-douze, le cinq septembre, à onze heures du matin, par-devant nous Ambroise Zacharie Gourlan, Maire et Officier de l'Etat civil de la commune de la Neuville-en-Hez, canton et arrondissement de Clermont, département de l'Oise, ont comparu Emile Vanwatermeulen, âgé de vingt-quatre ans et onze

mois, Employé de Commerce, domicilié à Paris, rue Turbigo, n° 42, né à Abbecourt (Oise) le dix-sept septembre mil huit cent soixante-sept, ainsi que le constate l'extrait de son acte de naissance qu'il nous présente dûment légalisé, célibataire, appartenant à la réserve de l'armée active, ainsi qu'il en justifie par la présentation de son livret militaire, fils majeur de Désiré Vanwatermeulen, âgé de soixante-trois ans, manoeuvrier, et de Sophie Stayaert, âgée de cinquante-neuf ans, sans profession, domiciliés ensemble à Bresles (Oise) et ici présents et consentants; Et demoiselle Anna Joséphine Levieil, âgée de vingt-trois ans et dix mois, couturière, domiciliée de fait dans la présente commune, et de droit à Clermont (Oise), née à la Neuville-en-Hez le dix-sept octobre mil huit cent soixante-huit, ainsi que le constate son acte de naissance que nous avons consulté, célibataire, fille majeure de Onésime Levieil, âgé de quarante-neuf ans et demi, manouvrier, et de Ovide Clémence Delille, âgée de quarante-quatre ans et demi, couturière, domiciliés à Clermont, le père ayant donné son consentement par acte reçu par Me Laholland notaire en cette commune le trente Janvier dernier, et qui nous est présenté dûment légalisé et enregistré, et sa mère étant ici présente et consentante; lesquels nous ont requis de procéder à la célébration de leur mariage dont les publications ont été faites dans la présente commune, à Paris, à Clermont et à Bresles les dimanches vingt et un et vingt huit août dernier, sans qu'il soit intervenu aucune opposition, comme le constatent les deux actes inscrits au registre des publications de mariages de cette commune pour l'année courante, et les trois certificats de publications et de non-opposition qui nous sont remis dûment légalisés. Les futurs époux et leurs père et mère sur notre interpellation, ont déclaré qu'il a été fait un contrat de mariage reçu par Me Laholland, notaire en cette commune, le sept août dernier, comme le constate le certificat remis. Faisant droit à la réquisition des parties nous avons donné lecture aux comparants des pièces ci dessus mentionnées et des dispositions du Code Napoléon au chapitre six du titre du Mariage, après quoi nous leur avons demandé s'ils voulaient se prendre pour époux. Chacun d'eux ayant répondu séparément et affirmativement, nous avons prononcé, au nom de la loi, que Emile Vanwatermeulen et Anna Joséphine Levieil sont unis par le mariage. Le tout a été fait publiquement en la maison commune, et nous en avons dressé immédiatement le présent acte en présence de Théodule Vanwatermeulen, âgé de vingt huit ans, manoeuvrier, frère de l'époux, de Edmond Théodore Gourdain, âgé de trente et un ans, perruquier, beau-frère de l'Epoux, tous deux domiciliés à Bresles, de Henri Levieil, âgé de soixante-treize ans, maçon, domicilié en cette commune, grand-oncle paternel de l'Epouse, et de Onésime Delille, âgé de soixante dix ans, cultivateur à Monceaux (Seine-et-Marne), grand-oncle maternel de l'épouse. Lecture faite du présent acte, les nouveaux Epoux, la mère de l'Epouse et les témoins sus dénommés l'ont signé avec nous, les père et mère de l'époux ayant déclaré ne savoir signer de ce requis.

Vanwatermeulen Anna Levieil C. Delille

Van Watermeulen Ed Gourdain Levieil

Delille Gourdain

L'an mil huit cent quatre vingt douze le huit septembre.

N° 92

Décès de Marie Louise Levieux âgée de soixante dix neuf ans en huit mois veuve de Martin Alphonse Boulay.

8 Septembre 1892

à huit heures du matin devant nous Ambroise Zacharie Gourlan, maire et officier de l'Etat civil de la commune de la Neuville-en-Hez, canton et arrondissement de Clermont, département de l'Oise, ont comparu Ulysse Jauguet, âgé de soixante et un ans, rentier, et Louis Honoré Désiré Hubart, âgé de quatre-vingt un ans, rentier, tous les deux domiciliés dans la présente commune, lesquels nous ont déclaré que le huit septembre courant, à deux heures du matin, Marie Louise Levieux, âgée de soixante dix-neuf ans et huit mois, ancienne Institutrice, domiciliée dans la présente commune, née à Paris, quatrième arrondissement, le vingt huit décembre mil huit cent douze, fille des défunts Louis Augustin Levieux et Marie Catherine Severine Morin, veuve de Martin Alphonse Boulay, décédé en cette commune le seize janvier mil huit cent soixante douze, et amie des deux comparants, est décédée dans son domicile, rue du Connétable Raoul. Après nous être assuré du décès, nous en avons dressé le présent acte que les déclarants ont signé avec nous après que lecture en a été faite.

Gourlan

Le projet d'acte de mariage ci-contre a été annulé pour cause de non comparution des parties.

L. Maire
Gourlan

L'an mil huit cent quatre-vingt-douze, le dix-sept septembre, à onze heures du matin par devant nous Ambroise Zacharie Gourlan, Maire et Officier de l'Etat civil de la commune de la Neuville-en-Hez, canton et arrondissement de Clermont, département de l'Oise, ont comparu Benoit Bouteloup, âgé de trente trois ans, charpentier, domicilié dans la présente commune, né à Charolles (Saône-et-Loire) le vingt-quatre août mil huit cent cinquante neuf ainsi que le constate l'extrait de son acte de naissance qu'il nous présente dûment légalisé; et n'étant plus tenu au service militaire, comme le constate le certificat de réforme qu'il nous présente, garçon, fils majeur de défunt Claude Bouteloup, décédé à Bourbon Lancy, (Saône-et-Loire) le vingt-neuf mars mil huit cent soixante dix-sept, ainsi que le constate l'extrait de son acte de décès qui nous est présenté dûment légalisé, et de Marie Liabaud, âgée de cinquante-neuf ans, cantinière, domiciliée à Montluçon (Allier) ici présente et consentante, et demoiselle Julie Rivière, âgée de vingt-huit ans et cinq mois, manouvrière, domiciliée dans la présente commune où elle est née le huit avril mil huit cent soixante quatre, ainsi que le constate son acte de naissance que nous avons consulté, fille majeure de Joseph Agénor Désiré Rivière, âgé de soixante-huit ans, manouvrier, et de Julienne Opportune Angot, âgée de soixante-quatre ans, journalière, son épouse, tous deux domiciliés dans la présente commune, et ici présents et consentants; lesquels nous ont requis de procéder à la célébration de leur mariage dont les publications ont été faites dans la présente commune les dimanches quatre et onze septembre courant sans qu'il soit intervenu aucune opposition, comme le constatent les deux actes inscrits au registre des publications de mariages de cette commune pour l'année courante. Les comparants nous ont en même temps déclaré

qu'ils reconnaissent et veulent légitimer un enfant du sexe masculin, né d'eux le sept février mil huit cent quatre-vingt trois, dans la présente commune sur les registres de laquelle il a été inscrit à la date du huit février sous les noms de Julien Emile Agénor Rivière, et comme né de la future et de père inconnu. Les futurs époux et les personnes présentes pour autoriser le mariage ont déclaré, sur notre interpellation, qu'il n'a point été fait de contrat de mariage. Après avoir donné lecture des pièces ci-dessus mentionnées et des dispositions du Code Napoléon, au chapitre six du titre du Mariage, nous avons demandé aux comparants s'ils voulaient se prendre pour époux. Chacun d'eux ayant répondu séparément et affirmativement, nous avons prononcé, au nom de la loi, que Benoit Boutelouge et Julie Rivière sont unis par le mariage. Le tout a été fait publiquement en la maison commune, et nous en avons dressé immédiatement le présent acte en présence de

N° 33

Naissance de Léa Bertin fille légitime

18 Septembre 1892

L'an mil huit cent quatre-vingt douze, le dix-neuf septembre, à huit heures du matin, pardevant nous Ambroise Zacharie Gourlan, Maire et officier de l'Etat civil de la commune de la Neuville-en-Hez, canton et arrondissement de Clermont, département de l'Oise, a comparu Jean Bertin, âgé de trente-deux ans, maçon, domicilié dans la présente commune, lequel nous a présenté un enfant du sexe féminin, qu'il nous a dit être né le dix huit septembre courant, à cinq heures du soir, dans son domicile, rue du bois communal, de lui déclarant, et de Marie Julienne Belguise, son épouse, âgé de vingt cinq ans, brossière, domiciliée au même lieu, et il a donné à cet enfant le prénom de Léa. Ces déclaration et présentation ont été faites en présence de Joseph Duval, âgé de trente-neuf ans et demi, bableur, et de Pierre Armable Harrier, âgé de quarante et un ans, manouvrier, tous deux domiciliés dans la présente commune, lesquels, ainsi que le père, ont signé avec nous le présent acte après que lecture en a été faite.

Bertin Harrier Gourlan

Duval

N° 34

Mariage entre Joseph Duval et Célestine Pétré veuf et fille majeure

1er Octobre 1892

L'an mil huit cent quatre-vingt douze, le premier octobre, à onze heures du matin, pardevant nous Ambroise Zacharie Gourlan, Maire et officier de l'Etat civil de la commune de la Neuville-en-Hez, canton et arrondissement de Clermont, département de l'Oise, ont comparu Joseph Duval, âgé de trente-neuf ans et neuf mois, bableur, domicilié dans la présente commune, né à Fitz-James, canton de Clermont (Oise) le deux Janvier mil huit cent cinquante-trois, ainsi que le constate l'extrait de son acte de naissance qu'il nous présente dûment légalisé; veuf de Maria Belguise, décédée à Clermont (Oise) le vingt et un septembre mil huit cent quatre-vingt onze, ainsi que le constate son acte décès transcrit sur le registre de l'Etat civil de la présente commune; fils majeur de défunts Alexandre Dominique Duval, décédé à Breteuil (Oise) le vingt-huit décembre mil huit cent quatre-vingt-dix, ainsi que le constate l'extrait de son acte de décès que nous est remis dûment légalisé, et Louise Célagié Guillot, décédée

à Hermes (Oise) le vingt-trois septembre mil huit cent soixante-dix-neuf, ainsi que le constate l'extrait de son acte de décès qui nous est remis dûment légalisé, petit-fils du côté paternel, des défunts Dominique Duval et Augustine Lefèvre, et du côté maternel, des défunts Jean Baptiste Cuellot, et Marie Geneviève Honorine Braquin, tous quatre décédés ainsi qu'il est constaté dans les actes de décès des père et mère du futur époux qui a affirmé par serment conformément à l'avis du Conseil d'Etat du 4 thermidor an XIII, que le lieu du décès et celui du dernier domicile de ses aïeuls et aïeules lui sont inconnus, et faisant partie de la réserve de l'armée territoriale, ainsi qu'il en justifie par la présentation de son livret militaire ; — et demoiselle Aglaé Pétré, âgée de trente-six ans et huit mois, journalière, domiciliée dans la présente commune où elle est née le quinze janvier mil huit cent cinquante-six, ainsi que le constate son acte de naissance que nous avons consulté ; fille majeure de Pierre Désiré Pétré, âgé de soixante-quatorze ans, bûcheron, domicilié aussi dans la présente commune, et ici présent et consentant, et de défunte Geneviève Caroline Bayard, décédée en cette commune le six octobre mil huit cent quatre-vingt-dix, ainsi que le constate son acte de décès que nous avons consulté ; lesquels nous ont requis de procéder à la célébration de leur mariage dont les publications ont été faites dans la présente commune les dimanches dix-huit et vingt-cinq septembre dernier, sans qu'il soit intervenu aucune opposition, comme le constatent les deux actes inscrits

Voyez dimanche et dernier feuillet

au registre des publications de mariages de cette commune pour l'année courante. Les futurs époux et le père de la future nous ont déclaré, sur notre interpellation, qu'il n'a point été fait de contrat de mariage. Faisant droit à la réquisition des parties, nous avons donné lecture aux comparants des pièces ci-dessus mentionnées et des dispositions du Code Napoléon au chapitre six du titre du Mariage, après quoi nous leur avons demandé s'ils voulaient se prendre pour Epoux. Chacun d'eux ayant répondu séparément et affirmativement, nous avons prononcé, au nom de la loi, que Joseph Duval et Aglaé Pétré sont unis par le mariage. Le tout a été fait publiquement en la maison commune, et nous en avons dressé immédiatement le présent acte en présence de Jean Berlin, âgé de trente-deux ans, maçon, beau-frère de l'Epoux ; de Victor Pétré, âgé de quarante et un ans, bûcheron, ami de l'Epoux, tous deux domiciliés dans la présente commune ; de Louis Bayard, âgé de vingt-cinq ans et demi, garde particulier, domicilié à Sainte Marie de Vatemesnil (Eure) beau-frère de l'Epouse ; et de Narcisse Amédée Corbel, âgé de cinquante ans, Marchand de papiers en gros, domicilié à Etouy, ami parrain de l'Epouse. Lecture faite du présent acte, les nouveaux époux, le père de l'Epouse et les témoins susdénommés l'ont signé avec nous.

Duval Aglaé Pétré Pétré père
Berlin Victor Pétré Bayard
Corbel

Ecrivons

L'an mil huit cent quatre-vingt-douze le six

N° 35

Décès de Pierrette Dollet, âgée de soixante deux ans. Célibataire

5 Octobre 1892

octobre, à sept heures du matin, devant nous Ambroise Zacharie Gourlan, maire et officier de l'Etat civil de la commune de la Neuville-en-Hez, canton et arrondissement de Clermont, département de l'oise, ont comparu Louis Joseph Alexandre Vaillant, âgé de soixante treize ans, ancien Instituteur, et Louis Désiré Duverger, âgé de cinquante et un ans, Instituteur, tous deux domiciliés dans la présente commune, lesquels nous ont déclaré que le cinq octobre courant à six heures du soir, Pierrette Dollet, âgée de soixante-deux ans, rentière, domiciliée dans la présente commune, née à Saint-Pierre-le-Moutier (Nièvre) le vingt-sept août mil huit cent trente, fille des défunts Mathieu Dollet et Catherine Deborde son épouse, célibataire, et amie des deux comparants, est décédée dans son domicile, rue du Connetable Raoul. Après nous être assuré du décès, nous en avons dressé le présent acte que les déclarants ont signé avec nous après que lecture en a été faite.

L. Duverger Gourlan

Vaillant

N° 36

Naissance de Georges Lesguillon

Garçon légitime

18 Octobre 1892

L'an mil huit cent quatre-vingt-douze, le dix-neuf Octobre, à une heure du soir, pardevant nous Louis Joseph Alexandre Vaillant, Adjoint au maire de la commune de la Neuville-en-Hez, canton et arrondissement de Clermont, département de l'Oise, remplissant les fonctions d'Officier de l'Etat civil de cette commune, en remplacement de Monsieur Gourlan Maire, absent, a comparu Ernest Lesguillon, âgé de quarante-trois ans, cantonnier, domicilié dans la

Supplément au registre des actes de Naissance [illegible] de la commune de la Neuville-en-Hez pour l'an mil huit cent quatre vingt douze contenant six feuillets côtés et paraphés par nous Président du Tribunal de Clermont ou ce jourd'hui sur octobre mil huit cent quatre vingt douze.

Le Président imprimé

Vaillant

présente commune, rue Tantôt, lequel nous a présenté un enfant du sexe masculin qu'il nous a dit être né le dix-huit octobre courant, à sept heures et demie du soir, dans son domicile, de lui, déclarant, et de Eugénie Valérine Rivière, son épouse, âgée de trente-quatre ans, sans profession, domiciliée au même lieu, et il a donné à cet enfant le prénom de Georges. Ces déclarations et présentation ont été faites en présence de Emile Lesguillon, âgé de trente-sept ans, menuisier, et de Albert Hippolyte Honorius Duport, âgé de trente-six ans, garde Champêtre, tous deux domiciliés dans la présente commune, lesquels, ainsi que le père, ont signé avec nous le présent acte après que lecture en a été faite.

Duport Vaillant

Lesguillon Lesguillon Emile

N° 37

Naissance de Robert Eugène Henri Boursier

Garçon légitime

7 Novembre 1892

Le 4 mars 1892 a été célébré en la ville de Pontoise le mariage entre Boursier Robert Eugène Henri désigné ci-contre

L'an mil huit cent quatre-vingt-douze, le huit novembre à six heures du soir, pardevant nous Ambroise Zacharie Gourlan, maire et officier de l'Etat civil de la commune de la Neuville-en-Hez, canton et arrondissement de Clermont, département de l'Oise, a comparu Eugène Victor Boursier âgé de vingt-neuf ans et demi, Instituteur, domicilié à Arronville (Seine-et-Oise), lequel nous a présenté un enfant du sexe masculin, qu'il nous a dit être né le sept novembre

et Mlle Geneviève
Mme [illegible] Ba-
chelet
Témoins absents

courant à midi, au domicile de Monsieur Lacroix propriétaire, en cette commune, grande rue de Clermont à Beauvais, de lui déclarant, et de Marguerite Marie Alexandrine Lacroix, son épouse, âgé de vingt sept ans, sans profession, domiciliée au même lieu, et il a donné à cet enfant les prénoms de Robert Eugène Henri. Ces déclaration et présentation ont été faites en présence de Harnesse Charles Vincent Lacroix, âgé de soixante ans, propriétaire, et de Charles Nicolas Delabreche âgé de cinquante huit ans, cultivateur, tous deux domiciliés dans la présente commune, lesquels, ainsi que le père, ont signé avec nous le présent acte après que lecture en a été faite.

Lacroix Delabreche

Gourlan

16e 38
m

Décès de Léa Bertin
âgée de trois mois
célibataire

10 décembre 1892

L'an mil huit cent quatre-vingt-douze, le dix décembre, à huit heures du matin, devant nous Ambroise Zacharie Gourlan, Maire et officier de l'Etat civil de la commune de la Neuville-en-Hez, canton et arrondissement de Clermont, département de l'Oise, ont comparu Jean Bertin, âgé de trente-deux ans, maçon, et Joseph Duval, âgé de quarante ans, tablettier, tous deux domiciliés dans la présente commune, lesquels nous ont déclaré que ce dix décembre courant, à cinq heures du matin Léa Bertin, âgée de trois mois, sans profession, née et domiciliée dans la présente commune, fille du premier comparant, et de Marie Julienne Belguise, son épouse, âgée de vingt-cinq ans, brossière, domiciliée au même lieu, et mère du second comparant, est décédée au domicile de ses père et mère, grande rue de Clermont à Beauvais. Après nous être assuré du décès, nous en avons dressé le présent acte que les déclarants ont signé avec nous après que lecture en a été faite.

Bertin Duval Gourlan

17e 39
m

Naissance de Gabriel Cabar
Garçon légitime

16 Décembre 1892

Le 14 7bre 1918 a été célébré en la mairie de cette commune le mariage de Monsieur Gaston Léon Berthe Rose Jeanne Cayre
Témoins absents
Décédé à Marseille (B. du Rh.) le vingt deux Août mil neuf cent soixante dix-deux mutation de 29.08.66
Mairie
+ approuvé deux mots rayés comme nuls

Cabar
Duverger
Cabar
Gourlan

L'an mil huit cent quatre-vingt-douze, le dix-huit décembre, à neuf heures du matin, pardevant nous Ambroise Zacharie Gourlan, maire et officier de l'Etat civil de la commune de la Neuville-en-Hez, canton et arrondissement de Clermont, département de l'Oise, a comparu Firmin Camille Cabar, âgé de trente-quatre ans, marchand de beurre, domicilié dans la présente commune, rue de l'Eglise, lequel nous a présenté un enfant du sexe masculin, qu'il nous a déclaré être né le seize décembre courant, à cinq heures du soir, dans son domicile, de lui déclarant, et de Marie Elise Hectorine Crubert, son épouse, âgé de trente deux ans, sans profession, domiciliée au même lieu, et il a donné à cet enfant le prénom de Gabriel. Ces déclaration et présentation ont été faites en présence de Eugène Cabar âgé de vingt-quatre ans, jardinier, domicilié à Vaumel (Seine-et-Oise), et de Antoine Victor Duverger, âgé de soixante-quatre ans, cultivateur, ~~tous deux~~ domicilié dans la présente commune, lesquels ainsi que le père, ont signé avec nous le présent acte après que lecture en a été faite.

Cabar Duverger Cabar Gourlan

L'an mil huit cent quatre-vingt-douze, le vingt décembre, à neuf heures du matin, nous Ambroise Zacharie

N° 40

Transcription de l'acte de Décès de Marie Euphrosine Regnier âgée de soixante onze ans veuve de Frédéric Lemaire

Décès de Marie Euphrosine Regnier Veuve Lemaire

N° 364.

Gourlan, Maire, Officier de l'Etat civil de la commune de la Neuville en Hez, canton et arrondissement de Clermont, département de l'Oise, avons procédé à la transcription de l'acte de décès dont la teneur suit, qui nous a été transmis par Monsieur le Sous Préfet de Clermont et qui nous est parvenu aujourd'hui. —

— L'an mil huit cent quatre vingt douze, le Mardi onze octobre, à onze heures du matin par devant nous Eugène Constant Fortin, Maire, Officier de l'Etat civil de la ville de Clermont (oise) sont comparus a l'Hotel-de-Ville, les sieurs François Joseph Quivogne Employé, âgé de quarante huit ans, et Alphonse Antoine Catu Employé, âgé de soixante ans, demeurant tous deux à Clermont, lesquels nous ont déclaré que : Marie Euphrosine Regnier, sans profession, âgée de soixante et onze ans, née à Abbeville-Saint-Lucien (oise) domiciliée à la Neuville-en-Hez, (oise) veuve de Frédéric Lemaire, fille de Laurent Roch Regnier et de Marie Crescence Potier, est décédée à Clermont, rue des fenets, n°2, hier dix octobre à dix heures du soir, et après nous être assuré du décès, conformément à la loi, avons rédigé le présent acte, que les déclarants ont signé avec nous, après lecture faite. —

Ainsi signé au Registre : Quivogne, Catu et Fortin.
Et de cette transcription nous avons dressé le présent acte que nous avons signé. Gourlan

N° 41

Décès de Clémentine Elisa Lejeune, âgée de soixante douze ans, Epouse de Pierre Nicolas Lesquillon

22 Décembre 1892.

L'an mil huit cent quatre vingt douze, le vingt quatre décembre, à huit heures du matin, devant nous Ambroise Zacharie Gourlan, Maire Officier de l'Etat civil de la commune de la Neuville en Hez, canton et arrondissement de Clermont, département de l'Oise, sont comparus Félix Lesquillon, âgé de quarante six ans, manouvrier, et Emile Lesquillon, âgé de trente sept ans, menuisier, tous deux domiciliés dans la présente commune, lesquels nous ont déclaré que le vingt trois décembre courant, à six heures du soir, Clémentine Elisa Lejeune âgée de soixante douze ans, sans profession, domiciliée dans la présente commune, née à Montel (oise) le treize Novembre mil huit cent vingt, fille des défunts Louis Jean Baptiste Lejeune et Julie Adelaïde Hertaut ; épouse de Pierre Nicolas Lesquillon, âgé de soixante treize ans, bûcheron, domicilié dans la présente commune ; et mère des deux comparants, est décédée dans son domicile, rue Cantôt. Après nous être assuré du décès, nous en avons dressé le présent acte que les déclarants ont signé avec nous après lecture faite.

Lesquillon Lesquillon Gourlan

Le présent registre des actes de l'Etat civil de la commune de la Neuville en Hez, pour l'année mil huit cent quatre vingt douze, contenant quarante et un actes, a été clos et arrêté par nous Maire Officier de l'Etat civil de ladite commune le trente et un décembre mil huit cent quatre vingt douze.

Le Maire
Gourlan

Table des Actes

contenus au présent registre.

N° des actes	Nom et Prénoms		Date des Actes.
	Naissances:		
33	Bertin,	Léa	19 septembre
37	Bouesiez,	Robert-Eugène Henri	8 novembre
1	Démarez,	Lucien	9 janvier
30	Ducieux,	René Clément	30 août
20	Hazzier,	Henri Eugène	14 juillet
22	Hébert,	Georges Louis	15 juillet
15	Lesage,	Juliette Marie Louise	23 juin
36	Lesguillon,	Georges	19 octobre
10	Locque,	Geneviève Marie	25 mars
9	Martin,	Présentation d'un enfant sans vie	9 mars
7	Roeygens,	Arthur	26 février
39	Cabaz,	Gabriel	18 décembre
8	Waller,	Berthe	7 mars

13 Naissances.

Mariages:

29	Acher,	Georges Raphaël	marié à	27 août
	Robert,	Alice Emilienne		
21	Dumontier,	Jean Baptiste Eusèbe	marié à	16 juillet
	Eloy,	Elise		
34	Duval,	Joseph	marié à	1er octobre
	Pétré,	Aglaée		
12	Méan,	Désiré Victor	marié à	17 mai
	Delais,	Léonie Aimée		
4	Mutin,	Camille Louis	marié à	6 février
	Bozo,	Marie Emilienne Camille		

N° des actes	Nom et Prénoms		Date des Actes.
	Mariages (suite)		
16	Party,	Paul Olivier marié à	30 juin
	Meeloz,	Marie Cécile	
31	Vanwatermeuley,	Emile marié à	5 septembre
	Levieil,	Anna Joséphine	
28	Warin,	Amédé Anatole marié à	17 août
	Patenotte,	Marie Appolline	

8 Mariages.

Décès:

38	Bertin,	Léa	10 décembre
3	Borel,	Emma Isidore	29 janvier
6	Coignoy,	Louise Elisabeth	24 février
13	Démarez,	Jean Emile transcription d'acte	18 mai
24	Denamur,	André Paul	24 juillet
35	Doller,	Pierrette	6 octobre
19	Duverger,	Victor Anatole	11 juillet
14	Eloy,	Jean Baptiste Carolus	9 juin
11	Fournier,	Cécile Marie	25 avril
17	Gérard,	Marie Rose	5 juillet
27	Hébert,	Georges Louis	13 août
23	Lefebvre,	Louis Jules	19 juillet
41	Lejeune,	Clémentine Eliza	24 décembre
18	Lengler,	Léopold Louis Joseph	5 juillet
25	Lesage,	Juliette Marie Louise	7 août
5	Lesage,	Marie Catherine Justine	10 février
32	Levieux,	Marie Louise	8 septembre
2	Mantel,	Marie Philippine Eleuine	22 janvier
9	Martin,	Présentation d'un enfant sans vie	9 mars
40	Regnier,	Marie Euphrosine transcription d'acte	20 décembre
26	Waller,	Berthe	9 août

19 Décès
et 2 transcriptions d'acte.

Nous Ambroise Zacharie Gourlan, Maire officier de l'Etat civil de la commune de la Neuville-en-Hez certifions exacte la table d'autre part des Naissances, Mariages et Décès, concernant quarante et un actes.

A la Neuville en Hez, le vingt-six Janvier mil huit cent quatre vingt-treize.

Le Maire

Gourlan

Dépt de l'Oise
Arrondt de Clermont

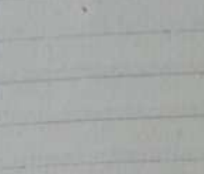

Table décennale des actes de Naissances, Mariages, divorces et décès de la Commune de La Neuville en Hez du premier Janvier 1883 au 31 Décembre 1892. Dressée en exécution du Décret du 20 Juillet 1807

La Neuville en Hez
1883 - 1892

Noms	Prénoms		Dates des actes
Anzemberger	Georges	F	18 Jer 1889
d°	Louis Ignace	F	5 mai 1891
Barbaux	Jeanne Marcelle	F	17 Jer 1889
Bataille	René Eugène	F	23 mai 1884
d°	Marie Suzanne	F	16 Juin 1886
Bataille	Germaine Marie	F	1er 8bre 1889
Beaujet	Gaston Gustave	F	13 mai 1887
Belguise	Henriette Joséphine		26 Jer 1889
Bertin	.....		24 9bre 1885
d°	Henriette	F	16 août 1886
d°	Raoul Etienne	F	19 Jer 1887
d°	Charlotte		5 Jer 1889
d°	Maxens Léon	F	10 mars 1889
d°	Louise Marguerite	F	17 Jer 1891
d°	Blanche	F	5 mars 1891
d°	Léa		19 7bre 1892
Blaise	Louis Edouard Marie	F	24 Juin 1883
Bocquentin	Pierre Antoine Ferdinand Marie	F	11 Xbre 1885
Boursier	Pierre Edouard Ferdinand	F	24 Jet 1888
d°	Robert Eugène Henri	F	8 9bre 1892

N.

Bovart	Henri		27 avril 1887
Callande	.....		30 jet 1887
d°	dit Champmartin Emilie Charlotte Sara		29 jer 1891
Corbillon	Etienne Ferdinand		4 août 1888
Cornette	Marcelle Antonia		28 février 1890
Coulon	Hélène Julie	F	7 8bre 1883
Daucourt	Joseph Maurice	Fx	14 7bre 1885
David	Marguerite Eugénie		3 mai 1889
d°	Georges Eugène		11 avril 1890
Debeaupuis	Charles Ferdinand	Fx	1er août 1885
d°	Fernand Jules Narcisse	F	26 7bre 1889
d°	Eugène	F	28 9bre 1891
Demaret	Lucien		9 jer 1892
Dennebecq	Alphonse Ernest		2 août 1883
Dessoile	Paule Antoinette	F	30 Xbre 1883
Durieux	René Clément	F	30 août 1892
Duverger	Gaston		4 8bre 1886
Fournier	Léon Adolphe	Fx	4 7bre 1883
d°	Cécile Marie		2 fer 1890
Galland	Blanche Rosa	F	10 avril 1890
Gauthier	Ernestine Bathilde	F	19 mai 1884
Guillot	Anatole Léon		21 Xbre 1890
Guyot	Paul Henri	F	4 jer 1886
Harrier	Henri Eugène	F	14 jet 1892

N.

Hébert	Georges Louis		18 jet 1892
Hériot	Henri Emile Eugène	F	30 juin 1889
Hermand	.....		12 août 1890
Hinard	Robert François Roland Alexandre		21 fer 1886
Jarrier	Georges Alexandre		7 mai 1884
d°	Pierre Marcel	F	16 mars 1886
Lejeune	Juliette Ernestine	F	19 7bre 1883
Lemoine	Hélène Adélaïde		15 8bre 1887
Leroy	Jeanne Henriette		12 mai 1884
Lesage	Berthe Virginie	F	31 mars 1890
d°	Juliette Marie Louise		28 juin 1892
Lesguillon	Emilie		31 jet 1883
d°	Blanche	F	11 mars 1884
d°	Eugène		30 Xbre 1885
d°	Gaston		8 jer 1889
d°	Rose	F	14 jet 1889
d°	Agnès		4 juin 1890
d°	Béatrice		4 juin 1890
d°	Marie		4 juin 1890
d°	Max Claude Marie		8 7bre 1891
d°	Georges		19 8bre 1892
Lecque	Xavier Félix		27 juin 1883
d°	Paul Edouard	Fx	30 juin 1885
d°	Flore Sophie	Fx	27 mars 1887

N.

Loedue	Martha Marie		21 avril 1889
d°	Geneviève Marie		28 mars 1892
Mahieu	Hélène Eugénie Nélie		14 jet 1887
d°	Victor		24 8bre 1888
d°	Gaston		23 fer 1891
Maillard	Abel Fernand		5 août 1884
d°	Idonier Léa	F	24 Xbre 1886
Mansard	Gaston Georges	F	10 avril 1887
d°	Suzanne Henriette	F	20 mars 1888
Mary	Georges Joseph		16 août 1883
d°	Marie Louise Flora	F	11 mars 1886
d°	Thérèse Elia	F	16 mars 1890
Mercier	Lucie Estelle	F	4 8bre 1887
Petit	Antony Auguste		8 août 1886
d°	Victor Albert Marcel	F	25 9bre 1886
d°	Maurice		26 Xbre 1888
d°	Andréa Augustine	F	20 mai 1889
Potez	Hyacinthe Maurice Albert	F	28 Xbre 1884
Rivière	Julien Emile Agénor	F	8 fer 1883
d°	.....		22 jer 1889
d°	Emilie Fortunée		13 jet 1889
Roeygens	Désiré		4 avril 1883
d°	Blondine		2 mars 1886
d°	Louis	F	19 août 1888

N.



Roeygens	Arthur		26 fer 1892
Roussel	Marie Louise Félicie	F	16 mars 1885
Saint Léger	Madeleine Apolline	F	31 mars 1889
d°	Germaine		21 mai 1890
Salot	Hyacinthe	R	11 avril 1884
Sallot	Louis Paul		29 jet 1884
d°	Lucie Désirée	F	29 7bre 1884
d°	Anatole		3 mars 1886
d°	Louise	F	14 jet 1886
Sallot	Edmond Auguste		12 jet 1888
Schilders	Julie	F	20 août 1885
Sentier	Héloïse	F	2 jer 1885
d°	Henri	F	18 avril 1891
Serain	Eugène Alfred		8 mai 1885
Soutain	Georgette Maria	F	30 Xbre 1888
Tabar	Gabriel	F	18 Xbre 1892
Troisaufs	Berthe Emilie Constance	F	28 juin 1884
d°	Lydie Louise		28 fer 1889
Wallet	Germaine		19 mars 1887
Wallet	Berthe		7 mars 1892

— Reconnaissances —

Callande	dit Champmartin Emilie Charlotte Clara	18 Xbre 1891
Daucourt	Joseph Maurice	8 8bre 1885
Rivière	Julien Emile Agénor	1er jet 1883

— Mariages —

Acher	Robert	Gérard Rapheal Alice Emilienne Louis	✝	24 août 1892
Bayard	Pétré	Eugénie Jacques Etienne Désiré	✝	8 9bre 1891
Bourgeois	Hermand	Hermantine Eugène Victor	✝	30 7bre 1886
Bourbier	Lacroix	Marguerite Marie Alexandrine Hector Rémy	✝	22 août 1887
Brister	Dural	Françoise François	✝	31 août 1886
Charbat	Lejeune	Rosalie Angèle Ernest Fernand	✝	21 mai 1887
Coffinet	Croisonnois	Eugénie Marcellin	✝	11 Juin 1887
Cornette	Dubreq	Marie Alfred Edgar Auguste	✝	11 Juin 1888
d°	Lahaie	Reinalde Aristide Jules	✝	1er 7bre 1888
Coulon	Dubois	Irène Ernest Marcelle	✝	10 9bre 1891
Debeaupuis	Lagnier	Julie Angèle Jules	✝	24 7bre 1883
Duchatel	Morea	Estelle Louise Noémie		22 mai 1889

M.

Dumontier	Eloy	Jean Baptiste Eustache Elise Gilbert Hilaire	✝	16 7bre 1892
Dumoutin	Hermand	Séraphine Joseph	✝	16 Juin 1885
Dural	Pétré	Sylvie Ursule Grégoire	✝	4 9bre 1892
Fougère	Devimeux	Marie Irénée Adolphine Ambroise	✝	1er Juin 1891
Galland	Berland	Marie Rose Estelle Ernest Victor	✝	26 mars 1889
Gauthier	Essling	Henriette Jules Achille	✝	1 9bre 1883
Hébert	Demolière	Jeanne Gertrude Justin Théodore	✝	1er 7bre 1891
Hériot	Lacroix	Rose Marie Antoinette Auguste	✝	28 7bre 1887
Hermand	Robert	Jeanne Marie Jean Baptiste Alphonse	✝	31 mai 1888
d°	Valouette	Henriette Séraphine Adolphe	✝	25 7bre 1892
Hermann	Rochet	Victorine Albertine Eugène	✝	5 mars 1891
Lemoine	Dezert	Hyacinthe Désiré Marie Hélène		25 août 1886

M.

Lesage		Jules Edmond et	
	Mahieu	Eugénie	16 Jet 1889
Levergeois		Adolphe Renée, Arsène et	
	Collignon	Eugénie, Augustine	16 fer 1888
Magnier		Jules Alfred et	
	Sommereux	Eugénie	3 Xbre 1887
Maigret		Marcisse René et	
	Martin	Céline Ernestine	12 Jer 1885
Méan		Désiré Victor et	
	Delais	Léonie Aimée	17 mai 1892
Meunier		Alphonse Louis Romain et	
	Mansard	Flore	15 7bre 1888
Mutin		Camille Louis et	
	Bazin	Marie Emilienne Camille	6 fer 1892
Patin		Paul Olivier et	
	Merlot	Marie Cécile	30 juin 1892
Roussel		Louis Bernard et	
	Levergeois	Marie Adèle Victorine	28 fer 1884
Saint Léger		Isidore Anatole et	
	Croisaufs	Joséphine	29 9bre 1884
Sallot		Anatole et	
	Delafrage	Sidonie Ernestine	8 Jer 1883
d°		Edmond et	
	Duval	Marie	9 fer 1884

M.

Serain		Alfred Charlemagne Alderic et	
	Cherassu	Philomène Félicie Zélie	20 mars 1884
Somon		Raoul Prudent Désiré et	
	Fourquois	Marie Pauline	20 mai 1889
Soutain		Alexandre et	
	Maille	Marie Appoline Amélia	13 Xbre 1884
d°		Henri Désiré et	
	Lesguillon	Désirée	16 juin 1888
Vanwatermeulen		Théodule Edouard et	
	Leroy	Anna	1er 7bre 1885
d°		Emile et	
	Levieil	Anna Joséphine	5 7bre 1892
Vesin		Auguste Léon et	
	Levasseur	Célina	12 Jet 1888
Warin		Amédé Anatole et	
	Patenotte	Marie Apolline	17 août 1892
		— Divorces —	
Duserre		Edouard Xavier et	
	Charlier	Clorinthe Mélanie	9 mai 1890
Laurent		Louis Isidore et	
	Larive	Célina Béatrix	13 mai 1890
		— Décès —	
Adoux		Louis Charles Delacroix	28 7bre 1889
Angot		Marie Cécile	24 août 1884

D.

Ancot	Louis Joseph	2 fév. 1886
Andre	Eugène	11 9bre 1883
Baillet	François Manassès	2 juin 1886
Ballarotine	Marguerite Désirée	29 oct 1890
Bayard	Victoire Pauline	10 février 1883
d°	Ariel Ulester	25 mars 1884
d°	Geneviève Caroline	6 8bre 1890
d°	Louise Désirée	3 9bre 1890
d°	Julie Victorine	2 août 1891
Beaural	Marie Geneviève Joséphine	16 août 1883
Belquise	Maria	25 9bre 1891
Berlin	.....	24 9bre 1885
d°	Léa	10 Xbre 1892
Besson	Marie	9 mai 1889
Blanchet	Virginie	26 fév. 1890
Bled	Marguerite Elisabeth	11 août 1887
Borel	Emma Sidonie	29 fév. 1892
Boucher	Jack Léonie	14 juin 1885
Boucinet	Louis	28 août 1889
Boudeville	Marie Julie	9 fév. 1883
Boulanger	Eugénie Emiliienne	9 mars 1884
Bouren	Anne	5 8bre 1889
Bouret	Juliette Léonie Berthe	18 mars 1885
Buffet	Marie Pauline	30 8bre 1884

D.

Cabay	Antoinette Caroline Henriette	20 fév. 1883
Callande	Charles Emile Edme	15 fév. 1883
d°	.....	30 fév. 1885
Catrommier	Marie Rosa	17 fév. 1888
Champy	Ernest	2 fév. 1884
d°	Edmond Antoine	9 8bre 1887
Coignon	Auguste	16 fév. 1885
d°	Louise Elisabeth	24 février 1892
Collemant	Jean Charles	5 août 1885
Coppin	Eugène	2 janvier 1883
d°	Nicolas Jules	21 février 1886
Coquempot	Agathe Stéphanie	10 Xbre 1887
Corbillon	Pierre Nicolas	12 juin 1883
d°	Maximilien Nicolas	16 mai 1885
d°	Pauline Léontine	22 mai 1887
d°	Marie Eugénie	28 juillet 1891
Couillet	Marie Pauline Melina	25 août 1891
Courchet	Georges Marie Félix	1 mars 1888
Court	Christine Odette	9 juin 1889
Courtois	Charles Alexandre Ernest	11 9bre 1887
Crépin	François Alexandre	24 mars 1886
Davis	Eugène Edmond	22 9bre 1887
d°	Sa marguerite	23 avril 1888
Debeaupuis	François Casimir	11 Xbre 1891

D.

Delapaye	François G	10 Xbre 1883
de Larive	Félicie Amable Euphrasie	31 Xbre 1890
Delille	Marie Joséphine	8 mai 1884
Demagny	Philomène Marie Eugénie	9 mars 1884
Démaret	Léon Émile	18 mai 1892
Démazures	Alexandrine	12 7bre 1888
Denamur	André Paul	24 Jet 1892
Denorroy	Geneviève Batilde	28 7bre 1891
Dix sept	Adélaïde	21 8bre 1888
Dollet	Pierrette	6 8bre 1892
Dubois	Louis François Auguste	31 mars 1885
Dubus	Jean Baptiste	3 mai 1884
do	Marie Anne Gertrude	26 février 1884
do	Marie Elisabeth Sephire	6 Juin 1888
Ducoron	Marie Catherine	28 mars 1883
Dufossé	Marcelle Désirée	4 mai 1887
Dufeaucourt	Madeleine	7 9bre 1885
Duverger	Gaston	17 Xbre 1887
do	Victor Anatole	11 Jet 1892
Eloy	Etienne	26 août 1884
do	Jean Baptiste Carolus	9 Juin 1892
Fontaine	Louis Antoine	11 9bre 1887
Fournier	Cécile Marie	25 avril 1892
Fournival	François Hippolyte	27 août 1890

D.

François	Elisabeth Augustine	9 Juin 1884
do	Joseph Julien	17 Juin 1884
Geffroy	Aristide Edmond	30 8bre 1891
Gérard	Marie Hortense	29 8bre 1886
do	Marie Rose	5 Jet 1892
Guignard	Louis Aimable Sophie	17 mars 1886
Guyot	Paul Eugène	5 Xbre 1884
Hardivillier	Gustave Ernest Emile	27 9bre 1891
Harouart	Marie Christine Antoinette	23 mars 1891
Hébert	Georges Louis	13 août 1892
Héloin	Antoinette Opportune	13 Xbre 1886
Heu	Marie Augustine	12 9bre 1888
do	Victorine Elisa	7 mars 1891
do	Emilie Adélaïde	30 Xbre 1891
Hermand	Jean Baptiste	10 fer 1886
do	.....	12 août 1890
Hermant	Alfred	17 mars 1887
Joron	Pierre	11 avril 1885
Juif	Pierre	22 9bre 1890
Lagache	Victor	7 mars 1885
Lambourion	Marie Anne	14 mars 1891
Lebel	Elisabeth Ismérie	27 9bre 1886
Leclercq	Joséphine Claris	8 Xbre 1886
Lefebvre	Lucien Pierre Léon	18 mars 1891

D.

Lefebvre	Louis Jules	19 Jet 1892
Lefèvre	Alfred Antoine	21 mars 1885
d°	Paris Céleste Adéline	23 mars 1888
d°	Marie Thérèse Octavie	21 mai 1889
Lejeune	Clémentine Eliza	24 Xbre 1892
Lemaire	Joseph Achille Désiré	14 août 1889
Lemoine	Hélène Adélaïde	13 Jet 1888
Lenglet	Léopold Louis Joseph	5 Jet 1892
Leroy	Marie Marguerite Clémence	2 Jer 1888
d°	Marie Louise Lucienne	8 Jer 1891
Lesage	Juliette Marie Louise	7 août 1892
d°	Marie Catherine Justine	10 Fer 1892
Lesguillon	Ernestine	22 Jer 1887
d°	Marie	16 Juin 1890
d°	Béatrice	21 Juin 1890
d°	Agnès	9 7bre 1890
d°	Désirée	27 mai 1891
Lesturez	Marie Louise Victorine	16 avril 1891
Levasseur	Juliette	1 Xbre 1885
Levieux	Marie Louise	8 7bre 1892
Lhotellier	Charles Amant	18 Fer 1891
Lignereux	Louis Charles Alexandre	19 avril 1883
Locque	Louise Agathe	20 avril 1889
d°	Félicité Blondine	20 Jer 1891

D.

Locque	Marthe Marie	9 Jet 1891
Loret	Rose Marie Sophie	25 8bre 1890
Loubet	Emile	17 Xbre 1885
d°	Stéphanie Antoinette	30 août 1886
Louvet	Marie Victoire Clarice	24 Xbre 1889
Mahieux	Constance Joséphine	11 Fer 1888
d°	Hélène Eugénie Hélie	4 mars 1888
d°	Gervais	26 7bre 1891
Maigret	Marie Anne Sophie	9 8bre 1885
d°	Lucien Alphonse	14 Jer 1890
Mansard	Emile	23 Juin 1891
Montel	Marie Philippine Ursine	22 janvier 1892
Marielle	Marguerite Marie	6 avril 1887
Martin	.....	9 mars 1892
Mary	Pierre Joseph	8 Jer 1883
Mauriceaux	Pierre Vincent	10 août 1891
Moutier	Thérèse Victorine	19 Fer 1888
Ouvet	Marie Madeleine	12 mai 1889
Perdriset	Jean Claude Célestin	30 8bre 1884
Pérot	Pierre Louis	21 Juin 1883
Petit	Antony Auguste	25 mars 1888
Pitre	Caroline Sylvie	12 Fer 1885
Poquet	Blanche Anna	21 9bre 1887
Poulain	Marie Elisabeth	9 août 1886

D.

Poulain	Olympe Clémentine	18 avril 1891
Poulet	Louis André	28 8bre 1891
Rabardelle	Désirée Mathilde	6 juin 1888
Rannequin	Véronique Aglaïe	12 fer 1888
d°	Clémence Modeste	11 Xbre 1889
Regnier	Aimée Rosalie	5 9bre 1889
d°	Marie Euphrasine	20 Xbre 1892
Rivière	.....	22 jer 1889
Robert	Siméon	25 mars 1883
Robbé	Emma Clara	17 jet 1890
Sallot	Anatole	4 mars 1886
d°	Edmond Auguste	10 8bre 1889
Schilders	Charles Louis	7 mars 1887
Semel	Hector Hyacinthe	1er mars 1891
Sommereux	Marie Marcéline	6 jet 1883
Sorel	Eugène Gabriel	24 fer 1891
Tallon	Geneviève Elisabeth	26 8bre 1883
d°	Charles	22 7bre 1891
Troisœufs	Marguerite Alexandrine	6 8bre 1884
d°	Joseph Jean Marie	25 mai 1889
d°	François Joseph	9 9bre 1890
Vaillant	Jean Baptiste Onésime	19 9bre 1883
d°	Estelle	25 avril 1889
d°	Joséphine	23 février 1891

D.

Van Ratenburg	Marguerite	14 mars 1885
Wallet	Auguste Victor	28 mars 1888
d°	Paul Louis Joseph	1er 7bre 1889
d°	Louis Frédéric	25 avril 1890
d°	Berthe	9 août 1892
Wailly	Marie Marguerite Cécile	1er avril 1884

Certifié Véritable
Greffier en Chef du Tribunal

[signature]